Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 131 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 1er JUIN 1932 CIRCULATION EN AVRIL 52,754 — PRIX : DEUX CENTINS

CONFERENCE MONDIALE

Faits divers de partout

DEFICIT ALLEMAND

Berlin, 1er. (A.P.)—A la fin de l'exercice expiré le 31 mars dernier l'Allemagne était confrontée par un déficit de 1,690,000,000 marks ($405 millions), est-il révélé dans un état officiel publié aujourd'hui.

LA COUR D'APPEL

Le terme de juin de la Cour d'Appel a commencé aujourd'hui, en notre ville. Siègent les honorables juges Dorion, Howard, Rivard, Hall et Bond.

AMENDE OU PRISON

Aristide Carrier, qui s'est avoué coupable de vente illégale de liqueurs alcooliques, a été condamné à un mois de prison et les frais ou un mois additionnel.

CONDAMNE

Adjutor Patry, de Victoriaville, a été condamné à dix dollars d'amende et aux frais ou huit jours d'emprisonnement pour avoir conduit, sans licence, une automobile. Il avait été arrêté, sur le Pont de Québec.

LE PONT DE L'ILE

Les travaux au pont de l'Ile d'Orléans progressent avec rapidité. Cette semaine, la culée nord du pont sera terminée et l'on travaille en même temps très activement aux travaux de la culée sud.

Plus de 160 hommes travaillent actuellement à la construction du pont.

EMPRUNT ARGENTIN

Buenos Ayres, 1er. (A.P.) — Sur les 500 millions de pesos demandés par le gouvernement argentin, qui vient de lancer un emprunt intérieur à cet effet, une cinquantaine de millions ont pu être souscrits jusqu'aujourd'hui, bien que la souscription ait commencé il y a six jours. Le journal "Critica" accuse les conservateurs de ne pas répondre à la demande du gouvernement, qui veut affecter cet argent au paiement de nombre de comptes en retard, y compris le traitement des fonctionnaires.

COUPABLES DE VOL

Deux jeunes gens, J.-Léopold Dionne, alias Arsène Massé, et Léopold Martel, alias Marcel Auger, se sont avoués coupables, aujourd'hui, de plusieurs vol diurnes et nocturnes, avec effraction, dans des camps du Lac Sergent et des résidences des environs de Québec. Sentence contre eux sera prononcée demain, par M. le magistrat Demers.

A VICTORIAVILLE

Ces jours derniers, eut lieu, à Victoriaville, le procès de Donat Pépin, qui était accusé d'avoir mis le feu à une manufacture, de Daveluyville. La Couronne, en cette affaire, était représentée par Me Valmore Bienvenus, C.R., de Québec. Pépin fut trouvé coupable et condamné, par M. le magistrat Marchildon,, de Trois-Rivières, à cinq années de bagne.

Au Petit Cap

Les autorités du Séminaire ont organisé une promenade au Petit-Cap pour jeudi prochain. C'est la promenade des externes.

Les élèves quitteront Québec en autobus à 9 heures du matin. Le retour aura lieu vers huit heures du soir.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editoriale
Cinquième page
Nouvelles diverses
Sixième page
Un député catholique succède au Dr Bruëning
Septième page
Radio
Huitième page
La vie sociale
Neuvième page
Propos féminins
Dixième page
Nouvelles de Lévis
Onzième page
Nouvelles diverses
Douzième page
Le Jardin Zoologique de Québec
Treizième page
Chez les ouvriers
Quatorzième page
Finance
Quinzième page
Dans nos théâtres
Seizième et 17e pages
Sports
Dix-huitième et 19e pages
Petites annonces classées
Vingtième page
Page des enfants
Vingt-unième page
Naissances et décès
Vingt-deuxième page
Nouvelles générales

TASCHEREAU RECOIT UNE DELEGATION

Les représentants municipaux de Montréal ont soumis au Premier Ministre et à ses collègues le programme des travaux de chômage dans la Métropole.

Une forte délégation, composé des membres du comité exécutif de Montréal et des principaux officiers municipaux s'est présenté aujourd'hui devant le Conseil Exécutif provincial, présidé par le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, pour lui soumettre le programme des travaux de secours au chômage dans la métropole.

Les délégués étaient MM. Maurice Gabias, président de l'exécutif municipal, Lionel Bell, Alfred Legault, Joseph Monette, membres de l'exécutif, M. Léon Trépanier, leader du conseil, Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, Honoré Parent, directeur des services municipaux, L.-F. Phillie, trésorier de la Cité, Elie Blanchard, directeur des Travaux Publics et C.-E. Laurendeau, aviseur légal.

Les délégués ont été reçus par le Conseil des Ministres à 11 heures 30. Ils ont soumis un assez long mémoire au sujet des travaux qui devront être entrepris à Montréal pour secourir les sans-travail.

Ils devaient aussi soumettre un programme de travaux comportant une dépense de $20,000,000, mais ils ne l'ont pas fait parce que le directeur provincial du chômage, M. Guimont, a informé les délégués et le Conseil Exécutif provincial qu'il a reçu ce matin même du directeur fédéral du chômage, M. Hereford, une communication lui annonçant que le gouvernement central ne contribuera pas un seul sou pour des travaux. Il ne contribuera que pour des secours directs.

Le programme devait porter sur quatre points principaux: travaux d'égoûts, embellissement des parcs, amélioration de l'aqueduc et construction du boulevard métropolitain. Le conseil de ville avait dépensé $169,000 durant le mois de mai pour des travaux et, hier, il encore voté $120,000 pour les travaux du mois de juin.

Le leader du Conseil, M. Léon Trépanier, a déclaré au représentant du Soleil, après l'entrevue, que bien que le fédéral refuse de contribuer sa part des travaux que Montréal désirait entreprendre, Montréal n'en continuera pas moins de commencer des entreprises pour donner de l'emploi aux sans-travail. Le conseil de la métropole soumettra au gouvernement provincial un mémoire des travaux qu'elle désire entreprendre d'ici le premier janvier et le gouvernement provincial s'entendra ensuite avec Ottawa au sujet des contributions réciproques de la ville, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Le programme de ces travaux sera élaboré lors d'une prochaine réunion du Conseil.

Il est peu probable que le Conseil entreprenne la construction du boulevard métropoltain parce que le fédéral vient encore une fois de refuser de contribuer sa part.

M. Trépanier a déclaré que Montréal devra dépenser environ $200,000 par mois en secours directs pour soulager ses chômeurs.

Convention conservatrice

London, Ont., 1er —(P.C.) —Tous les députés de l'Ouest ontarien aux Communes et à la Législature se sont réunis à London ce matin pour la 9e convention annuelle de la Western Ontario Conservatice Ass'n. A 10 h. 45 Est MM. Bennett, Gordon, ministre du travail, Sutherland, ministre de la défense, et Armand Lavergne, vice-président de la Chambre, ont été salués par les délégués assemblés. M. Henry, premier d'Ontario, et sept de ses collègues étaient arrivés de Toronto, en automobile pour la plupart. London n'avait encore jamais vu autant de ministres et parlementaires assemblés ici. Aussi la ville et le peuple des 14 comtés qui l'entourent ont-t-ils fait un fort cordial accueil aux visiteurs.

Impôt de 100 p. c.

Washington, 1er.—(P.C.)—Le Sénat a inséré dans le Revenue Bill la nuit dernière un impôt de 100 p.c., soit la confiscation, pour tous les revenus tirés du crime. C'est le sénateur Glenn, de l'Illinois, état qui a tant souffert de l'activité des gangsters, qui a fait adopter ce dispositif, lequel n'a rencontré aucune opposition. Il a invité le gouvernement à cesser l'"association" avec le crime constituée par l'imposition de la taxe commune sur les revenus provenant notoirement du vice et du crime.

BENNETT OPTIMISTE

London, 1er (P. C.) — L'emploi s'est légèrement amélioré au Canada ces mois derniers, et un optimisme raisonnable, contenu dans de justes limites, serait de mise à en croire l'hon. R.-B. Bennett, premier ministre, arrivé aujourd'hui à London pour la convention annuelle de la Western Ontario Conservative Association.

Comme la Canadian Press lui demandait si le Canada serait représenté à la conférence économique universelle convoquée par l'hon. Ramsay MacDonald, premier d'Angleterre, et qui aura lieu probablement après la conférence d'Ottawa, le premier ministre a répondu : —

Voilà une question à laquelle je ne puis dès maintenant donner une réponse catégorique. Vous savez, rien n'est encore fixé au sujet de cette conférence universelle."

Le premier ministre s'est montré également réticent touchant les plans pour la conférence d'Ottawa. London, qui n'a jamais reçu tant d'hommes politiques à la fois, est en liesse aujourd'hui.

LA FORTUNE A SOURI A UNE FEMME

Mlle M. Costigan, de St-Lambert, Montréal, a gagné une somme de $22,000, à la suite de la victoire de "April the Fith" à Epsom.

Toronto, 1er.—(P. C.)—Aucun canadien ne possédait de billet de l'Irish Free State Hospital Sweepstake sur le cheval, "April the fifth", gagnant du derby d'Epsom, couru aujourd'hui ni sur le cheval "Dastur", qui est arrivé second. Deux canadiens, cependant, Alan Perks, de Toronto, et Elbert Soper, d'Ottawa, possédaient chacun un billet sur le cheval "Miracle", qui est arrivé troisième. Les billets sur "April the fifth" rapporteront $42,000 chacun.

Montréal, 1er juin.—(P. C.)—Une canadienne de St-Lambert, Mlle M. Costigan, partage aujourd'hui avec Nick Rosner, de New-York, la chance de gagner le premier prix de la loterie Army and Navy Veterans, et recevra de ce fait une somme d'environ $22,000. Elle possédait le billet qui fut attribué au cheval "April the fifth" lors du tirage qui a eu lieu la semaine dernière, et qui est arrivé premier, aujourd'hui, dans le derby d'Epsom.

Mlle Jane Wilson, de Montréal, possède un billet de la même loterie sur le cheval "Miracle", qui est arrivé troisième, et gagne environ $5000. M. et Mme Hildebrandt, de New-York, possèdent l'autre billet sur le même cheval et gagneront le même montant. Le billet tiré sur le cheval "Dastur", qui est arrivé second, appartient à Mlle Ann Daly, de Brighton, Mass. Il lui rapportera environ $11,000.

— o —

Epsom Downs, Angleterre, 1er juin. —(P. A.)—"April the Fifth", cheval appartenant à T. Walls et piloté par le jockey Lane, est arrivé premier ce matin dans la course d'un mille et de-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Publicité excessive

Londres 1er (P.C.)—La publicité excessive dont le procès du recteur de Stiffkey fut l'objet n'a pu être passée sous silence aujourd'hui par le T. R. Cosmo Gordon Lang, archevêque de Canterbury, qui a déclaré que cette affaire posait d'une façon pressante la question de savoir si la justice exige qu'on livre en pâture au public tant de détails honteux.

Quant à lui, il est à conférer avec des avocats éminents pour déterminer s'il ne serait pas possible de légiférer pour empêcher pareil abus. Des demandes dans ce sens lui arrivent de partout. Aujourd'hui même il en a reçu d'Australie.

Une longue tradition veut, en Angleterre, que les procès aient lieu en public, et les tribunaux ecclésiastiques suivent cette règle. Dans le cas présent la presse a obéi aux lois en ne publiant pas de détails physiologiques. On sait que le rév. Stiffkey était accusé d'immoralité. On a produit au procès une photographie le représentant avec une jeune fille n'ayant pour tout vêtement qu'un châle.

Second deuil

Vancouver, 1er. (P.C.) — Les armateurs du Pacifique sont en deuil aujourd'hui par suite de la mort d'A. Melville Dollar, tête de la Canadian-American Shipping Co'y, dont le père, capitaine Robert Dollar, décé- y a deux semaines à San Rafalif.

Dollar fut trouvé mort r sur le plancher de son ga- Il paraît avoir succombé à une maladie du coeur pour laquelle il se faisait soigner depuis deux ans.

Serment irlandais

Dublin, 1er —(P.C.) — Le Sénat de l'Etat libre est prêt à continuer aujourd'hui le débat sur le projet d'abolir le serment d'allégeance. La chaude opposition qui s'est affirmée dès la première lecture du bill faisait prévoir que les débats d'aujourd'hui pourraient être assez vifs.

Au Séminaire

Vendredi prochain, 3 juin, si la température le permet, il y aura procession extérieure du Saint-Sacrement dans le cours et les jardins du Petit et du Grand Séminaire, à 7 h. 30 du soir.

Cette manifestation religieuse aura lieu en conformité avec les désirs de S. E. Mgr Villeneuve, qui a demandé que des prières spéciales soient faites dans le diocèse pour implorer la bénédiction du Ciel sur la population.

UN RAPPORT DU DOCTEUR VAL. MARTIN

Le directeur du Service Municipal d'Hygiène publie des statistiques sur les opérations de ce service durant le mois de mai.

Le Service Municipal d'Hygiène, dirigé par le Dr Valmont Martin, vient de rendre public son rapport du mois de mai, concernant les inspections de logements, les confiscations de viandes et sur l'état sanitaire de la ville, au point de vue des maladies contagieuses.

Dans ce rapport, l'on a ajouté ce lui de la clinique ophtalmologique.

Voici le rapport complet, tel qu'il nous a été remis, ce matin, par le secrétariat du Service d'Hygiène :

Inspection générale des propriétés : 212 maisons furent inspectées, retours faits ; 33 furent réparées; 25 logements complètement hygiéniques ; 5 logements placardés; 42 réparations ordonnées ; 1 placard enlevé ; 60 propriétaires ne se sont pas conformés.

Désinfections : 268 chambres à l'Izal, re : maladies contagieuses ; 152 chambres à l'Izal et Etuve, maladies contagieuses ; 27 maisons placardées temporairement ; 14 contrôles de placards ; 19 désinfections à l'Etuve seulement.

Visites sur plaintes : 179 maisons inspectées ; 135 retours faits.

Différentes inspections : 128 inspections boulangeries, pâtisseries, manufactures ; 2 inspections de plomberie; Construction nouvelle 5 permis accordés ; 64 inspections des épiceries ; 68 inspections des cafés, restaurants; 200 inspections de marchés de poisson ; 857 inspections des étaux privés ; 20 inspections des marchés public.

Confiscations en mai : 27,200 livres de poisson impropre à la consommation ; 540 livres de viande impropre à la consommation ; 109 pains qui n'avaient pas le poids.

Rapport des maladies contagieuses déclarées

1931 Déclarées	1931 Décédés		1932 Déclarées	1932 Décédés
15	1	Diphtérie	9	0
12	0	Scarlatine	16	0
2	0	Rougeole	12	0
2	0	Varicelle	11	0
7	0	Oreillons	5	0
1	0	Paralysie infantile	0	0
0	0	Meningite Cerb. Spin.	2	0
4	1	Ophtalmie Purul.	1	0
16	5	Tuberculose	10	4
12	0	Gale	3	0
71	7		69	4

Clinique ophtalmologique : 145 consultations pour enfants ; 38 consultations pour adultes ; 19 traitements pour oreilles "enfants"; 3 opérations d'amydales; 52 enfants ont reçu les trois injections d'"Anatoxine Ramon" les immunisant contre la Diphtérie.

C[illegible] en ballon

O[illegible] Nebraska, 1er. (P. C.) — Les [illegible]eurs de l'Omaha Air Race Ass'n ont reçu à midi du lieut. Wilfred-J. Paul, pilote du ballon de l'armée No 2, un télégramme leur notifiant que ce ballon était descendu à 1 heure ce matin à 13 milles au nord de Hatton, Sask., pour gagner la course et le trophée Litchfield.

Nouvel accord

Iroquois Falls, Ont., 1er (P. C.) — Un nouvel accord comportant réduction des salaires doit être signé aujourd'hui ou demain par les employés de l'Abitibi Paper à Iroquois Falls. Cette réduction affectera tous les travailleurs ; elle sera de 5 1-2 à 10 p. c.

Mesure énergique

Mexico, 1er — (A.P.) — Tous les employés étrangers des chemins de fer nationaux du Mexique devront se faire naturaliser citoyens mexicains dans les 90 jours ou bien être remplacés par des employés mexicains, annonce aujourd'hui le département de l'industrie.

Sir John Simon annonce que le gouvernement britannique est à consulter les nations européennes en vue d'une conférence mondiale pour le dénouement de la crise économique — La conférence impériale d'Ottawa.

Londres, 1er (A.P.)—Le gouvernement britannique est à consulter les puissances européennes sur l'opportunité d'une conférence mondiale pour le dénouement au moins partiel de la crise économique. Sir John Simon, secrétaire pour affaires étrangères, en a informé le Parlement aujourd'hui.

Il dit que ce mouvement a été déclanché par Andrew Mellon, ambassadeur des Etats-Unis, lequel a demandé au gouvernement britannique s'il croyait que pareil conférence pût améliorer les choses. La conférence européenne de Lausanne, qui s'ouvre le 16 juin courant, va nécessairement compliquer la situation.

"Il faut se rappeler, dit sir John qu'à l'ordre du jour de Lauzanne figurera, non seulement le règlement des Réparations, mais un accord sur les mesures nécessaires pour la solution des autres difficultés qui sont cause de la crise actuelle et la prolongent. A moins donc que les Etats-Unis ne soient représentés à la seconde partie de la conférence de Lausanne (apparemment celle où il sera question d'autres choses que des dettes et réparations). Les deux conférences (Lausanne et Londres) seront exposées à se chevaucher. Cependant l'importance de la participation américaine à une discussion de cette nature est telle que le gouvernement de Sa Majesté se hâte de consulter les autres gouvernements qu'il doit rencontrer à Lausanne sur l'à propos d'une conférence subséquente."

A OTTAWA

Londres, 1er (P.C.)—La revision des traités de commerce conclus par l'Angleterre sera un épilogue probable de la conférence d'Ottawa. Ces traités sont nombreux et divers. Dans certains cas ils limitent le droit qu'auraient de vastes colonies anglaises à octroyer des tarifs de faveur, et ces colonies—dans lesquelles ne sont pas compris l'Inde et les dominions— couvrent une superficie supérieure à celle des Etats-Unis.

Leur population globale dépasse celle de tous les dominions réunis. Ces colonies sont, pour la plupart, situées en Afrique, continent auquel s'appliquent surtout les traités limitateurs.

Par la convention de St-Germain-en-Laye, communément appelée traités du bassin du Congo, les colonies anglaises de l'est et du centre africains ne peuvent faire bénéficier d'un tarif de faveur les produits britanniques. Ces traités remontent au partage de l'Afrique. La conférence de Berlin en 1884-85 délimita pour le libre échange un territoire couvrant ce qu'on appelait alors le bassin du Congo, et qui s'étend jusqu'à la côte orientale, comprenant l'Ouganda, le Kenya, le Tanganyka, une partie de la Rhodésie septentrionale et le nord

(Suite à la page 5, 1ère col.)

UNE FETE A ST-CHARLES LE 4 JUIN

C'est samedi prochain que les honorables Taschereau et Lapointe et un grand nombre de personnes se rendront dans Bellechasse — Pour fêter M. et Mme Oscar Boulanger.

C'est samedi de cette semaine, le 4 juin, qu'aura lieu à St-Charles de Bellechasse la grande démonstration à M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse et président des Fils Natifs du Canada, à l'occasion de son quinzième anniversaire de mariage.

La manifestation commencera à deux heures et trente de l'après-midi et le comité met tout en œuvre pour faire de cette fête une manifestation inoubliable.

Le premier ministre de la province l'hon. L.-A. Taschereau et l'hon. Ernest Lapointe, C.P., ancien ministre de la Justice, seront présents et ils auront sûrement des choses intéressantes à dire aux citoyens du district de Québec qui viendront rendre hommage à M. Boulanger et à son épouse.

Le programme des fêtes n'est pas encore définitivement arrêté. Le comité d'organisation se réunira demain, à l'hôtel St-Roch, pour y mettre la dernière main. Le programme complété sera ensuite transmis aux journaux et paraîtra probablement dans l'édition de vendredi.

Il est probable, cependant, que tous ceux qui voudront prendre part à la fête et accompagner le premier ministre et M. Lapointe s'organiseront en cortège à Québec et prendront le bateau de la traverse à deux heures. Il ne faut pas que les amis de M. Boulanger s'attendent à une invitation peronnelle. Tous sont invités et tous sont priés de s'unir au cortège qui accompagnera MM. Lapointe et Taschereau à St-Charles.

DANS LES MINES

Londres, 1er. (P. C.) — La conférence des délégués houilleurs n'a pas voulu protester aujourd'hui par une politique de grève contre le projet de loi ministériel sur les mines de charbon. Ils ont, au contraire, voté à une faible majorité une résolution donnant instructions au comité exécutif de négocier avec le gouvernement l'à propos de renforcer le Coal Mines National Board pour faire face à la situation qui se présentera dans 12 mois quand prendra fin le "gentlemen's agreement" au sujet des salaires.

On y invite aussi ceux qui représentent les mineurs à la Chambre d'insister pour que le bill ministériel soit amendé comme le veulent les houilleurs, à savoir : que les salaires soient fixés par une loi, que soit ratifiée la convention internationale qui fixe à sept heures la journée de travail dans les mines, et conclus des accords internationaux pour la production, les prix et les débouchés. Le scrutin a été de 278,000 voix pour la résolution et de 239,0[illegible]re.

Morts tragiques

Mexico, 1er. (A. P.) — Un vol de 60 sous a occasionné hier soir la mort de deux agents de police à Mexico. Tous deux sont tombés sous les balles d'un individu qui venait d'assaillir un chauffeur de taxi et n'avait pas retiré deux pesos de ce hold-up. Voyant la vigilance du bandit se ralentir un moment, le chauffeur appela au secours. Les deux agents accoururent et furent tués raides. Le bandit s'échappa.

UNE RAZZIA EST OPEREE AU PALAIS

A la suite de l'arrestation de deux hommes accusés d'avoir tenu des propos séditieux, la sûreté municipale fait une descente au Palais et arrête vingt étrangers — Dix-huit autres chez les SS. de la Charité.

Trente-huit étrangers ont été arrêtés, ce midi, par les officiers de la sureté municipale, sur les ordres du sous-chef Bigaouette, du chef Lacasse et du chef Beaudoin. Ces étrangers ont été ramassés dans les filets de la police alors que celle-ci fit une razzia aux endroits où il y a trop de flâneurs.

Ces arrestations ont été faites à la suite de celles de deux hommes accusés d'avoir prononcé des propos séditieux au cours d'une récente réunion. Ces deux hommes ont comparu aujourd'hui même en Cour des Sessions de la Paix et leur enquête est ajournée à mardi.

La première descente de la police eut lieu au petit parc de la rue St-Paul, près du boulevard des Fossés. On sait qu'il y a constamment à cet endroit des flâneurs. Ils furent très surpris, ce midi, de voir arriver soudainement la police. Les agents leur demandèrent leurs noms, leurs adresses et leurs emplois. Ceux qui purent fournir des renseignemnts satisfaisants furent aussitôt relâchés, mais douze jeunes gens, des étrangers, furent arrêtés et conduits aux cellules de la ville où il attendront jusqu'à demain pour comparaître devant le Recorder qui décidera de leur sort.

Quelques heures plus tard, les agents se rendaient à la cantine des SS. de la Charité où tous les jours de nombreux chômeurs se présentent pour solliciter un repas. A cet endroit, on fit dix-huit arrestations; cette fois, encore, il s'agit d'étrangers qui ne font rien dans notre ville et qui attendront la décision du recorder DesRivières.

Les autres arrestations ont été faites au parc de la rue St-Paul où les constables sont retournés après-midi.

Les autorités municipales veulent prévenir tout désordre dans notre ville et comme il n'y a pas de meilleur champ d'action pour les organisateurs de tapage que ces flâneurs, étrangers à notre ville et qui n'ont aucun moyen de virvre ici, elles ont décidé d'en diminuer le nombre le plus possible.

Il est fort probable que la plupart des individus arrêtés seront renvoyés de Québec; quelques-uns peuvent être envoyés à la prison pour vagabondage.

Nouveau service

M. Emile Dionne vient d'obtenir de la Commission des services publics un permis pour la mise en service d'un yacht qui sera employé au transport des passagers entre Québec, Ste Anne de Beaupré, Crescent Beach, etc. Le nouveau service comprendra aussi le tour de l'île d'Orléans.

Le yacht que M. Dionne mettra au service de ses clients peut accommoder 60 personnes et il peut faire vingt milles à l'heure.

M. Dionne a engagé un capitaine possédant ses diplômes pour la navigation cotière. Les passagers auront le bénéfice d'une assurance, tout comme les passagers des taxis.

D'autres détails seront donnés ces jours-ci sur ce nouveau service.

La sécheresse

Rio de Janeiro, 1—(A.P.)—Le général Alvaro Tourinho, président de la Croix Rouge, annonce aujourd'hui qu'une mission médicale l'informe que 500,000 personnes sont affectées par la sécheresse dans la partie nord-est du Brésil.

CONDITIONS DE GUERRE AUX E.-UNIS

Le taux de l'impôt sur le revenu que vient de fixer le gouvernement américain égale celui qui existait au lendemain de la dernière guerre.

Washington, 1er.—(P. A.) — On s'attend à ce que le Revenue Bill voté la nuit dernière par le Sénat puisse être signé par le président au milieu de la semaine prochaine. Deux démocrates, les sénateurs Glass de Virginie, et Tydings, du Maryland, ont prétendu qu'il ne suffirait pas à équilibrer le budget, mais le sénateur Reed, de Pennsylvanie, parlant pour le gouvernement, a déclaré qu'avec l'Economy Bill, qui va réduire les dépenses de $238 millions, l'équilibre serait sûrement atteint.

Le Revenu Bill est le projet de taxation le plus considérable qu'un gouvernement américain ait jamais voté en temps de paix. Le taux qu'il fixe pour l'impot sur le revenu égale le taux en existence immédiatement après la guerre, commençant avec 4 p.c. sur les premiers $4,000 et montant rapidement ensuite. Les taxes d'accises qu'il impose sont innombrables et vont affecter à peu près tout le monde. Il prévoit de nouveaux droits d'importation : sur le pétrole, le charbon, le cuivre et le bois ; un tarif postal plus élevé, avec 3 sous par lettre ; des taxes sur les transactions financières de toute sorte, depuis celles de la Bourse jusqu'aux simples chèques.

Le Sénat était si résolu à en finir avec ce bill que le vice-président Curtis nomma tout de suite les membres de la commission sénatoriale qui conférerait avec la commission de la Chambre pour aplanir les quelques divergences subsistant entre ces deux corps législatifs. Aucune d'elles n'est grave, et on s'attend à ce que l'accord sur le bill soit aisé.

Les enfants terribles

Pendant qu'un peu partout on parle d'embellissement et de grand nettoyage, il est malheureux de constater que des enfants, le plus souvent par légèreté et quelques fois par malice, semblent vouloir annuler les efforts faits par les propriétaires et les locataires pour enjoliver leurs résidences et rendre leurs abords plus agréables. C'est ainsi qu'à Limoilou particulièrement plusieurs citoyens se plaignent de ce que les enfants jouent à la balle ou au ballon dans les rues et sur les trottoirs et les lancent par espièglerie dans les parterres. Ils vont même plus loin et brisent les clôtures d'ornementation pour mieux saccager. La police a été avertie de la chose mais ne peut rien faire, dit-on, le nombre des constables n'étant pas suffisant pour surveiller ce genre de délits qui se commettent parfois à une heure avancée de la nuit. Les parents devraient surveiller davantage et s'efforcer de persuader leurs enfants qu'il ne faut pas détruire les fleurs et le gazon. Il n'est pas besoin d'être botaniste pour cela.

La Commission forestière

Montréal 1er—(P.C.) — Les membres de la Commission Forestière du Québec se sont réunis aujourd'hui pour discuter certaines questions ayant trait à la prochaine Conférence Economique d'Ottawa. Il a été décidé de présenter un mémoire à la Conférence faisant valoir les ressources forestières de la province et les avantages offerts aux divers pays de l'Empire. Ce document sera annexé aux notes qui seront soumises par chacune des provinces aux délégués.

M. J.-C. Piché, directeur du service forestier de Québec, a déclaré que la Commission s'occupait actuellement à faire faire un relevé des divers établissements de l'industrie forestière de la province où il sera donné tous les détails utiles concernant la capitalisation de chacune des compagnies intéressées, la valeur et le taux de la production de l'an dernier et leurs systèmes de protection contre l'incendie.

LES POSTES DURANT LA CONFERENCE

Le gouvernement Bennett organise un service postal extraordinaire afin de rendre plus rapides les communications entre les parties de l'Empire — Le St-Laurent.

Ottawa, 1. (D. N. C.) — Lorsque les délégués de la Conférence impériale se réuniront à Ottawa, le mois prochain, ils jouiront d'un service postal transatlantique extraordinaire. Le ministère des Postes est à conclure des arrangements pour que le service postal aérien fasse huit voyages spéciaux à Belle-Isle où les aéroplanes du gouvernement rencontreront les navires d'Europe. Le courrier, déposé à Londres, le lundi soir, ou le mardi matin, sera livré à Montréal le vendredi soir, et à Ottawa le samedi matin.

Bien que la Conférence se destine surtout à la discussion des problèmes tarifaires et monétaires, la question des communications impériales figurera au programme parce qu'elle a une répercussion considérable sur le commerce. A l'heure actuelle, depuis que les voyages transatlantiques par avions sont du domaine courant, les pays envisagent la possibilité prochaine du transport commercial par aéroplanes sur l'océan.

A l'heure actuelle, une compagnie New-Yorkaise, la Corporation Pan-Américaine, travaille au développement d'une route commerciale qui inclurait New-York, Boston, Saint-Jean, Halifax et Terreneuve, bien que les postes ne suivent pas cet itinéraire. Cette compagnie a déjà tenté de couvrir la route New-York, Charleson, les Bermudes, les Açores, Lisbonne et Southampton, mais elle l'a abandonnée, pour se confiner à un parcours plus centralisé. On a déjà enquêté sur la possiblité d'une traversée via la Norvège, le Groenland et la Baie d'Hudson, ou encore par Cochrane.

La voie la plus directe, cependant est celle du Détroit de Belle-Isle. A partir et jusqu'à cet endroit, l'avion vole au-dessus du sol, et l'envolée jusqu'en Irlande est de 1,600 milles; la Conférence impériale étudiera les possibilités de cette route aérienne qui serait en grande partie canadienne. Un avion fait facilement le voyage entre Montréal et Belle-Isle en dix heures.

LE ST-LAURENT

Le Premier Ministre Henry, de l'Ontario, était de passage à Ottawa, hier, mais il n'a pas été question de la canalisation du Saint-Laurent, entre lui et l'hon. M. Bennett. On a surtout discuté des secours au chômage et la prochaine conférence impériale. M. Henry a déclaré, cependant, que tout cet imbroglio Laurentien est réglé, à l'heure actuelle et qu'il ne reste plus à discuter que certaines phases légales du projet.

L'impression se répand de plus en plus, chaque jour, que la signature du traité avec Washington n'est qu'une affaire de deux ou trois semaines.

Immédiatement après son entrevue avec le premier ministre Ontarien, l'hon. M. Bennett, a laissé la capitale pour jusqu'à demain soir. Il assistera à la convention conservatrice de l'Ouest de l'Ontario qui aura lieu à London. A son retour, jeudi, l'hon. M. Bennett visitera le collège militaire de Kingston.

— o —

Les membres de la jeunesse libérale d'Ottawa ont participé, hier soir, à un débat dont le sujet était le suivant: "Il est résolu qu'il est d'intérêt national que le Canada procède immédiatement à la canalisation du Saint-Laurent."

Mlle Odette Lapointe, fille de l'hon. Ernest Lapointe, député de Québec-Est et M. Cuthbert Scott, qui défendaient l'affirmative, ont remporté la victoire sur leurs adversaires, Mlle Grace Bell et M. Leo Durham. Les juges du débat étaient l'hon. Sén. Cairine Wilson ainsi que MM. Edgar Chevrier et Frank'Ahearn, députés d'Ottawa au fédéral. Au cours de cette réunion, Mme Lieff, présidente du club, a déclaré : "Les libéraux font la lutte pour convaincre les intelligences et non pas pour avantager les gros intérêts financiers."

DISTINGUE VISITEUR

Lord Beaverbrook, le magnat de la Presse anglaise, était de passage à Ottawa, hier, et il a pris le déjeuner avec le premier ministre, l'hon. M. Bennett, avec qui il a ensuite visité la capitale en automobile. Il est reparti l'après-midi pour Montréal.

Un moratoire

Stockholm, 1er. (A. P.) — Le cabinet suédois a accordé aujourd'hui à la Swedish Match Co'y, une entreprise Kreuger, un moratoire allant jusqu'à la fin d'août.

DEFAITE COMMUNISTE

Hangkeou, Chine, 1er. (A. P.) — L'autorité militaire annonce aujourd'hui que les troupes provinciales défendant le Wou-han ont infligé une défaite écrasante aux communistes qui menaçaient ce territoire depuis plusieurs semaines. L'ennemi a eu 3,000 hommes tués sans compter un millier d'autres repoussés dans la rivière Han, où ils se sont noyés. On rapporte que nombre de ces derniers ont ensuite été aperçus à la dérive sur le Yangtsé.

JOURNAL ET ANNONCEUR

Toronto, 1er. (P. C.) — Le journal à circulation concentrée est celui qui donne des résultats à l'annonceur, a déclaré aujourd'hui à la convention de l'International Circulation Managers' Ass'n John-M. Schmid, de Downers Grove, Illinois. "Chose que je sais par expérience, dit-il, c'est qu'on abandonne peu à peu la circulation disséminée au loin. L'éditeur veut une circulation plus concentrée ; l'annonceur aussi. L'un et l'autre y trouvent leur avantage".

La Vie des Saints

SAINT PAMPHILE

PRETRE ET MARTYR (308)

Pamphile était né à Béryte, en Phénicie, de l'une des premières familles de la province. Devenu prêtre de l'église de Césarée, après de brillantes et profondes études aux écoles d'Alexandrie, il fut l'un des beaux modèles de l'alliance de la philosophie avec le dogme chrétien. Nul ne sut mieux unir l'amour de la science à ces vertus évangéliques qui font le caractère des vrais disciples de Jésus-Christ. Pamphile s'était formé une immense bibliothèque composée des meilleurs auteurs, surtout ecclésiastiques ; il n'avait pour but de ses études que la défense de la foi. On doit à cet homme illustre la correction de la version de la sainte Ecriture dite des Septante ; c'est de sa bibliothèque précieuse que l'historien Eusèbe, son disciple, tira tous les documents dont il se servit pour écrire son histoire des premiers siècles. A tous ses travaux intellectuels, Pamphile ajoutait les exercices de la piété et de la pénitence. Son seul bien, c'étaient ses livres, il avait distribué aux pauvres tout son riche patrimoine et vivait dans la solitude, se reposant du poids du jour par les prières de la nuit. — Le pieux savant était préparé aux saints combats du Christ. Arrêté comme l'un des principaux docteurs chrétiens, au temps de la persécution de l'empereur Maximin Daïa, il comparut devant le gouverneur. Les promesses et les séductions n'ayant aucun succès, il fallut en venir aux menaces et aux tortures. Pamphile fut inébranlable. On lui déchire les côtes avec des ongles de fer ; il est flagellé si affreusement, qu'on est obligé de le transporter, épuisé de sang et demi-mort, dans sa prison. Le gouverneur attendait que les plaies du martyr fussent fermées pour renouveler le supplice, quand il devint lui-même victime de la férocité de l'empereur, qui le condamna à mort : juste châtiment de ses crimes et de ses débauches, qui l'avaient rendu odieux à tous. Sous le nouveau gouverneur, Pamphile demeura quelque temps oublié dans sa prison, et il en profita pour écrire de savants ouvrages. Il y avait deux ans qu'il souffrait pour la foi, quand il fut condamné avec plusieurs autres chrétiens. L'exécution eut lieu sur le soir, et le corps resta toute la nuit exposé à l'endroit même du supplice. Mais aucun animal ne s'étant approché pendant la nuit pour le dévorer, les fidèles purent lui donner une sépulture honorable. C'est en l'an 308 que le philosophe chrétien, émule de saint Justin, de saint Lucien et de tant d'autres, consomma son martyre.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

DANS NOS PAROISSES

Saint-Roch

Jeudi

Jeudi soir à 7 h. 15 sermon pour dames et jeunes filles et de 11 h. à minuit, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Clôture de la retraite

Vendredi soir à 7 h. 15 clôture de la retraite, heure d'adoration solennelle.

Confessions

Confessions dans l'après-midi et la soirée, jeudi, veille du premier vendredi du mois.

Communion générale

Dimanche prochain, communion générale des hommes et des jeunes gens.

Société Saint-Jean-Baptiste

Les cartes de membres de la Société Saint-Jean-Baptiste seront encore en vente cette semaine. Des hommes passeront par les maisons pour cette vente.

Grand'messes

Jeudi : 6 hrs Pour l'âme de feu Alexis Drouin recommandée par les voyageurs de la Rock City Tobacco; 6 h. 30 Pour l'âme de feue Mlle Rose-Aimée Robitaille, recommandée par son père ; 7 hrs Pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse ; 7 h. 30 pour l'âme de feue Mlle Julia Paré, recommandée par M. et Mme Eugène Côté ; 8 hrs Pour l'âme de feu Alexis Drouin, recommandée par M. et Mme Louis Létourneau.

Vendredi : 6 hrs Pour l'âme de feu Alexis Drouin, recommandée par les voyageurs de la Rock City ; 6 h. 30 Pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse. 7 hrs En l'honneur du Sacré-Cœur actions de grâces, recommandée par M. Napoléon Villeneuve ; 7 h. 30 Pour les Associés de l'Apostolat de la Prière ; 8 hrs Pour l'âme de feu Alexis Drouin, recommandée par M. et Mme C. D'Auteuil.

Samedi : 6 hrs Serv. U. P. de Corinne Godbout (25) ; 6 h. 30 Serv. Congr. de Théophile Rousseau ; 7 hrs pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse ; 8 hrs Serv. Ste-Famille de Mme André Dallaire.

St-Jean-Baptiste

Aux prières

—Dame Emile Plante décédée, en cette paroisse, le 23 du courant. Feu Mme Plante était âgée de 73 ans.

—Dame Odilon Lechasseur décédée en cette paroisse, le 24 du courant. La défunte était âgée de 79 ans et 6 mois.

—M. Jean-Paul Laverdière décédé, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Le défunt était âgé de 14 ans.

—Dame David Lemieux décédée, en cette paroisse, le 24 du courant. La défunte était âgée de 78 ans. Ses funérailles eurent lieu, ce matin, en notre paroisse.

—M. Eloi Dupéré, en cette paroisse, le 26 du courant. Le défunt était âgé de 52 ans et 6 mois. Les funérailles eurent lieu, ce matin, en notre église.

—Dame John-James Jobin décédée, à Saint-Coeur de Marie, samedi. La défunte était âgée de 76 ans. Les funérailles auront lieu, à Saint-Coeur-de-Marie, demain, matin, à 9 heures.

N.-D. de Québec

Grand'messes

Jeudi : à 6 heures, pour feu Mgr C.-A. Marois; à 7 heures, en l'honneur de sainte Rita, recommandée par Mme Go. Paré.

Vendredi : à 6 heures, pour feu M. l'abbé Pierre Dion; à 7 heures, grand'messe solennelle, en l'honneur du Sacré-Coeur, pour les bienfaiteurs de la chapelle du Sacré-Coeur, en notre église.

Samedi : à 6 heures, grand'messe fondée pour feu M. Pierre Giguère et son épouse ; à 7 heures, en l'honneur du Sacré-Coeur, recommandée par les familles de la rue Sainte-Anne.

Belvédère

Grand'messes de la semaine

JEUDI 6 h. 30 Pour le repos de l'âme de feu M. le juge Auguste Tessier, recommandé par Messieurs les Membres du Barreau de Québec; 7 h. 15: pour feu Eloi Dupéré, recommandée par M. F.-O. Laguerre.

VENDREDI: 6 h 30 En action de grâces en l'honneur du Sacré-Cœur, recommandée par Mme P.-H. Huot. 7 h. 15. En l'honneur du Sacré-Cœur, recommandée par un paroissien. 8 h. pour le repos des âmes du Purgatoire, offrande du tronc.

SAMEDI: 7 h 15 En actions de Grâces en l'honneur de la Ste-Vierge, recommandée par Mme P.-H. Huot.

Jacques-Cartier

Communion générale

Dimanche prochain à la masse de 7 h. communion générale des congréganistes.

Assemblée

Mercredi soir prochain à 7 h. 30 assemblée des dames de la Ste-Famille.

Confessions

Jeudi, veille du 1er vendredi du mois, confessions dans l'après-midi et la soirée.

Premier vendredi du mois

Vendredi, 1er du mois, fête du Sacré-Coeur, exposition du T. Saint-Sacrement toute lajournée. Le matin à 7 h. 1-4, messe solennelle, le soir à 7 hres ½, adoration prêchée.

Grand'messes

Jeudi à 6 hres, pour les âmes aumônes du tronc ; à 6 hres ½, pour l'âme de Obéline Leclerc, épouse du François Marquis ; à 7 hres 1-4, en l'honneur du Sacré-Coeur, recommandée par les résidents de la rue Turgeon ; à 8 hres, pour l'âme de Fabien Turgeon.

Vendredi à 6 hres, en l'honneur du Sacré-Coeur, recommandée par la maison Magloire Cauchon ; à 6 hres ½, en l'honneur du Sacré-Coeur, action de grâces, recommandée par une famille de la paroisse. ; à 7 hres 1-4, messe réparatrice, apostolat de la prière ; à 8 hres, pour l'âme de Fabien Turgeon.

Samedi à 6 hres pour les âmes, aumônes du tronc ; à 6 hres ½, en l'honneur du Sacré-Coeur, recommandée par la maison Magloire Cauchon ; à 7 hres 1-4, pour l'âme de Fabien Turgeon ; à 8 hres, pour l'âme de Eloi Dupéré.

Saint-Sauveur

La fête du Sacré-Coeur

Voici le programme qui sera suivi demain, dans notre paroisse, veille de la fête du Sacré-Coeur :

Il y aura exercice de la neuvaine, à 7 h. 30, devant le St-Sacrement exposé. Après cet exercice, les dames et les demoiselles qui désireront tenir compagnie à Jésus-Hostie pourront demeurer dans l'église jusqu'à 11 heures.

Une heure sainte sera ensuite prêchée par le prédicateur de la neuvaine, M. l'abbé Déchêne, de 11 heures à minuit, pour les hommes et les jeunes gens seulement. Ceux-ci pourront se confesser durant cette heure, mais il est préférable pour les confesseurs et pour eux de profiter des autres séances à cause du sermon et du chant qu'il y aura durant cette heure. Les jeunes gens sont priés de faire le chant à cette heure sainte.

A minuit, il y aura messe et communion générale avec chant, par les hommes. Les hommes et les jeunes gens qui le peuvent, avec un peu de bonne volonté, pourront s'unir au comité du Sacré-Coeur pour le reste de la nuit. Ceux qui sont actuellement sans travail devraient répondre généreusement à cet appel.

Confessions

Les fidèles pourront se confesser ce soir, après l'exercice de la neuvaine, et demain après-midi, à partir de 3 heures.

Publications de mariages

Dimanche dernier, au prône :

Entre Pierre-Gérard-Théodule Gaulin et Marie-Antonia-Lucienne-Germaine Lapointe ; Joseph-Gaudias-Majella Fleury et Marie-Louise-Blanche Gignac ; Marie-Eugène-Rodrigue Roy et Maria Martel ; Charles-Joseph-Alphonse DeVarennes et Marie-Justine-Simonne Guérard, J.-Henri Bélanger et Marie-Evangéline-Gisèle Maranda ; Joseph-Lucien Bisson et Marie-Blandine-Cécile Lapointe ; Adjutor-Joseph-Augustin Hébert et Marie-Marguerite-Rose-Aimée St-Antoine.

Pour les Artisans

Ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, il y aura assemblée des membres de la succursale St-Sauveur No 145, de la Société des Artisans. Tous sont priés d'être présents.

Grand'messes

Demain, à l'église paroissiale :

6 h. 15, pour Jeanne Cantin, recommandée par un groupe d'amis.

7 h., pour les âmes, recommandée par M. D.-J. Marsan.

7 h. 45, pour Henri Faucher, recommandée par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

Saint-Joseph

A Ste-Anne de Beaupré

C'est dimanche le 19 juin qu'aura lieu le pélerinage en automobile à Ste-Anne de Beaupré, organisé par la conférence St-Alfred au profit des pauvres. Cette année il y aura à 8 heures messe spéciale pour les pélerins avec chant, et à 10 h. 15, grande procession suivie d'une instruction et salut.

Le départ se fera à 7 hrs, en face de l'église St-Joseph, rue Franklin et le retour à onze heures de Ste-Anne. On pourra se procurer des billets au prix de: adulte 75 cts, enfants 40 cts, chez M. Arthur Rochette, épicier, rue Franklin, et à la pharmacie Rousseau, rue St-Luc et Aqueduc.

Beauceville

Vie sociale

—M. Bergeron, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Beauceville, et M. Pierre Quirion, comptable, sont descendus à Québec en auto, récemment.

—MM. Josaphat Grondin, Alphonse Champagne et Exmer Poulin, maires de St-Martin, de St-Honoré et de St-Théophile, étaient de passage à Beauceville, mardi, en voyage d'affaires.

—M. Edouard Fortin, M.P.P., de retour de Montréal lundi soir, est descendu à Québec dans l'intérêt de son comté.

—Dimanche, M. Ephrem Lagueux accompagné de M et Mme Vital Labbé et leurs enfants, de Tring Jonction, était de passage à Beauceville.

—M. E.-J. Turcotte, marchand, d'East Broughton, était également de passage à Beauceville, dimanche.

—Mlle Marcelle Fortin, après avoir passé quelques semaines à Beauceville, est retournée à Québec vendredi dernier.

—Mmes Josaphat Quirion, et François Fortin ont passé le samedi à Québec.

—Mlle Charlotte Lemieux, Irène Jobin, Anette et Suzanne Fortin ont passé la fin de semaine à Québec.

—M. Arthur Labbé, avocat, est allé à Papineauville vendredi, et était de retour lundi.

—M. Lauréat Fortin est descendu à Québec samedi.

—MM. Henri et Gérard Lavertu Lionel Boucher et Jules Demers de Québec, ont passé la soirée de dimanche à Beauceville, les hôtes de M. et Mme Pierre Duval.

—M. Albert Robitaille, de Chisholm, Me., était de passage à Beauceville mercredi.

—M. Florian Morin, d'Armstrong, était à Beauceville dimanche.

—Les Révérends Pères Adolphe Loubier, et François Goger, S.S.S., M. Joseph Falardeau, M. Jules Falardeau, professeur et Mlle Marguerite Falardeau, tous de Québec, étaient les hôtes de MM. Alfred et Romain Loubier lundi.

—M. Georges Poulin, de Montréal passe quelques temps dans sa famille chez madame Edmond Poulin.

—MM. Robert et Paul Veilleux, ainsi que Mlle Lucille Veilleux, de Sherbrooke, étaient les hôtes de M. et Mme Félix Dutil, dimanche.

—M. Léonce Doyon, de St-Camille était l'hôte de M. le docteur et Mme Paré, dimanche.

—M. Grégoire Veilleux, linotypiste a passé le dimanche dans sa famille.

—M. Joseph Bernard, Mlle Germaine Bernard, M. Pierre -Alb rt Bernard ainsi que Mlle Marguerite Doyon, ont passé le dimanche à Morissette, les hôtes de M. et Mme Armand Bernard.

—MM. Charles et E. Bernard, de Cookshire, étaient de passage à Beauceville, dimanche, visitant des parents.

—M. l'abbé Charles Rodrigue, curé MM. Hallé ainsi que Mlle Thérèse Rodrigue, de Villemay, étaient également à Beauceville dimanche, chez quelques parents.

—M. Henri Bergeron, gérant de la Banque Canadienne Nationale et M. Pierre Quirion, comptable à notre maison, sont descendus à Québec mercredi.

—Mademoiselle Thérèse Rodrigue, de St-Isidore, a passé le dimanche chez son grand'père, M. Paul Rodrigue.

—Mlles Claire et Gemma Caron, de Villemay, étaient chez leur père M. Edmond Caron, dans le courant de la semaine.

—M. et Mme Henri Renault, et leur fillette, Françoise, sont descendus à Québec aujourd'hui.

—M. Raymond Reny, de St-Prosper, était à Beauceville ces jours derniers.

Naissance

M. Pierre Quirion, comptable, et madame Quirion, née Georgette Duval, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 14 mai, et baptisé le 5 sous les prénoms de Joseph-Gérald-Roger. Parrain et marraine, M. et Mmé Josaphat Quirion, oncle et tante de l'enfant, porteuse, Mme J. Quirion, grand'mère de l'enfant.

Nos félicitations.

LES ANNEES NE LEUR RAVISSENT PAS LEUR BEAUTE

Joyce Compton, jeune étoile admirée: "Le Savon de Toilette Lux garde le teint jeune."

Helen Chandler, favorite de la scène et de l'écran: "Je conserve la beauté de mon teint avec le Savon de Toilette Lux!"

Sally Blane, charmante étoile: "Je suis heureuse d'avoir découvert le secrèt de la fraîcheur du teint—le Savon de Toilette Lux."

Laura LaPlante, populaire vedette de l'écran: "Le Savon de Toilette Lux garde ma peau parfaite."

Claiborne Foster, étoile de la scène et de l'écran: "Je ne crains pas les années—j'emploie le Savon de Toilette Lux!"

Anita Stewart, vedette de cinéma: "Ce savon blanc superbe garde ma peau douce et veloutée si facilement!"

Les Etoiles de Cinéma savent comment *conserver* le Charme de la Jeunesse

LES étoiles de cinéma n'ont pas peur de vieillir! C'est qu'elles connaissent le secret de *conserver,* malgré les années, le charme de la jeunesse!

"Veillez surtout sur votre teint," vous diront-elles. Et même les plus jeunes d'entre elles prennent un soin jaloux de leur peau veloutée.

"Nous nous servons de Savon de Toilette Lux," vous confieront-elles encore. Celles de vingt ans et de trente, comme celles de quarante ans, gardent leur peau douce et rayonnante de jeunesse avec cet odoriférant savon blanc!

9 étoiles sur 10 en font usage

Sur les 694 actrices principales de Hollywood, y compris toutes les vedettes, 686 emploient le Savon de Toilette Lux. Leur préférence est si bien connue, qu'on en a fait le savon officiel de *tous* les grands studios de cinéma.

Sûrement, vous voudrez protéger votre teint comme le font ces belles actrices!

Savon de Toilette LUX—10¢

Lever Brothers Limited
Fabricants de savon brevetés de leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Bessborough

Ce qu'il faut aux jeunes durant l'Eté

Les journées d'été s'en viennent — avec tout leur cortège d'amusement. Nous avons chez nous tout ce qu'il faut pour le plaisir et le confort des jeunes.

Costumes de Bain
pour Garçonnets et Fillettes

Une collection exceptionnellement belle de costumes de bain, dans toutes les grandeurs et les couleurs.

Jolis petits costumes pour le soleil. Grandeurs 2 à 6 ans. **65c**

Costumes de bain tout laine. Grandeurs 4 à 14 ans. ..... **$1.35** et plus

Chaussettes d'Eté

Dans toutes les jolies nuances estivales. .....

25c

Bérets Importés

Dans toutes les couleurs et toutes les grandeurs. .....

45c à $1.00

Pyjamas de Plage

Une splendide variété. Styles une-pièce et deux-pièces et charmants patrons imprimés. Toutes les grandeurs. .....

70c et plus

Robes en Crêpe Imprimé

Robes en Crêpe Canton en si jolis patrons. Pour la toilette en été. Valeur exceptionnelle à. .....

$5.25

Chapeaux en Piqué Blanc

Pour la toute petite. Ces chapeaux ont le tour du bord en bleu ou rose. .....

85c

Holt, Renfrew & Co.
Limited

FEUILLETON DU "SOLEIL"

L'AIGRETTE DU MAHARAJAH

Par ALAIN DUVAL

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 20

Mais quelle déception la pauvre petite Lise n'éprouverait-elle pas en apprenant, à l'arrivée, la capture de son fiancé blessé par la bande maudite ?

Le prince, d'un naturel doux et infiniment pitoyable, ne pouvait se tenir d'y penser en tournant et retournant dans ses mains la missive où la charmante enfant avait tracé—avec quelle tendresse, sans doute !—le nom de celui qu'elle aimait.

Qui pouvait savoir quand cette lettre d'amour serait remise à son destinataire ? Lui parviendrait-elle même jamais ?

Songeant alors que le bon Assadullah pouvait d'un moment à l'autre donner par radio des nouvelles du prisonnier, le prince, qui possédait en son palais même une station radio-téléphonique, fit venir l'opérateur chargé d'en assurer le fonctionnement.

C'était un jeune Hindou du nom d'Ali, qu'il avait envoyé, dès sa treizième annnée, à l'école d'électricité de Bombay.

Il s'enquit auprès de lui de l'état des deux postes.

—En l'absence de Votre Altesse, répondit le jeune homme, le poste récepteur seul a fonctionné, et principalement pour amuser les bayadères de la cour, qui adorent s'ébattre au son du jazz.

—J'espère que leur amour des danses modernes ne leur a point fait oublier nos danses nationales ?

— Sûrement non, Altesse.

— Là, d'ailleurs, n'est pas la question. J'attends de Caboul certains messages qui peuvent venir à toute heure du jour, mais plus spécialement le soir de 10 heures à minuit.

"Arrange-toi pour être en mesure de les capter et fais-moi prévenir, où que je sois, de leur arrivée.

"A cet effet, tu vas faire placer dans ma chambre à coucher une sonnerie d'appel qui me permettra de décrocher le récepteur à la moindre communication, car les nouvelles qu'on me donnera ne sont point pour le haut-parleur. Installe également un microphone pour me permettre de répondre à mon correspondant.

— Il en sera fait selon vos désirs, Altesse.

Avant de s'éloigner, Ali demanda très respectueusement des nouvelles de la princesse Sirva avec laquelle il avait joué tout enfant.

— Le paquebot qui l'amène sera dans huit jours à Bombay, répondit le prince. Tu la verras donc sous peu.

Les yeux du jeune homme parurent briller d'un plus vif éclat à cette nouvelle et il se retira après une dernière révérence.

Le maharajah dut recevoir encore la visite du commandant des sikhs de sa garde, des **subadars,** ou lieutenants indigènes, de service au palais, et surtout celle des **mullahs** (prêtres) impatients de le voir, pour des raisons fort intéressées.

Puis le fonctionnaire faisant office de majordome lui rendit compte de tout ce qui s'était passé en son absence, après quoi le prince put prendre un peu de liberté.

Il en profita pour gagner le parc magnifique où dattiers, manguiers, banians énormes aux frondaisons touffues ombrageaient l'allée centrale d'un dôme majestueux de feuillage.

Des paons sacrés promenaient çà et là l'éventail ocellé de leur queue ; plus loin, des singes exécutaient, dans les branches, des bonds à faire pâlir de jalousie les meilleurs acrobates.

Arrivé au bungalow affecté au logement de Marius, du dehors, le maharajah appela le pilote.

— Vous ne serez pas surpris, mon ami, lui dit-il, en présence de mes sujets, je parais vous ignorer. Toute familiarité avec vous serait mal vue, et j'ai déjà trop tendance à ignorer la terrible étiquette.

"N'en prenez donc pas ombrage. Je vous dédommagerai en venant parfois ainsi m'entretenir avec vous sans témoins.

"J'aurai d'ailleurs, dans peu de temps, besoin de vos services. A la fin de la semaine, vous m'emmènerez en avion au-devant de ma fille, à Bombay.

— Votre Altesse a reçu des nouvelles de la princesse ?

— Oui, tout va bien, hors quelques incidents heureusement sans gravité, dus à la présence du fameux Chinois; le télégramme de Lucien à son propos n'ayant, je ne sais pourquoi, été remis à ma fille qu'à Aden.

"Mais je vous conterai cela plus en détail un autre jour. Votre singe va-t-il mieux ?

— Il est hors de danger, me dit le vétérinaire. La balle qui l'a atteint n'a fait qu'effleurer les côtes. Dans deux jours il n'y paraîtra plus.

— Parfait. Mais quand il sera remis, ne le laissez sortir qu'à la nuit, lorsque mes chimpanzés seront rentrés, autrement des batailles seraient à craindre et, vu leur nombre, Olive n'aurait pas l'avantage.

— Votre Altesse voudra bien m'avertir s'il arrive des nouvelles de Lucien ?

— C'est entendu. Je suis comme vous, terriblement anxieux à son sujet. Mais je pense qu'Assadullah ne tardera pas à téléphoner.

"En attendant, pas un mot ici touchant les incidents de Caboul et le vol de mon aigrette. Je vais faire fabriquer en hâte une copie en cristal de ce joyau, pour les réceptions possibles, car je ne puis y paraître sans elle.

"Un dernier mot : tâchez, quoi qu'il vous en coûte, de vous entendre avec Fletcher. Dans ce palais où les moindres "potins" comme vous dites en France, sont colportés et exploités contre les Européens, il ne faut pas que l'on croie au moindre différend entre vous.

"Je vais d'ailleurs prévenir Fletcher lui-même.

— Je ne demande pas mieux, dit Marius, que de faire la paix avec ce drôle d'homme, mais encore une fois, Altesse, il faut avouer que Scotland Yard vous a envoyé là un bien singulier détective !...

— Je l'ai toujours pensé, mon ami. Si, comme je le crois, le vice-roi se trouve à Bombay quand nous nous y rendrons, je me propose de lui demander pour quelle raison il m'a recommandé ce policier dont la nullité n'a d'égale que sa prétention sans bornes.

"Après cela, je le crois plus bête que méchant.

— Eh ! ne vous y fiez pas, Altesse. Olive n'a jamais pu le sentir et j'ai des raisons de me méfier des gens qui ne sont pas sympathiques à Olive".

Le prince sourit et s'éloigna.

S'étant rendu auprès de Fletcher il lui fit les mêmes recommandations qu'au pilote, touchant la discrétion nécessaire quant au vol dont il avait été la victime et aux bonnes relations que tous deux devaient conserver, au moins en apparence. Puis il ajouta :

— J'estime cependant que, si vous le jugez bon, vous pouvez informer des événements de Paris la police anglaise de Peshawar et vous mettre en rapport avec elle.

—Well, Altesse, répondit le détective, j'y ai déjà réfléchi et crois, au contraire que mieux vaut tenir la chose absolument secrète.

"Vous savez quels liens étroits unissent ici la police britannique et la police indigène.

"Pour éviter toute "fuite" fâcheuse, mieux vaut que je ne me fasse même pas connaître de nos collègues de Peshawar.

"Il sera toujours temps de leur révéler ma présence si le besoin s'en fait sentir.

— A votre aise. Mais je compte en tous cas, vous emmener avec moi à Bombay lorsque j'irai dans huit jours, au-devant de ma fille.

— Tout à vos ordres, Altesse. Mais, puis-je, auparavant, vous demander communication du dossier enlevé à l'Américaine ? J'aimerais en prendre connaissance pour savoir si vraiment il a l'importance que lui accordait cette femme.

— Je regrette, M. Fletcher, répondit sèchement le maharajah, mais j'estime qu'en raison de leur caractère même, ces doucuments n'ont d'intérêt que pour le consul de France à qui j'entends les remettre bientôt."

Le lendemain soir seulement, on reçut des nouvelles du marchand de Caboul.

Comme le maharajah se trouvait dans ses appartements, un grésillement soudain de la sonnerie placée la veille, l'induisit à saisir les écouteurs et la voix d'Assadullah se fit entendre.

En un langage sibyllin pour tout autre, le vieillard fit comprendre qu'il avait pu, par le cuisinier hindou Ahmed, obtenir des renseignements sur le sort de Lucien, lequel n'avait été par bonheur, que très légèrement blessé à la hanche.

Naturellement, Dolly la Rouge avait dit au nouveau souverain avoir été victime d'un vulgaire cambriolage dont elle ne connaissait pas les auteurs.

Et comme Abiboullah insistait pour qu'on lui livrât le blessé aperçu par ses gardes dans la chambre d'Erkébélian, lorsqu'il y étaient entrés, Mrs Hudson, dans la crainte évidente que Lucien ne fît savoir qui elle était, avait demandé à conserver son prisonnier quelques jours encore.

Ahmed, en portant des provisions à la maison grise, avait entendu la veille, une discussion orageuse entre Dolly et ses trois soi-disant domestiques.

Ceux-ci voulaient mettre à mort Lucien, mais l'Américaine, pour une raison encore obscure, s'y opposait nettement. Elle aurait même menacé de son revolver Yokohama obstiné à achever le blessé.

A cela le prince répondit au microphone :

— Arrangez-vous, mon cher ami, pour faire savoir à Mrs Hudson que s'il est fait le moindre mal à Lucien, l'émir sera immédiatement informé de son identité à elle. N'ayant plus à craindre de complications diplomatiques du côtés des Etats-Unis, Abiboullah n'hésitera pas, alors, à faire main basse sur mon aigrette, dût-il, pour s'en emparer, exterminer Dolly et sa bande.

"Si vous le pouvez, faites savoir également à Lucien que sa fiancée est en bonne santé et arrive le 15 à Bombay.

"Mais surtout, mon bon ami, soyez prudent et gardez-vous de vous découvrir personnellement.

"J'ajoute que si jamais vous étiez inquiété d'aucune façon, il faudrait me le mander aussitôt par l'intermédiaire de Koumari, si vous ne pouvez m'entretenir directement.

"J'interviendrais alors de tout mon pouvoir auprès d'Abiboullah pour obtenir votre prompte libération, me basant sur le fait que vous êtes un de mes anciens sujets."

Le prince aurait voulu parler encore, mais un concert, émanant d'un poste plus rapproché, coupa net la communication avec Caboul.

Plus rassuré, dès lors, sur le sort de Lucien, le maharajah se promit de transmettre le lendemain à Marius les nouvelles qu'il venait de recevoir. Mais un secret instinct lui interdit d'en parler à Fletcher.

En dépit de la recommandation du vice-roi, ce détective, décidément ne lui inspirait qu'une confiance relative.

Les jours suivants se passèrent en réceptions obligatoires de fonctionnaires hindous et de consuls étrangers, venus saluer le maharajah dès qu'ils avaient été informés de son retour.

Donnant pour prétexte l'absence de sa fille, le prince, cependant, s'abstint d'autoriser aucune fête. Cela devait permettre au joaillier à qui il s'était secrètement adressé, de lui préparer une réplique en cristal de l'aigrette dont le vol ne devait pas être révélé.

En dépit des recommandations du prince, Fletcher avait continué de battre froid à Marius, lequel était enchanté de ne point recevoir sa visite. Le pilote se consolait de son isolement en explorant, dans la journée, les rues de Peshawar.

Après dîner, dès que les chimpanzés apprivoisés avaient réintégré leur cage, il accompagnait Olive dans le parc.

Un soir qu'il jouait avec lui à la balle — car sa convalescence ne permettait pas à Olive de jeux plus violents — Marius vit venir à lui l'essaim joyeux des bayadères accomplissant leur promenade quotidienne.

Les jolies petites Hindoues s'amusèrent fort de l'adresse du singe et finirent par lancer, elles aussi, la balle qu'Olive rattrapait à quelque hauteur qu'on l'eût lancée, avec un flegme et une aisance imperturbables.

L'une des danseuses, d'origine cambodgienne, conta à Marius que sa mère était venue à Paris en 1900 avec le roi Sisowath. Elle ne connaissait que quelques mots de français, mais parlait l'anglais presque couramment.

Elle dit son nom, "Mizapâth", à Marius qui, pour simplifier, l'appela aussitôt "Mlle Pattes" et ils ne tardèrent pas à devenir les meilleurs amis du monde.

Mais, détail piquant, cette camaraderie de son maître avec la jeune bayadère, eut l'heur de déplaire très fort tout d'abord à Olive, extrêmement jaloux.

Dès qu'il voyait la danseuse prendre place auprès de Marius, sur le banc dressé devant le bungalow, il la repoussait doucement et s'asseyait entre eux sans façon, ce dont les compagnes de la petite Cambodgienne s'amusaient énormément.

(A suivre)

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les **PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".**

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 131 QUEBEC, MERCREDI 1er JUIN 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

UNE BRILLANTE CEREMONIE DE FIN D'ANNEE A L'UNIVERSITE

Sous la présidence d'honneur de S. Ex. Mgr Villeneuve, la collation des diplômes eut lieu hier soir. — Le Gouverneur Général et Lady Bessborough présents — Un diplôme de docteur-es-lettres à M. Lorne Pierce — Les activités de l'Université Laval.

Une autre année universitaire vient de se terminer à Laval emportant dans la nuit des souvenirs celui d'une année calme et laborieuse, pour emprunter les paroles du vice-recteur de l'Université, Mgr Camille Roy, le souvenir d'un travail de formation et d'éducation proposée comme objectif aux directeurs et aux professeurs de l'institution, le souvenir d'une période pendant laquelle ont été accomplies d'importantes réformes qui trahissent la préoccupation constante de relever l'enseignement secondaire au Canada, d'y attacher des spécialistes de plus en plus compétents et de travailler ainsi au relèvement indéfini du niveau spirituel de la population canadienne.

Le voile est tombé sur une scène de grande splendeur. Il serait difficile d'en analyser les divers éléments et de les mettre en saillie.

Cette solennelle collation de diplômes ne recevait-elle pas son lustre d'une multitude de petits faits, d'impondérables parfois, dont il est impossible de saisir l'importance si on les prend isolés ?

Le gouverneur-général du Canada, Son Excellence le comte de Bessborough et lady Bessborough, arrivés à Québec depuis quelques jours, assistaient à cette impressionnante cérémonie : témoignage de l'estime qu'ils portent à notre grande institution universitaire, et puissant encouragement pour les étudiants qui ont été témoins de la magnificence de cette collation de dipiômes. Leurs Excellences reliaient Laval à toutes les universités du Canada et même au centre de l'Empire, le plus puissant et le plus grandiose qu'ait connu le monde jusqu'ici.

L'autorité royale était représentée encore par S. Exc. Mgr Villeneuve archevêque de Québec, que les lettres patentes accordées par la reine Victoria à l'Université Laval nomment d'office visiteur royal de notre institution d'enseignement.

Mgr Villeneuve représentait encore une autre autorité, la plus glorieuse et en dernière analyse la plus puissante sur la terre, le Souverain Pontife, qui dernièrement encore exerçait les prérogatives de sa juridiction sur toutes les institutions d'enseignement catholique en publiant la constitution apostolique **Deus scientiarum Dominus** et introduisait ainsi de grandes réformes dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie.

La plupart des membres du Conseil Universitaire, les doyens des Facultés **et** un grand nombre de professeurs agrégés et titulaires sont venus assister à la séance de clôture de l'année. Et dans les galeries comme dans la partie inférieure de la salle des Promotions se pressait une foule qui avait envahi non seulement tous les sièges, mais encore tous les espaces libres entre les longs alignements de sièges et les couloirs de circulation.

Aux premiers rangs de l'auditoire et sur la scène, on remarquait outre leurs Excellences le gouverneur général et Lady Bessborough, et Son Excellence Mgr Villeneuve, Mgr E.-C. Laflamme, P.A., curé de la Basilique, Mgr Camille Roy, P.A., Mgr L.-A. Paquet, P.A., Mgr François Pelletier, P.A., MM. les abbés Arthur Robert, Cyrille Gagnon, Ferdinand Vandry, Willie Laverdière, Ernest Lemieux,, M. le Dr Arthur Rousseau, M. le Dr Charles Vézina, M. le Dr N.-A. Dussault, M. le Dr Joseph Guérard, M. le Dr Albert Jobin, M. le Dr Rosario Potvin, M. le Dr Louis Berger, M. le Dr Paul Garneau, M. le juge Ferdinand Roy, M. le notaire Joseph Sirois, M. le recorder Eugène Des Rivières, M. Jules-A. Gagné, C.R., M. J.-E. Grégoire, C.R. M. Robert Taschereau, C.R., M. Georges Maheux, M. Elphège Bois, et plusieurs autres professeurs des diverses Facultés.

A l'ouverture de la séance Mgr Camille Roy a souhaité la bienvenue à Leurs Excellences le comte de Bessborough et Lady Bessborough, et à S. Exc. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, chancelier et vice-recteur de l'Université. Il a exprimé au gouverneur général et à Lady Bessborough les remerciements de l'Université, heureuse de ce témoignage d'estime reçue du représentant du roi

(Suite à la page 21, 2e col.)

AU JOUR LE JOUR

M. S.-J. Chagnon, directeur de la ferme expérimentale de Deschambault, a reçu, hier, fort aimablement, les représentants des journaux locaux

Un missionnaire

Le Très révérend Père Th. Boulay, de la communauté des Pères de St-Croix, vicaire général du diocèse de Chittatong, dans l'Inde, était de passage, à Québec aujourd'hui.

Le distingué religieux est venu en Amérique pour assister au chapitre général de son ordre, à Notre-Dame, Indiana. Le T. R. Père Boulay est parti, ce midi, pour Montréal mais il reviendra prochainement à Québec pour un plus long séjour. Lors de sa dernière visite en notre ville, en 1928, le missionnaire avait prononcé, en la salle paroissiale de la paroisse du Sacré-Cœur, une conférence très intéressante sur les missions indoues.

Contre le blasphème

Le R. P. A. Roy, S. J., a continué hier soir la série des causeries contre le blasphème données à l'occasion de la semaine organisée par les Voyageurs Catholiques pour combattre cette vilaine habitude dans laquelle ont donné trop de Canadiens-Français.

Le R. P. Roy a exposé les données de la théologie sur le blasphème en expliquant ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.

Le blasphème ne constitue pas toujours une faute grave. Les exclamations plus ou moins polies, les interjections grivoises, ne sont pas des blasphèmes lorsque celui qui les prononce n'a pas de malice et ne veut pas injurier Dieu. Toutefois, prononcer le nom de Dieu, de la Vierge ou des Saints en y accolant des mots tels que "maudit" est un blasphème. Le blasphème est surtout d'usage courant dans les chantiers, mais il y a heureusement amélioration. Il faut que tous bannissent de leurs propos ces paroles malsonnantes "car la question d'habitude que tous invoquent n'est pas une excuse."

Notre langage

Devant les membres du Club Rotary, hier, M. Joseph Dumais, professeur de diction française de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, a donné une causerie sur la façon de mieux parler la langue française.

C'est M. Joseph Pouliot qui a remercié M. Dumais au nom du Club.

Mme Johnson, épouse du Rotarien Jack Johnson, gérant du Château-Frontenac, a reçu une magnifique horloge de la part des membres du club en reconnaissance de l'aide qu'elle a accordée aux Rotariens lors de la réunion de la semaine dernière. Madame Johnson était présidente du comité de réception des dames lors du congrès des Rotariens.

M. R.-M. Watson a ensuite montré un film des plus beaux endroits de la ville de Seattle où aura lieu le prochain congrès international des Rotariens, en juin prochain.

Les Rotariens ont gardé le silence pendant deux minutes pour honorer la mémoire de M. Arthur Veasey. Le président A.-C. Picard a fait l'éloge du défunt.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

RENTOURAGE

On nous donne chez nous le nom de **rentourage** aux assemblages de planches ou de madriers qui forment les pans de gros murs ou en couvrent l'extérieur. **Rentourage** n'est pas français. Il faut dire **remplissage en bois** ou **revêtement en bois**, selon le cas.

TEMPERATURE

Toronto, 1er. — (P.C.)— La pluie a été assez générale dans l'Ouest et des averses sont tombées par endroits depuis la vallée de l'Ottawa à l'est.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent :—Beau et modérément chaud. Orages probables jeudi.

Bas St-Laurent :— Beau, chaleur modérée.

Golfe et côte nord :—Beau.

Maritimes:—Brume et averses. Jeudi au clair.

UNE VISITE A LA FERME DE DESCHAMBAULT

L'honorable A. Godbout, ministre de l'Agriculture, et M. A. Grenier, sous-ministre, accompagnent les journalistes — Réception par M. S.-J. Chagnon, directeur de cette ferme expérimentale.

La ferme provinciale de Deschambault était, jusqu'à il y a deux ans, une pépinière qui fournissait aux cultivateurs de la région de Québec, principalement, des arbres fruitiers. Fondée en 1917, à l'instigation de Sir Lomer Gouin, alors député de Portneuf, elle avait progressé en ce sens mais sans obtenir des succès considérables à cause du climat rigoureux qui prévaut sur les rives du St-Laurent l'hiver.

Il y a deux ans, au cours d'une de ses premières visites à la ferme de Deschambault, l'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, se rendit compte que cet établissement pourrait rendre de grands services aux cultivateurs de la région si on en faisait une ferme-école pratique.

Et la ferme de Deschambault a été transformée, sous la direction du ministre de l'Agriculture et de ses chefs de départements.

Deux magnifiques troupeaux, un canadien et un ayrshire, ont été groupés à cet endroit et un système de rotation de cinq ans a été établi qui donne des résultats intéressants.

La métamorphose a été constatée hier par les journalistes de Québec que l'honorable M. Godbout avait invités à Deschambault. Le ministre de l'Agriculture était accompagné de M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre, de son secrétaire, M. Alexandre Larue, de M. Louis-Philippe Roy, chef des services, de M. Adrien Morin, chef du service de l'industrie animale, et de M. Francis Desroches, publiciste du département.

Les journalistes présents étaient MM. Damase Potvin, de la "Presse", le Dr L.-P. Roy, de l'"Action Catholique", E.-E. Donovan, de la "Gazette", Gérard Ouellet, de l'"Evénement", et Henri Dutil, du "Soleil".

Le séjour des journalistes fut des plus agréables. M. Chagnon, le régisseur de la ferme, s'était surpassé, et rien ne fut négligé pour donner aux visiteurs tous les renseignements dont ils eurent besoin.

Après la prise de quelques photographies qui fixeront pour toujours le souvenir de certaines scènes, les journalistes visitèrent la ferme d'un bout à l'autre, sous la direction de M. Louis-Philippe Roy, chef des services, et S.-J. Chagon, régisseur.

La pépinière a fait place à de vastes champs où l'on a établi le système de rotation de cinq ans.

Au cours du diner pris à la maison de la ferme, M. Chagnon, qui présidait, voulut bien donner des détails additionnels sur le but que poursuit actuellement le ministère à Deschambault.

La ferme de Deschambault est une ferme-école pratique, à base d'élevage, d'industrie laitière et d'avi-culture. On a l'intention d'y faire plus tard l'élevage du cheval. C'est en somme ce qu'on fait sur la plupart des bonnes fermes de la province de Québec.

Les bâtisses sont spacieuses, solidement construites mais sans autre luxe qu'une excellente ventilation. La ferme possède actuellement l'un des plus beaux troupeaux Ayrshire de la province de Québec et même du Canada.

C'est l'honorable M. Godbout, lui-même, qui a choisi toutes les têtes qui le composent et le taureau acheté par le ministre de l'Agriculture est classé comme le meilleur du Canada et même des Etats-Unis. L'aninal a remporté tous les premiers prix à l'exposition de Toronto et aux Etats-Unis.

Le troupeau canadien est aussi beau que le premier, mais moins nombreux. Le taureau qui est à sa tête vient du troupeau de l'Ecole de laiterie de St-Hyacinthe et c'est l'un des beaux specimens de sa race.

La ferme a 280 âcres en culture et les champs sont drainés par du tuyau enfoui dans la terre.

L'été dernier, pour mettre l'enseignement agricole plus à la portée des cultivateurs, l'honorable M. Godbout a inauguré une série de cours aux jeunes fils des cultivateurs.

Une trentaine à la fois, les jeunes fermiers de Portneuf et d'ailleurs ont passé une semaine à la ferme. Ils y étaient logés et nourris gratuitement

(Suite à la page 21, 7e col.)

BEAU SUCCES

M. L.-NAP. LAROCHELLE a obtenu la médaille du Gouverneur-Général après s'être classé au premier rang à l'examen final du doctorat, à l'Université Laval de Québec.

BILLET

PIQUE-NIQUE

En s'installant au volant de l'auto antique qui brouettera la famille à la campagne, le père, (Adolphe pour les intimes) déclare : "Depuis le temps que les enfants piaillent pour aller faire un pique-nique, on n'en entendra plus parler ! "Cette exclamation est saluée d'un retentissant hourra poussé par cinq paires de jeunes poumons, et la voiture s'ébranle pendant que la mère tente vainement de calmer l'exubérance de sa progéniture qui menace d'éveiller les voisins.

Deux milles n'ont pas été franchis que déjà le plaisir commence; c'est Totor qui se cramponne d'une poigne fort solide pour ses huit ans à la tignasse rousse de sa grande soeur Julie qui a fait valoir son droit d'ainesse pour se placer sur le siège avant, aux côtés de son père. Mais ce matin, Julie n'est pas d'humeur endurante, aussi allonge-t-elle une formidable giffle sur la binette rougeaude de Totor qui se met à hurler. La mère unit sa voix à celle de son benjamin et tance vertement Julie qu'elle accuse de barbarie. Finalement, sur un "Si ça du bon sens de frapper sur un pauvre p'tit chien," Totor consent pour l'instant à fermer ses écluses.

Et l'on se met en quête de l'endroit où la famille prendre ses ébats. "Ici, le soleil est trop fort, déclara Adolphe, on va cuire; allons plutôt là-bas." — "Mais non, rétorque la mère, c'est trop ombragé, les enfants vont prendre le rhume, et puis, il n'y a pas d'eau." Finalement, à l'unanimité on choisit un petit pré à l'orée d'un bois où serpente un ruisseau.

Totor, c'était fatal, se plonge voluptueusement les deux pieds dans le fossé boueux en descendant de l'automobile; en un tour de main, le jeune phénomène est déchaussé et Julie s'achemine vers le ruisseau pour y laver les deux bas crottés. Enfin, la dinette est prête, et tous mangent d'un appétit aiguisé par le grand air.

Pendant que les deux femmes rangent dans le panier ce qui a pu échapper à la dent vorace des marmots, le père propose à ses quatre héritiers mâles de jouer à la balle. La partie s'engage tandis que Totor, assis sur un tronc d'arbre tombé, se remet à pleurnicher parce que, prétend-il, on ne lui envoie jamais la balle.

Mais le jeu se termine brusquement sur un magistral coup de gourdin qui projette la balle dans l'oeil paternel et le colore rapidement d'une magnifique teinte verdâtre.

Après l'application de compresses d'eau froide sur son orbite endolorie, Adolphe donne d'une voix courroucée le signal du départ. L'auto qui n'y est pour rien, subit les contre-coups de la mauvaise humeur paternelle, et reprend, cahin-caha le chemin du retour pendant que les garçons satisfaits de leur adresse, ricannent en sourdine.

CHAMBOIS

UN ALAMBIC EST SAISI A SAINT-DAMASE DE L'ISLET ET DES LIQUEURS DANS RIMOUSKI

A St-Damase, les officiers de la gendarmerie à cheval ont saisi un puissant alambic et 2,500 gallons d'alcool — A Sacré-Coeur de Rimouski, les officiers de la Commission des Liqueurs ont mis la main sur deux automobiles chargées de liqueurs de contrebande.

La Gendarmerie à cheval (police fédérale) vient d'opérer la saisie d'un alambis considérable et de 2,500 gallons de boisson, dans le comté de l'Islet. Elle agissait sous les instructions des chefs du Service Préventif au Ministère de la Douane.

La saisie a été faite hier après-midi, à St-Damase, et elle n'a pas été sans causer toute une sensation parmi la population de ce village du bas du fleuve.

De leur côté, les officiers du service préventif de la Commission des Liqueurs, sous la direction de l'inspecteur Z. Verreault, dépistaient deux automobiles chargées de boisson, à peu de distance du village du Sacré-Coeur, comté de Rimouski, et donnaient la chasse à leurs occupants, des contrebandiers. L'on trouva dans les deux machines environ 200 gallons de spiritueux qui furent transportés à Québec avec les deux autos et placés en sûreté aux entrepôts de la Commission.

Les occupants des machines, après avoir été poursuivis sur une assez longue distance, abandonnèrent leur précieux chargement pour fuir et s'éviter d'être arrêtés.

Cette saisie des deux machines a été faite par l'inspecteur Verreault qui était accompagné des agents Vaillancourt et Bilodeau.

La saisie accomplie dans le village de St-Damase est probablement l'une des plus importantes encore faites dans le bas du fleuve, cette année. Les constables Stephen, Dubois, Gobeil et Allard, de la Gendarmerie du Canada, en sont responsables. L'alambic, pouvant donner un rendement de 250 gallons par jour, et le précieux nectar qu'elle contenait, lorsque l'on mit fin à ses opérations, est arrivé à Québec, hier soir, vers 10 h. 30, sur un camion bien escorté.

L'apparition des hommes en habits rouges dans le paisible village de St-Damase, ne fut pas sans causer une surprise, mais cela n'empêcha pas les agents du fisc de poursuivre leur enquête qui se termina par l'invasion d'une résidence privée apparemment la plus honnête où, cependant se distillait une assez forte quantité de liqueurs.

Poursuivant leurs perquisitions, les agents de la police fédérale découvraient dans certains endroits de la maison et ses dépendances, environ 2,500 gallons de liqueurs de contrebande qui furent confisqués avec l'alambic, pour ensuite charger le tout sur un camion qui se mettait en route pour Québec.

Le chargement de cet approvisionnement nécessita un travail de plusieurs heures.

Fête légale vendredi

Vendredi, fête du Roi, sera observé comme fête légale dans le service postal du pays. En conséquence, le directeur général des postes nous communique l'avis suivant :

Vendredi le 3 juin, **Fête du Roi**, les guichets du bureau-chef pour la livraison générale, la recommandation et les timbres ne seront ouverts que de huit heures du matin jusqu'à midi. Il en sera de même pour toutes les stations postales. Mais la division des Mandats-Postes et les sous-bureaux seront fermés **toute la journée.**

Il y aura une livraison par facteurs à 8 h. 30 a. m., et deux levées des boîtes à lettres de la ville, à 6 h. a.m. et 6 h. p. m.

Les matières postales déposées au Bureau Chef ou recueillies dans les collections de la ville, seront expédiées comme à l'ordinaire.

LA JEUNESSE FEMININE ET SES OEUVRES

La Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec a accompli beaucoup de bien sans faire de bruit — Rapport de Mlle Marthe Saint-Laurent à l'assemblée annuelle.

Consacrer des milliers d'heures de travail à la confection de vêtements pour les déshérités de la fortune, visiter les malades, secourir les familles pauvres, aider aux aveugles, faire la classe et distribuer des livres aux enfants, voilà autant d'oeuvres accomplies par les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine, section de Québec, au cours de l'année 1931-32. L'assemblée de cette association de bienfaisance qui cherche à faire pénétrer des rayons de soleil dans les foyers nécessiteux et à semer la joie dans les coeurs, a eu lieu, hier après-midi, chez Kerhulu. Cette réunion marquait la fin d'une année remplie d'activités de toutes sortes. Elle était sous la présidence de Mlle Marthe St-Laurent, dont le terme a été couronné de succès, si l'on en juge par le rapport des activités de la Ligue qu'elle a présenté.

La Ligue de la Jeunesse Féminine comprend 125 membres qui font partie de quatre sous-comités : sous-comité de couture et tricot, sous-comité du service social, sous-comité de Laval et sous-comité de l'aide aux aveugles. Au cours de l'année les membres ont consacré 1,455 heures de leur temps au service des pauvres, des malades et des infirmes. Malgré des aumônes multiples, l'état financier de la Ligue est encore enviable. Voici d'ailleurs le rapport détaillé de cette association, tel que présenté aux membres par la présidente qui s'est exprimée en ces termes :

"Mesdames,

"Mesdemoiselles,

"Nous avons l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention notre rapport concernant les activités de la Ligue de la Jeunesse Féminine, section de Québec, pour l'année 1931-32.

"Le travail de nos 125 membres a été partagé dans les quatre sous-comités suivants : celui de Laval. du

(Suite à la page 19, 6e col.)

Le R. P. Lelièvre

Le R. P. V. Lelièvre, O. M. I., parlera aux hommes et aux jeunes gens ce soir, de 6 heures 30 à 7 heures, par l'entremise du poste C K C V pour les inciter à venir en foule à la grande manifestation en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus qui aura lieu dimanche à la maison de Jésus-Ouvrier, Petite-Rivière.

L'apôtre du Sacré-Coeur et des retraites fermées donnera le programme officiel de cette fête à laquelle prendra part Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec.

IMPRESSIONS SUR QUEBEC

Avant son départ de Québec, madame Régine Hubert-Robert fait part au représentant du "Soleil" des impressions qu'elle apporte de son séjour parmi nous.

Mme Régine Hubert-Robert, l'épouse du peintre paysagiste français Marius Hubert-Robert qui a tenu une si intéressante exposition de ses oeuvres au Château, il y a quelque temps, a bien voulu, avant de quitter Québec, communiquer aux lecteurs du "Soleil" les impressions qu'elle rapporte de notre ville. Mme Hubert-Robert, ainsi que nous l'avons signalé déjà, est, en même temps que la collaboratrice de son mari, un écrivain distingué, membre de la Société des Gens de Lettres, de la Société des Poètes Français et de la Société des Orateurs et Conférenciers, de Paris. Elle a publié déjà, en outre d'une dizaine d'ouvrages illustrés de nombreuses aquarelles de M. Hubert-Robert, sur les pays les plus intéressants du globe, un volume de poèmes: "Les heures sonnent" deux romans: "Une femme se noie" et "Les Transplantés", ainsi qu'un acte en vers intitulé: "Vieille chanson dans un pare". Elle est, en outre, collaboratrice de "L'Illustration"

(Suite à la page 8, 4e col.)

EXPOSITION DOMINICAINE

Pour la première fois à Québec une exposition missionnaire dominicaine est ouverte au public. — Au Couvent des Dominicains, sur la Grande-Allée.

L'exposition missionnaire dominicaine, la première du genre qui soit organisée par le couvent de Québec des fils de saint Dominique, a été ouverte, hier après-midi, à trois heures et demie, par le T. R. P. Béliveau, prieur, qui a béni les objets exposés et le groupe desdames patronnesses de l'oeuvre des missions dominicaines, qui les ont façonnés de leurs mains pour la plus grande gloire du Christ.

Le T. R. P. Béliveau, qui était accompagné du R. P. Thériault, directeur de l'oeuvre, a prononcé une très émouvante allocution, en réponse aux voeux du Père Thériault, faisant valoir les mérites des personnes charitables et zélées pour le service de Dieu qui ont bien voulu mettre une si grande part de leur temps à préparer ces vêtements saderdotaux qui serviront, dans les missions lointaines, aux offices religieux. Leur bonne volonté, pour rester cachée n'en sera que mieux récompensée. Il y a quelqu'un, là-haut, qui dit, lors de son

(Suite à la page 19, 4e col.)

LA VACANCE JUDICIAIRE EST PROCHE

Mais avant que les tribunaux chôment, ils déploient une grande activité — Plusieurs causes en Cour des Sessions de la Paix — Les Services Publics.

Le 20 de ce mois commencera la grande vacance judiciaire. D'ici là, on verra passablement d'activité, au palais. En cette première journée de juin, y siègent simultanément la cour supérieure et la cour d'appel. Le 8 du courant, le plus haut tribunal de notre province y prononcera ses derniers arrêts pour l'année judiciaire si proche de son terme. Ensuite, ce sera le grand silence, jusqu'à l'automne, dans les salles d'audience de nos tribunaux supérieurs.

Le seul tribunal qui ne chôme pas, durant juillet et août, non plus qu'en aucun autre temps de l'année, est la cour correctionnelle ou tribunal des Sessions de la Paix. Pendant la grande vacance, le greffe de la Cour Supérieure reste ouvert aux avocats et justiciables.

COUR DES SESSIONS

Jean-Baptiste Berberi a été condamné, hier, par M. le juge Fitzpatrick, à $1,200 d'amende et aux frais pour transport de liqueurs enivrantes. Berberi est, en ce genre de violation de la loi, un récidiviste. La police municipale a arrêté, hier, en notre ville, des gens qui seront accusés d'avoir colporté des livres, en violation d'un de nos règlements municipaux. Les livres concernés seraient du même genre que ceux dont notre police imputa la vente récemment à ce groupe de personnes appelés "Témoins de Jéhovah". Ils contiendraient de la littérature antichrétienne.

Les autorités policières locales attirent, de nouveau, l'attention des automobilistes qui conduisent, sans être munis d'un permis. Elles font savoir qu'elles seront des plus sévères pour ces automobilistes-là.

Hier encore, elles arrêtaient, rue St-Joseph, un individu qui devra

(Suite à la page 21, 7e col.)

Terrain de jeu

Le terrain de jeu de l'Esplanade a été ouvert aux enfants de la Haute Ville, aujourd'hui. Comme par les années passées, on y trouvera un grand nombre de jeux et d'amusements de tous sortes, et la surveillance des amusements a été remise aux soins de M. Joseph Martel. C'est aujourd'hui le douzième anniversaire du Comité des Terrains de Jeu de Québec.

Mlle Renée Tétart, de New-York, surintendante des terrains de jeu soumis au contrôle du Comité, entrera en fonction mercredi prochain à l'occasion de l'ouverture des terrains de Diamond Harbord du Cap Blanc. Le Comité est formé, comme l'an dernier, des membres suivants : M. J.-C. Sutherland, l'honorable juge C.-E. Dorion, M. A.-C. Smith, M. W.-D. Baillargé, madame C.-M. de R. Finniss, madame W.-J. Darlington et M. J.-B. O'Regan, secrétaire.

Aux Ursulines

Les dames Ursulines de Québec et leurs élèves, ont fait, hier, un très chaleureux accueil à Leurs Excellences, le comte et la comtesse de Bessborough.

Les visiteurs vice-royaux ont été reçus dans une salle décorée avec un goût véritablement artistique. Il y a eu chant et adresse de bienvenue et réponse par le Gouverneur-Général du Canada lequel, avec Lady Bessborough visita la maison après la réception.

S. EX. MGR VILLENEUVE CHEZ LES OUVRIERS CATHOLIQUES

Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, sera l'objet d'une filiale et chaleureuse réception le 10 juin au soir au Secrétariat des Syndicats Catholiques de Québec, No 288, rue St-Joseph. Connaissant l'intérêt paternel que le Primat de l'Eglise canadienne porte à la classe ouvrière les chefs et aumôniers des syndicats catholiques, désireux de lui témoigner toute leur reconanissance, souhaitaient depuis longtemps recevoir la visite de leur archevêque et c'est avec joie qu'ils ont appris qu'ils auraient cet insigne honneur.

Au cours de sa visite, Mgr Villeneuve procédera à la bénédiction du nouveau local qu'occupe le secrétariat des syndicats catholiques.

A L'ORDINATION SACERDOTALE DE L'ABBE L.-P. GRAVEL

Ces photographies ont été prises, dimanche, à Château-Richer, où S. Ex. Mgr Villeneuve, Archevêque de Québec, élevait à la prêtrise l'abbé L.-P. Gravel, enfant de la paroisse. On voit, de gauche à droite : le nouveau prêtre à genoux devant l'évêque ordinant ; S. Ex. Mgr Villeneuve et Mgr C.-N. Gariépy, P.A., se rendant à l'église de Château-Richer ; le nouveau prêtre entouré des dignitaires ecclésiastiques, de membres du clergé et des membres de sa famille.

Kermesse à l'Esplanade

Il y aura cette année, comme par les années passées, une grande kermesse en faveur de l'Oeuvre de la Crèche, sur l'Esplanade. Les dames patronesses ont commencé l'organisation de la vente, qui aura lieu le 14 juin. On s'attend à ce que le public québecois ne refusera pas de se montrer charitable et compatissant comme toujours envers les quelques six cents orphelins abandonnés de la Crèche. Le moindre article susceptible d'intéresser les acheteurs généreux sera reçu avec reconnaissance par les dames patronesses, qui lancent un appel à la générosité des québecois. On adressera les envois à Mme Dr Alphonse Lessard, 129 Ave des Erables.

Une enquête

Le Dr Jules Vallée, coroner du district, a fait enquête, hier, sur la mort de Jack Neville.

Neville reconnu comme un des meilleurs jockeys de la province, est décédé subitement lundi au parc de l'Exposition. L'enquête a établi qu'il avait succombé à une syncope du coeur.

Le Dr Vallée s'est aussi rendu à St-Casimir où il a tenu une autre enquête sur la mort de Gilberte Arcand, âgée de 7 ans, enfant adoptive de M. Jos. Sioui.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 1er JUIN 1932

La glissade d'un parti

Une élection partielle avait lieu récemment dans le comté de York-Ouest pour la législature provinciale ontarienne. M. Price, candidat conservateur, a été élu sur ses trois adversaires, un libéral, un travailliste et un socialiste. Comme la chose est arrivée pour la dernière élection complémentaire fédérale, lorsque M. Percy Davies, conservateur, a été élu dans le comté d'Athabaska, le candidat victorieux a obtenu son siège par un vote minoritaire.

Voici le résultat dans le cas d'Athabaska :

Davies, conservateur	4,910
Dozé, libéral	4,586
Normandeau, progressiste	3,418
Alexon, candidat russe	2,388

Cette élection a eu lieu au printemps. Voici maintenant le détail du vote de samedi dernier dans York-Ouest :

Price, conservateur	6,863
Gardhouse, libéral	5,885
Buckley, travailliste	3,869
Reid, socialiste	106

Il s'agissait dans ce dernier cas de remplacer un ministre décédé, M. Forbes Godfrey, qui avait obtenu, en 1929, un vote de 8,296, contre 4,411 voix accordées au candidat libéral, M. Edwards. Donc, dans le cas Price, la législature ontarienne aura encore comme représentant un délégué minoritaire, et la majorité de la population du comté lui fut opposée, comme elle l'était au gouvernement, dans une circonscription traditionnellement conservatrice.

Les libéraux ont gagné un terrain considérable de 4,411 à 5,885, mais les temps troublés que le pays traverse ont suscité des candidatures travaillistes et socialistes qui ont rompu l'équilibre électoral et laissé passer un candidat ministériel qui manifestement n'avait pas l'appui d'une majorité.

Les deux chefs, M. Hepburn, leader libéral, et Henry, premier ministre, ont tous les deux exprimé leur satisfaction du résultat, l'un d'avoir fait des progrès, l'autre d'avoir gagné. Dans la capitale, où toutes les élections partielles ont une répercussion immédiate, les deux journaux locaux ont fait les commentaires suivants :

Le **Citizen** (indépend.-libéral) : "Les conservateurs ont remporté la victoire avec un vote minoritaire et ils ont perdu 2,500 fidèles en trois ans. Il semble clair, comme le vote l'indique, qu'il s'élève une vague de protestation, non pas particulièrement contre le premier ministre Henry et ses collègues, mais contre l'inhabilité de certains partis politiques à apporter une solution quelconque à la misère du peuple".

Le **Journal**, organe conservateur militant, a été encore plus direct dans ses conclusions :

"Les libéraux d'Ontario, écrit-il, sont dans la même situation avec Mitchell Hepburn, leur chef, que les conservateurs dans la province de Québec, avec M. Houde ; ils en ont peur et ne savent pas quoi en faire... Entre temps., l'élection de York-Ouest illustre un point. Elle démontre qu'aucun gouvernement n'est trop sûr de lui-même à l'heure actuelle ; elle démontre aussi qu'un leader qui s'en donne la peine, quelle que soit sa compétence, peut causer des embarras et organiser une opposition formidable contre le parti au pouvoir. Le gouvernement Henry, s'il est sage, n'oubliera pas cette leçon et il devra en profiter".

Ces lignes sont un aveu de défaite, de la part d'un organe bleu. Et ainsi se confirme l'opinion du **Globe**, de Toronto : "Il est impossible de ne pas être convaincu que le vote de samedi marque le commencement de la fin ; on y voit la main écrivant sur le mur la condamnation des hommes qui essaient de diriger la politique provinciale, à Queen's Park, et la défaite les attend s'il n'y a pas un réveil véritable, avec la détermination de placer le bien-être du peuple avant les considérations de parti et les intérêts égoïstes."

La radio et la politique

On annonçait, ces jours-ci, la nomination probable d'un obscur organisateur électoral de Montréal, comme membre canadien-français de la Commission de la Radio que doit former le gouvernement en vertu de la loi d'étatisation.

Nous ignorons les capacités de ce monsieur pour la fonction qu'on lui confierait, et nous n'avons pas, pour le moment, à nous occuper de sa compétence, mais nous savons une chose : il est organisateur d'élection pour son parti ; son nom n'a été révélé au public de la province que comme un politicien militant, très militant même, et, pour cette raison, le choix que l'on ferait de lui pour diriger une entreprise nationale, dégagée de toute attache partisane, suscite certaines réflexions.

Quand a été passé la loi d'étatisation, à la fin de la dernière session, les deux partis ont approuvé la mesure, mais à la condition que la radio fût strictement indépendante de la politique et des partis. Il s'agit d'un merveilleux élément d'éducation nationale, d'un incomparable agent de diffusion de l'art et de la littérature, d'un excellent vulgarisateur de l'idée et de la pensée. A cause de son universalité, l'air appartient à l'humanité, puis à la nation, et il ne serait permis, sous aucune considération, de le soumettre aux caprices ou aux conspirations d'un sectarisme quelconque.

Nous le répétons, ces réflexions ne s'adressent pas à l'individu qu'a désigné la rumeur, puisque nous ne le connaissons guère, mais elles doivent servir d'avertissement à un gouvernement qui renferme dans son sein trop de fanatiques disposés à sacrifier l'intérêt de la masse à la couleur de leur drapeau. Nous savons l'effort qui a été fait, dans la province de Québec, il n'y a pas longtemps, pour empêcher le fédéral de collaborer en paix avec le provincial, dans la question du chômage. Les mêmes passions s'agiteront autour de la radio. M. Bennett devra se tenir sur ses gardes et se moquer de l'appétit vorace des trop ardents "politicailleurs" qui le sollicitent.

Inutile de dire que nous ne nous attendons nullement à ce que l'on nomme un libéral à la commission. Nous croyons simplement qu'il existe, parmi les conservateurs, des hommes à l'esprit large et au solide jugement qui, outre leur culture et leur esprit de travail, sont animés de l'esprit national avant tout et sont capables de servir leur pays avec justice et impartialité. C'est parmi ceux-là qu'il faut choisir, et nous croyons qu'il est difficile de les trouver parmi les militants, surtout parmi les organisateurs de la coulisse électorale.

L'assassin de M. Doumer est-il un maniaque littéraire ?

Quelques Russes blancs ont essayé de faire passer Gorgulov pour un suppôt du bolchévisme. On verra par l'article suivant qu'il s'agissait surtout d'un exalté ou d'un hystérique :

"On sait que Gorgulov, se piquant de littérature, avait écrit plusieurs livres, sous le pseudonyme de Paul Brède. C'est d'ailleurs à ce titre d'écrivain qu'il dut d'obtenir une invitation à la vente des écrivains combattants où il devait commettre son odieux forfait.

"Que valent les oeuvres littéraires de Gorgulov ? La plupart sont empreintes d'un mysticisme exalté qui laisse planer un doute sur la plénitude des facultés de leur auteur. Cependant "Brède", ou plus exactement "Bred", veut dire, en russe, "délire", ce qui laisse supposer que Gorgulov ne se méprenait point sur le caractère de ses productions. Et cela est de nature à dérouter les psychopathes qui vont se pencher sur son cas.

"Le dernier livre de Gorgulov, qui a paru cette année même à Paris, s'intitule "Le Secret de la Vie des Scythes". On y trouve notamment un conte intitulé : "La Tragédie des Scythes", poème pour l'Opéra, et un poème : "La Nostalgie du Poète", dédié au "poète russe Essenine". Voici, d'après "Les Dernières Nouvelles" (Poslednia Novosti), journal russe paraissant à Paris, cet extrait de la préface du livre de Gorgulov traduit par notre confrère "Lu" :

"Vous riez, vous médisez de moi.

"Mais moi, je vous dis : oui, j'ai créé cette nouvelle tendance littéraire et poétique : le naturalisme.

"Paroles audacieuses, n'est-ce pas ?

"Si elles étaient encore prononcées par un homme connu, mais moi...

"Mais est-ce de ma faute si je suis né audacieux ? Et mon idée n'est-elle pas audacieuse ?"

"Et, plus loin :

"Nous sommes un peuple fort et audacieux. Nous voulons retourner le monde. Oui, comme un vieux tonneau. Mais qui sera assis sous le tonneau ? Ah ! chers amis, je n'en sais rien. Donc, je finis. Mais en guise d'adieu, j'ajouterai mon aphorisme très ccurt : Quand même, la violette vaincra la machine".

"D'autre part, dans un conte, édité à Berlin, en 1925, "L'Aube", on trouve ce singulier passage :

"Point. Voilà. Voilà, voilà... Non point... point... et rien de plus. Ah ! Eh ! c'est-à-dire... Ah ! Le point reste sur place ! Le point se déplace. Il se déplace... déplace.. déplace...

"Etc., etc...

"Qui osera soutenir que cela est l'oeuvre d'un homme sensé!

"Mais voici quelques extraits d'une lettre écrite par Gorgulov, le 25 décembre 1931, à l'écrivain russe Alexandre Kouprine", et que notre confrère "Lu" reproduit d'après la "Russie illustrée", hebdomadaire russe paraissant à Paris.

"Dans le passé, en Russie, j'étais Russe, cosaque du Kouban; enfant, j'étais élevé par le Caucase, forêts sauvages et montagnes, troupeaux de chevaux sauvages, chevaux cosaques et... liberté !

"Et à présent ? Je ne suis qu'un émigré russe, un misérable, persécuté par tous, partout haï. Quelqu'un de trop dans le monde !

"On remarquera ce que cette dernière phrase renferme déjà de menaçant. Après une profession de foi de misanthropie, Gorgulov rappelle qu'il est docteur en médecine ("bien que jeune, 35 ans), et il ajoute :

"Je hais les hommes en général, mais surtout les émigrés russes, parce qu'il n'y a pas de bêtes plus immondes sur la terre!

"Suit cette phrase étrangement prophétique, et qui n'a aucun lien avec le reste de la lettre :

"Pardonne, destin, mon étrange exploit !"

"Cette lettre est, sans conteste, l'oeuvre d'un persécuté. Elle laisse déjà entendre que son auteur, par haine des hommes, est prêt à commettre quelque attentat. Il ne sait pas encore à qui il s'en prendra. Aux Russes blancs, qu'il déteste ; aux bolcheviks qu'il abhorre ? Hélas ! les projets homicides déjà en ébauche dans le cerveau troublé de Gorgulov devaient quelques mois plus tard prendre corps, se cristalliser autour du nom de l'homme qui méritait le moins ce sort funeste."

NOTES ET COMMENTAIRES

LES MILITARISTES L'EMPORTENT

L'Allemagne revient aux influences militaristes. Après la démission de Bruening, Hindenburg, vieux militaire, appelle à la chancellerie un autre homme de sa catégorie. Franz Von Papen en tient pour l'armée. Il ne sera d'ailleurs qu'un chef transitoire, puisque les hitlériens, qui tiennent la balance du pouvoir, refusent de se rallier et finiront par provoquer une dictature militaire, ou de nouvelles élections. Jamais depuis la guerre l'Allemagne ne connut un tel désordre.

L'ESPAGNE SUR LES CHARBONS

Il ne suffit pas de se débarrasser d'un roi pour avoir la paix. L'Espagne en fait aujourd'hui l'expérience. Le pays est troublé par des grèves violentes et même des émeutes.) Les étrangers de passage doivent, par endroits, hisser le drapeau de leur nationalité sur leurs automobiles pour n'être pas inquiétés. Ailleurs, il faut procéder à des répressions violentes et mettre des communistes en état d'arrestation. On dynamite des poteaux de transmission, pour faire l'obscurité, on pille des boutiques, on incendie même des machines agricoles. Ce n'est pas un spectacle réjouissant.

La révolution espagnole s'est faite sans effusion de sang, et c'était à son honneur. Mais ses difficultés ont commencé après. Tant il est vrai qu'on ne peut transformer subitement un régime sans briser des carreaux.

DE LA RECLAME POUR GRETA

Puisque Greta Garbo est devenue une idole, il faut bien que la publicité s'empare du moindre de ses gestes. C'est ainsi que, récemment, on faisait grand tapage sur son désir de retourner dans son pays d'origine, la Suède, d'où elle ne reviendrait plus jamais.

Greta, la belle aux longs cils, serait malade de nostalgie. Seule la Suède, avec son air familial, ses paysages pittoresques et ses habitants aux moeurs douces et tranquilles, serait capable de la guérir.

Mais les grands studios ne prennent peut-être pas trop au sérieux la retraite de Greta. L'idole veut sans doute se faire regretter, entendre, autour d'elle, les gémissements de ses admirateurs, ce en quoi elle est bien femme.

LE BLE SOUS LE GOUVERNEMENT BENNETT

En arrivant au pouvoir, M. Bennett se faisait fort de faire vendre le blé de l'Ouest. La poitrine bombée, le cou renfrogné, l'air conquérant, il disait aux agriculteurs de si fortes et rassurantes paroles qu'on fut conquis.

Mais on vend moins de blé que jamais. On n'a qu'à consulter le tableau suivant pour le savoir : —

Année	Valeur	Prix le boisseau
1924	$330,541,677	$1.07
1925	322,304,536	1.34
1926	434,051,986	1.47
1927	421,815,274	1.43
1928	411,996,452	1.33
1928	493,842,105	1.17
1930	261,310,670	1.23
1931	210,396,081	0.84
1932	134,636,926	0.62

Il ne faut pourtant pas désespérer. La conférence impériale pourrait peut-être apporter quelque soulagement aux producteurs de la prairie. L'an dernier, l'Angleterre a importé pour un demi-milliard de produits russes, dont du blé. Pourquoi le Canada le remplacerait-il par la Russie ?

Francette, six ans, vient de recevoir une belle plaque de chocolat.

Mais comme elle a aussi quatre petits frères et soeurs, elle les fait mettre en rond autour d'elle et leur passe vite sous le nez sa plaque de chocolat.

La maman survient et s'inquiète :

— Que fais-tu donc là, ma petite Francette ?

— Je leur apprends à dire : "Non merci, non merci !"

— Et vous n'avez jamais eu d'épidémies, dans le village ?

— Jamais n'est pas le mot: ainsi le mois dernier, on a enregistré onze cas de mariages !.

LA SITUATION EN ALLEMAGNE

Par RAYMOND HENRY

Parmi les événements précipités dont l'Allemagne est le théâtre, la démission du général Groener restera sans doute un des plus marquents, un de ceux qui entraineront le plus de conséquences. Cette démission, en effet, constitue la preuve qu'il n'est plus possible de s'opposer aux forces qui contrebattent le cabinet Bruning. En cédant la place de ministre de la Reichswehr, le général Groener montre l'étendue des répercussions provoquées par la victoire hitlérienne du 24 avril. Sans vouloir pousser les choses trop au noir, on peut dire que l'heure est venue où le régime démocratique, outre-Rhin, a pratiquement cessé d'exister.

— o —

On connait les faits. Un communiqué officiel a fait savoir, tout à trac, que le général Groener avait donné sa démission de ministre de la Reichswehr, tout en demandant à être définitivement confirmé dans ses fonctions de ministre de l'Intérieur. Les motifs invoqués par le ministre consistent à dire que la tâche est accomplie, laquelle visait la réunion des deux ministères dans la même main ; que, de plus, ce double fardeau devenait trop lourd à la longue et qu'enfin la réunion des deux ministères était incompatible avec le caractère "apolitique" de la Reichswehr.

Telle est la version offerte au public. Est-il besoin de dire que personne ne l'a crue ? Il y aurait lieu de rappeler, entre autres choses, que ce communiqué concorde fort mal avec les déclarations, également officielles, qui avaient été faites lorsque la réunion du ministère de la Reichswehr et du ministère de l'Intérieur entre les mains du général Groener avait été décidée. C'était en octobre dernier, et l'on avait dit à cette époque que la liaison des pouvoirs suprêmes en matière de police, d'administration et d'armée, devait avoir pour résultat d'affermir l'autorité de l'Etat et de donner au gouvernement du Reich le pouvoir durable dont il avait besoin pour réaliser l'ensemble de sa tâche. Il n'avait donc jamais été question — bien au contraire — de n'effectuer cette liaison qu'à titre provisoire. Ou bien il faudrait supposer que le cabinet Bruning considère l'ensemble de sa tâche comme réalisé, ce qui est difficilement imaginable. Il ne reste donc qu'une hypothèse : le communiqué officiel ne présente pas les choses avec une rigoureuse exactitude.

Ce qui est vrai, c'est que la santé du général Grœner n'est pas des meilleures. Il est, paraît-il, diabétique. Ces jours derniers, il a été atteint de furonculose. Son mauvais état physique a été évident, lors de la brève session que vient de tenir le Reichstag; ainsi s'explique, au moins en partie, la faiblesse du discours prononcé par le général Groener.

Il n'en reste pas moins que la cause déterminante de la démission, malgré les démentis qui ont été prodigués sur ce point également, doit être cherchée dans les intrigues émanant du ministère de la Reichswhr. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on sait qu'il existe, dans ce ministère une camarilla de généraux, dirigée par les généraux von Schleicher et Hammerstein. Cette camarilla a partie liée, d'une part, avec certains milieux touchant de près au président du Reich (il est d'ailleurs certain que M. von Hindenburg est étranger à cette intrigue et que, s'il l'a connue, il a refusé d'y donner les mains) et, d'autre part, avec les nationaux-socialistes.

Le plan consiste en deux manœuvres distinctes. La première, qui est d'ores et déjà réalisée, tendait à provoquer la chute du général Grœner comme ministre de la Reichswehr. Mais ce n'est là, en quelque sorte, que le côté personnel de l'affaire. Le général Grœner a cessé de plaire, et il faut bien dire qu'il s'était mis, depuis quelque temps, dans une situation fausse au point d'être intenable. "On ne peut pas, un jour, autoriser les nationaux-socialistes à contracter des engagements dans la Reichswehr, et, le lendemain, dissoudre les organisations hitlériennes", a écrit la "Deutche Allgemein Zeitung", résumant d'une façon parfaite l'équivoque d'où est sortie la crise Grœner.

Outre cette question de personnes, la conspiration — car c'est bien d'une conspiration qu'il s'agit — cherche à atteindre un objectif plus vaste, qui est la démission collective du cabinet Bruning, ou tout au moins le remaniement de ce cabinet dans une mesure telle qu'il ne soit plus qu'un gouvernement déguisé de dictature militaire et hitlérienne. Cette seconde partie de la manœuvre n'a pas encore réussi. Néanmoins, il n'est pas téméraire de croire qu'elle réussira dans un délai assez bref. Car la poussée des nationaux-socialistes et de leurs alliés de la Reichswehr est actuellement devenue si forte qu'il ne reste plus au chancelier Bruning que le choix entre les deux termes de cette alternative: ou bien s'en aller, ou bien ouvrir les portes du gouvernement au national-socialisme

— o —

Au reste, en s'en allant, le général Groener lui-même montre qu'il considère comme inutile de prolonger une lutte sans espoir. S'il n'avait pas été contraint de partir, par les intrigues de ses propres subordonnés, on ne voit pas pourquoi, titulaire du portefeuille de la Reichswehr et du portefeuille de l'Intérieur, c'est au premier qu'il aurait renoncé, plutôt qu'au second. Originairement en effet, le général Groener était ministre de la Reichswehr, il devait le rester par habitude, par tradition et par métier, et puisque, suivant le communiqué gouvernemental lui-même, la tâche que se proposait la liaison des deux ministères était accomplie, il était logique et naturel que le général Groener gardât le portefeuille dont il avait antérieurement été le titulaire "technicien". Il demande cependant à conserver l'Intérieur, alors que l'exemple de son prédécesseur, le docteur Wirth, a amplement prouvé que le titulaire de ce département peut être condamné à une impuissance totale, quand il se heurte à la rébellion d'un Etat fédéré. Mais le général Groener n'avait pas le choix. C'était l'Intérieur ou rien.

— o —

Il n'est d'ailleurs pas dit qu'il pourra rester longtemps ministre. Son départ de la Reichswehr n'est naturellement pas fait pour accroître son autorité ni, par contre-coup, celle du cabinet Bruening. Il est difficile d'être chassé d'un ministère et de continuer à en gérer un autre. M. Bruening vient, coup sur coup, de perdre deux membres de son cabinet: le docteur Warmbold, ministre de l'Economie nationale, dont le départ est d'autant plus significatif qu'il représentait dans le gouvernement, en matière sociale et monétaire, la tendance libérale, et le général Groener. Ni l'un ni l'autre de ces ministres n'a encore été remplacé. Leur remplacement pose en effet des problèmes si graves que le chancelier, jusqu'à présent, a préféré voir son gouvernement se transformer peu à peu en cabinet-croupion. Il faudra pourtant qu'il se décide un jour, soit à le voir se désagréger d'une façon totale, soit à le compléter.

Au fond de lui-même, il semble, à certains indices, que sa décision soit déjà prise. Par deux fois — devant une assemblée de journalistes de province, le 8 mai, et du haut de la tribune du Reichstag, trois jours plus tard — le chef du gouvernement du Reich a exposé le point de vue de l'Allemagne au sujet du désarmement et des réparations et il l'a fait en des termes qui méritent d'être relevés. La thèse allemande peut se résumer ainsi : 1o le Reich entend réarmer; 2o il entend ne rien payer et obtenir la suppression définitive des réparations.

En d'autres termes, on a l'impression que le docteur Bruening veut mettre la conférence de Lausanne, qui se réunit le 16 juin, en présence d'un ultimatum et que, s'il n'obtient pas la suppression définitive des réparations, il refusera d'accepter une prolongation du moratoire. Il est évident qu'en prenant cette attitude, le chancelier du Reich coupe les ponts derrière lui et se condamne à l'intransigeance. Pourquoi le fait-il? Parce qu'il y est poussé d'une façon irrésistible. Il parle comme Hitler, ne pouvant plus tenir un autre langage.

C'est bien là, si l'on essayait de tirer la conclusion des événements, ce qui fait la différence profonde entre ce qui se passe chez nous et ce qui se passe en Allemagne. La crise ministérielle française, ouverte par les élections, est provoquée par un changement de majorité. Toute notre politique extérieure risque d'être modifiée. En Allemagne, au contraire, les crises gouvernementales se bornent aux hommes. Elles ne se répercutent pas sur la conduite des affaires extérieures. Les élections allemandes du 24 avril n'ont pas entraîné un changement de majorité; elles ont simplement renforcé l'hitlérisme et contraint le chef responsable du gouvernement à exposer, sur le mode énergique, des revendications qui sont celles de tous les partis.

Raymond HENRY

(**L'Européen**)

Précautions nécessaires

Le gouvernement va prendre des mesures contre les étrangers indésirables.

Il n'aura pas fallu moins que l'assassinat du président de la République pour qu'on s'y décide enfin.

La police des frontières va être renforcée, le contrôle des passeports sera rendu plus sévère, l'inspection des garnis sera faite plus minutieusement. Et, surtout, l'on va s'efforcer de refouler définitivement hors du territoire tous les expulsés, qui, narguant la loi, rentrent chez nous dès qu'on les en a chassés.

Il ne se trouvera personne — hormis les internationalistes révolutionnaires qui comptent sur cette tourbe cosmopolite comme troupes de choc de l'émeute, le cas échéant — pour désapprouver ces mesures. Elles s'imposaient depuis longtemps. La France, fidèle à sa généreuse tradition, veut bien être la terre d'asile des étrangers éloignés par le malheur de leur propre pays. Mais elle ne veut pas être plus longtemps le **refugium peccatorum** de tous les fanatiques de tous les déséquilibrés, de tous les aventuriers, de tous les malfaiteurs du monde entier.

Espérons donc que les mesures décidées par le gouvernement permettront une épuration nécessaire de l'élément étranger.

Mais on peut s'étonner que, avant même ces mesures de précaution, le gouvernement n'ait pas résolu d'en prendre une, encore plus urgente et encore plus utile : l'interdiction de vendre des revolvers !

Au lendemain de drames passionnels, d'attentats, de crimes, où le browning avait joué un rôle capital, j'ai déjà maintes fois, pour ma part, demandé qu'on ne puisse plus librement acheter chez un armurier les terribles armes de mort que sont les pistolets, automatiques ou non.

Les drames sanglants ont eu beau se multiplier, jamais le Parlement n'a semblé s'en émouvoir.

Il continue à trouver normal que le premier fou, que le premier gredin venu puisse aller dans une armurerie acheter un revolver et des cartouches aussi facilement qu'il pourrait se procurer une brosse à dents ou un porte-plume dans un bazar.

On aura beau me dire qu'une stricte règlementation de la vente des armes à feu n'empêchera pas un criminel résolu de commettre un forfait. J'en tombe d'accord.

Mais, dans nombre de cas, quelques difficultés préalables réussiraient à détourner le meurtrier en puissance de l'acte qu'il prémédite.

Si j'étais l'armurier qui, avec le sourire commercial, a vendu un revolver à Gorguloff, il me semble que je serais le premier à demander que la loi épargne désormais à moi-même et à mes confrères le remords d'avoir pu participer aussi involontairement, aussi indirectement que ce soit à la mort d'un homme.

Prosper.

Marius et Tartarin se sont rencontrés à la brasserie. Vous pensez s'ils ont vite sympathisé, vous pensez si, mutuellement, ils se sont raconté des blagues hautes comme la Tour Eiffel. Eh bien ! dans ce tournoi, c'est Marius qui a été battu, et à plate couture, s'il vous plaît. On causait pêche à la ligne :

Marius. — Moi, quand je vais à la pêche, pour mettre mon poisson, j'emporte un baquet.

Tartarin. — Et moi, une cuve !

Marius. — Moi, mon cher, je les prends avec la main.

Tartarin. — Et moi, mon cher, je les appelle seulement !

Maman vient de fouetter (oh ! bien légèrement) Mado, trois ans, qui n'a pas été sage et se met à hurler. Au bout de cinq minutes, silence complet.

—Eh bien, Mado, regrettes-tu d'avoir été méchante ?

—Oh ! non ; mais tu ne m'écoutes pas ; alors, ce n'est pas la peine que je me fatigue.

CHEZ LES AUTRES

Le solfège à l'école

D'après le rapport de M. J.-B. Dubois, le directeur des cours de solfège de l'Ecole des arts et métiers, le nombre des élèves qui suivent les leçons de solfège données dans différentes villes de la province par les soins de l'Ecole augmente d'une manière très encourageante. L'année dernière, l'inscription a été le double de celle de l'année précédente. Aux examens, plus de trois cents étudiant sur mille ont obtenu une moyenne de notes suffisantes.

On ne peut que se réjouir desprogrès accomplis dans cette branche de l'enseignement musical parmi notre population. A n'en pas douter, ils sont dus au zèle et à la compétence du professeur Dubois et de ses collaborateurs. Souhaitons que les élèves de solfège soient de plus en plus nombreux, profitant de cet excellent moyen de formation musicale mis à leur porté grauitement. Souhaitons que le mouvement s'étende au point d'embrasser toutes nos maisons d'éducation, depuis l'école primaire jusqu'à nos collèges et même nos universités.

Le solfège est la grammaire de la musique. Il devrait figurer sur les programmes de nos institutions au même titre que la géographie et les mathématiques. N'est-il pas surprenant de voir que, dans plusieurs pensionnats, par exemple, les parents des élèves doivent payer un supplément pour l'enseignement du solfège ? Cette matière devrait être matière régulière de classe et faire partie intégrante du cours. On l'a trop considérée comme un luxe ou une fantaisie jusqu'ici.

(**La Presse**)

L'enfer soviétique ?

A tout prendre, il semblerait que le système soviétique est surtout considéré comme un enfer par les "émigrés" ou "blancs" réfugiés à Paris et ailleurs, mais surtout dans la "Ville-Lumière" devenue, par une bizarre ironie des choses, le Coblentz de la révolution bolchéviste. Dans le monde des affaires, les opinions se partagent entre les fournisseurs du régime et les autres. Les premiers encaissent sans rien dire et les autres dénoncent un régime social où "la course aux bénéfices est subordonnée à la satisfaction des besoins normaux de la population."

Le simple fait que ce régime, autant loué que maudit, dure depuis 1918 prouve déjà qu'il est né relativement viable. Quant à savoir s'il se maintiendra encore longtemps, bien téméraire qui pourrait l'affirmer ou le nier. Mais tous ceux que les préjugés n'aveuglent pas s'intéressent ou paraissent s'intéresser, de nos jours, au pays des Lénine, des Trotsky et des Staline. Il y a là une expérience intéressante à suivre, à étudier, même de loin, dont l'évolution est complexe, certes, mais dont les résultats s'affirment les uns après les autres, résultats qu'on peut apprécier de diverses façons, il est vrai, mais dont l'évidence pourrait bien constituer pour nous, dans l'avenir, une source précieuse d'enseignements dont nos dirigeants pourront peut-être s'inspirer utilement pour combler les lacunes monstrueuses de notre propre structure sociale où tout n'est pas, tant s'en faut, pour le mieux.

(**Le Monde Ouvrier**)

AU FIL DU JOUR

Heureux moines

Depuis quelques mois, on rencontre quotidiennement, dans les rues de Kioto, quatre moines bouddhistes qui chantent pour demander la charité.

Quel n'est pas l'étonnement des Européens de passage lorsque deux de ceux-ci s'approchent et leur adressent un salut en anglais !

Ces deux moines sont âgés de vingt-trois et vingt-cinq ans. Depuis qu'ils ont franchi les portes de leur couvent, ils s'appellent Ko-Un et Moku-Sai. Mais, en réalité, ce sont deux Américains appartenant, de naissance, au culte presbytérien.

La religion boudhiste a ceci de remarquable qu'elle n'est en contradiction avec aucune des grandes religions. Les deux jeunes gens, étudiants, préparent un ouvrage sur le bouddhisme, ils n'ont rien eu à renier pour devenir moines.

Ils sont d'ailleurs si heureux de leur sort qu'ils ne pensent plus reprendre la vie mondaine. Leur rêve serait de pouvoir s'installer pour toujours dans la ville interdite de Lhassa au Thibet.

Le silence est d'or

C'est bien en vain que, dans les usines où travaillent des femmes, on placarde des écriteaux pour recommander le silence.

Rien ne peut faire taire une femme. Rien, sauf un bruit plus fort que sa parole !

A Middleport, en Angleterre, un fabricant de poteries, en se servant d'une main-d'oeuvre féminine, eut l'idée d'installer dans chacun de ses ateliers un phonographe jouant des airs de jazz.

Les femmes travaillent en suivant le rythme.

Elles se taisent, car elles ne s'entendraient pas les unes des autres.

Le rendement du travail est augmenté de vingt-cinq pour cent. Ça vaut la peine.

L'invasion des singes

La ville de Delhi, aux Indes, est en proie à une calamité qui fournirait un beau sujet de tableau à Kipling. Les singes, que la religion défend de tuer, ont envahi la cité et font des ravages.

La municipalité a donné ordre de les capturer et de les déporter, mais cette mesure a été vaine, car ils sont revenus. On a songé à leur aménager une sorte de caravansérail, mais après délibération du conseil, la chose est apparue comme impraticable. On en est là.

Un sage

On ne relit pas sans émotion les pages "A mon fils", que le président Doumer publia il y a un peu plus de vingt-cinq ans. On y retrouve l'expression d'une âme noble et d'un grand exemple.

Les règles que l'auteur recommandait, il les appliqua d'abord à lui-même sans fléchissement. Travailleur inlassable, il disait, huit jours seulement avant sa fin tragique, à plus de 75 ans :

—Mes journées sont bien courtes... Et j'ai encore tout à apprendre !....

Rosserie

—A chaque anniversaire, mon mari me fait cadeau d'un beau bijou.

—Tu es bien heureuse. Ce que tu dois en avoir !

Le fameux fromage Chateau introduit son collègue— le fromage à la crème

BAUMERT

"Le régal d'un repas"!

13F

PLUS DE 50 ANS D'EXISTENCE

Le Savon Cuticura

Protège votre Peau!

Le **Savon Cuticura** non seulement nettoie la peau, mais il est également antiseptique et cicatrisant. Il possède des vertus médecinales qui sont des plus bienfaisantes pour la peau — son odeur est délicieuse. Faites-en l'essai aujourd'hui et constatez ses effets fortifiants!

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Crème à barbe 35c. Dépositaires Canadiens: **J. T. Wait Company, Ltd., Montréal.**

Essayez la nouvelle Crème à barbe Cuticura.

19

Bureaux et Salles d'Echantillons à Louer

Grands et Petits Bureaux et magnifiques salles d'échantillons

très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

LE "SOLEIL"

LA FORTUNE A SOURI A UNE FEMME

(Suite)

mi disputée ici dans l'historique derby. Son temps a été de deux minutes et 43 secondes, ce qui est le temps le plus long qui ait été fait depuis 1926. Les favoris, y compris le cheval "Orwell", ont été complètement déclassés. Le cheval "Dastur", piloté par Beary, est arrivé second, et "Miracle", piloté par Wragg est arrivé troisième.

"Dastur" est la propriété de S. Altesse l'Aga Khan, et "Miracle" appartient à lord Roseberry.

"April the Fifth", le gagnant, avait couru trois fois sans succès dans les courses pour chevaux de deux ans. "Orwell", le grand favori battu, en est à sa première défaite en huit départs, et ceux qui exprimaient des doutes quant à sa résistance ont eu raison contre les optimistes. Reconnu pour atteindre très vite sa vitesse, "Orwell", en effet, prit le devant dès le départ, mais l'état de la piste ne lui permit pas de tenir longtemps. Il se fatigua bientôt et finit la course parmi les derniers.

La victoire d'"April the Fifth" a été une surprise tout à fait inattendue pour l'immense foule d'un million de spectateurs qui se pressait autour de la piste. Leurs Majestés le Roi et la Reine et plusieurs membres de la famille royale étaient présents. Le propriétaire de "April the Fifth", Tom Walls, est une étoile de cinéma, un entraîneur et un sportsman dans toute l'acception du terme.

"Royal Dancer", le seul cheval à prendre le départ qui eût gagné déjà une course cette année, est arrivé quatrième, et un autre cheval de l'Aga Khan, "Firdaussi", a pris la cinquième place.

Les autres chevaux qui prirent le départ sont : "Were Andrea", "Bachus", "Buckle", "Celebrator", "Cockpen", "Corey", "Hesperus", "Jaedaw Second", "Jiweh", "Orwell", "Peter Planet", "Portofine", "Spencer", "Summer Planet", "Totaing" et "Wyvern".

Les paris étaient de cent à six contre "April the Fifth" et de cent à neuf contre "Miracle". Le premier finit la course à peine trois quarts de longueur en avant du second, et "Miracle" n'était pas loin en arrière.

CONFERENCE MONDIALE

(Suite)

de l'Afrique Orientale Portugaise.

D'un bout à l'autre de cette vaste région nulle puissance exerçant la souveraineté ne peut faire jouir ses ressortissants d'un tarif de faveur à la douane. Avec des modifications secondaires les dispositifs de la conférence de Berlin sont continués par la convention de St-Germain-en-Laye.

Par la convention anglo-française de 1898 la Nigérie et la Côte d'Or, colonies anglaises, ne peuvent avantager les produits anglais au détriment des produits français, et la réciproque a lieu dans les possessions françaises de la côte d'ivoire, du Dahomey et d'une partie du Soudan.

Les territoires mandatés par l'Angleterre sous la S. D. N. ne peuvent accorder de préférence aux produits britanniques. Tel est le cas pour le Togoland, le Cameron et une partie du Tanganyka. Il n'en va pas de même, cependant, des territoires mandatés par un dominion, tel la Nouvelle Guinée, sous mandat australien, l'ouest de Samoa, sous mandat néo-zélandais, et l'ancienne Afrique allemande du sud-ouest sous mandat sud-africain.

LES PROVINCES

Ottawa, 1 —(D.N.C.) — Il a été décidé par le Gouvernement que les gouvernements provinciaux seraient invités à soumettre des propositions lors de la prochaine Conférence Impériale. Des missives à cet effet ont été adressées à toutes les provinces, mais le fédéral se réserve la prérogative de coordonner ces suggestions et même de les omettre de l'Agenda de la conférence. Ce communiqué a été donné par l'Hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'état.

Seuls les délégués auront droit de présenter des suggestions, mais le fédéral, en cette occurence, servira de porte-parole aux provinces pour les propositions qu'elles voudront bien adresser au gouvernement.

D'après les informations qui arrivent à Ottawa tous les jours, le nombre de personnes intéressées à ce conciliabule des différentes parties de l'Empire sera d'environ dix fois le nombre des délégués. En effet, toutes les industries anglaises auront des représentants, et nul doute que les Etats-Unis poursuivront la même politique.

Environ trente journalistes anglais ou britanniques ont signifié leur intention d'assister à cette conférence, et non moins de 125 journalistes américains ont exprimé le même désir. Les journaux canadiens de grande importance ont des correspondants sur les lieux, et les autres enverront tout probablement des rédacteurs spéciaux, ce qui fait que la capitale sera bourdonnante d'activité et de rumeurs pendant les deux ou trois prochains mois.

Washington, 1er. (A.P.)— Les Etats-Unis ont formellement consenti à prendre part à une conférence économique internationale sur les moyens de stabiliser le prix des marchandises. Cette conférence se réunira à Londres après celle de Lausanne et ne s'occupera que de questions économiques. La date et l'ordre du jour restent encore à fixer. Ce projet de conférence n'est encore, d'ailleurs, qu'à ses débuts, les autres gouvernements intéressés n'ayant pas encore été consultés.

LES DEPUTES FRANCAIS SE SONT REUNIS

La nouvelle Chambre française commence sa première session — Les socialistes ne s'accordent pas avec les radicaux-socialistes mais appuieront Herriot.

Paris, 1er.—(A. P.)—La nouvelle Chambre s'est assemblée aujourd'hui pour les préliminaires de sa première session, mais ce qui préoccupait les députés était l'effet possible de la formation d'un nouveau cabinet allemand sur les relations entre ce pays et l'Allemagne. La Chambre ne s'occupe aujourd'hui que des formalités d'organisation. Elle entendra l'oraison funèbre du président Doumer par son doyen d'âge, M. Grousseau. Demain le président Lebrun invitera tout probablement M. Herriot à former un cabinet.

Paris, 1er.—(A. P.)—Les leaders du parti socialiste ont voté aujourd'hui une résolution déclarant impossible un accord avec les radicaux-socialistes de M. Herriot, mais ajoutant qu'on appuierait, pour le moment, un cabinet Herriot. Les amis du chef radical lui prédisent une majorité décisive à la Chambre. Le groupe Tardieu annonce qu'une trêve politique s'impose en vue de la prochaine conférence de Lausanne.

Le cabinet Tardieu a siégé pour la dernière fois hier et décidé d'abandonner toutes les décisions de politique au nouveau cabinet qui sera formé peu après la convocation du nouveau Parlement aujourd'hui. Les paiements des dettes de guerre omis en vertu du moratoire Hoover sont au nombre des problèmes que le nouveau gouvernement devra résoudre.

La construction

Le département des permis de construire de la ville, vient de publier son rapport pour le mois de mai. On constate une augmentation sur le mois précédent, mais si on compare les derniers trente jours de cette année avec ceux de l'an dernier, on voit qu'il y a une diminution.

L'on a émis, en mai dernier, à l'hôtel de ville, 128 permis d'une valeur totale de $115,407, contre 159 permis d'une valeur de $590,054.

Pour les cinq premiers mois, cette année, 311 permis ont été accordés pour un total de $325,629. L'an dernier pour la même période, il était émis 409 permis ayant une valeur de $1,418,647.

Voici, par quartiers, le nombre et la valeur des permis accordés en mai dernier : —

Quartiers	Permis	Montant
Champlain	15	$ 7,250
St-J.-Baptiste	13	18,032
Montcalm	16	28,000
St-Sauveur	37	33,115
Limoilou	22	15,705
	128	$115,407

UN CONFLIT TRES GRAVE EN ESPAGNE

Dans plusieurs petites villes, des escarmouches ont eu lieu entre grévistes et la police — Plusieurs personnes ont été blessées dont trois marins.

Madrid, 1er. (A.P.)—Une menace de lock-out s'est ajoutée aujourd'hui aux calamités de la grève générale qui pèsent sur l'Espagne, où le nombre des pertes de vie ne cesse de s'accroître. L'Association des patrons et propriétaires de Séville, l'un des foyers de la grève, est menacé de fermer boutique si les travailleurs refusent de reviser leurs contrats; et la Fédération économique d'Andalousie a abrogé les siens par suite de la grève.

Les leaders syndicalistes à Ceuta, ville espagnole du Maroc, ont contremandé la grève à cet endroit, mais elle a déjà gagné les petites villes voisines. Il y a eu plusieurs tués et blessés à Ceuta hier, y compris trois marins d'un vaisseau de guerre espagnol blessés dans une escarmouche avec les grévistes.

Plusieurs personnes ont été sérieusement blessées à Malaga, où la police s'est trouvée aux prises avec 600 syndicalistes armés. Le président de ces derniers est au nombre des blessés.

Plusieurs étrangers à Algeciras, près de Gibraltar, ont arboré le drapeau de leur pays sur leur auto pour se protéger en sortant de la ville. A cet endroit les boulangeries chôment elles aussi de sorte que la population dépend des magasins militaires pour son ravitaillement en pain.

LE DO-X No 3

On aperçoit, ici, le gigantesque avion, le Dormier Do-X no 3, frère jumeau de ce DO-X qui vient de rentrer en Allemagne, après un voyage aérien aux Etats-Unis. L'atmosphère que font vibrer, ici, les vrombissements des hélices du DO-X no 3 est celle d'un des points les plus élevés du monde, car cette photographie fut prise, alors que le DO-X no 3 survolait les Alpes, en route vers l'Italie. — C'est pour l'Italie, en effet, que la compagnie Dormier a construit ce gros avion.

JAMBE FRACTUREE

Trois-Rivières, 1er. (D.N.C.) — Jos. Bellemare a eu une jambe fracturée et Philippe Paillé, 1220 rue Angoulême, et Roméo Croteau, 12 rue St-Pierre, Cap-de-la-Madeleine, ont subi de douloureuses contusions quand leur motocyclette est venue en collision avec l'auto de M. Z. Lambert, ingénieur de la cité, coin des rues St-Sévère et Laviolette.

CHAUFFEUR CRIMINEL

Trois-Rivières, 1er. (D.N.C.) — Léo Gagné a été projeté à une vingtaine de pieds par une auto s'avançant en zigzags, rue Saint-Laurent. Ses deux compagnons le ramassèrent avec une fracture de la jambe droite. Le chauffeur fila à toute vitesse sans s'occuper de sa victime. Le chef Vachon déclare qu'il est sur une bonne piste et espère bientôt arrêter ce chauffeur.

Trois-Rivières, 1er (D.N.C.) — Loretta Cooke, 64 rue Lincoln, Brooklyn, New-York, a été transporté à un hôpital local souffrant d'une fracture du bassin. Son auto capota en cours de route.

L'hon. M. Arcand revient

Montréal, 1er —(Spéciale) — Plusieurs membres de la corporation des Arpenteurs quittent Montréal ce soir à bord du "Québec" de la Canada Steamship Lines pour se rendre dans la vieille capitale où aura lieu la convention de l'association, jeudi et vendredi, 2 et 3 juin. Parmi ceux qui se rendent à la convention, on remarque l'honorable J.-P.-B. Casgrain, et madame Casgrain, M. et madame Thomas Kirk, M. et madame E.-W. Kirk, MM. C.-C. Lindsay, G. Hurtubise, R.-A. Vincent, Eugène Desaulniers et D.-E. Manny.

Les membres de la convention quitteront Québec vendredi soir à bonne heure à bord du "Tadoussac" de la Canada Steamship Lines, pour arriver à Montréal samedi matin.

L'HON. M. ARCAND

Le "Duchess of Bedford" du Pacifique Canadien, est dû samedi matin à Québec.

L'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail de la province de Québec, délégué du gouvernement provincial à la conférence internationale du Travail à Genève, sera parmi les passagers, avec madame Arcand, qui a accompagné le ministre dans la capitale de la Suisse. M. George-A. Clare, secrétaire de la compagnie Mechanics Supply, de Québec, est aussi parmi les passagers.

Un fort groupe de rotariens anglais qui se rendent à la convention internationale du Rotary à Seattle seront aussi à bord du "Bedford". Ces rotariens seront reçus à Québec par les membres du club de notre ville, et, le soir, un dîner leur sera offert au Château Frontenac.

AVIS

Il est strictement défendu aux navires d'ancrer dans le fleuve, vis-à-vis les quais de l'Anse-à-Wolfe. La zone prohibée est la suivante : un câble en aval de la bouée No 10Q et un câble en amont de la bouée No 12Q.

VOL AVEC EFFRACTION

Trois-Rivières, 1er. (D.N.C.) — Un vol avec effraction — le second depuis le début de l'année, a été commis au bureau de la Shell Company, rue Notre-Dame. Les voleurs, après avoir brisé la serrure du coffre-fort, s'emparèrent d'une somme de $600, dont $220 en argent et la balance en chèques. Tout indique que les auteurs de ce vol connaissaient bien la disposition du bureau, car les circonstances de ce second vol sont analogues à celles de celui commis en janvier dernier.

Une collision

Une collision entre un camion-express de la Cie Baillargeon et une voiture conduite par M. Ovide Dancose, cultivateur de St-Augustin, s'est produite hier après-midi sur la route nationale, à Champigny. M. Dancose, sa voiture et son cheval ont été projetés dans le fossé, mais heureusement, le conducteur n'a reçu aucune blessure grave. Il faudra probablement abattre le cheval qui a été blessé sérieusement.

L'accident s'est produit vers quatre heures trente hier après-midi, près de la route qui conduit à Cap-Rouge. Le camion-express et la voiture allaient dans la même direction. M. Dancose venait du marché et le camion se dirigeait sur Montréal, avec une charge d'effets de ménage. En voulant dépasser la voiture de M. Dancose le conducteur de l'auto frappa le véhicule léger qu'il projeta dans le fossé. Plusieurs personnes qui furent témoins de l'accident se portèrent au secours de M. Dancose. A la demande du blessé, les hommes de la police municipale de Québec furent demandés sur les lieux.

Quelques minutes plus tard, l'agent cycliste Charles Boiteau et le constable A. Gingras arrivèrent. Les deux officiers recueillirent tous les renseignements nécessaires, puis le camion-express put continuer sa route vers la métropole.

UN DRAME

Digby, N.-E., 1er. (D.N.C.R.) — Un drame de la mer s'est déroulé dans les environs de Lower Saulnierville, drame dans lequel deux jeunes Acadiens, Arcade Comeau, âgé de 32 ans, et D. Comeau, âgé de 35 ans, le premier de Metaghan Station, et l'autre de Lower Saulnierville, ont perdu la vie. Tous deux étaient allés à la pêche au Lac Beaver. Le lendemain matin, on a trouvé leur chaloupe renversée. Les deux pêcheurs n'étant pas revenus, leurs voisins se mirent à leur recherche. Près de la chaloupe, on trouva le corps d'Arcade Comeau qui flottait sur le lac. On a repêché le corps de son compagnon qui était au fond du lac, dans six pieds d'eau. Une enquête a été tenue et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Le réveil de notre industrie minière ?...

Montréal, 1er juin —(&. C.)— Ce que l'on considère comme le réveil de l'industrie minière de la province, un peu au ralenti depuis la crise, est en voie de se produire s'il faut en croire M. A.-H. Carlisle, financier anglais bien connu, qui a donné hier une entrevue aux journaux. D'après M. Carlisle, plus d'un million de dollars seraient investis à l'achat de matériel minier entièrement canadien serait placé chez nous par des capitalistes hollandais, anglais et suisses. Le travail commencé dans une couple de mois au plus tard.

M. Carlisle, pour sa part, représente les promoteurs intéressés dans ces projets. Il a fait remarquer dans son entrevue que la production de l'or, dans la Province de Québec, a constamment augmenté au cours des trois premiers mois de 1932 et que cela a fortement impressionné les cercles miniers d'Angleterre.

Hommage à M. Carteron

Montréal, 1er juin — (Spéciale)— Le sénateur Raoul Dandurand, le maire de Montréal et le juge Désaulniers ont rendu hier soir à une assemblée nombreuse à l'Alliance Nationale un bel hommage aux qualités de cœur et d'esprit de M. Edouard Carteron, ex-consul général de France à Montréal, qui retournera bientôt dans son pays.

M. Carteron, qui a passé ici quatre années au service de la République Française, ne pourra manquer ainsi que l'a dit le sénateur Dandurand, de se faire une place parmi les plus éminents diplomates de France. Il s'est acquis ici l'estime et la considération des Canadiens-anglais aussi bien que des Canadiens-français, et il n'était que justice que le gouvernement provincial, le barreau, la magistrature, l'élite universitaire et des représentants de nombreuses institutions de la ville se réunissent pour lui souhaiter tout le succès qu'il mérite.

CHEZ PAQUET

JEUDI -- JOURNEE DES ENFANTS

LA JOURNEE DES ENFANTS EST TOUJOURS UNE JOURNEE D'ECONOMIES POUR LES PARENTS PREVOYANTS.
DEMAIN SERA UNE JOURNEE EXCEPTIONNELLE AU POINT DE VUE OCCASIONS.

CHAUSSURES POUR ENFANTS

Où que vous alliez, nulle part vous ne trouverez choix aussi considérable que chez Paquet, ni plus belle variété, ni même qualité, et encore moins aussi bas prix.

SANDALES
En cuir tan, semelles en caoutchouc crêpelé—Importation d'Angleterre. Pointures 11 à 2 pour fillettes ou garçons..... 99c

SANDALES
En canevas brun ou blanc, semelles SPECIALES DE LONGUE DUREE. Pointures 3 à 10 1-2 pour enfants..... 49c
Pointures 11 à 2 pour fillettes ou garçons..... 59c

SOULIERS DE SPORT
en beige ou brun 4 à 7 1-2 pour enfants..... 79c
8 à 10 1-2 pour enfants..... 99c
11 à 2 pour fillettes ou garçons..... $1.19

GRAND SPECIAL
300 PAIRES de pantoufles en chevreau brun, semelles rembourrées, 4 à 10, pour enfants, Régulièrement 90c. Jeudi
49c

MERCERIE POUR GARCONS

MAILLOTS DE BAIN
Régulièrement $2.50 et $3.00
99c
Tout laine, style une ou deux pièces, couleurs assorties. Tailles 26 à 34.

CHEMISETTES
50c
6 à 14 ans
Genre sport, col ouvert, couleurs de fantaisie, ou dans les tons unis : Blanc, bleu, vert.

CHANDAILS--98c
en laine légère, collet en V, couleurs assorties. Tailles 24 à 34.

CEINTURES--39c
en cuir, différentes couleurs, longueur 22 à 30.

CRAVATES (boucles) ET MOUCHOIRS
couleurs assorties. Régulièrement 50c. Les **2** POUR **35c**

PROCUREZ A VOS ENFANTS

Ce qu'il leur faut pour s'amuser, et gardez-les en bonne santé

NOTRE SOUS-SOL VOUS ATTEND AVEC UN CHOIX IMMENSE, DONT LES QUELQUES ITEM CI-APRES NE SONT QU'UN FAIBLE APERCU.

Balles pour balle au champ (baseball)..... 25c, 45c, 85c
Batons pour jeu de balle au champ..35c, 50c, 75c, $1.00
Gants pour jeu de balle au champ..75c, $1.40, $1.75, $2.50 et..... $3.00
Mitaines.25c, 99c, $1.75, $2.50
Balles pour jeu "Soft ball. 40c 65c, 75c et..... 85c
Balles de tennis (fabrication 1932). "Sport" l'unité...25c
La douzaine..... $2.75
"Wonder", l'unité..... 35c
La douzaine..... $3.90
"Special", l'unité..... 40c
La douzaine..... $4.25
"Slazenger", l'unité..... 45c
La douzaine..... $5.00
"Slazenger" (fabrication 1931) L'unité..... 30c
La douzaine..... $3.25
Bateaux "Rollofloat" 29c, 59c et..... 99c
Balançoires pour 4 personnes. Prix..... $9.59 et $10.98
Balançoires sur rouleaux pour 4 personnes..... $23.50
Auvents ou garde-soleil pour ces balançoires..... $10.00

AU SOUS-SOL

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

ROBES POUR FILLETTES -- 99c
Tailles 8 à 14 ans
Choix superbe de modèles et de dessins imprimés en différentes teintes.

Robes en Pure Toile Irlandaise $1.99
Tailles 7 à 14 ans
Styles attrayants, en frais tissus pour l'Eté. Vous les aimerez.

ROBES EN JERSEY
$1.99
Marchandise de première qualité, teintes pâles, styles par plis ou à godets. Tailles 7 à 14 ans.

ROBES D'ETE
$1.50 et plus
Tailles 8 à 14 ans.
Grande variété de modèles, tissus légers—sans manches ou avec bout de manches.

PETITS COSTUMES EN TRICOT
Venez voir notre étalage, et amenez vos fillettes. Vous serez épatée de la variété de notre choix, des styles, des jolies nuances, de la diversité des tricots, et surtout... de la modicité de nos prix.

MANTEAUX POUR FILLETTES ET ENFANTS
MOINS 25% et 33⅓%
Vous pourrez profiter des escomptes ci-dessus sur le solde de certaines lignes offrant encore un choix splendide. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle. Venez de bonne heure.

POUR LES PETITS ET PETITES

Au Rayon de la Lingerie -- 1er Plancher

COMPLETS LAVABLES -- 1 à 14 ans
69c à $2.95
Le choix le plus considérable qui puisse se voir — style sport ou toilette — importations des plus grandes fabriques de New-York et même des Iles. Broadcloth, Semi, foulard, Toile mèche, Duck, etc.

Robes et Bouffants
79c à $2.95
Tailles 1 à 7 ans.
En voile, organdi, broadcloth, semi-foulard, uni ou de fantaisie — importations américaines—

PETITES ROBES
69c à $4.95
6 mois à 3 ans
En soie, crêpe de Chine, voile, organdi, etc; d'aucunes garnies de floss à la main.

MANTEAUX DE BEBES
$2.49 à $4.75
En soie, crêpe de Chine, serge, etc. Blanc, rose, ciel.

PETITS BONNETS
89c à $2.25
En tissus et dans les teintes pour convenir aux petits manteaux.

PYJAMAS 98c à $1.94
2 à 14 ans
Des plus appropriés pour la plage, et aussi à la maison.

PYJAMAS ET DESHABILLES
en tricot de soie Novasilk—teintes pâles ou foncées—2 à 14 ans
Le vêtement..... $1.75

ESCOMPTE DE 25%
Sur le solde de nos petits manteaux et bonnets en tweed pour fillettes et garçonnets de 1 à 3 ans.
Venez voir comme le choix est encore magnifique et quelle belle occasion nous vous offrons d'économiser.

POUR VOS CADEAUX AUX NOUVEAUX NES
Visitez notre étalage au Rayon de la Lingerie, vous y verrez toutes sortes de suggestions. Vous trouverez à résoudre facilement votre problème, sans qu'il vous en coûte beaucoup.

COMPLETS POUR GARCONS

Nous apportons une attention toute spéciale à ce rayon des Complets pour garçons — le fait est qu'il est le plus considérable en ville — Nos styles sont choisis avec soin et ils sont aimés et recherchés.

Si vous venez Jeudi, vous aurez l'avantage de profiter des offres exceptionnelles ci-après:

COMPLETS
$11.50 pour
$7.50
Tweed couleurs de fantaisie, trois pièces, dont **2** pantalons, 7 à 16 ans.

COMPLETS
$8.00 -- $10.00 et $13.00
En tweed couleurs de fantaisie, aussi en gris uni, 6 à 16 ans.

PANTALONS
en toile lavable, ou en flanelle grise — longs, golf ou droits. Prix, suivant la grandeur et la qualité.....
$1.20 à $3.00

PAYEZ LE PRIX DU PRINTEMPS POUR VOTRE
CHARBON

Achetez dès maintenant votre charbon pour l'hiver prochain et réalisez ainsi de grandes économies en payant LE BAS PRIX DU PRINTEMPS sur votre combustible.

Commandez par téléphone
à 2-1221

Les premières cargaisons d'Anthracite Welsh et Américain de première qualité sont arrivées et nous sommes en mesure, dès maintenant, de vous servir de la façon la plus satisfaisante et économique.

A NOS CLIENTS
Pour votre commodité, nous avons ouvert un nouveau bureau au No.
217 RUE ST-JEAN
où nous pourrons maintenant recevoir vos commandes avec la même attention et courtoisie qu'à notre bureau-chef.

THE CANADIAN IMPORT Co., Ltd
83 RUE DALHOUSIE TEL: 2-1221
QUEBEC

UN DEPUTE CATHOLIQUE SUCCEDE AU DR BRUENING

Fatal accident

Rouyn, 1er juin.—(Spéciale)—Un pénible accident est survenu ici hier qui a causé la mort d'un citoyen très estimé, M. Joseph Goulet, âgé de 34 ans. Goulet était à scier du bois à la scierie lorsqu'une lourde pièce de bois le frappa brusquement à la tête. Relevé inconscient, il fut aussitôt transporté à l'hôpital, mais il y expira en arrivant. L'enquête du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

LE TRANSPORT DE LA FARINE DE L'ONTARIO

La Commission des Chemins de Fer qui siège aujourd'hui à Ottawa devra étudier la question des taux de transport de la farine de la Baie Georgienne.

Ottawa, 1. (Spéciale).—La Commission des Chemins de Fer siège ici aujourd'hui dans une cause qui présente un intérêt exceptionnel en raison des problèmes actuels en matière de transport. D'après les chemins de fer, la question à l'étude affecte fondamentalement la concurrence entre les organisations de transport soumises aux règlements de la commission et celles qui ne le sont pas.

Dans le passé, le transport de la farine de la tête des Grands Lacs et des centres meuniers de la Baie Georgienne, ainsi que de Port Colborne, se faisait presque entièrement par voie ferrée à l'est du lac Huron. Mais depuis deux ans, il s'est fait une concurrence intensive entre les compagnies de navigation opérant sur les lacs, dans le but de s'assurer ce trafic; et comme les tarifs pour la transport sur les lacs ne sont soumis à aucun règlement du gouvernement, ils ont été réduits à un tel point du fait de cette concurrence, que les propriétaires de bateaux eux-mêmes les considèrent comme déraisonnablement bas.

(Suite à la page 19, 5e col.)

LES REVENUS SONT TAXES DE NOUVEAU

Le Sénat américain se rend à la demande du président Hoover et augmente l'impôt sur le revenu. Cette augmentation donnera $285 millions au trésor.

Washington, 1er.—(P. C.)—Le Sénat des Etats-Unis a voté la nuit dernière le Revenue Bill qui doit fournir au gouvernement les ressources dont il a besoin pour boucler son budget ainsi que le président Hoover le lui avait représenté hier durant une visite inopinée à la Chambre haute, où il rappela les attaques dont le dollar américain était l'objet de la part des pays étrangers.

Le scrutin a été pris à minuit et vingt, après une séance de jour et de nuit. Les sénateurs ne se sont pas ralliés à l'opinion présidentielle pour un impôt des ventes sur les manufacturiers, que le Sénat a rejeté par 53 voix contre 27. Ils ont, par contre, répondu vigoureusement aux appels du président Hoover et du secrétaire Ogden Mills en grossissant de $285 millions, à la onzième heure, le revenu par lequel Washington espère rencontrer ses obligations durant l'nouvel exercice. Ils ont de nouveau relevé le taux de l'impôt sur le revenu grevé l'essence d'un sou le gallon et mis une taxe de 3 p.c. sur les recettes brutes des compagnies électriques.

Le tableau suivant fait voir quel impôt payera sur son revenu, avec le nouveau bill, aux Etats-Unis, une personne mariée n'ayant personne à sa charge :

Revenu	Impôts
$ 3,000	exempté
4,000	60
5,000	100
10,000	520
20,000	1,720
30,000	3,520
50,000	8,640
100,000	30,140
500,000	263,640
1,000,000	571,140

Moncton, N.-B., 1er. (D.N.C.R.) —La Commission scolaire a fait de nouveaux contrats avec les instituteurs et institutrices de la ville. En vertu de ce contrat, la ville sauvera environ $12,000 par an.

Les instituteurs ont accepté une réduction de salaire.

GROUPEMENT UTILE AUX INDUSTRIELS

L'Association des Manufacturiers Canadiens dont le congrès annuel aura lieu la semaine prochaine est une organisation très active.

Ottawa, 1. (Spéciale) — Bien que la population en général soit portée à considérer l'Association des Manufacturiers Canadiens comme une organisation vouée à la protection des intérêts de l'industrie manufacturière, les services qu'elle rend ne se bornent pas là. Son bureau central comprend plusieurs départements qui rendent à ses membres des services directs et utiles. En outre, ses bureaux divisionnaires établis à Amherst, Montréal, Winnipeg et Vancouver, sont sous la directions d'hommes possédant toute compétence pour résoudre les problèmes que peuvent leur soumettre les membres de l'Association. Un bureau est maintenu à Ottawa afin de procurer aux membres des renseignements de source officielle qu'ils auraient de la difficulté à obtenir autrement.

Le département du tarif fournit des renseignements précis sur toutes les questions relatives aux tarifs douaniers du Canada et d'autres pays avec lesquels les Canadiens font affaires. Le personnel de ce département se tient au courant de toutes les modifications budgétaires et est en mesure de renseigner les membres quant aux effets de toute nouvelle loi. Ce département s'occupe également de tout ce qui concerne la taxe de vente.

Le gérant du département du Tarif est M. J.-R.-K. Bristol, qui occupe ce poste depuis 1912 et est considéré comme l'un des meilleurs experts qu'il y ait au Canada en matière tarifaire. Le gérant-adjoint est M. R.-N. McCormick, l'un des trois avocats qui font partie du personnel permanent de l'Association. Il est entré au service de l'Association en janvier 1920 et se spécialise dans la taxe de vente.

Le département des Transports rend, lui aussi, de très utiles services. Il s'occupe de tous les problèmes qui se rapportent directement ou indirectement au transport. De plus, il surveille les intérêts des manufacturiers devant la Commission des Chemins de fer et auprès de tous autres organismes intéressés à la question des transports. Le gérant de ce département est M. S.-D. Brown, qui est entré au service de l'Association en 1912, et qui était auparavant à l'emploi de l'Ottawa and New-York Railway et du New-York Central and Hudson River Railway. Le gérant-adjoint est M. A.-E. Tessier, entré au service de l'Association en 1920 et qui possédait beaucoup d'expérience en matière ferroviaire, pour avoir passé dix ans au service du Pacifique Canadien.

Le département du Contantieux prend une importance sans cesse croissante. Il surveille de très près toutes les mesures législatives votées par le parlement ou par les législatures provinciales, en tant qu'elles concernent l'industrie manufacturière. Les services de ce département sont toujours à la disposition des membres lorsqu'ils désirent obtenir des renseignements sur les lois commerciales ou industrielles des diverses provinces. Le secrétaire de ce département est M. Hugh Macdonald; qui, né en Ecosse, est passé par la Faculté de Droit de l'Université d'Edimbourg. Après avoir pratiqué dans la capitale écossaise il est venu s'établir à Toronto. Entré au service de l'Association en 1915, il a organisé lui-même le département du Contentieux qu'il a toujours dirigé depuis.

Un autre département est intimement lié à celui du Contentieux : c'est celui des Relations industrielles, établi en 1919. En le créant, l'Association s'est inspirée de l'Organisation internationale du Travail, attachée à la Société des Nations, à Genève. Une bonne partie de la tâche accomplie par ce département consiste à recueillir des renseignements concernant les salaires, les heures de travail et les conditions du travail en général. Le département s'occupe également de réunir des données sur le coût de la vie tant au Canada que dans les autres pays. Il s'intéresse tout particulièrement aux lois qui concernent le travail et les ouvriers. Le secrétaire du département des Relations industrielles est M. H.-W. Macdonnell, qui a fait ses études à l'université Queen's de Kingston, au College Balliol, d'Oxford, et à Osgoode Hall, Toronto, et qui est entré au service de l'Association en 1920.

Le département des Renseignements commerciaux a un très vaste champ d'action. C'est la publication du "Canadian Trade Index", volume édité chaque année par l'Association et renfermant une liste classifiée de tous les articles fabriqués au Canada, qui en a été la genèse. Le département constitue une mine de renseignements sur plusieurs aspects de la vie industrielle canadienne. Il prépare et tient à jour des listes d'articles de fabrication canadienne, ainsi que des maisons qui les fabriquent. Il fournit des renseignements touchant les matières premières et leurs sources d'approvisionnement. Il effectue des enquêtes commerciales en vue de déterminer l'étendue

(Suite à la page 19, 4e col.)

ECHO D'UNE QUERELLE A LA BEAUCE

Le magistrat Couture rend un jugement sur le banc dans une cause intentée par un nommé St-Hilaire contre un concitoyen nommé Turmel, à Valley Jonction.

St-Joseph, Beauce, 1. (D.N.C.)—M. le Magistrat Couture a siégé à St-Joseph de la Beauce et entendu plusieurs causes pénales et criminelles. Il a rendu jugement sur le banc dans la cause de St-Hilaire vs Turmel.

Cette cause avait attiré de nombreux spectateurs de Valley et des Sts-Anges parce qu'elle était la suite d'une chicane et que ces sortes de difficultés intéressent toujours un certain public.

St-Hilaire faisait arrêter Turmel pour assaut et Turmel demandait l'annulation de la plainte, parce qu'il prétendait que St-Hilaire s'était fait justice à lui-même et que conséquemment il ne pouvait demander de nouveau justice devant les tribunaux. En un mot, Turmel plaidait que St-Hilaire ne pouvait faire double mouture de son droit et obtenir double compensation.

Les faits dans cette cause étaient assez simples.

St-Hilaire était à décharger un voyage, à Valley, quand Turmel survint. Turmel n'avait jamais eu de difficulté avec St-Hilaire, mais son beau-frère en avait déjà eue. En voyant St-Hilaire il se mit à lui faire des reproches d'avoir battu son beau-frère et il voulut lui offrir la chance de le battre, lui. Turmel était absolument ivre et comme il ne savait pas trop ce qu'il faisait il se mit à suivre St-Hilaire partout, à vouloir le battre, et, en même temps, comme il venait d'acheter une vadrouille de 15c au magasin, il se mit à le menacer avec sa vadrouille. St-Hilaire ne s'occupait pas trop de Turmel, sans doute, parce qu'il ne le croyait pas dangereux vu l'état où il se trouvait.

A un moment donné, Turmel réussit à atteindre St-Hilaire sur le bras avec sa vadrouille mais sans lui faire aucun mal. Ceci exaspéra St-Hilaire qui profitant de la faiblesse de Turmel, l'étreignit à la gorge, le jeta à la renverse et se mit à le frapper, à coups de poings. Il était à battre ainsi Turmel quand quelqu'un vint le lui enlever. St-Hilaire avait la partie facile, parce que Turmel pouvait à peine se tenir debout, vu son état d'ivresse.

Quand les amis de Turmel l'amenèrent chez-lui il avait la figure toute en sang, la bouche fendue et fut obligé de rester huit jours à il la maison, vu que St-Hilaire lui avait fait mal en le jetant à la renverse.

Trois semaines plus tard, St-Hilaire portait une plainte au criminel et faisait arrêter Turmel pour assaut.

Turmel a plaidé devant Monsieur le Magistrat Couture, qu'en effet il avait commis un assaut simple sur la personne de St-Hilaire à la date et dans les circonstances mentionnées dans la plainte, mais qu'en revanche St-Hilaire avait commis sur sa personne un assaut grave, l'avait assailli et battu et qu'il avait été par suite des coups de St-Hilaire pendant huit jours incapable de travailler.

Son procureur soumit à la cour que l'article 55 du Code Criminel dit que chacun est justifiable d'avoir recours à la force pour se défendre lui-même, mais que dans ce cas, il ne doit faire usage que de la force nécessaire pour repousser cette attaque ou sa répétition et que de plus cet article ne justifie personne de donner volontairement des coups hors de proportion avec l'attaque ou l'insulte dont on est l'objet. Il soumettait de plus que St-Hilaire était avec deux compagnons. Il pouvait facilement maîtriser Turmel qui d'ailleurs, dans son état d'ébriété avancé, ne pouvait faire aucun mal à St-Hilaire et que ce dernier avait non seulement repoussé l'attaque, mais qu'il avait en outre passé ses droits et qu'il était mal venu à porter plainte au criminel pour assaut, vu qu'il avait infligé à Turmel des coups hors de proportion de ce qui était nécessaire pour se défendre.

Le procureur de Turmel soumit à la cour que St-Hilaire se plaignait d'un assaut simple, tandis que lui-même avait commis un assaut grave sur la personne de Turmel et il demandait le renvoi de la plainte.

Monsieur le Magistrat Couture a rendu jugement sur le banc et condamna Turmel à $15.00 d'amende et aux frais ou à quinze jours de prison.

Turmel décida de faire de la prison.

Parlement japonais

Tokio, 1er. (P. A.) — L'empereur Hirohito a formellement rouvert le Parlement aujourd'hui. La session qui commence a pour objet de permettre le vote des crédits nécessaires à la continuation de campagne japonaise contre les dissidents chinois en Mandchourie. L'empereur a donné lecture du rescrit officiel devant les deux Chambres réunies. Sur tout son parcours depuis le palais la police et l'armée faisaient la haie. C'est vendredi, avec la déclaration ministérielle de l'amiral Saito, que va commencer l'œuvre de la session.

Franz von Papen, qui fit parler de lui durant la dernière guerre alors qu'il était ambassadeur aux Etats-Unis, tentera de former un gouvernement de concentration nationale en Allemagne. — Eloge de Bruening par Hitler.

Berlin, 1er —(A.P.) —Adolf Hitler dont le parti est certain d'arriver au pouvoir aux prochaines élections, est moins hostile aujourd'hui qu'hier à un cabinet von Papen. Après avoir annoncé hier soir qu'il n'appuierait pas pareil cabinet, son quartier général a publié aujourd'hui qu'il entendait rester neutre, voulant sans doute laisser au nouveau gouvernement les soucis que ne manquera pas de causer la prochaine conférence de Lausanne.

Par suite de cette nouvelle attitude des Nazis von Papen a chance de pouvoir gouverner l'Allemagne, pour quelque temps du moins. Les journaux appellent déjà son cabinet "un ministère féodal" parce que les membres de la vieille noblesse y auront, à ce qu'on croit, la prépondérance.

On ne croit pas que von Papen puisse, quoique centriste, compter sur les 68 voix du centre au Reichstag, la plupart de celles-ci étant acquises à l'ex-chancelier Bruening. S'il n'arrivait pas à former un cabinet viable, le président Hindenburg aurait plusieurs alternatives, dont l'une serait d'appliquer l'article 48 de la constitution qui lui attribue des pouvoirs dictatoriaux en cas de nécessité pressante. Il pourrait aussi faire les élections tout de suite.

Paris, 1er —(A.P.)—Les journaux français accueillent ironiquement aujourd'hui la possibilité d'un cabinet von Papen. L'Echo de Paris, entre autres, rappelle la carrière du nouveau candidat aux Etats-Unis durant la guerre. D'autres feuilles, cependant, voient la situation sous un meilleur jour, disant que von Papen passe pour vouloir une entente directe avec la France.

MORT INSTANTANEE

Amherst, N.-E., 1er. (D.N.C.R.) —Harold Johnson, un vieillard âgé de 86 ans, vivant à Little River, a été frappé par une automobile, à quatre milles d'Oxford, et a été tué instantanément. L'automobile se rendait à Truro. Une enquête aura lieu.

Berlin, 1er. (A.P.)—Adolf Hitler a rendu hommage aujourd'hui à "la diligence et à l'énergie" du Dr Bruening. Au cours d'une harangue à Weimar il a déclaré: "La diligence, l'énergie —et peut-être le bon vouloir—du Dr Bruening ne saurient être tenus pour peu de chose. Mais cet homme s'est coulé en essayant de saper la foi nouvelle du peuple dans le socialisme national."

Le parti national-socialiste reviendra peut-être sur sa décision d'hier de ne pas accorder son appui au nouveau cabinet von Papen et de rester neutre jusqu'aux prochaines élections, qui auront lieu sans doute après la moisson. Cette nouvelle disposition du parti a été indiquée par ses leaders aujourd'hui.

Franz von Papen, l'homme que le président Hindenburg a invité hier à former un cabinet de concentration nationale, est un centriste conservateur qui, durant la guerre, fit beaucoup parler de lui en Amérique, où il fut accusé en 1916 d'avoir trempé das un complot pour faire sauter le canal Welland, en Ontario. Rappelé en Allemagne sur la demande de Washington avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, il fit partie du grand état major allemand. On prétendit que, durant son séjour aux Etats-Unis, c'est lui qui avait dirigé l'espionnage allemand dans ce pays et qu'il avait trempé dans plusieurs complôts pour faire sauter des usines à munitions.

Von Papen est âgé de 50 ans. C'est le principal actionnaire du grand journal catholique "Germania". Son choix par le président du Reich donne lieu à des commentaires, vu son titre de catholique et sa carrière à l'étranger. Aussitôt désigné, il s'est mis à l'œuvre pour former un ministère, sans faire connaître quels collègues il voulait choisir.

INSTRUCTION NECESSAIRE A UN PEUPLE

L'honorable M. David affirme qu'un peuple n'est réellement fort et riche que par l'instruction qu'il possède—Au Collège de St-Césaire.

Montréal, 1 —(D. N. C.)—"Un peuple n'est réellement fort et riche que par l'instruction qu'il possède et qu'il sait transmettre à sa jeune génération. Sans cet élément supérieur les ressources de son sol et la richesse acquise par ses habitants peuvent être considérées comme des quantités négligeables, car ce qui donne à une race la puissance et la prospérité, c'est la qualité de son cerveau et la façon dont on l'a préparé à la lutte pour la vie".

Telle est la grande leçon de philosophie que donnait hier, aux élèves du Collège de St-Césaire, l'honorable Athanase David, secrétaire de la province. C'est au cours d'une causerie faite aux étudiants de cet établissement que le ministre souligna avec force l'importance que prend de jour en jour, dans la vie moderne, une préparation solide et bien faite.

"Nous traversons aujourd'hui une crise mondiale dont les effets se font sentir dans notre province comme dans tous les pays du globe. Nous n'avons pas à nous en effrayer. Notre pays est riche. Ses ressources, tant agricoles que minérales sont inépuisables. Nous pouvons être sûrs que la prospérité d'hier reparaîtra demain aussi infailliblement que nous pouvons prédire le soir, après le coucher du soleil le retour de la lumière le matin, suivant. Mais pour qu'un tel retour se fasse et pour qu'il soit dé-

(Suite à la page 19, 5e col.)

Projet de loi

Dublin, 1er —(P.C.) — Le gouvernement de l'Etat libre est à préparer un projet de loi pour en finir avec les appels au Conseil Privé. On apprend qu'il compte déposer ce projet devant le Dail avant la séparation de ce dernier pour les vacances d'été le 8 juillet prochain.

UN DRAME DE LA JALOUSIE A HAMILTON

F.-D. Gowdy, 28 ans, tue son beau-père et son beau-frère et se suicide. — Ce terrible drame est survenu ce matin à Hamilton, Ontario.

Hamilton, 1er. — (P. C.) — Rendu furieux par la jalousie, à ce qu'on croit, Frederick-Daniel Gowdy, 28 ans a, au petit jour ce matin, tué son beau-père, William Butcher, sérieusement blessé son beau-frère, Bertram Butcher, et mis fin à ses jours en tournant son arme contre lui-même.

Ce drame s'est déroulé au No 173 Wood St. Est, entre 2 et 3 heures du matin. Gowdy vivait séparé de sa femme depuis quelques mois, ayant été accusé de l'avoir battue. Une action en divorce était inscrite devant les tribunaux.

Dans le courant de la nuit, armé d'un fusil à plombs, il quitta le "boat house" de la rue Burlington Est, où il vivait, et se dirigea vers la maison de Wood Street, où sa femme habitait avec son père. Pénétrant par une fenêtre du sous-sol, il gravit l'escalier pour atteindre ce qu'il croyait être la chambre de sa femme ; mais là il s'aperçut que son père avait changé de chambre avec elle.

L'entrée de l'intrus ayant réveillé Butcher, le mari recula jusqu'à la salle de bain, où le père échangea sans doute quelques mots avec lui.

(Suite à la page 19, 5e col.)

HOMMAGE AU JUGE TESSIER

(Suite)

réaliser des aspirations que ses talents et une heureuse alliance rendaient bien légitimes.

Petit-fils de l'honorable Ulric Tessier successivement député de Portneuf, président du Conseil Législatif, juge de la Cour Supérieure, puis de la Cour du Bac du Roi, fondateur d'une institution qui fait l'orgueil de notre province, "La Banque Nationale", fils d'un magistrat distingué, qui, avant d'être juge, fut lui-même député de Rimouski, orateur de l'Assemblée Législative, beau-fils de l'ancien juge en chef de la province de Québec, sir Alexandre Lacoste, il appartenait au nouveau magistrat de maintenir, dans tout leur éclat et leur intégrité les traditions et les vertus judiciaires des plus illustres de nos familles canadiennes.

Aussi, sommes-nous heureux d'apporter à la mémoire de l'honorable Auguste-Maurice Tesier le témoignage qu'il s'est montré digne de la noblesse de sa filiation et qu'après avoir honoré sa ville natale, sa carrière d'avocat pendant au-delà de vingt ans, son mandat de député pendant dix ans, il a également honoré la Magistrature.

Homme de savoir consciencieux, courtois et patient, d'une aménité qui s'alliait sur le Banc à une grande dignité et dont il se départissait volontiers dans le commerce intime, le juge Tessier fut, dans toute l'acception du mot, un bon juge. Ses jugements étaient empreints de la sagesse acquise par une longue expérience des hommes et des choses dans les multiples sphères où son activité s'est exercée.

Au collègue distingué, si prématurément enlevé à l'affection des siens et à l'estime de tous, la Magistrature adresse un pieux souvenir et un fraternel hommage. A son épouse, madame Tessier, qui l'aida avec tant de distinction à porter le poids des honneurs qui couronnèrent sa carrière, à son vénéré père, notre très estimé collègue et à madame sa mère tous deux si douloureusement atteints, aux familles Tessier et Lacoste, nous offrons l'expression de nos plus cordiales condoléances.

$35,000 de BIJOUTERIES

VENDUES A L'ENCAN

Chez **E. JACOT** *Bijoutier*

95 rue St-Joseph, Québec

JEUDI APRES-MIDI A 3 heures

Une vente à l'encan phénoménale comprenant la balance du stock de bijouterie du magasin E. Jacot, commencera à 3 heures jeudi après-midi et se continuera vendredi et samedi, ainsi que samedi soir à 7 h. 30. Montres, horloges, argenteries, diamants, à votre prix. Profitez de cette vente à l'encan pour acheter une montre ou un diamant.
Le magasin restera ouvert pour les ventes privées, puisque tout doit être vendu à n'importe quel prix avant le déménagement. Rendez-vous chez E. Jacot 95 St-Joseph pour cette vente à l'encan.

LA FIN DES SOUCIS

MON mari dit que je conduis très bien . . . mais ce n'est pas tout, il prétend que je lui ai épargné de l'argent, parce que c'est moi qui lui ai conseillé de faire usage de la Marvelube, après avoir lu une annonce au sujet de cette huile . . . on y disait que la Marvelube est la plus pure de toutes les huiles . . . ne contenant aucune de ces saletés qui causent si souvent des ennuis . . . Depuis que nous l'avons essayée, nous n'avons jamais employé autre chose. Ecoutez ce moteur . . . n'est-ce pas qu'il fonctionne bien?

Marvelube

LA FIN DES SOUCIS DU GRAISSAGE

CHAQUE GOUTTE DE MARVELUBE EST FABRIQUEE AU CANADA, PAR L'IMPERIAL OIL LIMITED

C'est mon Cendre

par C.-H. Wellington

No 42

LE DOUTE SURGIT !

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

Semaine Nationale Des CHEMISES "ARROW"

Toutes les nouvelles chemises "Arow" sont maintenant garanties ne pas fouler au lavage, grâce au nouveau procédé "Sanforized" d'épongeage exclusif à Arrow ; il n'y a donc plus à craindre sur ce côté, car si une chemise était défectueuse, elle vous serait immédiatement remplacée sans frais ou votre argent vous serait remis.

Quelques Nouveautés A Prix Populaires

"TRUMP" est le nom de cette populaire ligne de CHEMISES "Arrow" épongées (Sanforized-shrunk), en beau broadcloth blanc ou de couleur, rayé ou uni, teintes vert, bleu, drab et gris ; collet à même et poignets simples, ou deux faux-cols empesés et poignets doubles, ou poignets simples avec 2 boutons d'écail. Toutes les pointures pour hommes, prix populaire **1.95**

"PADDOCK" est synonyme de qualité et représente les plus populaires chemises blanches "Arrow", en broadcloth mercerisé de soie, également épongé suivant le nouveau procédé "Sanforized" garanti ne pas fouler ; avec collet à même et poignets simples, ou un faux-col négligé et poignets doubles ; pointures 13 1-2 à 16 prix très modique pour la qualité et le fini **2.50**

La "TRUMP" pour jeunes hommes (15 à 18 ans), chemise de bon broadcloth uni ou rayé dans les couleurs gris, drab, vert et bleu, avec collet mou à même, pointes rigides, poignets simples, pointures 12 1-2 à 14, une des meilleures valeurs "Sanforized-Shrunk" de Arrow, spécial **1.55**

Myrand & Pouliot LIMITEE

Le Magasin des Hommes -- 70, rue De la Couronne

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DU MERCREDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.45 p.m., radiodiffusion venant de Tokio, Japon; 7.15 p.m., intermezzo, orchestre de concert; 8.30 p.m., l'orchestre "Old Counsellor"; 9.00 p.m., programme Goodyear; chant et orchestre; 9.30 p.m., concert Mobiloil; chant; 10.00 p.m., Boston Pop Concert; 10.45 p.m., Floyd Gibbons, reporter. De 11.15 à 1.00 a.m., musique de danse et chant populaire.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.00 p.m., Music Treasure Box: musique et récit; 6.15 p.m., trio instrumental; 6.30 p.m., les Royal Vagabonds: musique et personnifications; 6.45 p.m., dernières nouvelles par Lowell Thomas; 7.00 p.m., "Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m., programme Esso: "Croyez-le ou non, de Ripley, avec l'orchestre d'Harry Salter; 7.30 p.m., programme Swift; 8.15 p.m., Jane Froman et son orchestre; 8.30 p.m., Jack Frost Melody Moments; 9.30 Jack Benny; George Olsen et sa musique avec Ethel Shutta, soliste; 10.00 p.m. Serenade San Felice; 10.30 p.m., Waves of Melody; orchestre de danse de Victor Arden; 11.15 p.m., orchestre civique de Rochester.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., Arthur Jarrett avec l'orchestre de Freddie Rich; 6.15 p.m., Harold Stern avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.00 p.m., Morton Downey; 7.15 p.m. Maxwell House Tune Blenders; 7.30 p.m. Easy Aces; 8.30 p.m., La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 10.00 p.m. "Music that satisfies"; 10.45 p.m., Howard Barlow et lorchestre symphonique Columbia. De 11.00 à 2 00 a.m., musique de danse.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
8.30 p.m., orchestre Deep River avec Willard Robinson. 10.15 p.m., Laque Rouge et Jade; 11.3o p.m., programme Moonbeams.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.30 p.m., extraits d'opérettes.

WBZ, Springfield, 330—900 k.
6.45 p.m., fanfare hollandaise; 8.15 p.m., Candlelight quintet (ensemble d'instruments à vent en bois); 8.45 p.m., une kermesse russe; 10.45, orchestre de chambre égyptienne.

WTAM, Cleveland, 389—1070 k.
9.30 p.m., programme d'artistes de la NBC Service.

WTIC, Hartford, 282.8—1060 k.
6.05 p.m., Serenading Strings; 9.30 p.m., orchestre de Nat Shilkret; 12.02 p.m., Collin Driggs, organiste.

PROGRAMMES CHOISIS DU JEUDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m. Orchestre de concert du Waldorf-Astoria. 7.00 p.m. Revue de comédie musicale. 7.15 p.m. "Avec les compositeurs: musique. 8.00 p.m. Heure Fleischmann. Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees. 9.00 p.m. Big Six of the Air. 10.00 p.m. Heure de musique populaire. De 11.00 à 1.00 a.m. Musique populaire.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.45 p.m. Dernières nouvelles par Lowell Thomas. 7.00 p.m. "Amos 'n' Andy". 7.30 p.m. Programme Swift. 10.00 p.m. A. & P. Dance Gypsies: chant et musique. 11.00 p.m. Musique Slumber. 11.30 p.m. Orchestre de Lew Conrad. Musique de danse jusqu'à 1.00 a.m.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m. Dernière nouvelles par Kaltenborn. 6.45 p.m. Heinz présente Joe Palooka. 7.00 p.m. Morton Downey. 7.15 p.m. William Hall, baryton, avec l'orchestre de Freddie Rich. 7.30 p.m. Sylvia Froos, chanteuse de "blues", avec l'orchestre de Louis Silver. 7.45 p.m. Le Chanteur de la rue. 8.30 p.m. La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee. 8.30 p.m. Quiet Harmonies. 8.45 p.m. Les Columbuans. 10.00 p.m. "Music that satisfies". 10.15 p.m. Musical Fast Freight. 10.30 p.m. Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 11.15 p.m. à 2.00 a.m. Musique de danse.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
10.30 p.m. La sébile du mendiant: Musique orientale. 11.30 p.m. Programme Moonbeams.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.30 p.m. Album musical. 9.00 p.m. Leon Golfer, joueur de guitare. 9.20 p.m. Emma Rausch, pianiste. 9.30 p.m. Orchestre de concert de l'hôtel Traymore. 10.45 p.m. Henry Gruhler, pianiste. 11.45 p.m., André Halphen, organiste.

WBZ, Springfield, 330—900 k.
10.30 p.m. Nuits d'Hollywood. 12.15 a.m. Sérénade de minuit.

CKAC

MERCREDI, 1er

6.00 p.m.—Rapport des marchés.
6.15 p.m.—Union Catholique des Cultivateurs.
6.30 p.m.—Programme Né-Stoma.
6.45 p.m.—Lithinés du Dr Gustin.
7.00 p.m.—Programme Roger et Gallet.
7.15 p.m.—Programme français de la Canadian Industries Ltd.
7.30 p.m.—Le cheptel du ministère de l'agriculture.
8.00 p.m.—Orchestre d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donaldson.
8.30 p.m.—L'Universal Importing Co.
8.45 p.m.—La semaine contre le blasphème, M. J.-A. Bernier.
9.00 p.m.—Radio-Théâtre. Emile Fabre.
9.30 p.m.—Sera annoncé plus tard.
9.45 p.m.—La Pensée française.
10.00 p.m.—L'orchestre de Geo. Wade.
10.30 p.m.—Emission Society Brand.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Voyait tout en noir

Voulait mourir . . . elle se sentait si misérable et triste! Ne laissez pas les crampes gâter vos plaisirs. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham soulage.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

8.30 p.m.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
9.30 p.m.—Emission du Conservatoire National de Musique.
10.00 p.m.—Le quatuor Métropolitain.
10.30 p.m.—Orchestre Charles Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Programme Winchester. Orgue.

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Variétés du soir.
7.00 p.m.—Charland & Bernard.
7.15 p.m.—La Brasserie Champlain.
7.30 p.m.—Conférence sur les statistiques agricoles par M. J. Théo. Lamontagne, C.K.C.V. irradié à Montréal par C.K.A.C.

JEUDI

12.00 p.m.—L'heure du dîner.
1.00 p.m.—Programme venant de Toronto.
1.30 p.m.—Programme varié.
6.30 p.m.—Conférence par le Révérend Père Lelièvre, sujet: La fête du Sacré-Cœur de Jésus-Ouvrier.
7.00 p.m.—LeBœuf & Houde.
9.00 p.m.—Pony Brand.
10.00 p.m.—La Laiterie de Québec.
10.30 p.m.—Musique de l'hôtel Mont-Royal.

LE REVEREND PERE LELIEVRE A LA RADIO

Jeudi soir à 6 h. 30 le Père Lelièvre entretiendra les radiophiles, sur la fête du Sacré-Cœur à Jésus-Ouvrier, qui aura lieu dimanche prochain. Cette fête sera présidée par Monseigneur Villeneuve, archevêque de Québec.

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES ?

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MAUVAISE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

CHRC

(Québec, 645 kilocycles)

MERCREDI, 1 JUIN 1932

5.30 p.m.—Le programme de Folklore Nerviline.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Les chanteurs Seiberling dû à la courtoisie de Garant Service.
7.30 p.m.—Programme Casse-Tête des pharmacies Couture.
7.45 p.m.—La Semaine contre le Blasphème—Causerie.
8.00 p.m.—Programme de studio.
9.00 p.m.—Radio Théâtre—Emile Fabre.
9.30 p.m.—Programme de Montréal.
10.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Royal York de Toronto.
10.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Heure Tavannes.

JEUDI, 2 JUIN 1932

9.00 a.m.—Mélodies Matinales.
9.30 a.m.—Le concours des gelées Grand-Mère—Brodie & Harvie.
10.00 a.m.—L'Heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—La Bonne Chanson Française.
11.30 a.m.—Variétés Musicales.
12.00 (midi)—Le Bijoutier. Courtoisie de Landry Ltée.
12.30 p.m.—Le Quincaillier—Wm Doyle Reg'd.
1.30 p.m.—Demandes spéciales.
2.00 p.m.—Silence.

Chicoutimi

Séance du Conseil de la Rivière-du-Moulin

Le Conseil du village de la Rivière-du-Moulin s'est réuni en séance spéciale, jeudi soir 26 mai, sous la présidence de S. H. le maire Eudore Boivin, avocat. Les conseillers Jos. Grenon, Isidore Gauthier, Nil Tremblay, Albert Bouchard, Ernest Gauthier et Jean-Baptiste Martel assistaient à cette séance.

Plusieurs contribuables avaient demandé au conseil de se réunir pour demander au Comité du Chômage des octrois qui seraient distribués en secours directs aux sans-travail de la municipalité. Le conseil n'a pas cru devoir accéder à cette requête.

Quelques autres questions administratives furent traitées et la séance fut levée.

De passage

S'étaient inscrits à l'hôtel Chicoutimi, vendredi et samedi, 27 et 28 mai, MM. L. Leclerc, de Montréal, R. Turcotte, W.-P. Boisvert et R. Bibeau de Québec, A. Charbonneau, de Montréal, R.-M. Holtby, de Port-Perry, Ontario, L.-G. Richard, de Montréal, Hubert Duchêne, de Québec, A. Royer et A. Poulin, de Québec, S. Mileret, de Montréal et G. Martin, de Québec.

Séance dramatique et musicale

Mardi et mercredi, les 24 et 25 mai, la société dramatique des jeunes du Bassin a donné, à la salle paroissiale du Bassin, une séance dramatique et musicale, au profit des oeuvres de jeunesse de cet endroit.

Un drame en trois actes, "Les jeunes captifs", et une comédie en un acte, "Le beau-frère de Papa", furent interprétés. La salle paroissiale était remplie d'un auditoire enthousiaste. Les spectateurs applaudirent fréquemment les acteurs qui se sont tous bien acquittés de leur rôle.

Un programme de musique fut exécuté par nos artistes locaux. Les morceaux choisis qui furent entendus soulevèrent, à plusieurs reprises, les applaudissements des auditeurs.

A propos des travaux du Pont de Ste-Anne

La crue des eaux étant terminée, les travaux de la construction du pont de Sainte-Anne ont été repris. On sait que la violence du courant, pendant la crue des eaux, est assez forte pour empêcher les chalands de se tenir au milieu de la rivière.

Le courant est redevenu normal et on est à continuer la construction des piliers du milieu. Une cinquantaine d'ouvriers seront employés à la construction de ces piliers.

La construction des piliers latéraux, qui n'a pas été arrêtée, est presque totalement terminée et il ne reste plus qu'à poser le béton. La construction des piliers sera poussée activement et l'on espère qu'elle sera terminée pour l'automne.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

CONTRE LE BLASPHEME

(Suite)

vrais blasphèmes, pour peu que la fureur éclate et veuille se soulager. Ce serait enfantin grossier, sauvage, si ce n'était diabolique, s'il n'y avait une jure directe à Dieu. Est-ce là parler français. Un officier canadien, témoin naguère d'une chicane entre cochers de Paris, fut frappé de ne pas entendre de juron. Les gros mots et les adjectifs gras pleuvaient : on se traitait richement de sale voyou, de vilain animal, d'embusque, de cruchon, que sais-je ? mais on ne mêlait pas Dieu à cette affaire, on ne vidait pas le ciel et les sacristies pour s'injurier en langage de poissons, qui ne signifie rien, qui n'insulte que Dieu et ne fait tort qu'aux blasphémateurs. Et croyez-vous, maintenant que dans l'ensemble notre peuple puisse se vanter encore d'avoir conservé cette politesse française, dont avaient hérité nos pères ? Ceux-ci avaient peut-être moins d'instruction, mais ils étient plus délicats, plus civils, plus civilisés que nous. La vieille génération se réformera difficilement. De même que les campagnes contre l'alcool et l'anglicisme font la conquête des âmes aux premières années d'écoles et sous l'influence des parents dans la famille le mouvement contre le blasphème remportera son succès définitif par la bonne éducation, par la politesse bien enseignée à l'école et au foyer comme l'écrivait notre grand éducateur Mgr Ross. En effet si les enfants prennent tout jeunes des habitudes de politesse générale, si on développe en eux le sens de la distinction et de cette gentilhommerie naturelle que nous sommes sensées avoir dans le sang, nos gamins se corrigeront du juron et perpétueront le bon renom des ancêtres.

De grâce, Messieurs, pour l'orgueil et le bon renom de notre race, corrigeons-nous au risque de scandaliser les étrangers qui nous visitent. Car les visiteurs sont fort portés à généraliser. Une couple de fainéants qui sacrent, à la gare ou à l'hôtel, peuvent ruiner la physionomie morale de tout un village, comme les fermes négligés gâtent le paysage le long de nos routes nationales. Un blasphème c'est un détail pour d'aucuns. Préoccupons nous des détails, donnons ce vernis, ce dernier poli à nos solides vertus nationales, d'honnêteté, de franchise, d'équilibre et d'ordre. Que nos paroles montrent que nous sommes malgré tout, grâce à Dieu et à notre catholicisme un peuple moral et poli. Et s'il le faut, avec la canaille qu'on ne corrigera pas par des raisons de foi, de bonne éducation et d'intérêt national, ayons recours à la loi. Le Code Criminel a prévu, je crois, pour chaque offense d'un blasphémateur, une amende de $50.00 ou six mois de prison. Il n'y a plus de conscience, il faut la police. Qu'on affiche partout ce texte de la loi dans les chantiers, comme l'ont fait déjà plusieurs chefs d'industrie et que les contremaîtres soient rigoureux pour les blasphémateurs.

Il faut messieurs, guérir notre peuple de cette hideuse gangrène. C'est un devoir que nous commandent la foi et le patriotisme.

Merci.

La Plus Belle Série de Laveuses Electriques

Au Choix Des Ménagères Les Plus Averties Et Les Plus Economes

NOUVEAU MODELE
Cuve Emaillée
Spéciale à
$59

MAGIC
Avec Girateur
Cuve Emaillée
$79

PERCIVAL
Modèle 1932
Cuve Emaillée
$89

MAGIC
Nouveau Modèle
De Luxe
$109

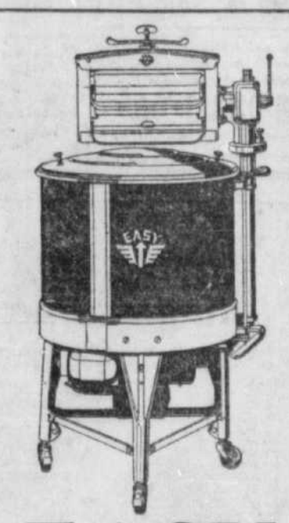

EASY
Nouveau Modèle
Avec Coupes
$149

'AVANTAGES "LEGARE"
Legaré vous offre le plus grand choix de laveuses électriques, les prix les plus bas et des conditions aussi faciles que $5. Comptant et $5. Par Mois pour convenir à tous et chacun de nos clients.
Voyez ces laveuses en Démonstration. Faites votre choix pour livraison immédiate ou future.

Aux Deux Magasins de la
COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ LIMITEE
142 rue St-Joseph . . . . 273 rue St-Paul

Legaré vous allouera un bon montant pour votre vieille laveuse qu'il acceptera en échange contre une de ces laveuses électriques.
Visitez notre exposition et faites-vous donner une Démonstration Gratuite du modèle sur lequel vous fixerez votre choix.,
Notre Système de paiements faciles est à votre disposition.

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales
Québec

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme J.-B.-A. Lachance, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme Ludger Lachance ainsi que chez M. et Mme J.-C. Tanguay, à St-Fabien-de-Montmagny.

M. et Mme Arthur Fecteau, de Montréal, étaient en promenade à Beaumont, ces jours derniers, les hôtes de Mme Philéas Fecteau.

Mlle Adélaide Cantin, institutrice, de St-Jean-Chrysostôme, qui a subi récemment une opération chirurgicale, à l'hôpital de Lévis, va mieux.

Mme Victor Lefebvre, de Lévis, était dernièrement en promenade chez ses parents à St-Antoine-de-Tilly.

Le navire "Wanstead" arrivé à Lévis

Le navire "Wanstead" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Sydney pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

L'église de Villemay de nouveau visitée par les voleurs

Des voleurs se sont encore une fois introduits dans l'église du Chris-Roi, à Villemay. Les deux premières fois ils s'étaient contenté de prendre ce quelques sous qui étaient restés dans les troncs, mais cette fois-ci ils ont tout emporté, argent et troncs. Les églises de Lauzon et de Bienville ayant aussi été visitées dernièrement on croit que ces voleurs sacrilèges sont les mêmes et des étrangers. La police de Lévis a une bonne piste et il pourrait arriver que prochainement des arrestations soient faites et que ces malfaiteurs soient punis sévèrement.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévi furent appelés hier midi à la carrière de M. Joseph Blais, entrepreneur, où la Canadian Rock a des machineries en opération. Le feu était pris dans une sorte d'élévateur en bois à deux étages à l'intérieur duquel il y avait des machineries pour monter la pierre et la poussière de pierre après qu'elles ont été chauffées. Les hommes de la brigade durent installer la pompe à incendie sur un puits artésien et maîtrisèrent les flammes. Les dommages ont été assez considérables.

Il est diplômé docteur en théologie

M. l'abbé Robert Lacroix, un ancien élèves du Collège de Lévis, vient d'obtenir de l'Université Laval de Québec son diplôme en théologie. M. l'abbé Lacroix fit ses études au Collège de Lévis et entra au Grand Séminaire de Québec il y a quatre ans. Nos félicitations au nouveau docteur en théologie pour ce bel honneur qui rejaillit en même temps sur son Alma Mater.

Les élèves du Collège de Lévis en pélérinage à Ste-Anne de Beaupré hier

Les élèves du Collège de Lévis ont fait hier leur pélérinage annuel à Ste-Anne de Beaupré. Ils traversèrent à bonne heure avec leurs professeurs et firent le trajet dans les chars. Il y eut messe au sanctuaire de la bonne Ste-Anne et tous les élèves firent la sainte communion et demandèrent les grâces nécessaires à la grande thaumaturge pour réussir dans leurs examens de fin d'année et de passer de bonnes et saintes vacances.

Un groupe d'élèves externes ont fait le pélerinage à pied. Ils partirent vers onze heures lundi soir et arrivèrent vers 6 heures à Ste-Anne de Beaupré. Tous revinrent au Collège vers midi.

Il obtient l'un des deux prix Picher

M. Jean-Roland Samson, E.E.G.F., de Lauzon, vient d'obtenir le premier des deux prix Picher, attachés à l'Ecole de Génie Forestier et d'Arpentage de l'Université Laval. Ces prix sont accordés aux élèves qui arrivent premiers dans le cours d'Industrie Forestière. Nos félicitations à M. Samson pour ce beau succès.

Assemblée de la garde de Lauzon ce soir

M. Ernest Gagnon, publiciste de la Garde des Chevaliers de Lauzon, avertit les officiers et membres de cette garde que ce soir, à 8 heures à la salle St-François Xavier. Il y aura une assemblée importante. Il demande à tous se se faire un devoir d'être présents.

L'heureuse gagnante d'un $2.50

Mme Joseph Dumont, demeurant 70, côte du Passage, à Lévis, a été l'heureuse gagnante du prix de $2.50 dont le tirage a été fait avant-hier soir, au poste C H R C , à Québec, au cours du premier programme hebdomadaire de "La Potion du Dr N.-A. Sirois Enr.". Nos félicitations.

Cliniques de puériculture demain

Il y aura clinique de puériculture demain matin, de 9 h. 30 à onze heures dans le soubassement du couvent de Bienville.

Demain après-midi, de 2 à 4 heures, dans la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, il y aura clinique de puériculture.

Les mères de familles de ces deux paroisses sont invitées de s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Pour orner l'autel du Patronage de Lévis, dimanche prochain

Le Patronage de Lévis recevra avec joie et reconnaissance les fleurs que l'on vodra bien leur offrir pour décorer et orner l'autel et le sanctuaire de leu chapelle, dimanche prochain, à l'occasion des fêtes du 25e anniversaire de fondation du Patronage de Lévis. Il y aura messe solennelle le matin, banquet le midi, jeux dans l'après-midi et séance le soir. Tous les membres anciens du Patronage assisteront à ces belles fêtes de dimanche prochain.

Mort d'un petit garçon de Amqui

Un petit garçon, enfant de M. Emile Roussel, de Amqui, est décédé hier après-midi, à l'hôpital de Lévis. M. Laval Fortier, de Lévis, a expédié hier après-midi, par le train express du C. N. R., partant de Lévis, les restes mortels pour Amqui où auont lieu les funérailles. Nos sympathies à la famille en deuil.

Résolution de condoléances

Les officiers et membres du Conseil No 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, ont appris avec regret la mort de Mme Vve Louis Fortier, mère de M. Laval Ed. Fortier, de Lévis.

Nous prions M. Fortier et sa famille de bien vouloir agréer nos plus sincères condoléances dans ce deuil cruel qui les affige.

Les Officiers et membres des Chevaliers de Colomb de Lévis, Conseil No 2651.
Par L.-J. Fortin,
Sec.-archiviste

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance spéciale du conseil de ville a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-A. Dorval. Présents, MM. les échevins Ernest Roy, Emile Samson, Joseph Dorval, J.-E. Paré, P.-H. Murphy, Eudore Poirier et Almanzor Létourneau.

Rapports de comités

Après une séance de comité général qui se termina vers 9 heures, le conseil commença la séance spéciale.

Le greffier donna lecture d'un rapport de comité du 26 avril avec les recommandations suivantes :

Après avoir eu une entrevue avec M. Sauvageau, de la Davie Shipbuilding, on décide de ne faire aucun changement au prix de l'eau chargé à cette compagnie avant 1934, alors que Bienville ne jouira plus des avantages spéciaux accordée en vertu de son contrat d'annexion et qu'un rajustement sera fait de l'évaluation municipale de ce quartier.

Il est décidé que pour l'usine de la Cie Morton, près de la cale sèche Lorne le prix de la charge d'eau pour un an sera de $150.

M. le maire dit avoir eu une entrevue avec M. Oscar Morin, sous-ministre du dépt. des Affaires Mucipales au sujet de la lettre de la Banque Canadienne Nationale demandant le remboursement des absents dûs ou de consolider sa dette. M. Morin pour le bon renom de la municipalité de Lauzon a conseillé au conseil de consolider sa dette.

On a décidé qu'à l'avenir les affichages du conseil seront faits au tableau placé sur le mur de l'église de Lauzon et au tableau placé au poteau situé près de la rue conduisant à l'usine de filtration.

Avant l'adoption de ce rapport de comité M. l'échevin Roy, concernannt la partie où l'on parle des avantages spéciaux dont jouit Bienvillé en vertu de son contrat d'annexion, dit qu'on laisse entendre que Bienville a des avantages que Lauzon n'a pas, tandis réellement Bienville paie le même prix d'eau de $27. comme Lauzon et paie $1.00 dans le cent piastres pour sa taxe foncière et que Lauzon ne paie que 90cts M. Roy demande qu'au lieu des mots "avantages spéciaux" on les remplace par "conditions spéciales", ce qui sera plus juste. Le changement est fait tel que demandé par M. Roy.

Le greffier donne lecture du rapport de comité du 11 mai avec les recommandations suivantes:

Sur rapport du bureau d'hygiène, le conseil décide de placer une forte clôture et placer une affiche au pied de la rue St-Dominique défendant d'y jeter des déchets.

Le chef de police est autorisé d'empêcher les attroupements et le stationment sur les trottoirs, près de la correspondance des tramways, à Bienville, vu il y a de nombreuses plaintes à ce sujet.

Les questions discutées à la séance de comité tenue avant la séance du conseil sont revenues en séance du conseil et on les y trouvera plus bas.

Il fait partie de ces comités

M. l'échevin P.-H. Murphy est nommé membre des comités d'aqueduc, des maisons et de l'électricité, en remplacement de son frère, M. l'ex-échevin Geo. Murphy.

Le prix de l'eau à l'usine de la Cie Morton

Le conseil a décidé de charger à la Cie Morton $150 pour la charge d'eau de sa seconde usine près la cale sèche Champlain. Ce prix est pour jusqu'au 30 avril prochain et pour un tuyau de 2½ pouces. Le même prix a été chargé pour l'autre usine tel mentionné plus haut où il y a un tuyau de 2½ pouces.

Le rapport de la Davie Shipbuilding

La Cie Davie soumet son rapport dans lequel il est dit qu'au 27 mai, il y avait 182 ouvriers à ce chantier de Lauzon. Sur ce nombre il y en avait 174 de Lauzon, 5 de Lévis, 2 de Québec et 1 de St-David. La liste spéciale comprend 8 hommes dont 4 de Lauzon, 3 de Lévis et 1 de New-Liverpool. La liste des employés de bureau contient 9 noms, dont 6 de Lauzon et 3 de Lévis.

L'eau très bonne en avril

Le bureau provincial d'hygiène dit avoir analysé les échantillons de l'eau en avril et que cette eau était très bonne.

L'analyse des échantillons de lait

Le burea provincial d'hygiène dit avoir analysé les échantillons du lait vendu par les laitiers dans les limites de la municipalité, les 18 avril, 3 mai et 9 mai et soumet un rapport en conséquence au conseil.

Les laitiers et autres personnes qui ont des licences à prendre devront ne pas retarder et le conseil se basera sur le susdit rapport pour refuser la licence aux laitiers qui ne vendent pas du lait propre à la consommation domestique.

Le redressement d'une courbe dans Lauzon

Le club Automobile de Québec écrit au conseil et demande de voir à prendre les moyens nécessaires pour que la courbe sur la rue St-Joseph, en face du Garage Guay, soit redressée, vu que c'est un endroit passant et dangereux. Comme cette courbe se trouve sur le parcours de la route nationale, le Club Automobile devra plutôt s'adresser au dépt de la Voirie provinciale, car le conseil n'a rien à y voir.

Il veut se faire rembourser le prix de sa licence

Un entrepreneur de Lévis dit avoir payé le prix de sa licence comme tel l'an dernier et prétendant qu'il y a entente entre Lévis et Lauzon de ne pas charger de licence aux entrepreneurs de ces deux villes, il demande d'être remboursé de l'argent payé.

M. le maire Dorval dit qu'il n'y a jamais eu d'entente semblable de passée, mais que Lévis ayant décidé de ne pas charger de licence à ses entrepreneurs ne peut pas en charger aux entrepreneurs étrangers. Lauzon chargeant une licence à ses entrepreneurs locaux ne peut pas en exempter ceux d'en dehors.

La tuberculination des troupeaux laitiers

M. le Dr Sylvestre, officier médical de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis dit que cette anée vu qu'il est un peu tard il ne croit pas pouvoir exiger la tuberculination des vaches des laitiers qui vendent du lait dans la municipalité et qu'il se contentera de faire visiter les troupeaux de ces laitiers , mais qu'au cours de l'année un réglement sera préparé à cet effet et soumis au conseil pour prendre force l'an prochain.

Des arbres pour la municipalité

Le greffier dit avoir reçu pour le conseil 300 arbres du gouvernement provincial, dont 150 ormes blancs et 150 érables blanches et que 60 ont été distribués dans chaque quartier de Lauzon pour être plantés.

Le taux de la taxe foncière et du prix de l'eau

Le conseil a adopté en première lecture le réglement No 137 fixant le taux de la taxe foncière à 90 centins tel que l'an dernier pour Lauzon et le quartier Bienville paie $1. d'après son contrat d'annexion et a aussi adopté en 1ère lecture le réglement No 138 fixant à $27 par année la charge d'eau, tel que l'an dernier. Ces deux règlements seront adoptés en seconde et dernière lecture à la prochaine séance du conseil.

Mutation de propriété

M. P.-E. Létourneau dit qu'il s'est porté acquéreur de la propriété de Mme Vve Philéas Trépanier, rue St-Joseph et demande de faire une correction en conséquence au rôle d'évalutation. Sa demande est accordée.

La consolidation de la dette municipale

Pour se rendre à la suggestion de M. Oscar Morin, sous-ministre du dépt des Affaires Municipales, tel que mentionné au début de ce compte rendu, les membres du conseil sont unanimes à décider de consolider la dette municipale. M. l'échevin Ernest Roy a alors donné avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil il proposera un règlement d'emprunt par obligation à cet effet. M. Maurice Pelletier, avocat, a été chargé de préparer le règlement et le montant d'emprunt sera déterminé par le conseil. Ce réglement sera soumis au vote des contribuables pour approbation, dans les délais voulus par la loi.

La séance est ensuite levée à onze heures et demie et ajournée à mercredi prochain, à la séance régulière du mois, avec séance de comité ce soir-là.

Les élèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'Ecole des Frères Maristes, à Lévis, qui ont obtenu les meilleurs résultats pour le mois de mai dernier

1ère Classe:—Jean-P. Blouin, Léopold Gagnon, Henri Larochelle, Henri-L. Demers, Marcel Fontaine.

2e Classe.:—Charles-E. Caron, Paul-H. Gaumond, Gérard Boutin, Jean-M. Bérubé, Jacques Lamoureux.

3e année:—Richard Jolie, Lucien Boucher, André Samson, Maurice Carrier, Antoine Roy.

4e année:—Benoit Fournier, Richard Hamel, Adéodat Roy, Charles-E. Breton, Raymond Maranda.

5e Année:—Edmond Paquet, Fernando Bourget, Louis Roy, Clément Hamel, Eugène Normand.

6e Année:—Paul-H. Jenkins, Maurice Plante, Jacques Dussault, Gérard Carbonneau, Paul-H. Plante.

7e Année —Paul Simard, Benott Mercier, Paul-H. Leblanc, Armand Blouin, Gilles Paquet.

8e Année —Roger Lévesque, Jean-P. Blais, Paul-E. Gosselin, Donat Veilleux, Marcel Mercier.

9e Année —Jacques Côté, Guy Ramsay, Louis de G. Plante, Lucien Couture, Roger Roy.

10e Année—Paul-H. Roy, Claude Duchesneau, Benoît Carrier, René Ferland, Philippe Thibault.

Un professeur du Collège de Lévis à l'honneur

M. l'abbé Alzire Tardif, du collège de Lévis, frère de M. le Dr J.-A. Tardif, spécialiste, de Lévis, vient d'obtenir sa licence ès-lettre de l'enseignement à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval. Cette licence comporte les quatre certificats suivants : français, grec, latin et pédagogie. M. l'abbé Tardif a aussi obtenu le prix de langue française décerné à l'Ecole Normale Supérieure par le gouvernement français. Nos félicitations à M. l'abbé Tardif pour ce beau succès obtenu.

Les confessions pour le 1er vendredi du mois et la fête du Sacré-Coeur

Demain après-midi et demain soir, dans les différentes paroisses de la rive sud, on entendra les confessions des fidèles afin de leur permettre de faire leur communion du premier vendredi du mois et aussi à l'occasion de la grande fête du Sacré-Coeur de Jésus, vendredi prochain.

A Lévis, on confessera depuis 2 heures 30 à 5 heures l'après-midi et le soir, à partir de 7 heures 30, il y aura six confesseurs.

Funérailles de Mme Vve Louis Fortier

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, en l'église N.-Dame de Lévis, ont eu lieu les funérailles de dame Marie-Luce Couture, épouse de feu le notaire Louis Fortier, décédée dimanche matin dernier, à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 83 ans et 6 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ford Motor Company a fabriqué jusqu'à présent 30,000 nouveaux autos Ford à 8 cylindres et un grand nombre d'autos à 4 cylindres.

CE QUE
TELESPHORE SIMARD
VOUS OFFRE
MERITE TOUJOURS VOTRE ATTENTION!!

SIX SPECIAUX
à sensation pour JEUDI

La couture à la maison prend de plus en plus de vogue.--Si vous faites vos robes à la maison Mesdames, l'économie vous engage à voir ces spéciaux qui vous étonneront.

GEORGETTE
DE SOIE IMPRIME
Matériel tout soie le plus nouveau, dans la plus belle collection de couleurs sur fonds pâles et foncés, fleurie à grand et petit dessins, 36 pouces large,ce georgette sera la grande demande pour l'été, valeur régulière $1.98. Spécial.....
1.00

VOILE POUR ROBES
Immense choix dans une variété de couleurs et de dessins extraordinaire, 36 pouces de large, le voile sera le grand populaire pour robes d'été, venez choisir plusieurs robes pour ce prix Très spécial, jeudi.....
19c

CHIFFONNETTE
DE SOIE IMPRIME
de soie très fine imprimé de dessins très attrayants sur fonds pâle et foncés, 36 pouce de large, ce matériel vous fera la robe d'été par excellence, le choix de patrons est très considérable. Valeur régulière $1.25. Spécial.....
79c

RATINE POUR KIMONOS
Ratine dans un grand choix de couleurs et de dessins, très nouveau pour kimonos, 36 pouces de large, et de belle qualité. Très spécial jeudi.....
25c

CREPE PLAT
DE SOIE
Crêpe plat de soie, 36 pouces large, dans trente nuances différentes, y compris, les plus nouvelles telle que : vert, blanc, pèche, corail, noir, bleu-marine drab etc.—c'est la marchandise pratique par excellence pour robes. Valeur régulière $1.25. Spécial.....
69c

SILKOCHENE
Une nouveauté en mercerisé pour robes, su fonds pâles ou foncés avec gros pois de couleurs, 36 pouces large matériel très soyeux, valeur régulière $1.25. Spécial.....
59c

TELESPHORE SIMARD
183 RUE ST-JOSEPH - ST-ROCH

Pieds Fatigués
soulagés en 30 secondes
Ayez compassion de vos pieds endoloris et brûlants. A la minute où vous les plongerez dans un bain de TIZ ils vous remercieront. La douleur disparaissant aussitôt, vous éprouverez une sensation d'agréable fraîcheur. Le confort se fait sentir à l'instant et dure 24 heures. Les acides et poisons—causes de douleur, enflure, mauvaise odeur et démangeaison—sont détruits. Les muscles fatigués sont réconfortés et revivés—prêts à vous porter allégrement en route. Pour obtenir le soulagement le plus rapide et le plus sûr—24 heures de confort aux pieds—essayez cette méthode. Tous les pharmaciens ont les tablettes TIZ à vendre.
Baignez-les au "TIZ"

UNE FIN DE SEMAINE RICHE D'AUBAINES
Chez J.-B. LEFEBVRE
Prop. des MONTREAL SHOE STORES
Nous vous offrons encore cette semaine des valeurs sensationnelles en fait de chaussures de toutes sortes.
Prenez bien note de ces prix et vous conviendrez que pareille occasion de se procurer des chaussures de qualité à si bas prix ne s'est pas présentée depuis de nombreuses années.
SPECIAL POUR JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

COMMANDE PAR MALLE
Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste.
Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 266 St-Joseph ou à 742 St-Vallier, Québec, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

POUR HOMMES
Bottines de travail en gros cuir rouge. Semelles de caoutchouc très durables.
Ces chaussures se vendent ordinairement beaucoup plus cher, mais c'est un soldo que nous avons acheté à des conditions exceptionnelles. Pointures de 6 à 11. Valeur de $2.50. En vente au bas prix de.....
$1.29

HOMMES ET JEUNES GENS
Achetez les fameuses chaussures garanties en cuir solide "SENATOR" à.....
$5.00
supérieures à toutes les autres, se vendant $7.00 et $8.00.
La maison J.-B. LEFEBVRE est le seul vendeur autorisé de cette fameuse marque de chaussure que vous trouverez à chacun de ses 28 magasins.

PANTOUFLES POUR DAMES
Voici une véritable aubaine pour vous. Souliers de boudoir en kid de couleurs assorties. Talons de caoutchouc et semelles coussins. Pointures de 3 à 7. Une valeur de 65c. PRIX REDUIT DE LA VENTE.....
25c

FRANK HURLBURT CUSHION SOLE
Vous trouverez à chacun de nos magasins un choix complet de cette fameuse marque de chaussures.

SOULIERS DE COURSE POUR FILLETTES et GARCONS
SOULIERS en toile de bonne qualité, avec semelle très épaisse en caoutchouc. Ce soulier est fait spécialement pour le sport. Choix de noir ou brun dans le lot. (Pointures de 11 à 2.) Valeur régulière 65c. PRIX DE LA VENTE CHEZ J.-B. LEFEBVRE.....
39c

POUR ENFANTS
Les plus jolis souliers jamais offerts à un prix aussi bas. Choix de cuir ou dongola. Style à une lanière. Semelles cousues de bonne qualité. (Pointures de 1 à 7½). Ces souliers ont une valeur de $1.00. Superbe aubaine au prix réduit de.
35c

28 MAGASINS
LA MAISON J.B. Lefebvre PROP. DES MONTREAL SHOE STORES
MONTREAL
VERDUN
LACHINE
QUEBEC
OTTAWA
TROIS-RIVIERES
SHERBROOKE

QUEBEC SUCCURSALE ST-ROCH
266, RUE ST-JOSEPH
Près de l'Hôtel St-Roch, en face du Théâtre Arlequin
TEL: 8332

QUEBEC SUCCURSALE ST-SAUVEUR
742, RUE ST-VALLIER
TEL: 3-3872

Saint-Aubert

Naissances

Joseph-Gérard, enfant de M. et Mme Jos. Caron, Parrain et marraine, M. et Mme Jos Dubé de St-Damase, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Marthe-Marguerite, enfant de M. et Mme Louis Bossinotte. Parrain et marraine, M. Auguste Bossinotte, Mlle Rose Bossinotte, frère et sœur de l'enfant.

—Joseph-Georges-Henri, enfant de M. et Mme Médéric Leblanc. Parrain, M. Adrien Leblanc, marraine Hénédine Leblanc, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Déi, enfant de M. et Mme Emile Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Desrosiers oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Rita-Yvette, enfant de M. et Mme Adrien Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Jean, oncle et tante de l'enfant.

—Nos félicitations à Mlle Yvonne Gamache qui a obtenu son diplôme supérieur de musique à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

—M. Silva Rioux en promenade à Trois-Pistoles chez des parents.

—MM. Alfred Picard, Pierre Caron, Jos. Bélanger par affaires à Québec la semaine dernière.

—M. et Mme Gaspard Bois, de Québec, de passage dans notre paroisse.

—Mlle Maria-Anna Rioux travaillant à Québec de retour chez son père.

St-Sylvestre

M. Freddy Bélanger, de Québec, en visite chez sa mère, Mme Louis Bélanger.

Mlle Maria Fillion, de Montréal, de retour dans sa famille.

Mlle Diana Fillion, de Montréal, visite actuellement son père, M. Israel Fillion.

—M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Joseph Morin, à St-Bernard, la semaine dernière, chez M. Cléophas Morin.

—M. Alphonse Fortier, est allé à Valley Jct., récemment, pour assister aux funérailles de sa tante, Mme Eusèbe Létourneau.

—M. Freddy Callagher, de Berlin, N. H., en promenade chez sa mère, Mme Edward Gallagher.

Naissances

Le 22 avril, Marie-Rone-Henrette-Jeanine, fille de M. et Mme Alphonse Nappert. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bilodeau, grand-parents de l'enfant.

—Le 24 avril, Jeanne-Agathe, fille de M. et Mme Louis-Philippe Lehoux. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Drouin,

Décès

M. et Mme Philias Drouin, ont eu la douleur de perdre leur jeune fille Florence, âgée de 9 ans. Sa sépulture a eu lieu le 2 mai, courant.

—Le 28 avril dernier, M. Frank Gallagher, est décédé à l'âge de 69 ans, il fut inhumé le 30 avril. Il laisse dans le deuil un frère John Gallagher, de St-Sylvestre, et une soeur, Mme Lizzie Gallagher Donchue, aussi de St-Sylvestre, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Saint-Agapit

Mariage

Le 9 mai en l'église de St-Flavien, a été béni le mariage de M. Antonio Baron, fils de M. Télesphore Baron, de St-Agapit avec Mlle Juliette Boucher, fille de M. Napoléon Boucher, de St-Flavien. Ils résident à St-Agapit.

Service anniversaire

Vendredi, le 13 mai, eut lieu le service anniversaire de M. Cléophas Beaudoin.

Choses et autres

— M. et Mme Alphonse Simoneau, de Montréal, chez leur père, M. Louis Bergeron, dimanche dernier.

— M. et Mme Avelin Beaudet, M. et Mme Emile Olivier, sont allés à Ste-Angèle, visiter M. et Mme J.-A. Poirier.

— M. Auguste Demers, de Québec, chez ses nombreux amis, ces jours derniers.

— M. le curé H. Fréchette, de Ste-Claire, accompagné de son vicaire, M. l'abbé C.-A. Hudon, de passage à St-Agapit, la semaine dernière.

— M. N.-E. Demers et M. Alcide Demers, sont allés à Sherbrooke, récemment en voyage d'affaires.

— M. et Mme Rodolphe Bergeron, de Montréal, chez M. N.-E. Demers, ainsi que le Dr et Mme Benott Laliberté, de St-Flavien.

— M. et Mme Jos. Baron M. et Mme Albert Baron et M. Alonzo Baron, étaient les hôtes, dimanche, de M. Rodolphe Normand, à Québec.

— M. Thomas Boucher a visité ses enfants à Montréal, la semaine, dernière.

— Mme Rioux, de Lévis, a passé huit jours chez son père, M. Jos. Sirois.

— M. et Mme Sylvestre, de Montréal, chez M. Gaudiose Rousseau, ainsi que M. et Mme Nazaire Dubois.

— M. Arthur Biron, de Montréal, chez leur père, M. Arcade Biron.

— M. et Mme H.-A. Roy ainsi que leur fils Allard, sont allés à Windsor-Mills, visiter leurs nombreux parents.

— Mlle Ernestine Baron, de St-Nicholas, a passé quelques semaines chez son beau-frère, M. Charles Bergeron.

—M. et Mme Sylvio Durand, de passage, chez leur oncle M. Alfred Paquet, ces jours derniers.

—M. et Mme Honoré Flamand, M. et Mme Adélard Flamand, M. et Mme Auguste Martineau de St-Patrice étaient tous les hôtes dimanche de M Léger Martineau et M. Jos. Flamand.

—M. Ls.-Philippe Boulay, de Québec, chez son père M. Alp. Boulay.

—M. Raymond Demers, de Québec, a passé quelques jours chez son père M. Noel Demers.

—M. A. Mondoux, chef cantonnier du C. N. R. a été transféré à Villeroy. Il est allé demeurer là avec sa famille.

—M. Placide Beaudoin, de Ste-Hénédine est venu assister au service anniversaire de son frère M. C. Beaudoin.

—M. Alphonse Bergeron, de Québec chez sa mère, Mme Arsène Bergeron, ces jours derniers.

—Mme Flavien Frechette de Lawrence Mass., était en visite dernièrement, chez ses soeurs, Mmes Gaudiose Demers, Louis et Ferd. Bergeron, elle était accompagnée de Mme Jos. Perron et M. et Mme Alphonse Fréchette, aussi de Lawrence.

—A l'occasion de la visite dernièrement, de la Révérende Mère Ste-Ludivine, fille de M. Alfred Paquet; et de Rév. Mère Supérieure Ste-Emile du couvent de Hull, il y eut réunion de famille à laquelle assistaient outre les révérendes Soeurs M. Alfred Paquet, M. et Mme Albert Bergeron, Mlle Rose-Anna Paquet, M. et Mme Albert Gingras, de St-Agapit; M. et Mme Oscar Legendre, de St-Flavien; Mme Charles Fréchette de Lawrence Mass., M. et Mme Emile Laroche, de St-Hyacinthe; M. et Mme Charles Paquet de St-Narcisse ; M. Louis-Philippe Fréchette, étudiant à St-Victor.

—M. et Mme Adolphe Paquet, M. et Mme A. Gallichand, de St-David, étaient les hôtes dimanche de M. Louis Bergeron, ainsi que M. et Mme Rosario Paquet et M. et Mme A. Lépine, Québec.

Nos malades

— Mme Alphonse Lemay qui était retenue à sa chambre depuis quelques semaines, est maintenant en bonne voie de guérison, nous lui souhaitons un rétablissement tout à fait complet, ainsi que M. Hubert Samson.

— Mme Vve Nazaire Demers est aussi gravement malade.

— La garde-malade, Mlle Couture, de St-Flavien, continue toujours la clinique des bébés.

Les mamans sont heureuses de suivre les bons conseils que donne cette dévouée garde-malade.

Communion solennelle

Vendredi, le 20 mai, à la messe de 7 heures, eut lieu la cérémonie toujours si impressionnante de la communion solennelle de 21 fillettes et 18 garçons. Le chant fut fait par les élèves du Couvent sous la direction des Révérendes religieuses et Mlle Bourgault.

Naissances

— M. et Mme Charles Bergeron née Marie-Anna Baron, une fille née le 3 mai et baptisée sous les prénoms de Marie-Jeannine-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Carrier, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant, Mme Art. Croteau.

— Aussi M. et Mme Oliva Roger, née Zénaïde Roy, une fille baptisée le 19 mai sous les prénoms de Marie-Claire-Emerilda. Parrain et marraine, M. et Mme Gaudiose Bergeron, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Portait, Mme Eugène Aubin.

Saint-Casimir

Visites des RR. SS. Missionnaires

Les RR. SS. St. Nazaire et S. Antoinette, des Sœurs Blanches d'Afrique étaient de passage en notre paroisse au cours de la semaine, afin d'intéresser les jeunes filles par un exposé de leurs œuvres, en vue de recueillir des vocations. Des vues splendides, accompagnées d'explications furent données à la salle Lacoursière, mercredi et c'est tout un voyage à travers l'Afrique qui se déroule sous les yeux des spectateurs émerveillés.

Par une série de portraits bien réalistes le R. S. St-Nazaire nous présente quelques types des différentes peuplades chez lesquelles s'exerce le dévouement à toute épreuve des SS blanches: Kabyles, arabes, musulmans enfin les nègres, si dociles à recevoir les enseignements du christianisme. Espérons que cette première visite des SS. Blanches portera ses fruits, en notre paroisse.

L'organe de cette congrégation est une petite revue intitulée: "La visite des SS. Blanches d'Afrique au Foyer Canadien", dont Mlle Rose-Alma Galarneau a accepté d'être zélatrice. La maison-mère de ces distinguées religieuses est à Lévis.

Nouveau médecin

Un nouveau médecin vient de faire son arrivée en notre paroisse C'est M. le Dr Antoine Grondin. Il occupe avec sa famille la résidence de feu le Dr J.-R. Labrecque, rue de l'Eglise.

Vues animées

Une représentation cinématographique intitulée: Chacun porte sa croix" a été donnée en notre salle publique, mardi dernier par la Cie de bon cinéma.

Va-et-vient

—M. Sylvio Therrien de Ste-Thècle était en visite chez Mlle Marie-Jeanne Roch, ces jours derniers.

—Mlle Florette St-Cyr est revenue d'une promenade à St-Raymond chez son amie, Mlle Simone Leduc.

—Mme A.-H. Sauvageau a passé quelques jours à St-Raymond chez ses parents, M. et Mme Jos. Martel.

—Mme Onésime Tessier est revenue de Montréal où elle a passé un mois.

—Mme Arthir Lefebvre, de Montréal est actuellement chez sa mère Mme Jones Grandbois.

—M. Johnny Element, M. Aldeo Element, Mlles Berthe-Alice, Edna et Diane Element sont allés à Rivière-à Pierre, à l'occasion des funérailles de leur tante Mme Vve Eusèbe Godin.

—Mme Vve P. Dolbec, de Ste-Anne-de-la-Pérade rendait visite à ses parents et amis de St-Casimir, mercredi dernier.

—Le Dr Jean Trottier, est allé à Ste-Anne-de-la-Pérade par affaires ces jours dernie s.

—Mlles Dumas étaient à Québec dimanche à l'occasion des noces d'argent de leurs cousins, M. et Mme Emile Létourneau.

—Mlle Marie-Laure Trottier passe quelques semaines à Montréal chez sa soeur, Mme Arsène Perron.

—Mlles Marie-Paule Lacroix et Georgette Tessier sont allées à Québec, samedi dernier.

Baptême

Le 19 mai a été baptisée Marie-Louise-Edith, enfant de M. et Mme Joseph Sauvageau (Rose Lefebvre). Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Lefebvre, de St-Marc-des-Carrières, oncle et tante de l'enfant.

VENTE A L'ENCAN

D'AUTOS D'OCCASIONS

26 autos et 3 camions seront vendus sans réserve au plus haut enchérisseur, samedi le 4 juin à 1 h. 30 de l'après-midi, sur le terrain des autos usagés de Québec, à la Universal Auto Ltd, 27 de la Couronne.

Nous avons des chars de toutes les marques et de tous les modèles : Ford, Chevrolet, Durant, Essex, Dodge, Chrysler, De Soto, Nash, Hudson, Buick, Studebaker, Cadillac, Packard. Aussi camions Dodge et Chevrolet. Ces chars sont en bon ordre de marche et seront essayés durant la vente. Le tout sera vendu sans réserve au plus haut enchérisseur. Conditions de vente : 50% comptant et la balance par versements mensuels sur plan de finance.

O. MARCEAU,
Encanteur.

Chez POLLACK

Vous êtes Cordialement Invitées à assister à une DEMONSTRATION des

CORSETS GRENIER

JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI

Les 2-3 et 4 courant

Mademoiselle Du Casse

En charge du département de l'ajustage à la grande manufacture de corsets Grenier, sera présente à notre département des corsets durant ces trois jours où elle sera à la disposition de ces dames pour donner un service d'ajustage parfait en harmonie avec les dernières créations.

* * *

Cet événement ne manquera pas d'intéresser toutes ces dames qui sont anxieuses de porter les nouvelles modes ajustées avec plus d'aisance et de chic.

Les corsets Grenier sont adoptés parfaitement à tous les styles pour 1932.

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.
Ses seuls prix, et tous les prix visiblement marqués

Chez POLLACK

Jeudi Seulement ! A 8.30 A.M.

Vente!

350 MANTEAUX

de Printemps

Valeurs Jusqu'a $49.50

$5.95

Choisis dans notre Assortiment Régulier !

Une Occasion Exceptionnelle !

C'est encore chez Pollack que vous trouverez des aubaines comme celle-ci, — et ne vous y trompez pas ! Si vous avez différé l'achat de votre manteau de printemps jusqu'ici, vous avez une réelle opportunité de le faire durant cette vente extraordinaire.

Le prix remarquablement bas ne peut vous guider, ni vous inspirer confiance quant à la qualité de ces magnifiques manteaux. Venez et jugez vous-même, ils sont à l'étalage pour être vendus sans réserve jusqu'au dernier. La plupart de ces manteaux sont des lots désassortis dont quelques-uns sont quelque peu défraîchi.

Vous reconnaîtrez les tissus en vogue, les fines fourrures et les styles qiu sont portés maintenant.

Tissus :

—Crêpes de laine
—Broadcloths
—Tricotine
—Tweeds fantaisie
—Tweeds mouchetés

Fourrures :

—Ecureuil teint
—Galyak
—Galapin
—Rat Musqué
—Flancs d'Ecureuil

Couleurs :

Vert, Drab, Bleu, Tuile Espagnole, Brun, Noir.

Magnifiques doublures en Crêpe Canton. Tailles 14 à 44 dans le groupe, mais pas dans chaque style.

3e Plancher

Pas de commandes par téléphone, ni retouches, pas d'échanges. Chaque vente finale.

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.
Ses seuls prix, et tous les prix visiblement marqués

Chez POLLACK

Spéciaux de Jeudi au magasin des Garcons et Fillettes

Au département des Fillettes 3e plancher

Jupes d'Eté pour Fillettes

En Crêpe de Chine montées sur corsage. Style avec plis et empiècement couleurs Rose, Vert, Maïs, Bleu Poudré et 7 à 10 ans sur corsage Blanc. 10 à 14 avec empiècement.

Spécial **$1.95**

Pour Fillettes de 7 à 14 ans

Jolies Robes en Crêpe Celanese Lavable

Confection de Crêpe Celanese lavable dans plusieurs styles à choisir. Silhouette avec ou sans manches, dans les teintes de Vert, Maïs, Pêche et Blanc. **Spécial...** **$1.95**

Robes de Toilette En Crêpe de Chine

Fillettes 7 à 14 ans

Vous ne voudriez pas les confectionner vous-même à ce prix. Modèles très féminins ornés de jolis plissés à la main. Manches bouffantes, encolures diverses. Teintes Rose, Maïs, Vert, Bleu. **Spécial...** **$2.95**

CHICS ROBES

Lavables en Crêpe Celanese

Fillettes 11 à 15 ans

Styles en conformité avec les goûts très prononcés des grandes fillettes de 11 à 15 ans. Tissus de crêpe Celanese de très belle qualité dans les jolis styles effets boleros, manches courtes ou sans manches. Nouvelles teintes de pêche, vert, maïs, bleu poudré et blanc. Spécial..... **$2.49**

3e Plancher

Complets en Flanelle

Qualité Supérieure

Garçonnets 5 à 10 ans

Confectionnés en Flanelle de qualité supérieure, dans les styles à devants simples, à coins ronds. Poches appliquées, culotte droite, doublée. Couleurs Brun, Doré, Gris pâle et Drab. Grandeurs : 23 à 28. . . . . **$5.95**

Complets en Flanelle

pour garçonnets 4 à 10 ans

Complet idéal pour l'été, durable et de belle apparence. Style à culottes droites, veston avec poches appliquées, revers à entaille. Grandeurs : 22 à 28. Tant qu'il y en aura **$1.95**

Pantalons Longs en Flanelle grise pour Garçons 6 à 18 ans

Juste ce que le grand garçon aux études ou le frère cadet demande actuellement. Pantalons en flanelle grise, confection régulière avec bas de jambes très large, finis sur mesure gratuitement. Grandeurs : 24 à 36. . . . . **$1.39**

2ième Plancher

SOULIERS de Sport pour Enfants et Fillettes

Style à lacets en combinaisons de couleurs Drab et Brun. Semelles et talons en caoutchouc.

Pointures enfants	5 à 7½	**79c**
" "	8 à 10½	**99c**
Fillettes,	11 à 2	**$1.19**

Souliers pour Garçons

Solides et de belle apparence en cuir noir de formes régulières style "Blucher", doublés en cuir, semelles en cuir, talons en cuir avec plaque en acier ou talons en caoutchouc. Pointures 11 à 13 et 1 à 5 1-2..... **$1.69**

Spécial! Souliers pour garçons

SOULIERS de bonne qualité en cuir noir avec semelles rapportées, doublés en cuir, talons en cuir avec plaque en acier ou talons en caoutchouc. Pointures 1 à 5 1-2..... **$1.99**

Rez-de-Chaussée

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE.
Ses seuls prix, et tous les prix visiblement marqués

LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUEBEC

M. L.-A. RICHARD, sous-ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, est l'âme directrice et l'animateur de cette entreprise.

Le Dr R. Rajeotte, M.V., un des directeurs du Jardin Zoolique de Québec, donnait, ces jours derniers, une intéressante causerie, sous les auspices de la Cie d'Autobus de Charlesbourg. Il y parlait des progrès réalisés récemment par le Jardin Zoologique et nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le texte de cette causerie.

Mesdames et messieurs,

Depuis déjà quelque temps le public de Québec a sans doute entendu parlé de la création d'un jardin zoologique provincial.

Aujourd'hui, grâce à la générosité et à l'esprit de civisme du Dr Beaudet, président de la Cie d'Autobus de Charlesbourg qui a bien voulu nous fournir ce programme, j'ai l'honneur de vous entretenir quelques instants sur notre œuvre naissante.

L'idée de la création de jardins zoologiques n'est pas de ce jour; et si nous examinons les faits, nous constaterons que sa conception remonte bien avant l'histoire écrite des peuples. Il est certain que l'homme, ce dominateur de la création, s'entoure d'animaux sauvages qu'il réduisit en captivité. Quelques-uns parmi eux devinrent par la suite les ancêtres probables, de nos animaux domestiques modernes.

Dans les débuts de la civilisation, les collections d'animaux sauvages jouaient un grand rôle tant dans la vie civile que religieuse; et ces ménageries publiques et privées, donnèrent le jour à une institution des plus remarquables, par ses proportions et son importance.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'histoire, nous verrons les Egyptiens conserver quantité d'animaux vivants, comprenant non seulement ceux du pays des Pharaons, mais des spécimens apportés des plus lointains pays connus d'alors. Les gouverneurs Mongols et Chinois entretenaient des parcs de Cerfs et le vif intérêt et des Romains dans la garde de ménageries considérables, est bien connu de tous.

Dans le nouveau monde, de nombreux animaux sauvages furent domestiqués. Les rois Aztèques gardaient ces bêtes en exposition continuelle pour l'instruction de leur peuple. Ne raconte-t-on pas que le premier bison américain vu par les Européens était confiné dans un enclos de la ménagerie du dernier de ces rois, Montézuma. C'est donc dire que cet animal avait été amené plus de trois cents milles de son habitat naturel pour figurer au milieu des animaux rares faisant l'orgueil des rois de Mexico.

Le plus vieux des Jardins Zoologiques modernes est celui de Vienne fondé vers 1760, sous le règne de l'Impératrice Marie-Thérèse, et toujours sur la même initiative d'une institution privée. Le public n'y était admis qu'en de rares occasions, aux jours de grandes fêtes seulement. Vint ensuite le Zoologique de Londres, datant de la fondation de la société de zoologie en 1828. Depuis ces temps, la popularité de cette remarquable entreprise grandit rapidement, et l'on vit tous les centres importants, se prévaloir de pareil lieu éducationels. En Amérique, le nombre des Jardins Zoologiques s'est récemment développé dans des proportions considérables énormes; et peu d'états de la république voisine, ne sont dotés d'une pareil institution.

Il était de juste raison, que le Canada ne demeurât pas inactif à suivre l'exemple d'aussi heureuses initiatives. Il nous sera donc permis de faire mention de la popularité des parcs de Toronto, de Winnipeg, de Calgary et de Vancouver, comme preuve de l'intérêt du peuple Canadien aux sciences de l'histoire naturelle; et, à cette liste intéressante, nous ajouterons désormais le nom de la vieille capitale de notre province, par l'heureuse fondation du Jardin Zoologique de Québec.

Ce besoin était notoire chez nous; et, dans la plus vieille des provinces canadiennes, il eût été injuste de se désintéresser de cette branche de la science, qui fait pour ainsi dire partie intégrale de notre histoire. La faune d'un pays, n'est-elle pas souvent le reflet de ses possibilités économiques et les pionniers de notre Canada n'ont-ils pas tiré leur vie et les éléments de leur subsistance dans la richesse de la variété des animaux de nos forêts. Ces animaux sauvages, ces animaux à fourrures dont la pelleterie a été de tout temps un sujet de convoitise pour les grands personnages des cours d'Europe, n'ont-ils pas été le pivot de la colonisation de notre pays. Les Compagnies des Indes, des Cents Associés, etc., ne devaient-ils pas au privilège de la traite de ces pelleteries, l'obligation de fonder un nouveau monde, une nouvelle France. C'est ainsi que notre patrie est redevable, pour ses développements primitifs, à la richesse d'une des branches de ses ressources naturelles.

Nous pouvons donc dire sans crainte, que l'histoire de notre faune est intimement liée à l'histoire de notre pays, et plus spécialement à celle de notre vieille province Canadienne Française, la province de Québec. L'Ouest aura toujours présent devant lui les pittoresques chevauchées de l'aventurier trappeur canadien; et la compagnie de la Baie d'Hudson demeurera toujours une sentinelle du souvenir de notre subsistance d'origine.

C'était bien là l'idée du fondateur du Jardin Zoologique de Québec, que d'associer un écho de notre passé à une grande oeuvre de science ; Intellectuel émérite, grand amateur des précieuses reliques de notre passé, fervent de notre histoire, le Sous-ministre de la Colonisation, Monsieur Louis-Arthur Richard, ne pouvait manquer d'être touché de l'analogie de ces deux états de notre mutation économique.

Aussi, désireux de donner à notre public et aux générations à venir, une constante leçon de science et de souvenir, a-t-il, cru bon d'associer à notre Jardin Zoologique, la reproduction d'un village canadien du dix-huitième scièle, et d'ériger toutes les constructions nécessaires à l'administration suivant les lignes de notre architecture canadienne.

L'honorable Monsieur LaFerté ne pouvait confier entre meilleures mains la réalisation de cette grande oeuvre nationale qui demeurera un témoignage constant de sa délicate prévoyance.

L'Architecte, monsieur Brassard de Chicoutimi, répondit bien aux aspirations de monsieur Richard en dessinant les maisons qui s'élèvent actuellement chez nous, ; et c'est avec un légitime sentiment d'orgueil et une entière satisfaction de nous même, que nous inaugurons ces superbes monuments élevés à la gloire de nos Pères.

En juillet dernier, un comité fut nommé pour faire le choix d'un endroit devant servir le double but de l'établissement d'une ferme expérimentale pour l'élevage des animaux à fourrure, et plus tard, l'aménagement d'un Jardin Zoologique.

Ce comité se composait de Monsieur Charles Frémont directeur de l'Association Nationale des Eleveurs de Renards du Canada, président; de Monsieur Edgar Rochette, député et président de l'Association provinciale des éleveurs d'animaux à fourrure; Monsieur Georges Maheux Entomologiste, représent l'Université Laval de monsieur Johan Beetz, directeur du service provincial de l'élevage des animaux à fourrure, monsieur Thomas Fortin inspecteur du même service, de monsieur le Dr A. Déry, naturaliste, rep ésentant la société Provencher, de monsieur le Dr Brassard, et R. Rajotte, ex-boursier du département. Monsieur L.-A. Richard sous-ministre de la Colonisation agissait comme secrétaire du comité.

Peu de personnes peuvent s'imaginer toutes les difficultés rencontrées dans la localisation d'un pareil endroit, et toutes les nécessités qu'un pareil projet peut entraîner. Enfin le 3 août dernier l'honorable La Ferté ministre de la Colonisation, d'après une rapport favorable du comité, ratifiait l'acquisition du site actuel du Jardin Zoologique. Ce lieu se trouve sur la grande route provinciale conduisant au Parc National des Laurentides à sept milles de Québec, et environ deux milles au nord du village de la paroisse de St-Pierre-de-Charlesbourg. Le panorama est avantageusement enjolivé par les Laurentides qui nous encadrent de leur masse séculaire ; une vaste plaine s'étend à nos pieds.

D'une superficie de plus de cent acres, notre propriété est des plus agréablement accidenté, et la société Provencher dans son rapport annuel, constate que "le site ne pouvait être mieux choisi ; c'est dit-on, un terrain essentiellement idéal".

A ce témoignage d'encouragement, nous pouvons en ajouter plusieurs; qu'il nous suffise de mentionner ici les sincères félicitations adressé au ministre de la Colonisation par notre Chambre de Commerce, notre société d'histoire naturelle, l'association de la protection du gibier, etc.

A cause de notre climat et de ses exigences, nous ne pourrions garder des animaux exotiques sans constructions ou dépenses fort onéreuses. D'ailleurs, notre intention n'est pas de créer une collection d'animaux venant des cinq parties du monde. Plus modeste, nous nous appliquerons à conserver nos animaux canadiens seulement; du moins dans nos débuts. C'est pourquoi, une seule partie de notre propriété sera affectée à cet usage, le reste devant servir à des projets d'aménagements futur.

L'entrée sera consacrée à un joli parc qui servira pour ainsi dire de parterre à notre Jardin Zoologique. Monsieur Louis Chollet, architecte paysagiste a la responsabilité de l'aménagement et de l'embellissement de ce petit eden où il saura faire croître et grandir quelques spécimens types de notre flore. Chaque arbre, chaque arbuste et chaque massif de fleurs sera identifié, et clairement étiqueté de son nom vulgaire et scientifique. Ce sera une fois de plus, vulgariser l'enseignement des connaissances utiles sur notre flore canadienne si vaste, et si variée.

Cette première partie de notre propriété, est séparé du Zoologique proprement dit par la rivière Du Berger. Chez nous, cette rivière revêt un caractère des plus intéressant; sur une longueur de plus de cinq cents pieds, elle va se précipitant de rochers en rochers, formant une myriade de cascades du plus bel effet. Le génie architectural de notre ami Sylvio Brassard a jeté sur ses rives, un bijou de pont qui fait l'admiration de tous. En plus de son côté décoratif, nous utiliserons notre rivière, pour créer de magnifiques étangs, L'un d'eux, servira aux ébats de nos oiseaux sauvages, tel le Cygne d'Amérique, l'Outarde canadien, et les diverses variétés d'Oies sauvages. Nous n'oublierons pas non plus, nos 21 espèces de sarcelles ou canards sauvages. Juste au pied de notre pont se trouve un endroit idéal pour réaliser un deuxième étang, nous y garderons la loutre canadienne. Accoudé confortablement à la rampe du pont, le naturaliste pourra à son aise admirer les ébats de cet intéressant petit mammifère carnivore, et se rémémorer de nombreuses anecdotes où ce petit animal joua souvent part active. Enfin, si le besoin se fait sentir, nous pourrons aussi y loger le Castor, le loup marin, et tous nos intéressants amphibies.

Notre terrain principal se divise en trois sections; l'une réservé aux mammifères, l'autre au besoin de l'ornithologie, et enfin la partie centrale comprenant l'érection d'un village canadien du dix-huitième siècle. Rien n'a été négligé, pour créer de l'intérêt dans tous les endroits, sans toutefois rompre l'ordre nécessaire à la classification des divers groupements. Nos grandes races d'herbivores seront confortablement gardés dans de spacieux enclos partie boisé, partie cultivé, afin de réaliser le plus possible leur habitat naturel. Quant aux Rongeurs et aux Carnivores, ils seront dissiminés de façon la plus avantageuse possible pour piquer la curiosité des visiteurs. Dans un avenir assez rapproché, nous comptons bien posséder plus de deux cents mammifères, représentant les quelques quarante espèces de variétés de vos animaux canadiens. Les dangers d'évasions étant toujours à redouter dans une institution de ce genre, nous n'avons rien épargné pour nous assurer le parfait contrôle de nos bêtes. La section de l'ornithologie est actuellement sous étude, et un programme comportant plus de 150 spécimens typiques de notre géant ailé, sera bientôt approuvé.

Certaines personnes mieux intentionnées que renseignées, s'objectent quelquefois au principe de voir ces animaux gardés en captivité. En général, ces personnes ne sont pas suffisamment familières sur les faits, ni sur les conditions dans lesquelles les animaux sont gardés dans nos Jardins Zoologiques modernes. Autrement, il serait difficile de bien saisir le raisonnement de ces supposés amants des animaux qui les préféreraient voir tuer que garder dans tout le confort passible pour l'instrSction et l'éducation du public. Quand on considère avec quelle rapidité disparaissent les animaux sauvages de nos forêts, et que l'on se représente les méthodes souvent cruelles dont on se sert afin de se procurer leur viande ou leur fourrure, il est facile pour toute personne bien pensante, de réaliser tout le bien-être et le confort de la vie d'une famille d'animaux gardés en captivité, comparée à celle de ses congénaires vivant dans les transes d'une continuelle extermination.

Actuellement nous n'avons rien de particulier à montrer au public, nos animaux étant gardés au Kent house aussi, ne pouvons-nous conseiller à personne de nous faire visite. Toutefois, aussitôt que nous serons en état de pouvoir intéresser les gens, et que notre organisation sera assez complète une date pour l'inauguration officielle sera fixée. D'ici là, nous prions respectueusement les citadins de Québec et des environs, d'attendre encore quelque peu.

En plus d'avoir comblé une lacune scientifique existante chez nous, la réalisation de notre Jardin Zoologique ne pouvait venir plus à son heure. Cette fondation qui a su réjouir tant de naturalistes n'a pas manqué par son côté pratique de soulager grandement le chômage dans ses environs immédiats. Réalise-t-on que depuis l'automne dernier, plus de cent milles heures de travail ont été exécutées chez nous, et que plus de deux cents familles ont bénéficié ainsi des travaux actuellement en cours?...

Dans une précédente causerie, le Dr Beaudet, de Charlesbourg disait qu'en sa paroisse il n'y avait pas de chômeurs; je suis heureux de cette franche attestation d'un personnage si bien au fait des choses de sa municipalité, et je lui sais gré d'avoir ainsi reconnu les bons effets pratiques de votre entreprise. Et, Charlesbourg n'a pas été seul à bénéficier des avantages offerts chez nous pour les sans-travail; Nombreux sont les braves ouvriers de Loretteville, de Beauport, du Lac St-Charles, de Notre des Laurentides qui durant des jours, des semaines et des mois même, sont venus chez nous gagner honorablement le pain familial.

Deux noms demeureront toujours attachés au Jardin Zoologique de Québec pour y être le sujet de la vénération de leurs concitoyens. L'un d'eux, l'honorable Hector Laferté pour avoir permis la réalisation de cette œuvre éminemment éducationnelle et l'honorable Maurice Dupré, Solliciteur général du Canada pour l'admirable plaidoyer qu'il fit de notre cause auprès des autorités de notre pays. Ces deux grandes figures canadiennes demeureront de toute mémoire les bienfaiteurs insignes de nos œuvres patriotiques et nationales et la population de Québec selon sa devise, se souviendra.

Avant de clore cette causerie, je désire remercier publiquement ceux qui d'une façon tangible, ont bien voulu montrer leur intérêt à la cause de notre Jardin Zoologique. Nombre de Sportsmen, et de naturalistes enthousiastes de votre oeuvre, se sont empressé de collaborer avec nous de façon la plus encourageante. Je citerai ici quelques-uns d'entre eux qui ont fait don au Jardin Zoologique de nombreux spécimens d'animaux, très souvent rares, et de grande valeur.

C'est ainsi que la Compagnie Quebec Power à la nouvelle de la fondation de notre Jardin, s'empressait de nous offrir les animaux qu'elle gardait elle-même au Sault Montmorency. Cette offre fut chaleureusement acceptée, et ne contribua pas peu, à donner de l'essor à notre mouvement. Quelques jours plus tard, M. Macauly, président de la Compagnie d'assurance Sun Life nous expédiait une superbe jeune femelle Wapiti, ou Cerf d'Amérique. Monsieur Edgar Rochette député de Charlevoix nous offrit dix couples de rats musqués. Monsieur François Faure un couple de Chevreuils de Virginie, monsieur Alexandre Grenier, manufacturier de Limoilou, une jeune femelle chevreuil, l'honorable juge Emile Gagnon, un superbe couple de renards argentés, Monsieur Thomas Fortin, Inspecteur du Service des Animaux à Fourrure deux couples de visons de Québec, et deux couples de Martes.

Le Ministère de l'Intérieur par son service des Pares Nationaux nous donne un couple de mouton des Montagnes Rocheuses, un couple de chèvres de montagne, un couple de chevreuils à queu, noire et un Wapiti. M. Bélanger, de la Firme Bélanger, Savard & Bourget, arpenteurs géomètres, quatre beaux spécimens de visons du Labrador. M. Athanase Labbé, de Baie St-Paul, un couple de castors et trois buffles, M. T.-Z. Parizeau une magnifique tête d'orignal, M. Charles Frémont, président du comité d'organisation du Zoologique un intéressant spécimen de notre grande Oie Bleue, d'Amérique. M. le Colonel Renaud, de la milice, quatre canons de campagne, pour l'ornementation du Parc.

M. Joseph Laurin de la Compagnie Paquet, un aigle doré, et une superbe tête de buffalo. M. Thimothée Delisle, deux oursons de l'année, M. Lucien Thibaudeau, taxisdermiste de Québec, un faucon, pour être placé dans notre musé. Enfin, combien d'autres qui ont promis leur concours et qui tiendrons parole.

Dès que l'ouverture officielle sera annoncée, nous invitons donc le public québecois à venir encourager de sa présence ceux qui se feront un devoir de rendre le jardin zoologique à la hauteur de son idéal.

Merci.

N. D.—Nous apprenons que M. T. Délisle, du Témiscamingue, vient de faire don de deux oursons au jardin Zoologique.

CONTRE LE BLASPHEME

Voici le texte du discours prononcé par M. E. Boiteau, N. P. à la radio à l'occasion de la lutte contre le blasphème :

Mesdames et messieurs,

Depuis quelques années déjà, les courageux apôtres laïcs que sont les membres de l'Association catholique des voyageur de commerce du Canada, ont déclaré une guerre sans merci à l'un des ennemis de notre race; le Blasphème.

La lutte a été menée avec vigueur d'après un plan de bataille bien définie et une stratégie efficace, à la manière des Voyageurs de commerce.

Ils ont poursuivi le monstre et ses victimes dans les hôtels, les magasins, les boutiques, les moulins, les gares de chemin de fer, jusqu'au plus profond des bois, dans les chantiers où il paraît avoir ses quartiers-généraux.

Face à l'ennemi, les voyageurs, ont bataillé ferme, et le bulletin de leurs faits d'armes victorieux mérite beaucoup d'éloges. Mais l'ennemi ravage toujours notre peuple.

Il faut le détruire.—Donc nouvelle grande offensive cette semaine à laquelle sont priés de participer tous les catholiques et tous les patriotes de chez-nous. J'ai voulu être du nombre et sonner ce soir l'appel aux armes.

Le blasphème est un mal contagieux contre lequel chacun doit d'abord se prémunir par un examen attentif de son langage, et guérir ceux de sa famille, de ses employés ou de ses amis qui en seraient atteints.

Il ne m'appartient pas, Mesdames et Messieurs de vous définir, au point de vue moral, ce qui constitue le blasphème, de vous indiquer les différents genres de blasphèmes et de juger de la gravité de ce péché.

Notre Chef spirituel à tous, Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve, parlant à la radio hier soir pour l'ouverture de cette campagne, a défini, et caractérisé, de la voix la plus autorisée, le mal dont nous souffrons. Les journaux d'aujourd'hui ont rapporté ses paroles. Lisons-les, méditons-les, et qu'elles nous instruisent.

Trois membres très distingués du clergé traiteront de nouveau la question au cours de la semaine. Pour ma part, qu'il me soit permis de dénoncer la blasphème comme un mal social et national.

Nous lisons, dans les relations du Père Charlevoix, cette louange que méritait naguère la société de nos ancêtres: "Les manières douces et polies sont communes a tous, et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées." Méritons-nous la même louange? Sommes-nous demeurés un peuple de gentils hommes? A-t-on raison de nous représenter au contraire, comme une race de blasphémateurs! Cette accusation n'est-il pas vrai? blesse profondément notre fierté national! J'en ressens quant à moi, toute la cruauté! Mais pouvez-vous la repousser intégralement? Il faut avouer que si le blasphème n'est pas un vice national, il ronge encore profondément presque toutes les classes de la nation.

"Nos gens sacrent, dit le père Alexandre Dupré, S. J., Ils sacrent épouvantablement."

C'est à n'y rien comprendre de la part d'une race ordinairement polie et aussi religieuse que la nôtre.

En tout pays, le bas peuple fournit des blasphémateurs, et la langue française a consacré les expressions "jurer comme un païen" "Comme un charretier": mais chez-nous l'on pourrait dire malheureusement "jurer" comme un canadien". Ouvriers, cultivateurs, marchands, voire même professionnels, on jure 20 fois par jour. Encore s'il s'agissait de jurons adoucis comme le français en possède une jolie variété et qui animent la conversation. Bigre ! Fichtre ! Sapristi ! Saperlotte ! Saperlipopette ! Sac-à-papier ! Non d'un petit homme :

Hélas, nos jurons sont des jurements et des imprecations. Ce sont d'horribles formules ou les noms les plus vénérables de la religion, se tordent, profanes, rugis, vocifères avec un accent à donner le frisson. D'où vient ce vice national ? Le P. Alex. Dupré, répond dans un tract contre le blasphème que je vous engage à lire.

"Des chantiers, des moulins, des voyages aux pays d'en haut, des travaux de chemin de fer, de tous ces rassemblements d'hommes seuls qui favorisent le débraillé, la grossièreté, le vice.

Les jeunes et les nouveaux venus, d'abord effarouchés, veulent bientôt montrer qu'ils ne sont pas des enfants, et puisqu'il ne s'agit que de sacrer et que de boire pour être un homme, qu'a cela ne tienne ! L'on boiera, l'on sacrera. Les hommes, continue le Père Dupré, sont comme les pommes, en tas ils se gâtent. Quel tort ne nous a pas fait cette fausse intrépidité qui consiste à hurler avec le loup, à exhiber de mauvais sentiments qu'on n'a pas et à se ranger du côté de la canaille, ce qui n'est qu'une lâcheté mal fardée. Il semble que Dieu ait pris sa revanche de ces affreux péchés de paroles des chantiers. La crise du bois et du papier est venue, l'industrie de la pulpe perielite et les bucherons ont chômé tout l'hiver par milliers. Le blasphème en serait-il la cause ? Luttons contre le blasphème et prions Dieu d'améliorer le sort de nos travailleurs.

Là ou un Français ou un Canadien qui sait un peu sa langue, emploiera un tour saillant, un adjectif bien trouvé qui produiront leur effet par leur nouveauté, leur force ou leur pittoresque, notre ignorant, au lieu de chercher inutilement un mot qu'il ne trouverait pas, explose en un juron aussi commode qu'horrible : ça vaut un geste éloquent, un coup de poing sur la table ; c'est péremptoire, sans replique, tout le monde comprend. Quel avantage de porter ainsi la foudre sur soi, toujours prête à gronder.

Certaines gens ne se servent pas des superlatifs, très, beaucoup, fort, bien, ni des autres adverbes que nous offre le dictionnaire · un juron précédé de "en" signifiera n'importe quoi. Ainsi, l'on ne dira pas : "C'est très beau, etc." On dira grossièrement · "C'est beau en m..." On met là toutes sortes de noms : le diable, divers animaux et les noms les plus saints de l'Eglise, et cela veut toujours dire la même chose. S'agit-il d'interpeller gaiement ou furieusement un enfant, un ami, un cheval, une machine qui bloque ou une porte qui ne s'ouvre pas, le juron arrive encore bon premier panache de mon, ma, mes, et parfois d'un qualificatif petit, grand, etc. · "Ah bien! toi, mon m... mon petit chr..." et autres horreurs. Ce n'est pas très élégant, ni distingué, ni éducatif quant on s'adresse à des enfants : les petits, terrorises sur le coup, répètent ces énormités en cachette d'abord, puis devant les camarades pour faire leurs hommes; puis ils grandissent, l'habitude viendra, et ils sacreront commes les autres sans y penser. Les exclamations de surprise, de colère ou de joie prennent, elles aussi, la forme de juron. Arrive-t-il de buter de se heurter le front, de se cogner sur les dogts, le mot qui jaillit est un juron, ou même une tempête de

(Suite à la page 7, 6e col.)

PRENEZ ENO AU LEVER

Pour garder la beauté de la jeunesse — pour prévenir les taches disgracieuses, les yeux ternes, les muscles faciaux tombants—suivez cette règle simple: au lever, tous les matins, buvez un verre de ENO'S "Fruit Salt".

La constipation, l'acidité, le sang impur, sont les pires ennemis de la beauté. Même les cosmétiques les plus coûteux ne peuvent cacher les conséquences d'un système qui fonctionne au ralenti. Le ENO'S "Fruit Salt" corrige l'acidité, aide la digestion, dompte la constipation, et assure ainsi la propreté interne et celle du sang, conditions essentielles d'un bon teint.

Des millions de femmes en sont la preuve. Imitez-les. Demandez-en une bouteille à votre pharmacien aujourd'hui, mais exigez bien ENO.

Les mots "Fruit Salt" et ENO sont des marques de commerce enregistrées Ca 29 F

Représentants vendeurs pour l'Amérique du Nord: Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 rue McCaul, Toronto

ENO'S 'FRUIT SALT'

La

Nouvelle Peinture RAMSAY est non seulement Meilleure *mais* Exclusivement Canadienne

Exclusivement Canadienne de nom et de fait. Faite par une Compagnie Canadienne en tous points, qui s'est maintenue solide au Canada au cours d'une période de 90 années de succès ininterrompus.

Telle est la Peinture Ramsay, Exclusivement Canadienne, avec son mélange correctement proportionné de plomb, de zinc et d'huile de lin, broyés au plus fin degré.

Une peinture si positivement meilleure que chaque bidon de la vieille peinture Ramsay a été retiré de tous les marchands, dans l'Est du Canada. Une peinture qui ne coûte pas plus que la peinture ordinaire et qui, cependant, est d'une plus complète opacité, s'étend mieux et résiste plus longtemps aux éléments.

Une peinture qui s'étend aisément, qui ne fera pas de taches, ni ne se fendillera ou s'enlèvera, une peinture qui reste une fois appliquée; une résistante couche protectrice d'une ténacité incroyable.

Tant par esprit d'économie que pour la satisfaction à recevoir, n'employez donc cette année que la nouvelle Peinture Ramsay, meilleure et Exclusivement Canadienne.

Vous pouvez facilement reconnaître la Peinture Ramsay par son étiquette orange et noir.

A. RAMSAY & SON CO.

FABRICANTS de PEINTURES et VERNIS depuis 1842

LUCIEN FERLAND, 194, rue Crémazie
GAUTHIER LIMITÉE, 292 rue St-Joseph
JOSEPH-E. LEMIEUX, Enr., 11 rue St-Pierre
QUEBEC HARDWARE, 73 rue St-Jean
DAVID ROBITAILLE, 23 rue de la Canardière, Limoilou
S.-H. SHAW & Co. Reg'd., 13 rue St-Jean
HERMAN YOUNG Co. Reg'd., 115 rue du Pont

CHARLESBOURG, P. Legaré Enr.
LORETTEVILLE, Alfred Verret
PONT-ROUGE, Art. Leclerc
PORTNEUF STA. Dame C. Langlois
PROULXVILLE, J.-J. Crête
ST-ADÉLPHE, J.-A.-E. Trudel
STE-ANNE-DE-LA-PERADE, J.-M. Laganière
ST-AUGUSTIN, J.-E. Jobin
ST-BASILE, C. Morneau
ST-MARC-DES-CARRIÈRES, Armand Frenette
ST-ROMUALD, Alphonse Beaudry

Les GRANDES FIGURES DE L'HISTOIRE

FERNANDO CORTEZ

Par le Dr Eliott Shoring

UNE esclave Marina, que l'on avait donné à Cortez quelques mois avant, rendit des services inappréciables au conquérant espagnol au cours de ses conversations avec Montézuma. Marina, mexicaine de naissance, était excessivement intelligente et elle apprit rapidement l'espagnol. Elle devint même entièrement dévouée à Cortez et elle se sacrifia pour sa cause. Marina était d'une grande importance pour les Espagnols car elle était le seul moyen qu'ils eussent de se faire comprendre des Indiens.

ON donna aux Espagnols des quartiers-généraux dans un palais si vaste qu'il pouvait contenir et loger toute l'armée de Cortez. Le palais, très bas, n'avait qu'un étage et les divers appartements étaient tendus de draperies de coton. Les planchers était couverts de nattes et l'on y trouvait des lits faits de feuilles de palmiers dont les indiens se servaient pour dormir.

Cortez visita le marché de la ville et il fut étonné de son ampleur et du système et de l'ordre qui y règnaient. Chaque rue avait sa marchandise spéciale et l'on trouvait de tout, à partir de la nourriture jusqu'aux joyaux d'or, d'argent et cuivre et de zinc. Ils y avait des étals pour la vente des poulets, des perdrix, des canards, des herbes médécinales, etc. Dans d'autres rues on offrait en vente de fines procelaines, des fourrures et d'autres produits de variété infinie. Tout se vendait à la mesure et des inspecteurs visitaient constamment les marchés afin de s'assurer que le commerce y était fait honnêtement.

(Copyright par John Dille).

CORTEZ demanda audience à Montézuma par l'entremise de son esclave Marina. Le conquérant tenta d'expliquer ce qu'était la religion chrétienne pendant que Montézuma, peu ému, écoutait attentivement. Le roi répondit que sans aucun doute le dieu des Espagnols était un bon dieu mais que les siens étaient aussi bons. Puis, pensant sans doute à l'antique légende mexicaine, Montézuma reconnut la suprématie des Espagnols et le fait qu'ils étaient des être supérieurs. (A suivre) (23)

Laurierville, Még., P.Q.

Communion solennelle

Le 16 du courant à 7 h. 30 a eu lieu en l'église paroissiale, la communion solennelle des 33 aspirants qui en avaient suivi les exercices préparatoires. La cérémonie débuta par une procession autour de l'église avec croix en tête. La messe basse de communion fut dite par M. le curé J.-A. Provencher.

Pendant la messe un joli programme de chant fut exécuté par la chorale des élèves du couvent sous la direction de Rév. Mère Ste-Denyse secondée par Mlle Marguerite Bergeron organiste.

Voici le programme qui a été exécuté. Procession: "C'est le grand jour" par le chœur. Messe "Seigneur je crois" soliste, Mlle Thérèse Martel; "Sur cet autel" soliste Mlle Hélène Comtois. Communion: "Venez enfants! soliste, Mlle Comtois; "Je l'ai juré" soliste Mlle Martel.

A la fin de la messe une autre procession a été faite après laquelle il y eut à la sacristie distribution des certificats-souvenirs. Tous ont passé leurs examens avec succès et ont obtenu leurs certificats dont plusieurs avec mention honorable.

Quatre récompenses furent données par M. le curé dont deux pour les petites filles et deux pour les petits garçons.

Le premier pour les petits garçons, cadre-souvenir de première communion, gagné par M. Giles Mercier; deuxième, chapelet monture or, par M. Roger Goulet. Le premier pour les petites filles, cadre-souvenir, gagné par Mlle Juliette Gagné, deuxième, paroissien avec étui et cordon, gagné par Mlle Thérèse Samson.

M. le curé après une courte allocution, accorda congé à tous pour toute la journée.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Embarrassé par des boutons sur la figure

Mme O.-J. Benson, Seal-Cove, N. B., écrit : — "J'étais dans un état de grande nervosité et d'épuisement et incapable de faire mon travail.

J'avais la figure couverte de boutons ce qui parfois m'ennuyait et m'embarrassait beaucoup.

"Après avoir pris trois bouteilles d'Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) je puis faire mon travail et les boutons sont entièrement disparus."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies : préparés, depuis les 52 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

GRATIS! 2000 Cadeaux

à l'occasion de la

VENTE du STOCK

DE LA MAISON

LANDRY ENR.

62 rue St-Joseph Québec

Acheté des propriétaires de Montréal

à 21c

DANS LA PIASTRE

Cette vente éclipsera tout ce qui s'est jamais vu à Québec parce que tout d'abord il n'y a pas de vieux stock dans ce magasin reconnu depuis nombre d'années pour vendre des marchandises de haute qualité, ensuite parce que rien n'a été épargné. Aucune réserve n'est faite. Tout doit être sacrifié à moitié prix et vous trouverez à la MAISON LANDRY un des choix les plus considérables dans la bijouterie à Québec comprenant les dernières nouveautés dans toutes les lignes.

$25,000 de BIJOUTERIE

formant le stock de la MAISON LANDRY sera liquidé à moitié prix. Cet immense assortiment comprend les marchandises les plus nouvelles dans les styles modernes, aussi au-dela de 200 bagues en diamants seront sacrifiées durant cette vente mémorable.

2000 CADEAUX-SOUVENIR

SERONT DISTRIBUES ABSOLUMENT GRATIS Toute personne qui entrera visiter le magasin à 62 rue St-Joseph durant les premiers jours de cette vente sensationnelle recevra gratis (sans être obligée d'acheter) un Cadeau-Souvenir. Venez dès aujourd'hui chercher le vôtre et voir la plus grande Réduction en Bijouterie moderne qui ait encore été annoncée !

VERRE TAILLE

Plus de 550 morceaux de verre-taillé de premier choix sont mis en vente **à moitié du prix** régulier. Nous ne pouvons donner dans ce peu d'espace que quelques détails de cet immense assortiment de verre-taillé. **Lampes sur pied, plateaux** de formes assorties, **portes-bonbons, portes-gants, portes-mouchoirs** et des centaines d'autres sacrifiés.

à Moitié Prix !

PARURES DE COU

Et **pendantifs** de toutes sortes. Ce comptoir de bijoux modernes renferme un très grand choix dans les parures et pendantifs d'importation récente offerts.

à des PRIX incroyablement BAS !

1000 morceaux d'ARGENTERIE

Juste au moment ou tout le monde pense à acheter des Cadeaux, cette vente d'argenterie arrive très à point.

Lampes en verre-taillé, valeurs exceptionnelles à..... **$11.95**

Plats à salade en verre-taillé rég. $6.00 pour..... **$2.95**

Chandeliers en verre-taillé, rég. $6.00 pour..... **$2.95**

Sets à déjeuner un lot de jolis sets à déjeuner en semi-porcelaine Japonaise peints à la main dans des couleurs et dessin très attrayants. Rég. $5.50 réduits à **$2.45**

Bagues en or 10 k pour messieurs, montures en or vert et blanc serties de pierres de couleurs. Rég. $9.00 pour **$3.95**

Jones ,en or 14 karats, gravés valeurs jusqu'à $10.00 à choisir pour seulement..... **$3.95**

Bagues Saphirs pour dames. Nouvelles montures en or vert 14 et 18k Se vendant jusqu'à $15.00 réduites à **$4.95**

Un lot de lampes de radio (shadow lamps) valant jusqu'à $7.00, pour clairer à..... **$1.95**

Horloges électriques en marbre Italien. Quelques unes seulement pour liquider, valeurs jusqu'à $35.00 à choisir pour..... **$11.95**

Lampes de Table en cuivre deux chandeliers avec abat-jour en parchemin peint à la main. Valeurs régulières de $17. spécialement réduites à..... **$4.95**

Sets de 6 cuillers à thé en argent val. $1.50 tant qu'il y en aura, le set **70c**

Sets à dépecer 3 morceaux Importation anglaise SHEFFIELD, lames stainless, intachables, manches blancs. $3.00 pour..... **$1.45**

2000 ARTICLES à choisir 25c

Plus de deux mille articles différents de valeurs exceptionnelles. Il y a dans ce lot des marchandises se vendant **jusqu'à $3.00** à choisir tant qu'il y en aura à **25cts.** Venez voir cette table à prix si ridicules. Ce lot de 2000 morceaux comprend des **Chaines de montres,** des **Colliers** et **pendantifs** de toutes sortes, des **Parures de cou, Boucles d'oreilles, Couteaux de poches, Cendriers, Ornements de tables** de toutes sortes, **Sallères et poivrières en porcelaine et argent fumé, cigarettes, Etuis à cigarettes, épinglettes, Boutons de manchettes, etc.** etc. PLUS DE 2000 ARTICLES variés, sacrifiés AU PRIX RIDICULE DE 25 cts A CHOISIR SANS EGARD AU PRIX COUTANT.

Coutellerie Sheffield 26 morceaux dans riche cabinet, valant $15.00. Quelques unes seulement à liquider à **$6.95**

Plumes-fontaines pointe 14 karats rég. $2.00 et $3.00 à choisir pour..... **95c**

Montres-Bracelets pour homme de différentes marques, nouveaux modèles, strap en cuir. Un lot de 15 de ces montres sont offertes à ce prix de réduction. Valeurs jusqu'à $18.00 pour..... **$4.95**

Sets à thé en argent 3 morceaux rég. $17.50 pour..... **$7.95**

Réveil-matin en nickel valeurs jusqu'à $4.00 un lot seulement à liquider..... **$1.25**

L'espace nous manque pour énumérer toutes les marchandises offertes durant cette grande vente à réduction. Ne manquez pas de venir visiter notre magasin durant cette vente et surtout SI VOUS VOULEZ PROFITER DE NOS GRANDS SPECIAUX, VENEZ DES AUJOURD'HUI.

La MAISON LANDRY Enr.

62 rue St-Joseph - Québec (ROGER LANDRY Propriétaire) Tél. : 4-1781

CHEZ LES OUVRIERS

Le congrès provincial de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d' Amérique se tiendra du 7 au 9 juillet inclusivement à Valleyfield — L'excursion des cordonniers à Montréal.

UNE RECEPTION

Le congrès provincial de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique aura lieu les 7, 8 et 9 juillet prochain à Valleyfield. La salle du château Salaberry a été retenue pour servir de local aux différentes assemblées.

Le local 1736 des charpentiers-menuisiers de Valleyfield est chargé de recevoir les délégués des dix-neuf groupes que la Fraternité compte dans la province.

L'excursion des cordonniers

Nous recevons des Organisateurs de l'excursion organisée par les Fraternités de la Chaussure de Québec, sous les auspices de la Fédération des Métiers de la Chaussure du Canada, des rapports des plus satisfaisants au sujet de l'excursion qui partira de la ville de Québec le 24 juin au matin pour venir célébrer avec nous la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Les Travailleurs en Chaussure de Montréal et le Conseil Central invitent tous les Syndiqués de Québec et de tous les centres où il y a des Syndicats à profiter de l'excursion pour venir célébrer avec nous notre Fête Nationale, à Montréal.

Ce sera la première fois dans l'histoire de nos Syndicats de la Province que tous les centres ont l'avantage de se réunir pour célébrer ensemble la Saint-Jean-Baptiste.

Nous n'avons pas besoin de dire que le Conseil Central, conjointement avec le Syndicat de la Chaussure de Montréal et la Fédération de l'Imprimerie travaillent sans relâche afin de préparer une réception tion chaleureuse à nos amis de Québec et d'ailleurs pour que leur séjour soit heureux, et qu'ils en gardent un bon souvenir.

M. Adélard Pruneau, un des principaux organisateurs du voyage, nous nous assure d'un grand nombre de Syndiqués de Québec, Lévis, Charny, et nous espérons que tous les centres syndiqués enverront des délégations avec leurs drapeaux pour venir se joindre aux excursionnistes de Québec.

Le Comité de réception s'occupe actuellement des diverses attractions.

Le Syndicat de la Chaussure invite tous les amis à se joindre aux excursionnistes. (Communiqué)

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Union Nationale des tanneurs corroyeurs. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec Inc.

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

DEMAIN : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité des chauffeurs et huileurs, local 779. Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, local 730.

DEMAIN : Associatiion des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

UNE AUBAINE POUR NOS INSTITUTEURS

et les amis du bon parler

Cours de vacances de phonétique et de diction française.

Le professeur Joseph Dumais, directeur du Conservatoire de Québec, dont on connaît bien le zèle et la persévérante activité lorsqu'il s'agit de défendre le doux parler de France, nous annonce la réalisation prochaine d'un beau projet qu'il caresse depuis longtemps : l'établissement d'un "Camp de Vacances" près du Quai des Eboulements, où seront donnés en juillet et en août des cours quotidiens de phonétique et de diction française. Voilà une superbe occasion pour tous ceux qui ont accepté la tâche difficile de former notre jeunesse au bon langage, qui se rendent parfaitement compte de l'insuffisance de leurs connaissances en diction et qui, pour bien des raisons, ne peuvent se payer le luxe d'un voyage d'études en France, de compléter leurs études de cette branche importante de l'enseignement à très peu de frais.

Tous les amis sincères du bon parler seront enchantés d'apprend e cette bonne nouvelle. Ils applaudiront le beau geste de notre distingué compatriote, qui, au lieu de jouir paisiblement de vacances bien méritées, n'hésite pas à en consacrer la majeure partie au travail afin de rendre service à ses compatriotes.

Alors que la région de Montréal compte depuis assez longtemps plusieurs "Camps" ou Colonies de Vacances" n'est-il pas regrettable de constater que nous n'avons absolument rien de semblable dans le district de Québec. Le premier du genre, le "Camp Dumais" devrait donc obtenir dès le début un éclatant succès d'abors parce que le fondateur offre des avantages inappréciables à ceux qui, tout en jouissant de très agréables vacances veulent parfaire leurs connaissances de l'art de dire et se mettre en mesure d'enseigner convenablement cette science, ensuite, parce que ce "Camp" est admirablement situé tout près d'une plage superbe, dans l'un des plus beaux sites de la province et qu'un séjour de quelques semaines dans ce lieu reposant conviendra parfaitement aux personnes fatiguées par un labeur ardu. Si les "campeurs" sont assez nombreux, M. Dumais se propose même de faire donner des cours de culture physique et de natation à ceux qui lui en feront la demande.

Les "campeurs" ne seront pas logés sous la tente et ne coucheront pas sur des amas de branchés d'épinettes. Ils auront de bons matelas neufs et coucheront dans de bonnes cabines, tout comme s'ils faisaient une agréable croisière dans un confortable bateau, mais s'ils sont bercés par le bruit rythmé des vagues, ils ne ressentiront pas les inconvénients du roulis, du tangage et les atteintes du mal de mer.

Comme il sera difficile, pour cette première saison, de recevoir plus de cinquante personnes à la fois pour les cours de vacances, ceux qui désirent profiter des avantages énumérés ci-dessus sont priés de s'inscrire immédiatement. Toute demande de renseignements devra être adressée au Professeur Dumais, à La Fierté Française, 57 rue Saint-Jean ou à son domicile : 146 av. Brown, Québec.

Ils n'iront pas

Washington, 30 —(A.P.)—Le département d'Etat a exprimé clairement aujourd'hui que les Etats-Unis n'avaient pas été invités à la conférence de Lausanne, et qu'ils n'y assisteraient pas, même invités.

JOURNEE DE LA CRECHE VENTE DE CHARITE

Comme par les années passées les dames patronnesses de l'Oeuvre de la Crèche sont à préparer leur vente annuelle en plein air, qui se fait sur les terrains de l'Esplanade. Cette organisation champêtre est au profit des enfants de la Crèche, Ces petits abandonnés sont nombreux, on en compte actuellement jusqu'à sept cents, (700) et le public n'ignore pas, que ce petit être, abandonné par des parents malheureux et coupables, attend tout de la charité. Cette année la vente est fixée au mardi, 14 juin prochain. Nous avons l'assurance que comme toujours, on se montrera généreux envers une œuvre qui soulage tant d'infortunés.

Tout envoi de gâteaux, lingerie, tricots, etc., sera reçu avec reconnaissance par la présidente générale Mme Dr Alp. Lessard, 129, avenue des Erables.

"CHASSEURS DE SALABERRY"

Tous les membres de la garde "Chasseurs de Salaberry" sont strictement tenus d'être présents en **uniforme,** ce soir, à 8 heures 15 précises aux quartiers généraux.

Les exercices militaires commenceront à 8 heures 30, il y aura ensuite inspection de la garde par l'Etat-Major de la F. C. G. I. O.

Les absences sans raisons suffisantes seront considérées comme graves et passibles de renvoi sans autre avis, pour qui que ce soit.

Par ordre,
J.-A. COTE, Capt. Com.

RETRAITES FERMEES

A N.-D. DU CENACLE
651, rue Saint-Cyrille, Québec

Du 6 au 10 juin, pour les gardes-malades.

Du 27 juin au 1er juillet pour les vocations.

Pour réponse ou renseignements, veuillez vous adresser chez les Missionnaires Immaculée Conception, 651, St-Cyrille. Tél.: 9210.

1-4-11-18-23 juin

Atelier des AVEUGLES

REPARATIONS GENERALES de toutes espèces de CHAISES, PANIERS et HOUSSES EN JONC de calorifères faits sur commande.

32 rue St-Louis
Québec

LE MAGASIN QUI ENCOURAGE TOUJOURS LES JEUNES

UN PLAISIR

QUI NE VOUS COUTE RIEN

BIEN AU CONTRAIRE

Il ne vous en coûte pas un sou de plus pour faire ce grand plaisir à votre enfant, de lui apporter un de ces gros ballons de caoutchouc que vous aurez obtenu absolument GRATIS avec tout achat comptant de $2.00 ou plus. C'est même tout le contraire qui a lieu puisque les prix spéciaux que nous avons considérablement réduits durant toute cette semaine de BALLONS représentent pour vous une réelle économie d'argent sur tous vos achats. Voyez chaque jour dans nos annonces les belles aubaines que vous attendent, voyez celles-ci par exemple.

MADAME - - - - - - - - VOICI DU NOUVEAU ET DU NOUVEAU AVANTAGEUX

HABILLEZ VOS GARCONS POUR L'ETE ET PROFITEZ DE CES PRIX EXTRAORDINAIRES

COMPLETS en tweed de fantaisie, tweed uni, herringbone pivelé, etc., marchandises tout laine, fini de première classe, doublure de soie, coupe parfaite et de bon goût dans des modèles à la dernière mode, 2 boutons, revers à pointe (Peak Lapels) QUATRE MORCEAUX, l'habit, la veste, un pantalon golf et un pantalon long, ou, à partir de la grandeur 31, DEUX pantalons longs, une véritable valeur d'au moins $10.00 régulier, tailles de 27 à 34 pour garçons de 8 à 16 ans, Comme grand spécial pour cette semaine de BALLONS, les 4 morceaux.....

8.95

IMPERMEABLES en cuirette de belle qualité, pour garçons, bon fini cimenté et bien cousu, modèle militaire très chic et que les jeunes aiment particulièrement. Tous les enfants devraient avoir un imperméable pour protéger leurs vêtements, c'est là de la vraie économie. Cette ligne d'imperméables fut achetée pour se vendre régulièrement $5.00; nous les offrons cette semaine, dans les tailles de 26 à 34, pour seulement.....

3.95

PANTALONS de tweed pour garçons, pour porter quand ils vont jouer ce qui leur permet de ménager leur complet de toilette, un choix considérable de toutes les qualités et dans toutes les grandeurs, prix réduits pour cette semaine de Ballons, la paire, depuis .....

.75 à 1.50

PANTALONS pour enfants de 4 à 12 ans, grandeurs de 22 à 30, modèle droit et quelques bouffants, en bon tweed italien, bien finis et très amples, fournitures de qualité, un lot où sont groupées nos lignes de 75c et $1.00 régulier, que nous offrons pour cette semaine de Ballons à un prix très réduit, la paire.....

.50 ou 2 pr .95

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

Myrand & Pouliot LIMITEE

215, rue Saint-Joseph - 70, rue De la Couronne

LES TITRES ONT FERME AVEC DES GAINS DE 1 A 2 POINTS.--MISE EN LIQUIDATION DE CRAIG, LUTHER & CO

LA MAJORITE DES VALEURS A FERME EN MIEUX CE MIDI

Montréal, 1er. (P.C.)—Midi.—Fermeture.—Bien que le brusque mouvement de hausse noté au cours de la première demi-heure n'ait pas persévéré, la plupart des titres qui ont changé de mains à la Bourse de Montréal ont fermé avec des gains ce midi.

La Bourse a cessé ses opérations ce midi pour honorer la mémoire de son ancien président décédé, M. W.-E.-J. Luther, dont les funérailles vont avoir lieu cet après-midi.

Montreal Power et Brazilian Traction ont été les titres les plus actifs de toute la liste et ils ont fermé, le premier avec un point de gain à 23 et l'autre avec une amélioration de 1 1-8 à 9. C. P. R. était un peu plus bas vers la fin de la séance, mais il a réussi à fermer à 9 3-8 avec une appréciation de 7-8 de point.

Parmi les autres titres qui ont fini avec des gains nets, il y avait Bell Telephone, hausse de 1-2 point à 78 1-2, Dominion Bridge, progrès de 1-4 de point à 9 1-4; International Nickel, avance de 3-8 de point à 4 5-8; National Breweries, qui était en mieux de 1-2 point à 10 1-2 et Steel of Canada, qui avait repris aussi 1-2 point à 11 1-2.

Les parts de banques ont faibli Royal, en tombant à un nouveau bas prix de 124, et Bank of Nova Scotia, à 242, accusant toutes deux des pertes de 5 points.

B. C. Power était 1 point plus bas à 15 et Canada Cement avait cédé 1-4 de point à 2. Cockshutt Plow à 3, Canadian Car à 3 ont fermé sans changement.

FERMETURE–MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

— LE 1er JUIN —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	75	75	70	70
Bell Telephone	78½	78½	78¼	78½
Brazilian Traction	9¼	9¼	8⅞	8⅞
B. C. Power "A"	15¼	15¼	15	15
Bruck Silk	2	2	2	2
Bldg Products "A"	10	10	10	10
Canada Cement	2¼	2¼	2	2
Do priv.	10½	10½	10½	10½
Canadian Car	3	3	3	3
Do priv.	10½	10½	10½	10½
Can. Pacific	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
Cons. Smelting	27	27	26	26
Dom. Bridge	9¼	9¼	9¼	9¼
Dom. Textile	40	40	40	40
Gurd & Co., Chas	8½	9	8½	9
Howard Smith	2½	2½	2½	2½
Int. Nickel	4⅛	5	4⅛	4⅛
Massey-Harris	2⅝	2⅝	2½	2½
McColl-Frontenac	7⅞	7¾	7¾	7¾
Montreal Power	22½	23	22½	23
Montreal Tramways	98	98	98	98
Nat. Breweries	11	11	10½	10½
Nat. Steel Car	7	7	7	7
Penmans Limited	21	21	20	20
Power Corp.	6	6	6	6
Quebec Power	10	10	10	10
Shawinigan	8¼	8¼	7¾	8
South. Can. Power	13	13	13	13
Steel of Canada	11	11½	11	11½
Do priv.	20	20	20	20
Winnipeg Electric	2¼	2¼	2	2
BANQUES				
Can. Nat.	129¾	129¾	129¾	129¾
Commerce	125	125	125	125
Montreal	155	155	155	155
Royale	127	127	124	124

LA TAXE SUR LES ACHATS DE GRAIN ACCRUE DE 400%?

Chicago, 1er. (P.C.)—Fermeture.—Le pouvoir d'achat a fait défaut sur le marché des grains aujourd'hui et le blé est tombé à ses plus bas prix depuis quelque temps, tandis que le maïs descendait à son plus bas niveau depuis 1897. L'adoption par le Sénat d'une proposition visant à hausser de 400% la taxe sur les transactions du marché des grains, a rendu les acheteurs plus rares et a suscité des commentaires acerbes de la part des spéculateurs. Les prix ont baissé malgré que des estimées non officiels eussent laissé entrevoir que la récolte de blé n'atteindrait que 683,000,000 de boisseaux aux Etats-Unis cette année au lieu de 892,000,000 l'an dernier.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 1 à 2 cts par rapport à hier; le maïs avait cédé de 1 1-2 à 2 cts; l'avoine de 1-2 à 3-4c et les provisions de 0 à 10 cts.

Winnipeg, 1er. (P. C.) — Fermeture. — Sous l'effet des baisses passables enregistrées par le blé sur le marché de Chicago, cette céréale a fléchi quelque peu ici aujourd'hui et, en fermeture, on notait des reculs de 7-8 de centin dans les trois livraisons à terme.

Juillet a fermé à 61 7-8c ; octobre à 64 cents et décembre à 65 1-8c .

Les prix ont décliné à Chicago sur la force des rapports disant que le gouvernement se proposait d'imposer une taxe sur les transactions à terme dans les grains (future trading). Des ventes ont été faites pour l'exportation, mais aucun chiffre n'a pu être obtenu.

Dividendes

Montréal, 1er. — Les dividendes suivants viennent d'être déclarés :

Pioneer Gold Mines of B. C. Ltd 3 cts par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 11 juin.

Noranda Mines Ltd : 50 cts par action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Huron & Erie Mortage Corporation: 2 pour cent, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Canada Trust Company : 5 pour cent pour le semestre, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Wright Hargreaves Mines Ltd: 2 1-2 cents par action et dividende extra de 2 1-2 cts par action, payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Canada Northern Power Corporation Ltd: 1 3-4 pour cent sur le privilégié 7 pour cent, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin, et dividende de 20 cts par action ordinaire, payable le 25 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Northern Ontario Power Company Ltd : 1 1-2 pour cent sur le privilégié 6 pour cent, payable le 25 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin et 50 cts par action ordinaire, payables le 25 juillet également aux actionnaires inscrits le 30 juin.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

DIVIDENDES DE JUIN

Dans le courant du mois qui commence aujourd'hui, 58 compagnies canadiennes vont distribuer un montant de $15,870,000 de dividendes à leurs actionnaires. Ce montant se compare à celui de plus de 32 millions de dollars qui avait été versé en juin 1930. Cinq compagnies débourseront plus d'un million de dollars chacune pour leurs dividendes du 1er juin prochain. Plusieurs banques payeront leurs dividendes le mois prochain. L'Imperial Oil et sa filiale, l'International Petroleum, verseront environ $7000,000, à leurs actionnaires, soit presque le tiers du montant total qui sera payé en juin. International Nickel ne payera pas de dividende. Lake Shore Mines payera un bonus de 50cts par action en plus de son dividende régulier de 50 cts, ce qui représente pour cette compagnie un versement total de $2,000,000. Le dividende de 1 1-4 pour cent sur les actions ordinaires du Pacifique Canadien est versé d'ordinaire durant le mois de juin, mais on se rappelle qu'à la dernière assemblée annuelle de la compagnie les administrateurs ont décidé d'étudier la question du dividende à tous les six mois seulement Si le C. P. R. avait payé son dividende en juin, cela aurait augmenté le total mentionné plus haut de $4,-187,500.

L'OPINION DE BROOKMIRE

Dans ses recommandations courantes, le "Brookmire Analyst" continue à conseiller à ses abonnés de s'abstenir d'acheter à l'heure actuelle. Voici ce qu'on lit dans cet hebdomadaire : "L'accélération de la baisse des valeurs de Bourse, survenant après la déflation radicale des trois derniers mois, laisse entrevoir l'arrivée prochaine d'un plus fort mouvement de liquidation qui pourrait, à son tour, être suivi d'un relèvement technique d'assez bonnes proportions. Il est douteux que ce relèvement puisse persévérer, cependant. Nous continuons à conseiller à nos clients de ne pas acheter encore".

IMPERIAL OIL

L'assemblée annuelle des actionnaires de l'Imperial Oil Limited va avoir lieu le 10 juin à Toronto. On croit comprendre que cette compagnie a réussi à gagner suffisamment pour couvrir son dividende 50 cts l'année dernière et qu'il lui est resté un petit quelque chose de surplus. A tout événement, les actionnaires vont pouvoir vérifier cela à l'assemblée générale, alors que le rapport annuel des opérations de 1931 leur sera soumis pour approbation. Si le dividende de 50 cts a été gagné comme tout semble l'indiquer, il y aura lieu d'être satisfait, car il faut tenir compte des conditions difficiles qui ont prévalu l'an dernier.

SHAWINIGAN POWER

En tombant à 7 1-4, les actions de Shawinigan Water & Power se trouvent à rapporter 14% au taux actuel du dividende et il semblerait que le marché tente de prévoir par là, soit une nouvelle réduction du dividende actuel de $1 par année, soit la suppression totale de ce dividende. Le dernier paiement trimestriel de 25 cts par action a été fait le 16 mai, de sorte que le prochain ne sera pas échu avant le mois d'oût.

CANADIAN HYDRO-ELECTRIC

Le rapport annuel de la Canadian Hydro-Electric Corporation pour 1931 est très intéressant à parcourir. Cette organisation a gagné l'équivalent de $18.44 par action privilégiée qui, actuellement, cote 35 à la Bourse de Montréal, ce qui est moins que deux fois le montant gagné l'an dernier sur chacune de ces actions. C'est le rapport le plus bas des recettes au prix coté qu'on puisse trouver sur aucune action d'utilité publique au Canada. Le dividende de 6% sur ces mêmes actions privilégiées indiquent un rendement de 17% et il ne semble y avoir aucune raison pour qu'un rendement aussi élevé persiste si l'on tient compte des résultats excellents obtenus par la compagnie.

BOURSE DE PARIS

Paris, 1er. — (P.A.) — Rentes 3%: 74 francs, 50 centimes.

Emprunt 5% : francs, 10 centimes.

Change sur Londres : 93 francs, 30 centimes.

Dollar américain : 25 francs, 32 ½ centimes.

La production d'énergie électrique a décliné de 12 7-10 pour cent durant la dernière semaine, aux Etats-Unis.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.

105 Côte de la Montagne

— LE 1er JUIN —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	11⅛	23
Am. Gas and Elec.	18	15¼
Am. Superpower	1⅜	1⅜
Brazilian	8	7⅞
Cities Service	2	1⅞
Cord	2	2
Elec. Bonds and S.	6⅜	5⅜
Ford. of Can. 'A'	5⅜	5⅜
Fairchild Aviation		1 à 2
Gulf Oil	35¾	25
Imperial Oil	6⅛	6⅛
Int. Util. 'B'	1	1
National P. and Gas	8¾	8¾
Niagara and Hudson	3¼	3¼
S. O. of Indiana	7	14½
St. Regis Paper	1⅛	1⅛
United L. and P.	1⅞	1⅞
Milréis	.0787	.0787

AVANCES DE 1 A 2 POINTS COMPTEES EN FIN DE SEANCE

New-York, 1er.—(Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée)—Fermeture.—Les stocks se sont stabilisés vers la fin de la séance d'aujourd'hui, après que les gains de 1 à 5 points enregistrés ce matin eussent été perdus par la plupart des leaders.

En fermeture, des gains nets de 1 à 2 points apparaissaient en regard d'American Can, Santa Fe, Drug, Liggett & Myers "B", Air Reduction, Case, Allied Chemical et Sears Roebuck. American Telephone a été faible pendant la journée et cette valeur a converti une hausse de 3 points en une perte d'à peu près 2 points. U. S. Steel s'est raffermi après avoir perdu une fraction qui l'envoya à de nouveaux paliers inférieurs.

Le total des virements de la séance a été de 1,800,000 actions environ.

La passation du bill des taxes par le Sénat des Etats-Unis et un rapport favorable sur les mesures d'économie passées en même temps ont été les nouvelles les plus encourageantes parues depuis hier soir, mais les gens de Wall Street ont été à peine moins intéressés dans la nouvelle que le comité Young se proposait de prendre des mesures spécifiques pour venir en aide. On a rapporté que les banquiers croyaient que la formation d'un syndicat pour acheter des obligations, pourrait maintenant être réalisée, attendu que la semaine dernière, le comité avait laissé entendre qu'une mesure de ce genre ne pourrait être prise tant que le budget n'aurait pas été équilibré et que les gens seraient dans l'incertitude.

Dans l'entrefaite, la déflation se continue. Le rapport hebdomadaire donnant l'état des affaires aux banques fédérales montre que les actifs productifs ont diminué de $43,000,-000 au cours de la semaine finissant le 25 mai. Il est intéressant de noter que, malgré une réduction de $73,-000,000 dans les prêts, il y a eu une augmentation nette de $30,000,000 dans les placements. Le chiffre des "autres valeurs" s'est accru de $9,-000,000, ce qui a été contre-balancé par une baisse de $9,000,000 dans le compte des obligations gouvernementales.

En partie par suite de la fête légale de lundi, la production des aciéries est tombée à 23% de la capacité normale des usines, d'après "Iron Age". Cette revue rapporte, néanmoins, que les ordres pour de l'acier à structure et pour la tôle augmentent et elle a joute que les perspectives de l'industrie pour l'été sont "raisonnablement prometteuses".

FERMETURE–NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Le 1er juin	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Abitibi	⅞	⅞	⅞	⅞
Adams Express	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Alleghany Corp.	½	½	½	½
Allied Chemical	51¼	51¾	47½	48½
Allis Chalmers	5	5	5	5
A. M. Byers	7⅞	8	7	7⅛
Am. Bosch Magn.	3½	3½	3½	3½
Am. Can	40	40	35¾	36¼
Am. Car & F.	5	5	4¾	4¾
Am. & For Pow.	2⅛	2⅛	2	2
Am. Loco.	4	4¼	4	4
Am. Radiator	3¼	3½	3¼	3¼
Am. Smelting	6¾	6¾	5¾	6
Am. Tel. & Tel.	91	91½	85¾	86½
Am. Tob. "B"	50	51	44	45½
Am. Waterworks	13⅛	13⅛	12	12
Anaconda Cop.	3⅛	3⅛	3	3⅛
Atchison R'y	28½	28½	24	24½
Atl. Refining	10¼	10¼	9¼	9¼
Aubürn Auto.	36	36	31¾	32¼
Baldwin Loco.	2⅛	2⅛	2	2
Balt & Ohio	4⅛	4⅛	3¾	4
Barnsdall Corp.	3⅞	3⅞	3⅜	3¾
Bethlehem Steel	8⅞	9¼	7⅞	8
Borg Warner	3⅝	3¾	3⅝	3⅝
Briggs Mfg.	3½	3½	2⅞	3
Brooklyn M. Tr	17	27	23	24
Canada Dry	6¾	6¾	6¾	6¾
Can' Pacific	8½	8½	8	8
Case Threshing	20½	21	18	18½
Cerro de Pasco	5	5	5	5
Chesap & Ohio	12	12¼	10¾	10¾
Chic Rock Is.	2¾	2¾	1⅞	1⅞
Chrysler	5⅝	6	5¼	5¼
Coca-Cola	92½	93¼	88½	89¼
Col. Carb.	17	17	14	14½
Columbia Gas	5⅝	6¼	4¾	5
Com. Solvents	4½	4½	3¾	3¾
Comm. Power	2	2⅛	1⅝	1⅞
Congoleum XD	7¼	7¼	6⅛	6⅜
Cons. Gas	38¾	38¾	34⅛	35⅛
Cont. Can	20½	21	19¾	20
Corn Products	29¼	30	27	27¾
Curtiss Weight	1	1	⅞	⅞
Davison Chem.	1½	1½	1⅜	1⅜
Dupont de Nem.	27½	27½	25⅜	26¼
Eastman Kodak	41½	42¾	39¼	40
Elec. Auto-Lite.	9⅜	10⅛	8⅞	8⅞
Freeport Texas	10½	10½	10	10
Gen. Electric	9½	9⅝	8½	8⅝
Gen. G. & El. "A"	¾	¾	¾	¾
Gen. Motors	9¾	9¾	8½	8⅝
Gillette Safety XD	13⅛	13⅛	12¼	12⅜
Goodyea r	6½	6½	6⅜	7
Houston Oil	10½	10½	9	9
Hudson Motors	2⅞	3	2⅞	3
Hupp Motors	1⅝	1⅝	1½	1⅝
Int. Combustion	⅝	⅝	⅝	⅝
Int. Harvester	15½	16	14	14
Int. Hydro	4⅜	4⅜	4⅛	4⅛
Int. Nickel	4⅜	4⅜	3⅞	3⅞
Int. Paper "C"	¾	¾	¾	¾
Int. Tel. & Tel	3	3	2¾	2¾
Johns-Manville	12	12¼	10	10½
Kennecott Cop.	5⅝	5⅝	5¼	5¼
Loews Theatre	15½	15½	13¼	14
Lorillard	10½	10½	9½	9¼
Mack Trucks	11½	11¾	11¼	11½
Miss Kan & T	2	2	1¾	1¾
Missouri Pacific	1½	1½	1½	1½
Montg Ward	4½	4½	3¾	4
Nash Motors	8½	8½	8	8⅛
Nat Bellas H	¾	¾	¾	¾
Nat Biscuit	29½	29½	29	27½
Nat Cash Reg	8	8	7	7
Nat Dairy Prod	16¼	16⅝	15¼	15⅝
Nat. Pow. & L.	8⅜	8⅜	8	7⅞
Nevada	2⅞	2⅞	2⅛	2⅛
New-Haven	7	7	6¼	6¼
N.Y. Central	10¾	11	9¼	9¼
North Am. Co.	17	17¼	14½	14½
Northern Pac.	7¼	7¼	5¾	5¾
Noranda Mines	12	12	11½	11¾
Pac G. & El.	18½	18½	17	17
Packard Motor	2	2	2	2
Pan Amn "B"	31	31	31	31
Paramount	1½	1½	1½	1½
Penick & Ford.	18	18	18	18
Penn Ry	7¼	7½	6½	6½
Phillips Pete	3½	3½	2½	2⅝
Pub. Serv. N.J.	37⅜	37⅜	32¾	33
Pullman	11¾	12¾	11¾	11¾
Pure Oil	3¾	3½	3¼	3¼
Radio Corp'n	2⅝	3	2⅝	2⅝
Radio-Keith	1⅝	1⅝	1½	1½
Reading	12	12	12	12
Rem-Rand	1⅜	1⅜	1¼	1¼
Reo Motor	1⅝	1⅝	1½	1½
Rep. I. & Steel	2	2	2	2
Royal Dutch	15½	15½	14⅞	14⅞
Sears Roebuck	14½	15⅝	13¾	13¾
Shell Union	2⅝	3	2⅝	2⅝
Simmons Bed	3½	3½	2⅝	2⅝
South. Pacific	¾	¾	¾	¾
South Porto Rico	5½	5½	5	5
Stand. Brands	9½	10⅛	9	9
Stan. Gas. & Elec	9½	9½	8¼	8⅝
Stand Oil N.J	23⅜	23⅝	22¼	22½
Stand. Oil N.Y.	6¾	6¾	5½	5⅝
Stewart Warner	2	2	2	2
Studebaker	3	3½	2⅞	3⅛
Stone & Webster	6¼	6¾	5⅝	5⅝
Tex. G. Sulphur	14	14	12¾	12¾
Timken Rol. B.	11	11	10⅜	10⅜
Union Carbide	17⅜	17⅜	16	16
Union Pacific	39¾	39¾	34½	34¾
United Aircraft	7⅜	7⅜	6¾	7
United Cigar				
United Corp.	4⅜	4⅜	3¾	3¾
U.S.C.I. Pipe	8	8	7½	7½
U.S. Ind. Alco	15¾	15¾	13⅝	13⅝
U. S. Realty	2½	2½	2⅛	2⅛
U.S. Rubber	2¾	2¾	2⅜	2⅜
U. S. Steel	28	28	25	25⅞
Vanadium	5½	6	5¼	5¼
Warner Bros	⅝	⅝	⅝	⅝
Western Union	18½	19¼	16⅝	16⅝
Westing. Elec.	21½	21½	18¾	19¼
Willys Overland	¾	¾	¾	¾
Woolworth	25½	26¼	24	24
Worthington P.	6½	6½	5½	5½
Yellow Truck	1¾	1¾	1½	1½

Ventes à 2 h.10 p. m. 1,500,000 parts.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G Beaubien & Cie)

Le "Wall Street Mirror" dit: Faute de nouvelles encourageantes depuis quelques semaines, le marché est descendu aux bas prix qu'indiquaient les "moyennes" en 1903. Il est indéniable que le marché a été forcé de faire face à toute une série de durs coups depuis deux semaines et qu'il en a été ébranlé jusque dans ses fondements.

Ces coups ont déclanché une recrudescence de liquidation, mais ils n'ont pas provoqué des ventes surabondantes comme la chose se serait produite si, jusqu'à un certain point, le marché n'avait pas été immunisé contre les mauvaises nouvelles auxquelles il commence à s'habituer.

La retraite des prix a été accomplie de façon ordonnée, ce qui portait à penser que les achats venaient d'ailleurs que du côté des vendeurs à découvert.

Bien qu'on ait essayé de savoir au juste quels étaient les acheteurs, il a été impossible d'obtenir des faits précis. Quelqu'un a suggéré la phrase suivante, dans une réponse : "Les gens qui achètent aujourd'hui sont les millionnaires de 1936".

Il y a encore lieu de croire que le marché est prêt à exécuter une reprise exceptionnellement bonne et que même la plus petite nouvelle favorable, de quelque direction qu'elle vienne, donnera le signal d'une avance. Pour cette raison, il est encore à conseiller de considérer le niveau actuel des cours très favorable aux achats à court terme.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Indus.	20 Forr.	20 Util.	90 Total
Hier	x35.5	x 13.4	x54.8	x35.5
Samedi	38.3	14.4	60.3	38.5
Sem. passée	49.9	15.6	65.9	51.6
Mois passé	44.2	20.6	76.9	46.3
1931	98.8	69.5	150.3	103.4
1929	264.5	135.6	229.8	197.2
1927	119.8	118.2	116.8	118.3
Max. 1932	68.9	39.8	111.0	71.3
Min. 1932	35.5	13.4	54.8	35.5
Max. 1930	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1930	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1929	202.4	141.6	281.3	205.3
Min. 1929	112.9	80.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 1,480,909 actions.
x—Nouveaux minima pour 1932.

Mouvements comparatifs:

	Mardi	Sam.
Nombre de gains	50	134
Nombre de reculs	454	231
Stocks n'ayant pas bougé	165	155
Total des stocks négociés	669	520

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats Etrangers à New-York)

LE 31 MAI 1932

		Off.	Dem.
$7,000	Argentine 6's, 1961	40½	42
28,000	Australie 5's, 1955	60½	60¾
39,000	Belgique 6½'s, 1949	91¾	92⅛
24,000	Do. 6's, 1955	84	84½
	Bolivie 7's, 1958	2⅝	3
13,000	Bordeaux 6's, 1934	102	103½
29,000	Brésil 6½'s, 1957	15½	16
2,000	Do. 7's, 1952	13	15
	Buenos Aires 6's, 1961	25	26
12,000	Chili 6's, 1961	3⅛	6
17,000	Colombie 6's, 1961	22½	23⅛
1,000	Cund'ca 6½'s, 1959	7½	9
33,000	Canada 5's, 1952	91	91½
38,000	France 7½'s, 1941	119	119½
39,000	Do. 7's, 1949	111	111¾
107,000	Allemagne 5½'s, 1965	27	27½
	Haiti 6's, 1952	55	58
16,000	Italie 7's, 1951	86½	87
32,000	Lyon 6's, 1934	102	103½
14,000	Marseille 6's, 1934	102	103½
	Medellin 6½'s, 1954	6	8
27,000	Milan 6½'s, 1952	59¼	60¼
	Parana 7's, 1958	4½	8
38,000	P.L. & N.7's, 1958	103	103¼
175,000	Do. 6's, 1958	103⅞	104
8,000	Pérou 6's, 1960	4	4¼
1,000	Pologne, 6's, 1940	45	50
33,000	Do. 7's, 1947	40½	42¾
1,000	Rio Jan. 6½'s, 1959	3½	5
8,000	Do. 6½'s, 1953	5	6
10,000	Rio G. do.8.6's,1969	4¾	6½
17,000	Rome 6½'s, 1952	64½	65½
15,000	Seine 7's, 1942	55¾	
17,000	Serbie 7's, 1962	30¼	31
16,000	Soissons 6's, 1936	104½	
280,000	Roy-Uni.5½'s, 1937	102⅞	103

(Obligations canadiennes à Montréal—

$2,430	Steel of Canada	102	
1,000	Victoire '34	99.50	
50,400	Power Debs	36	36⅛

LE Cap. CARL FALKENBERG CHEZ GREENSHIELDS & CO.

Il nous est agréable d'annoncer que le capitaine Carl Falkenberg, D. F. C., qui, pendant sept ans, a fait partie du personnel de la firme Pitfield & Co. en notre ville, vient d'entrer au service de la maison Greenshields & Co., où il s'occupera de la vente des obligations.

Le capitaine Falkenberg est l'un de nos concitoyens les plus distingués. Il a fait partie, durant la Grande Guerre, du Royal Flying Corps où, par sa bravoure, il a mérité, entre autres, le "Distinguished Flying Cross".

En le prenant à son service, la maison Greenshields, dont le gérant local est le major Raymond Garneau, a sûrement fait un excellent choix. Nous ne doutons pas qu'avec les relations nombreuses que le capitaine Falkenberg a su se créer depuis qu'il vit au milieu de nous, il puisse faire beaucoup pour ses nouveaux patrons. Nous nous joignons à ses nombreux amis pour le féliciter et lui souhaiter encore de nombreux succès dans sa nouvelle position.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.

105 Côte de la Montagne

Le 1er juin	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries	4½	4⅝
B. A. Oil	8¼	8¾
Beauharnois	50	50
Can. Malting	10½	10¼
Dist. Seagram	3¾	4
Dominion Stores	15	15
Hiram-Walker	2⅞	2⅞
Home Oil	20	20
Imperial Oil	7⅜	7⅛
Imperial Tob	6¼	6¾
Int. Petroleum	10	10
Int. Util "B"	1⅜	1⅛
Regent Knitting	1	1
MINES		
Moss Mines	.26	.26
Noranda	13.85	13.50
Siscoe	.57	.56

CHANGES A QUEBEC

(Fourni par E.-L. Hardy & Cie)

— A MIDI, LE 1er JUIN —

Argentine, peso	0.2937
Australie, livre	3.3645
Belgique, belga	0.1592
Brésil, milréis	0.0364
Tchéko-Slovaquie	0.0340
Danemark, couronne	0.2301
Finlande, finmark	0.0206
France, franc	0.0430
Allemagne, Reichsmark	0.2690
Grande-Bretagne, livre	4.1951
Hollande, florin	0.4620
Inde, roupie	0.3163
Italie, lire	0.0586
Japon, yen	0.3637
Yougo-Slavie, dinar	0.0204
Nile-Zélande, livre	3.6134
Norvège, couronne	0.2115
Pologne, zloty	0.1285
Roumanie, lei	0.0069
Sud-Afrique, livre	3.4969
Espagne, peseta	0.0928
Suède, couronne	0.2164
Suisse, franc	0.2229
Etats-Unis, dollar	prime 13 11-16%

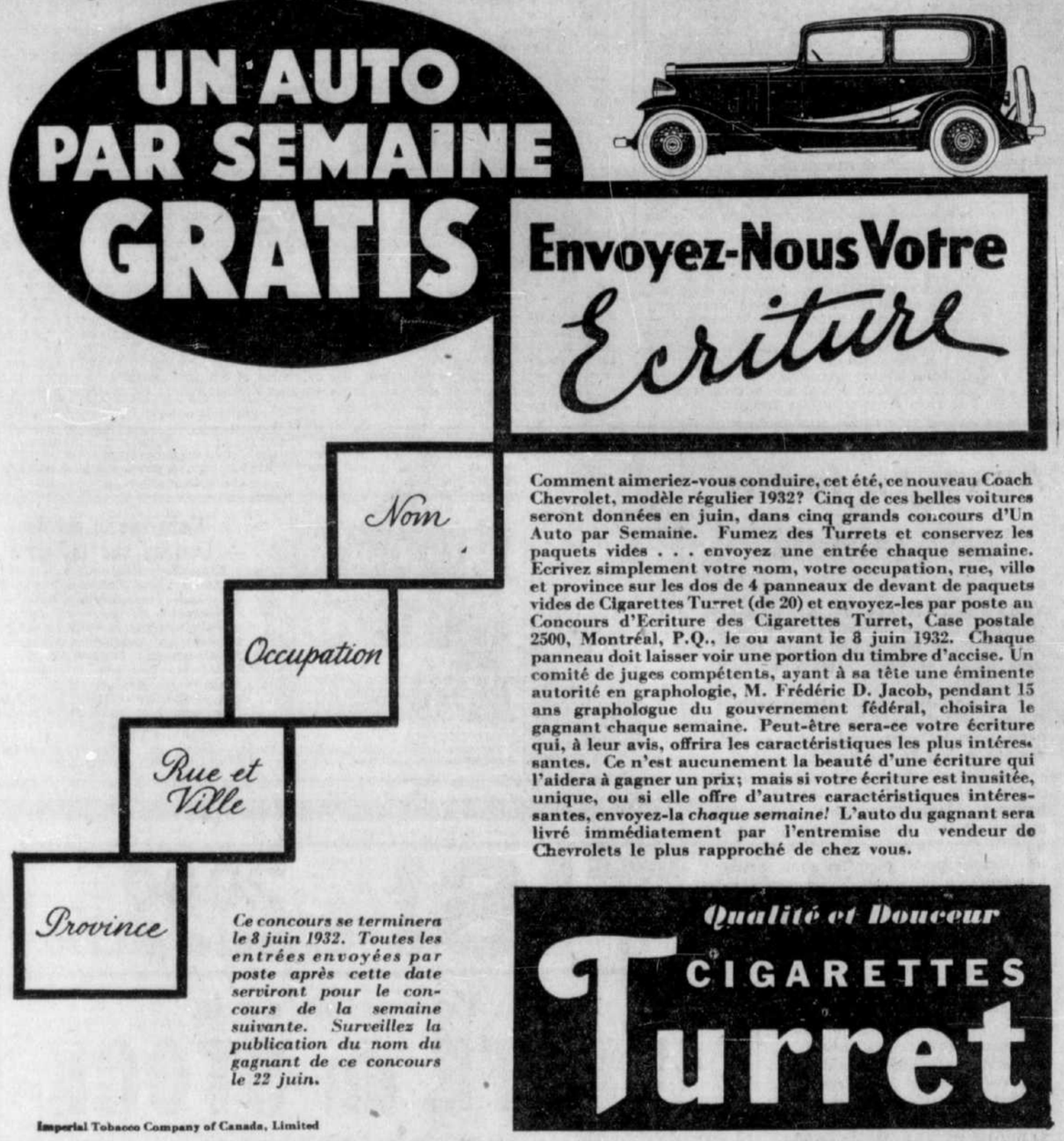

NORANDA MINES A DECLARE UN DIV. DE 50c PAR PART

Toronto, 1er.—(P. C.)—A l'Assemblée tenue ici hier par les directeurs de la Noranda Mines Limited, il a été décidé de verser aux actionnaires un dividende de 50 cts par action, payable en fonds américains le 30 juin prochain aux actionnaires inscrits le 5 juin. Le paiement du dividende en question va nécessiter un montant d'environ $1,120,000 en dollars américains : c'est le premier qui ait été annoncé cette année.

Un dividende intérimaire de 50 cents avait été payé le 29 décembre 1931 par Noranda Mines Limited. Le dividende du 30 juin 1932 sera le sixième payé par la compagnie et il portera le montant total ainsi versé aux actionnaires à $8,839,202, ce qui équivaut à $3.50 par action sur un capital de 2,239,772 actions en circulation. Un dividende de 75 cts a été payé le 2 janvier 1930, un autre de 75 cts le 1er avril 1930, un dividende de 50 cts le 1er juillet 1930, un dividende de 50 cts le 1er octobre 1930 et un dividende de 50 cts le 29 décembre 1931. La décision des directeurs de Noranda Mines Limited fait suite à la déclaration du président J.-Y. Murdoch, en avril dernier, à l'effet que le conseil d'administration étudierait la question du paiement d'un dividende un peu plus tard lorsqu'il y aurait moyen de connaître d'une façon plus positive la tendance des affaires et des prix des métaux. Noranda Mines Limited a gagné $1,-091,441 en profits nets après la dépréciation durant le premier trimestre de 1932.

FERMETURE–MINES

**Fourni par

Notre Empire du Nord

UN PIONNIER

Lors des découvertes argentifères de la région de Cobalt, en 1907, ramassant ses économies, M. Théodule Léonard quittait St-Jovite avec sa famille pour aller tenter fortune au pays des riches mines d'argent et de cobalt.

Il n'arriva pas seul.

Chaque jour de nouvelles familles arrivaient, convaincues qu'en peu de temps, dans une région minière de cette importance, elles sauraient bien amasser des milliers de piastres que leur avait refusées le sol trop souvent mal cultivé, négligé, de la ferme paternelle.

Quelques spéculateurs s'enrichirent... en vendant aux nouveaux arrivés des parts de compagnies minières où l'extraction du minérai coûtait plus cher que sa valeur.

C'étaient d'honnêtes gens.

Il fut d'autres brasseurs d'affaires qui récoltèrent des fortunes en minant le public; vendant fort cher des actions dans des compagnies minières qu n'existèrent que dans l'imagination des vendeurs.

Quelques-uns réussirent à amasser de l'argent honnêtement, en exploitant de véritables mines.

Ce fut l'exception.

M. Théodule Léonard eut le temps de constater tout cela, en dépensant l'argent qu'il avait apporté de St-Jovite.

Six ans plus tard, en 1913, sans le sou cette fois, il laissait Cobalt pour se rendre à un endroit quelconque de la forêt ontarienne où l'on était à construire un nouveau chemin de fer, le Transcontinental National, maintenant une partie du Chemin de fer National du Canada.

Ce fut le premier colon de la belle paroisse qui porte maintenant le nom de Moonbeam.

—Ça prenait un homme décidé, pour venir s'installer ici comme vous l'avez fait !

—Bah ! faut toujours que quelqu'un commence.

—Oui, mais il n'y avait aucun défrichement.

—Pas même l'espace de bâtir un maison.

—C'est changé depuis cette époque !

—Oui, c'est changé pour la peine. Les familles qui arrivent aujourd'hui n'ont plus à craindre la misère comme de mon temps. On a une belle église, un bon presbytère, plusieurs magasins, un moulin à scie, une tannerie — ce que plusieurs paroisses du Québec n'ont plus —, une école de trois classes au village, d'autres écoles dans tous les rangs, de bons chemins ; et la beurrerie, j'allais oublier la beurrerie, le téléphone; enfin nous avons une organisation paroissiale comme dans les bonnes paroisses au pays de Québec.

—On me dit que vous n'étiez pas millionnaire quand vous êtes arrivé ici ?

—Qui a bien pu vous dire cela ? Comment le sait-on ? Une femme vaillante comme la mienne, et mes sept enfants, croyez-vous que ça ne vaut pas une fortune ?

—Tout de même vous n'aviez pas beaucoup d'argent lorsque vous êtes arrivé ?

—Ah ! pour ça non.

Pour la famille Léonard qui alla s'établir en pleine forêt sur des terres à défricher comme pour celles qui allèrent s'installer en ville, où l'on gagne facilement gros d'argent, à ne rien faire, paraît-il, les années s'écoulèrent, rapides.

Ceux qui préfèrent la ville, par milliers cherchent vainement du travail. Ils doivent compter sur la charité pour se procurer des aliments, aussi du chauffage pour les faire cuire, tout en souffrant la menace d'être mis à la porte du logis qu'ils occupent, parce qu'ils n'en peuvent payer le loyer.

A Moonbeam, M. Théodule Léonard habite une bonne maison qui ressemble à une maison de ville. Il s'est logé de vastes bâtiments de ferme, où le visiteur peut compter 12 vaches, des "taureauilles", des porcs, etc. Un des jeunes Léonard qui arrive de l'Ecole d'Agriculture est à construire un poulailler. La ferme est munie de tous les instruments aratoires nécessaires. Et autour des bâtiments, s'étend la terre en culture d'une vaste ferme.

Et la famille Léonard n'a pas à s'inquiéter du lendemain.

—Est-ce que la Saint-Vincent de Paul...

—A Moonbeam, nous répond M. le Curé, nous n'avons pas besoin de Saint-Vincent de Paul. Ici, personne n'est riche, mais tous ceux qui veulent travailler vivent bien. Et ceux qui ne veulent pas travailler que le ciel nous en délivre. C'est ce même M. Jules Cimon, curé de Moonbeam, Ont., qui en dépit du ministère qu'il doit faire, seul, pour les 226 familles de sa paroisse, s'occupe matériellement de chacune de ses familles: ce qui ne l'empêche pas de répondre aux nombreuses demandes de renseignements de ceux qui désirent établir leurs enfants dans un pays aussi avantageux que celui-là.

Et le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, facilite le voyage de ceux qui veulent aller visiter cette région.

J.-E. Laforce.

Aussi en forme que jamais

VOUS vous souvenez de lui lorsqu'il était frais émoulu du collège — souple, plein de vie et de santé. Il tient à rester aussi jeune et aussi athlétique qu'il l'était alors.

Voici une délicieuse céréale prête à manger qui lui aidera. Spécialement préparée pour les gens actifs. Servez les Flocons de Son PEP de Kellogg.

Ces *flocons de son meilleurs* sont pleins d'une saveur dont raffolent les hommes. Mais chose plus importante encore, ils sont remplis de la substance nutritive du blé entier. Le blé entier est un aliment favori pour les gens actifs. La nature en a fait comme un grenier de ces aliments nutritifs qui entretiennent la vie. Ces flocons renferment juste assez de son pour être légèrement laxatifs. C'est le plat idéal pour la famille tout entière.

Ayez des Flocons de Son PEP de Kellogg pour déjeuner demain matin. Servez-en au lunch. Au souper des enfants. Préparés par Kellogg à London, Ontario. Dans la boîte rouge-et-vert. *Qualité garantie.*

FLOCONS DE SON MEILLEURS

- L'EPREUVE D'ANDURANCE LA
- PLUS RUDE AU MONDE ENCORE
- GAGNEE SUR LES PNEUS——

Firestone

TREMPES DE GOMME

POUR la 13e fois consécutive, la rude Course d'Eudurance de 500 milles à Indianapolis a été gagné sur les Pneus Firestone — les pneus qui détiennent tous les records mondiaux sur les pistes et sur les routes pour l'eudurance, la sécurité et le parcours.

C'est là une autre preuve de la valeur de la force et de la sûreté additionnelles incorporées dans chaque pneu Firestone qui possède des caractéristiques exclusives comme :

Le Trempage à la Gomme— qui augmente de 25 à 40% la durée du pneu ;

2 autres Plis de Cordes sous la Semelle—ainsi placés qu'ils donnent 26% plus de protection contre les crevaisons et les éclatements ;

Une Semelle Silencieuse, Antidérapante — qui a plus d'angles antidérapants que tout autre pneu et qui donne 26% plus de durée ;

Une Contruction Balancée— qui fait mordre le pneu sur la route aux grandes vitesses et vous assure une longue durée uniforme.

Avec toutes ces valeurs additionnelles, les Firestone ne vous coûtent pas plus cher que les pneus ordinaires — et ne l'oubliez pas, les matériaux et la fabrication sont garantis pour toute la durée du pneu. Installez dès aujourd'hui un jeu de Firestones sur votre automobile. Allez voir le vendeur Firestone le plus rapproché.

MATERIAUX ET FABRICATION
Garantis pour toute la durée du Pneu

Obsèques de Mme J.-N. Bélanger

Les funérailles de Mme J.-N. Bélanger, née Victorine Morin, ont eu lieu lundi le 23 mai dernier, dans la paroisse St-Lazare-de-Bellechasse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mme Bélanger, qui était très estimée de ses concitoyens et dont on se plaisait à louer la distinction, sera regrettée lontemps.

Le cortège funèbre était précédé de la croix, portée par M. Z. Bilodeau. Portaient le corps : MM. Wilf. Couture, Jos. Labonté, Geo. Labrecque et Léo Fortier.

Le deuil était conduit par M. J.-N. Bélanger, époux de la défunte et les frères de celle-ci, MM. Pierre, Théophile et Anselme Morin. Venaient ensuite les parents, ses beaux-frères, MM. Damase, Gédéon et Edmond Bélanger, de Limoilou; son oncle, M. Anselme Beaudoin, de Honfleur; ses neveux, MM Ad. Bélanger, de St-Lazare, Jos. et Fort. Morin, de Montréal, Ed. Morin, Cap St-Ignace, Jos. Laverdière, Limoilou, J.-E. Rouillard, Geo. Nadeau, St-Gervais; P. Gauvreau, I. C., St-Charles; ses cousins, MM. Jos. et Alp. Morin, Ste-Claire, Jos. Beaulieu, St-Gervais, P. Beaulieu, Jos. Beaudoin, Jos. Audet, Chs Marceau, O. Dumas, Ed. Forgues et A. Fournier, Honfleur; J.-B. Cadrin, St-Anselme, J. Corriveau, St-Lazare; ses petits-neveux, MM. Alex. Nadeau, M. D., St-Charles; Roland Nadeau, Québec; V.-A. Rouillard, N. P., Ste-Claire; Eugène, Léopold, Philippe et Simon Laverdière, Limoilou; ses petits-cousins: MM. A. Bélanger, C. R., M. P. P., de Québec et son fils P. Turgeon, St-Anselme, Ant. Beaulieu, St-Gervais; et Alp. Tanguay, St-Lazare.

Parmi les amis de la famille on remarquait : MM. Ad. Mercier, maire de la paroisse, R. Morissette, M. D., St-Damien, A. Grégoire, Ste-Claire, Joseph et D. Nadeau, Québec, Ls. Chabot, J. Labrecque, Alph. Bilodeau, F. Lecomte, W. Labrecque, Ls. Bilodeau, J.-B. Chabot, Jos. Garant, Jos. Fradette, O. Bolduc, A. Labrecque, Jos. Blouin, Jos. Asselin, E. Fortier, Alb. Fortier, H. S. C. J., Leblond, Ad. Brochu, A. Mercier, M. Mercier, J. Dion, L. Plante, Elisée Trahan, Alb. Marceau, Jos. Bilodeau, Ad. Labrie, L. Nadeau, Ernest Marceau, ainsi qu'un bon nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Avaient pris place dans la nef les belles-soeurs de la défunte, Mmes J. Goulet, St-Lazare, A. Letellier, de Montréal, Mlle J. Bélanger, de Limoilou ; ses nièces Mmes P. Gauvreau, St-Charles, Ad. Bélanger, St-Lazare, Art. Chabot, Québec, Mlles Maria et Blanche Goulet, St-Lazare; sa petite-nièce, Mlle A.-M. Bélanger, St-Lazare ; ses amies, Mmes F. Laverdière, Lud. Marceau, Jos. Nadeau J. Couture, W. Couture, L. Bernier, E. Letourneau, J. Fortier, L. Fortier, A. Fortier, O. Bolduc, J. Leblond, Mlles Florence et Thérèse Laverdière, Lucienne Fortier, Bern. Blais, Joséphine et Philomène Bilodeau, M. Godbout et plusieurs autres.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eug. Morneau, curé de la paroisse et l'abé F. Côté, chapelain de l'hospice St-Charles de Québec, chanta le service assisté de l'abbé J.-P. Nadeau, comme diacre et du R. P. Cayette, sous-diacre.

Le choeur de chant, dignement présidé par M. R. Morissette, M. D. donna la messe en grégorien, A l'offertoire, la motet "Miseremini mei" fut exécuté avec brio par M. le docteur Alex. Nadeau, puis, à la communion M. J.-E.-D. Nadeau chanta "Jesu Salvator mundi". Après la messe le cantique "A la mort" fut très bien rendu par M. R. Nadeau, inst. M. Alp. Leroux, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Nos plus sincères sympathies à la faimille en deuil.

Convalescence difficile...

Certaines maladies sont si graves que le patient devient épuisé. Il n'a pas la force de revenir à la santé. C'est en un tel cas que le Sirop Fellows est inappréciable. En aiguisant l'appétit et en facilitant la digestion, il enrichit et augmente le torrent circulatoire.

Il fournit, surtout, les éléments minéraux essentiels au retour à la santé. Exigez le véritable

SIROP
FELLOWS

Recommandé par les médecins de 53 pays depuis plus de 50 ans dans les cas de

Convalescence Lente — Malnutrition — Perte d'Appétit
Epuisement — Anémie — Nervosité — Bronchites

73 F

Propagande originale

Varsovie, 30 —(A.P.) — La police de Varsovie a accusé hier les communistes de se servir de chats et de chiens pour fins de propagande en leur attachant des feuilles volantes au cou, aux jambes et à la queue. On a découvert en assez grand nombre des animaux ainsi affublés, qui se sauvaient dans les rues et les places publiques.

Hoover au Sénat

Washington, 31.— (A.P.)—Le président Hoover a fait au Sénat des Etats-Unis aujourd'hui la surprise de paraître devant lui pour l'engager à faire diligence dans le vote du projet de loi qui doit fournir au gouvernement les revenus dont il a besoin. Le président a déclaré que la situation était grave, que la réserve d'or diminuait, que, dans le pays comme à l'étranger, on craignait que le gouvernement fût incapable de boucler son budget et de faire face à ses obligations. La commission des finances du Sénat s'assembla aussitôt après le départ du président.

Mort tragique

Portland, Oregon, 30—(P.C.)—Une femme, inscrite sous le nom de Mme W.-W. Smith, Portland, est morte dans les décombres d'un avion postal à passagers tombé dans la rivière Willamette aujourd'hui. Dick Gleason, le pilote, est blessé à la tête et au dos. Il a été recueilli par un bateau employé pour la patrouille dans le port.

Mort de Monsieur Chs Charters

Montréal, 30. — (P.C.) — M Charles Charters, agent d'immeuble septuagénaire bien connu à Montréal, est mort aujourd'hui. Le chanoine Charters, de Sutton, Qué., et M. William J. Charters, de Holand, Manitoba, sont ses frères.

Une Vente de ROBES
Pour le Mois de Juin

Dans cette collection vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer pour la belle saison d'été

175 ROBES LAVABLES

En pure soie de belle qualité. En blanc et quatre coloris pastellisés ainsi qu'en crêpe canton garni d'imprimés.

$5.95

Vous aurez besoin de plusieurs robes cet été et vous ne sauriez hésiter à vous en procurer plusieurs. Elles sont parfaitement lavables.

Broderie à la main, appliqués, jours au cordonnet, ils tirés. Sans manches ou à manches courtes. Blanc, rose, bleu, jaune, vert.

GRACIEUX ENSEMBLES
de Crêpe Canton d'une Parfaite Elégance

Un tel ensemble signifie deux toilettes: il suffit de retirer le petit gilet pour être en tenue de bureau, de dîner ou de réception intime. Belle qualité de crêpe CANTON en blanc, Nil, poudre, pêche, maïs, marine, jaun, aussi tout noir. Gilet ou jaquette à revers, jupe par plis ou godée.

$7.50

MOZART LTEE
310 rue St-Joseph - Tél. : 9050
VOISIN DU MAGASIN AMERICAN 5c TO $1.00 STORES

DANS NOS THEATRES

CONTRETEMPS POUR LE CONSERVATOIRE

Par suite de la maladie d'un des principaux solistes, la représentation de Roméo et Juliette qui devait avoir lieu le 7 juin, sera forcément remise.

Nous pourrons dire demain à quelle date cet opéra sera donné par nos chanteurs.

AU VICTORIA

Une fille sans peur ! Una Merkel, comme l'héroïne de "The Secret Witness", dans la vue de mystère Columbia, qui passe d'aujourd'hui à vendredi au théâtre Victoria, se trouve dans des situations dangereuses dans ses efforts pour démêler l'intrigue qui accuse de meurtre un innocent garçon. Peu satisfaite des découvertes de la police, elle suit une piste à elle — et trouve le témoin secret ! William Collier, Jr., Zasu Pitts, Paul Hurst, Half Harolde et autres acteurs figurent aux côtés de Mlle Merkel.

L'autre film en vedette est "Maker of Men", avec Jack Holt et Joan Marsh. Un fameux entraineur athlétique découvre que le seul flanchard de son équipe c'est . . . son fils. — Communiqué.

★ CANADIEN ★
Foyer du Film Parlant Français
JUSQU'A VENDREDI
"LA PETITE CHOCOLATIERE"
la spirituelle production de BRAUNBERGER-RICHEBE
Avec RAIMU
— COMMENCANT SAMEDI —
ALICE COCEA
et
ANDRE ROANNE
dans
"NICOLE ET SA VERTU"
(Production Jacques Haik)

Livres de prix canadiens

"Héroïsme et Apostolat", par un Frère Mariste.

Cet ouvrage, qui vient de paraître aux Editions Albert Lévesque, dans la série "Les Récompenses" est un hommage rendu à la mémoire de nos ancêtres, les colonisateurs du Canada. Ce recueil présente une gerbe de témoignages et de souvenirs qui contribueront à graver dans la mémoire et l'âme de la jeunesse canadienne des images éloquentes et édifiantes.

L'ouvrage est divisé en trois parties: **Missionnaires et hommes de Dieu; Femmes héroïques; L'esprit de foi de nos ancêtres.** Les anecdotes ainsi réunies alimentent les sources d'idéal dont les enfants ont besoin pour demeurer dignes du courage et de la foi de nos ancêtres. Des illustrations, dans chaque partie, agrémentent le récit.

"Héroïsme et Apostolat", volume de 180 pages, format 6¼ x 9½, couverture en trois couleurs, est en vente au prix de $0.50 net l'exemplaire, chez l'éditeur, à la librairie de d'Action Canadienne-française Ltée, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

AU VICTORIA

"The Secret Witness", avec Una Merkel, sera l'une des attractions sur l'écran du Théâtre Victoria aujourd'hui, jeudi et vendredi.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
PROGRAMME DOUBLE
Wm. Boyd, Lilyan Tashman
"MURDER by the CLOCK"
aussi Buck Jones dans
"THE LONE RIDER"
AVIS : — A l'avenir, nous changerons de programme 2 fois seulement, le samedi et le mercredi de chaque semaine.

FRANCAIS
Dernière fois aujourd'hui
HENRY GARAT dans
"IL EST CHARMANT"
— aussi —
"SOLDIERS OF FLATHING"
Matinées..... 10c Soirées..... 15c

CARTIER
Aujourd'hui et demain
Sidney Fox — Bela Lugosi
— dans —
"MURDERS IN THE RUE MORGUE"
— et —
"CHIC" Sale et Dickie Moore dans "THE EXPERT"

THEATRE PRINCESS THEATRE
Aujourd'hui
"TONIGHT OR NEVER"
avec Gloria Swanson
et "THE RUNAROUND"
avec Johnny Hines — Mary Brian
Adm. 15 et 25c. Les Dames en mat. 10c

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
Aujourd'hui
Robert Montgomery dans
"MAN IN POSSESSION"
aussi Bebe Daniels dans
"HONOR OF THE FAMILY"
Mat. ..... 12c Soir 25c
(Taxe comprise)

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
MAT. A 2.30 P. M. SOIREE: 8.30 P. M.
TOUS SIEGES RESERVES
METRO GOLDWYN MAYER'S PROUDEST TRIUMPH
GRAND HOTEL
GRETA GARBO
JOHN BARRYMORE
JOAN CRAWFORD
WALLACE BEERY
LIONEL BARRYMORE
LEWIS STONE
JEAN HERSHOLT
Ne sera positivement montré dans aucun autre théâtre de cette ville cette saison
Matinée Balcon: 50c Orchestre: 75c
Soir: Balcon: 50-75c: Orch. $1.00
Plus taxe
CAPITOL

IMPERIAL
JUSQU'A VENDREDI
GEORGES MILTON
dans
"LA BANDE A BOUBOULE"
— commençant samedi —
"MA COUSINE GABY"
avec Boucot
et "SEUL"
avec René Lefebvre

VICTORIA
Aujourd'hui Jusqu'à Vendredi Double Programme

Seul l'amour le sauve! Seul son intuition le conduit vers le témoin secret!
"The SECRET WITNESS"
Le drame mystérieux le plus angoissant de l'année! avec
Una Merkel
William Collier, Jr.
ZaSu Pitts

L'acteur-étoile le mieux aimé de l'écran dans son rôle le plus dynamique!
JACK HOLT
dans
"MAKER of men"
une vue Columbia — avec
Richard Cromwell
Joan Marsh
aussi
Comédie Pathé spéciale
"STOUT HEARTS"

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

BENNY BROSTOFF ET W. DAVIES EN FINALE CE SOIR A L'ARENA

On attend une forte assistance pour la soirée de boxe du promoteur Pardie à l'édifice du Parc Victoria — Davies paraît être favori contre Brostoff — Thompson-Loubier en semi-finale — Barney O'Connell vs Robert Paulhus — Young Bruns vs Joe Marciente et Young Dorval vs Red Laniel — Trente-quatre rondes de boxe — L'un des meilleurs programmes organisés ici depuis longtemps.

DEBUT DE LA SOIREE A 8.30 HRES

Après plusieurs mois d'inactivité presque complète au cours desquels furent donnés quelques rares programmes d'amateurs, le sport de la boxe réapparaîtra devant le public québecois, ce soir, à l'Arena, alors que le promoteur Pardie présentera aux amateurs locaux de brillants pugilistes, dans une "carte" de tout premier ordre. De fait, c'est le meilleur programme de boxe organisé depuis longtemps en notre ville et il devrait contribuer dans une large mesure à remettre la boxe sur un bon pied de popularité dans notre ville. L'intérêt de la soirée n'a d'ailleurs pas échappé aux "fans" locaux et la demande des billets, ces jours-ci, laisse prévoir une très forte assistance pour cette soirée dont le match principal sera un combat de dix rondes entre Benny Brostoff et Willie Davies, deux boxeurs qui ont chacun un imposant record à leur actif.

Le plus brillant fait d'arme du populaire Brostoff sur le ring québecois, dont on se rappelle, fut sa tenue sensationnelle devant Sanstol, ici, l'an dernier, alors que le Norvégien vainqueur d'adversaires tels que Archie Bell, Joe Scalfaro, Eugène Huat, Bobby Leitham, etc., fut forcé de donner toute sa mesure pour diviser également les points avec Benny.

D'un autre côté, Willie Davies a un redoutable record à opposer à celui de Brostoff et, comme Sanstol, il a enregistré des victoires sur Giroux, Leitham, Huat puis contre Genero, Wolgast, Black Bill, etc., et de nombreux amateurs se basent sur ces exploits pour faire de Davies leur favori contre Brostoff ce soir.

Plusieurs des autres matches au programme pourraient faire encore d'excellentes finales dans une séance de premier ordre. Telle est par exemple la semi-finale qui opposera René Loubier à Jimmy Thompson. Nous nous rappelons avoir vu ces deux pugilistes ici alors qu'ils avaient annulé aux points. Les deux adversaires se rencontrèrent dans la suite, à Montréal, et Loubier enrégistra une mise hors de combat technique sur Thompson. C'est un match-revanche que Jimmy a ce soir à sa portée et la bataille ne manquera pas d'action car tous deux sont de solides cogneurs. Cette semi-finale sera de six rondes comme toutes les autres rencontres préliminaires dans lesquelles on verra Barney O'Connell et Robert Paulhus, Young Burns contre Joe Marciente et Young Dorval contre Red Laniel.

Dans ce groupe, Robert Paulhus est un boxeur qui figurera pour la première fois devant le public québecois qui le connait cependant de réputation, s'étant battu à Montréal contre des adversaires comme Brostoff et Arthur Chapdelaine. Quant à O'Connell, il jouit d'une très grande popularité ici.

Joe Marciente fournira à Young Burns une bonne occasion de montrer tout son savoir-faire, tandis que dans la première préliminaire Dorval et Red Laniel donneront un numéro qui promet de faire une excellente ouverture pour ce programme de choix. Dorval est actuellement l'un des meilleurs prospects qui soit chez les pugilistes locaux et il aura une foule de partisans pour l'encourager.

Comme nous le disions hier, c'est Gene Brosseau, de Montréal, qui sera dans le coin de Willie Davies ce soir. Brosseau a fait le voyage en compagnie de R. Delisle et de Jules Racicot, deux promoteurs montréalais venus en notre ville spécialement pour assister au programme de Pardie.

Les dames seront admises pour 0.25 et l'admission générale sera de 0.60 tandis que les sièges de ring-sides seront à $2.50.

La soirée commencera à huit heures et demie précises et toutes les dispositions habituelles ont été prises pour accommoder le public.

FORTES AMENDES IMPOSEES

Cleveland. — William Harridge, président de la ligue de baseball Américaine, a imposé une amende de 750 dollars et une suspension de dix jours à Milton Gaston, lanceur du club de Chicago, comme résultat de la bataille entre l'arbitre George Mariarty et quatre membres de l'équipe de Chicago. Les autres joueurs ont été aussi mis à l'amende sans être suspendus, tandis que Moriarty a été sévèrement réprimandé pour "négligence dans ses devoirs". Lou Fonseca, gérant, a été mis à l'amende pour $500. Charlie Berry, receveur, s'est vu imposer une amende de $250 et Frank Grube, receveur, devra débourser $100. Johnny Butler, coach du Chicago, a été suspendu pour cinq jours.

LE ZOUAVE

Ceux qui se disent raquetteurs du club Le Zouave seront à la Halle Berthelot lundi soir prochain, le 6 juin. Les entreprises un peu difficiles ne font pas reculer l'homme véritable et le caractère distinctif du Zouave est la lutte pour les bonnes causes. Dans le domaine de la raquette comme dans tout autre nous devons être "d'attaque", pour assurer la victoire. S'il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur, il faut aussi faire face à nos obligations. Il n'y a pas un raquetteur-zouave qui ne désire pas toutes sortes de succès pour son club et qui les désire aussi vifs et aussi éclatants que ceux des trois dernières saisons que nous venons de vivre.

Lundi soir, emmenons nos amis, nos supporteurs, ceux qui nous connaissent ou qui veulent nous connaître; il y aura des heureux et nous souhaitons à l'avance que ce soit nos connaissances.

Tous les membres sont priés de communiquer avec le sous-comité chargé de l'organisation de la soirée de lundi, s'ils ne l'ont déjà fait et de rendre compte de leur travail dans l'intérêt du club, le plus tôt possible.

1932-33 s'annonce comme devant être très active et il faut un comité sage et actif qui tienne les activités sportives et sociales à la hauteur des circonstances.

Récemment, Arthur Morency a porté dignement nos couleurs dans le "3 milles" du Y.M.C.A. et sans aucun entrainement depuis février, il s'est classé bon second, à quelques secondes seulement du premier. La réunion de lundi soir aidera à nous entraîner un groupe de bons athlètes tout en intéressant ceux qui nous encourageront financièrement. Invitons donc tous ceux que nous verrons et qui peuvent avoir droit à la chance afin que nous soyons nombreux à voir les heureux. Georges Julien sera en scène; il mènera les choses rondement afin que le public et les membres soient satisfaits. Il y a 125 raquetteurs-zouaves, sans compter les musiciens du corps de clairons.

Il faudrait qu'on les voie à l'œuvre un peu lundi soir et qu'ils amènent avec eux leurs connaissances pour voir comment nous savons bien faire les choses. Fondateurs, anciens, actuels; tous les zouaves-raquetteurs se donnent la consigne pour le 6 juin, à la salle: j'en suis ! —(Roland).

Quatre fois au tapis dans une ronde

Buffalo— Lou Scozza a défait d'une manière décisive George Nichos dans un match sensationnel de dix rondes hier soir, Nichols put à peine éviter une mise hors de combat dans la neuvième ronde alors que Scozza l'envoya au tapis quatre fois dont deux pour le compte de neuf et deux pour le compte de sept.

Corbett vs McLarnin

San Francisco.— La remise du combat entre Jackie Fields et Young Corbett le 25 juin pourrait donner l'occasion d'une bataille entre Jimmy McLarnin de Vancouver et Corbett à Chicago pour la fin du mois prochain.

Un jitney mixte

Voici le rapport officiel du "Jitney" mixte qui a été joué dimanche au club de tennis Jacques-Cartier :

FINALE

Mlle A. Plante et M. Ouellet défont Mlle M. Paradis et E. Morency, 6-4.

SEMI-FINALE

Mlle M. Paradis et E. Morency défont Mlle M. Guérard et L. LeBel, 9-7.

Mlle A. Plante et M. Ouellet défont Mlle M. Jobin et H. Demers, 6-4.

QUART DE FINALE

Mlle Guérard et L. LeBel défont Mlle C. Jobin et Léo Falardeau 6-4.

Mlle Paradis et E. Morency défont Mlle R.-A. Dumas et Lauréat Royer 6-3.

Mlle A. Plante et M. Ouellet défont Mlle E. Dufresne et C. Racine 6-1.

Mlle M. Jobin et H. Demers défont Mlle A. Gauthier et M. Blondeau 6-3.

PRELIMINAIRES

Mlle E. Stewart et Jos. Labrie défont Mlle M. Paradis et P.-E. Morin 6-4.

Mlle A. Plante et M. Ouellet défont Mlle M. Guérard et C. Chartré 6-1.

Mlle A. Gauthier et G. Samson défont Mlle J. Thibodeau et R. Plante 6-1.

Mlle M. Jobin et H. Demers défont Mlle E. Dufresne et M. Douville 6-1.

Mlle C. Jobin et L. Falardeau défont Mlle R.-A. Dumas et W. Falardeau 6-4.

Mlle E. Dufresne et C. Racine défont Mlle Thibodeau et J.-E. Beaudin 11-9.

Mlle R.-A. Dumas et L. Royer défont Mlle Dufort et L. Côté 6-4.

Mlle M. Paradis et E. Morency défont Mlle Guérard et S. Marceau 6-4.

Les étoiles d'hier

(Par la Presse Canadienne)

Heinie Manush, Senators, frappe un home run et un triple, pour battre les Athletics en la 12e manche.

Lonnie Warneke, Cubs, défait les Cardinals 3 à 1, sur six hits.

Ted Lyons, White Sox, lance effectivement avec les buts remplis pour battre les Indians et figure dans deux points avec un simple.

Fritz Knothe, Braves, fait scorer cinq points contre les Giants avec un home run et un triple.

Larry French, Pirates, tient les Reds en échec avec les buts remplis et les bat 4 à 1.

Les damistes

M. Wilfrid Houle, de Giffard, lance un défi au champion du jeu de dames du comté au futur vainqueur du match qui se joue actuellement entre M. Joseph Touzin et M. Alphonse Bédard. Il déclare avoir battu ces deux hommes avec bien d'autres dans le concours de l'an dernier, et il entend conserver le devant jusqu'à ce que l'un de ses adversaires lui ait fait subir une défaite.

Le Dinel gagne

Le club de softball Aimé Dinel a remporté une brillante victoire contre le Restaurant Juneau au score de 10 à 7. La partie fut très contestée.

Arbitres des buts : M. Jos Pelletier ; au marbre : P. Bourré.

JOUTES DE CROSSE DEMAIN SOIR A L'ARENA

Comme il a déjà été annoncé, un changement a été fait dans la cédule de la ligue de crosse cette semaine à cause de certaines démonstrations publiques et les parties qui devaient avoir lieu lundi prochain, le 6 juin, auront lieu demain soir, jeudi, alors que le Y.M.C.A. jouera contre les Crystals tandis que les Granites feront les frais de la deuxième joute avec le C.N.R.

Il n'y aura pas de joutes vendredi soir, le programme régulier du vendredi ayant été remis à dimanche après-midi, le 5 juin, pour les mêmes raisons. Dans ces parties le National rencontrera l'Anglo tandis que les Granites joueront contre les Crystals.

Les joutes de lundi, dans la ligue de crosse, ont mis un intérêt considérable dans le public pour ce sport et il devrait y avoir une très forte assistance pour demain soir.

Défaite de l'Académie

Le Capitol a infligé une défaite à l'Académie Commerciale au score de 16 à 4 hier soir.

Dion lança une grande partie pour le Capitol et Charland scora cinq points.

Défi du Ramona

Le Ramona lance un défi à tout club amateur indépendant de la ville pour jouer ce soir et vendredi sur le terrain de celui qui acceptera ou au Parc Victoria.

Seraient préférés: St-Louis de France; Restaurant Juneau; F.-X. Jobin; Aimé Dinel et tout club disponible.

Communiquer: Roméo Beaulieu, capitaine, 3-2460.

LA LUTTE

MATCHES D'HIER

Harrisburg, Pa. (P.C.)— Ed. (Strangler) Lewis, 230, Los Angeles, défait Herb Freeman, 220, New-York, 20.30; Ralph Wilson, 208, Philadelphie, défait Vanka Zelesniak, 220, New-York, 40.10.

New-York,— Dick Shikat, 217, Philadelphie, défait Fritz Kley, 212, Allemagne, 30.47; Sam Stein, 200, Newark, défait Jack Smith, 202, Irlande, 13.17; Tiny Robuck, 250, Oklahoma, défait Paul Fabre, 210, France, 4.42.

New Haven, Conn.— Earl McCready, 227, Oklahoma, défait Jack Washburn, 240, Californie, (Washburn disqualifié pour brutalité,18.38); George Manish, 200, Canada, gagne par défaut contre Matros Kirilenko, 215, Russie, 17.24.

Des courses à l'Exposition

La saison de courses de trot et amble s'ouvrira dimanche après-midi sur la piste de l'Exposition avec un programme comprenant un "free for all", une classe trot et une classe amble. De nombreux chevaux seront inscrits dans ces épreuves.

Les leaders des majeures

NATIONALE

Au bâton — P. Waner, Pirates .393 ; Lombardi, Reds .387.

Points — Klein, Phillies 82 ; Berger, Braves, et Hurst, Phillies 33.

Points comptés sur les coups — Klein, Phillies .45; Hurst, Phillies 43.

Hits — P. Waner, Pirates 64; Hurst et Klein, Phillies 63.

Doubles — P. Waner, Pirates 28; Worthington, Braves 18.

Triples — Herman, Reds 9 ; Klein, Phillies 8.

Home run — Klein, Phillies et collins, Cardinals 12.

Buts volés — Klein, Phillies et Frisch, Cardinals 8.

Lanceurs : Betts, Braves gagne 5, perd 0 ; Swetonic, Pirates gagne 5 perd 1.

AMERICAINE

Au bâton — Foxx, Athletics .417; Dickey, Yankees .383.

Points — Foxx, Athletics .417 ; Dickey, Yankees .383.

Points — Foxx, Athletics 45 ; et Myel, Senators 38.

Points comptés sur les coups — Foxx, Athletics 51 ; Simmons, Athletics 46.

Hits — Foxx, Athletics 63 ; Averil Indians et Manush, Senators 56.

Doubles — Campbell, Browns 15; Porter, Indians, Oliver, 9 Red sox, Blue, White sox, et Gehripger, Tigers 12.

Triples — Myer, Senators 7 ; Gehrig et Lazzeri Yankees, Manush, Senators, et Appling, Whitesox 5.

Home runs — Foxx Athletics 17 ; Ruth, Yankees 14 ;

Défaite du C. P. R. et du Bell Telephone

Les Royal Rifles ont blanchi le Bell Telephone par 10 à 0 et le "C. T." ont battu le C. P. R. par 14 à 3 hier soir dans des joutes régulières de la ligue de softball Senior au terrain St-Patrick. Dans la seconde partie Hogan s'est distingué en retirant 11 hommes au marbre.

	R	H	E
Royal Rifles..	410 200 201	10	9 4
Bell Tel.....	000 000 000	0	7 6

Graham et Mitchell; Myrand et Muir.

C. P. R.....	003 000 000	3	5 7
C.-Tel.....	214 010 424	14	19 2

Dumas et Parent; Hogan et Cabana.

Dans la Nationale

Les parties suivantes auront lieu ce soir dans la ligue Nationale de Softball.

St-François vs Damase Blais

René Breton vs St-Louis

Dupéré vs Rest Gagnon.

Les joutes qui devaient avoir lieu vendredi le 3 seront jouées jeudi le 4 afin de permettre au joueurs des clubs d'être libres le soir à l'occasion de la procession du Sacré-Coeur. La partie Chartier vs Levesque aura lieu dimanche.

Le club St-David

Le club softball St-David lance un défi à tout club de la ville, particulièrement le Restaurant Juneau, pour jouer une double partie dimanche après-midi.

Prière de communiquer avec M. Eugène Laliberté entre 9 a.m. et 5 p.m., tél.: 2-6715.

CHAMPIONNAT DE FRANCE A L'ANGLETERRE

Auteuil, France, (P.A.) — Betty Nuthall et Fred Perry d'Angleterre, ont défait Helen Wills Moody et Sidney-B. Wood jr, des Etats-Unis pour donner à la Grande-Bretagne le championnat français du double mixte au tennis. L'équipe anglaise gagna par 6-4 et 6-2.

Dans les simples pour dames, hier, les joueuses qui se classèrent se trouvent Mme Eilenn Bennett Whittingstall de la Grande Bretagne Mmes René Mathieu, de France, Hilda Krahwinkel d'Allemagne et Helen Jacobs des Etats-Unis.

Dans la troisième ronde des simples pour hommes, se trouvent Jiro Satch, du Japon, Roderick Menzel, de la Tchécoslovaque, le baron Von Kehrling de la Hongrie, Jacques Brugnon et Henri Cochet de la France.

Parmi les pricipales figures qui furent déclassées il y a Doris Metaxa de France dans les simples des dames et J.-S. Oliff de la Grande-Bretagne dans les simples pour hommes.

DEBUT DU FEUILLE D'ERABLE

L'ouverture officielle du club de Tennis Feuille d'Erable, qui eut lieu dimanche dernier, a remporté un franc succès. Une bonne assistance s'était rendue sur les terrains du club, pour voir évoluer nos meilleurs joueurs de la ville.

Dans le match principal, MM. Alphonse Gingras et Lauréat Cantin ont défait MM. Fernand et Gérard Guay par 10-8, 6-3, 7-5. Cette joute fut des plus mouvementée et suscita à maintes reprises des applaudissements. Quelques autres exhibitions furent également données par des membres du club. Dans le double mixte Mlle Cécile Beaulieu et M. Ivan Turgeon remportent sur Mlle Madeleine Turgeon et P.-Emile Guy par 6-4, 6-4. Dans le double pour hommes MM. Albert Letarte et Arthur Faucher, jr, ont défait MM. Aimé Turgeon et Armand Beaulieu par 8-6, 9-7.

Le club est maintenant en pleine activité et la saison s'annonce comme devant être particulièrement brillante chez ce populaire club de la ville. De fait, les membres augmentent depuis le début de la saison. Les amateurs de tennis qui auraient l'intention de joindre ce club voudront bien se hâter, car les cadres se remplissent rapidement et le nombre des membres est limité. On peut s'adresser le soir sur les lieux, sur l'avenue des Chênes à St-François d'Assise, ou encore en téléphonant comme suit : 4-3852z et 4-2882. Communiqué).

Une association de tir

On est à organiser actuellement une nouvelle association de tir pour le district de Québec et voici le communiqué publié aujourd'hui à ce sujet.

Récemment, au Manège Militaire de Québec, il y a eu une assemblée des représentants des unités militaires et des sociétés de tir du district. On y a formé un comité d'organisation, avec but de préparer un projet de constitution et de règlements, de même qu'un programme pour les activités de la saison qui commence.

Ce comité a été formé comme suit : Président, Major Jos. Matte, Les Volt. de Québ.; Secrétaire: Capt. P.-E. Poirier, M.C., R. 22e Regt.

Membres: Major L. Bourassa, Ass. de Lauzon; Major C.-A. Young, R. R.of C.; Major Maranda, de V.de.Q. Capt. L. Mackay, R. de M.; Capt. T. Thériault, R. de L. C. Q.-M. S. D. Tremblay, les V. de Q., R. Q.-M. S. A. Picard, 6e Bde C.A.

Le colonel J.-C.-J. Robitaille, commandant de la XVe Brigade d'Infanterie, a pris une part, très active dans cette affaire et il entend bien contribuer de toutes ses forces pour en faire un succès.

Après deux ou trois réunions, le comité soumettra ses projets à une assemblée générale.

La prochaine assemblée du comité d'organisation aura lieu aujourd'hui.

On projette d'organiser des concours bi-mensuels et un grand concours de fin d'année, vers la fin de septembre.

Les commencements de cette association de tir semblent être sous d'heureux auspices.

Bell est retourné aux Cubs

Louisville, Ky., — Lester Bell le troisième but obtenu sur option par Louisville de l'American Association du Chicago Cubs deux jours avant l'ouverture de la saison a été retourné aux Cubs.

Une victoire

Le jeune Carillon a défait le jeune Patro par le score de 9 à 5.

Ces deux équipes étaient deux équipes du Patronage Laval.

LA BOXE

Le promoteur J.-A. PARDIE, qui présente une grande soirée de boxe aux amateurs de Québec, ce soir, à l'Aréna.

LA BOXE

COMBATS D'HIER

Paris, (P.A.).—Panama Al Brown, New-York, bat aux points René Matchens, Belgique, (10).

Evansville, Ind.—Roy Wallace, Indianapolis, bat aux points Charles Arthurs, New Haven, Conn., (0); Billy Miller Fort Worth, Tex. met hors de combat Bob Jones, Louisville, Ky., (6).

Les Canadiens en tête

Toronto.— Les Montréal Canadiens ont battu les Tecumsehs de Toronto au score de 13 à 10 dans la ligue de crosse professionnelle Internationale hier. Les Canadiens conservent ainsi seuls la première position de la ligue.

Réception au club Jacques-Cartier

Il y aura réception ce soir au chalet du club de tennis Jacques Cartier en l'honneur des gagnants du "Jitney" mixte qui s'est joué dimanche dernier et qui fut gagné par Mlle Aimée Plante et M. Maurice Ouellet.

Leboeuf & Houde

Ce soir à 6.45, il y aura une pratique du club de baseball Leboeuf Houde, sur le terrain du C. N. R. A.

Défi au Saint-Fidèle

Le Gignac Enrg. lance un défi au St-Fidèle et de préférence au Thorn. S'adresser à P. Daigle. Tél.: 41872.

UN SPORT

M. J.-A. BROCHU, sport bien connu à Scott comme organisateur de différents clubs locaux.

BASEBALL

AMERICAINE

Chicago	6
Cleveland	5
Washington	5
Philadelphie	4
Joute remise :	
Détroit à St-Louis. Terrain humide.	

NATIONALE

Cincinnati	1
Pittsburgh	4
New-York	2
Boston	7
St-Louis	1
Chicago	3

INTERNATIONALE

Toronto	8
Buffalo	10
Montréal	3
Rochester	9
Baltimore	12
Reading	2
Newark	1
Jersey City	3

ASS. AMERICAINE

Seule joute cédulée	
St-Paul	4
Minneapolis	6

Détail de la partie National-Atkinson

Le club de baseball National a subi sa première défaite dimanche dernier, au score de 2 à 0, contre l'Atkinson de St-Romuald. Ce fut une des meilleure partie encore vues à St-Romuald depuis longtemps.

A l'arrivée du National il y eut une parade avec fanfare en tête, dans les principales rues de St-Romuald.

M. Ratelle, président de la ligue Intermédiaire lança la première balle. Les principales vedettes de la partie furent sans contredit les deux lanceurs W. Belleau de l'Atkinson et Charles Gagnon du National. W. Belleau retira 9 frappeurs, n'accorda que 4 coups sûrs et donna 3 buts sur balles Charles Gagnon retira 9 frappeurs, n'accorda que 5 coups sûrs et donna 2 buts sur balle.

Après la partie, le National accepta la défaite en vrai sportman comme il le fait toujours. Cette partie prouve qu'il y aura de vraies belles parties dans la Ligue Intermédiaire cet été et que ceux qui s'y rendront verront du beau baseball.

Score par manche:

	R.H.E.
National.....	000 000 000—0 4 9
Arkinson.....	011 000 00O—2 5 4

(Communiqué)

Les Indians se font battre 6 à 5

Clevaland.— La paix régnait au parc de baseball du Cleveland hier contraste avec l'après-midi mouvementée d'avant-hier. Les Chicago White Sox défirent les Indians au score de 6 à 5.

Frank Grube occupait la position de receveur tandis que Ormsby remplaçait Moriarty comme arbitre.

Averill frappa un circuit avec un homme sur les buts dans la neuvième manche mais ce ne fut pas suffisant pour détruire l'effet des erreurs de Vosmick et de Morgan dans la sixième manche alors que les Sox scorèrent cinq fois.

	R	H	E
Chicago	000 105 000	6	9 4
Cleveland ..	000 030 002	6	13 2

Lyons et Grube,; Brown et Myatt.

Nouvelle ligue de tennis

Le Tennis étant devenu un jeu très populaire à Québec et dans les paroisses environnantes, une nouvelle ligue de Tennis est en voie de formation; nous invitons donc les clubs suivants à entrer dans la ligue: Les Taupières, Feuille d'Erable, Boischâtel, Mercier d'Everell et Marcil de Beauportville, tout autre club intéressé sera reçu avec bienveillance.

Pour plus d'information s'adresser à Chs-Auguste Gagnon, Giffard, tél.: 25909-F.

Le jeune Ramona

Le Jeune Ramona a défait le Jeune Victoria par un score de 4 à 2, lundi soir au Paer Victoria. Le Jeune Ramona rencontrera le Jeune St-Jean ce soir sur l'Esplanade à 7 h. 1-4.

Défi du Castor jr.

Le Jeune-Castor lance un défi à tout club ayant des joueurs de 14 à 16 ans pour jouer sur le terrain de celui qui acceptera.

Communiquer avec Gaston Garneau entre 6 et 7 heures. Tél.: 2-2276.

APRIL FIFTH GAGNE LE DERBY D'EPSOM

Epsom Downs, (P. C.) — Sous un ciel sombre où d'épais nuages étaient charriés par une forte brise, des centaines de milliers de personnes ont envahi les abords de la piste d'Epsom aujourd'hui pour assister au fameux derby anglais.

Le roi et la reine et les autres membres de la famille royale se rendirent à la loge réservée pour les distingués visiteurs et dans l'assistance énorme qui se pressait autour de la piste il y avait de nombreux étrangers.

Orwell, de W.-M.G. Singer, qui était le favori pour le derby fut placé sous bonne garde jusqu'au moment de la course quand on apprit qu'un complot avait été tramé pour l'estropier.

April Fifth a gagné aujourd'hui la grande classique d'Epsom Downs. Dastur est arrivé second et Miracle, troisième.

AMERICAINES TENUES EN ECHEC COMPLET

Saunton, Angleterre, 1. (P.C.)— Mme Leona-P. Cheney était hier la seule survivante américaine dans le tournoi "open" de golf anglais, les étoiles féminines de la Grande-Bretagne ayant réussi à repousser l'invasion américaine.

Madame Cheney devra jouer contre la championne Enid Wilson qui a éliminé Glenna. Collet Vare si elle gagne la quatrième ronde aujourd'hui.

Virginia Van Wie, une joueuse américaine, a été éliminée elle aussi par Susie Tolhurst, au 19e green.

Mme Cheney a défait Jean Hamilton par 5 à 3 pour venger l'humiliante défaite que celle-ci faisait subir avant-hier à Maureen. Ordutt. Sa seconde victoire a été aux dépens de Doris Parks qui a défait la championne des Etats-Unis, Helen Hicks.

Victoire du Berthelot

Le club de softball Berthelot a défait le Damase Blais au score de 6 à 3.

Voici le détail de la rencontre :

	R	H	E
Berthelot.....	003 001 020—	6	12 5
D. Blais.....	020 001 000—	3	7 3

Défaite des Cardinals par le Chicago

Chicago.—Lonnie Warneke et les Cubs ont battu les Cardinals et le Vieux Jesse Haunes au score de 3 à 1 pour prendre la dernière partie de la série et conserver leur marge de deux parties et demie sur les Boston Braves pour la première position dans la ligue Nationale.

Warneke a remporté sa septième victoire de la saison et a lancé sa neuvième partie complète de la présente campagne. Il n'accorda que six coups sûrs dont l'un fut un simple par Haines lui-même qui compta pour le seul point des Cardinals dans la cinquième manche.

	R.H.E
St-Louis.....	000 010 000—1 6 1
Chicago.....	000 010 02x—3 7 0

Haines et Wilson; Warneke et Hartnett.

Les Royals battus par le Rochester

Rochester,—Le Rochester a gagné la troisième partie de sa série avec les Royals de Montréal, hier, au score de 9 à 3, frappant 16 coups sûrs contre quatre lanceurs des Royals. Charley Wilson frappa quatre hits dont un circuit, un double et deux simples.

	R.H.E
Montréal.....	000 003 000—3 6 1
Rochester.....	201 212 01x—9 16 3

C. Fisner, Youngwood, Sullivan, Bean et Head; Winford, Wetherwell et Jonnard.

Non seulement vous le feriez, mais vous l'avez probablement fait ! Quoi ? Oui, madame, et voici dans quelles circonstances. Rappelez-vous les moments où vous avez vu sa figure bleuir devant son miroir — alors qu'il essayait de boutonner une chemise revenue du lavage une pointure plus petite !

Vous pensiez avoir trouvé une "occasion" extraordinaire. Vous aviez économisé de l'argent sur l'achat de cette chemise. Mais si votre mari est obligé de renoncer à cette chemise parce qu'elle l'étrangle, qu'est-ce que vaut votre achat ?

Achetez-lui donc une "Trump" — la fameuse chemise Arrow à $1.95 ! C'est-à-dire quarante-cinq sous de plus seulement que les chemises que vous lui achetiez jusqu'ici et qui ne duraient qu'une fois. Avec ces quarante-cinq sous de plus vous aurez une chemise permanemment seyante et confortable. Voilà de l'économie !

Et votre mari aimera cette chemises ! Car la "Trump", comme toutes les Chemises Arrow, est préalablement rétrécie d'après le procédé Arrow breveté de "Sanforizing" — le seul procédé du genre. *Ce procédé vous garantit une chemise toujours seyante, en dépit de tous les lavages, ou le remboursement de votre argent.*

Une "Trump" plaira à votre mari ! Faite d'un broadcloth spécialement tissé et façonnée par les plus habiles chemisiers du monde. Le faux col est tout ce qu'il y a de plus Arrow— le plus chic et le plus seyant que vous ayez jamais vu. Il n'y a qu'Arrow pour faire de pareils faux cols. Et les manches donc! Toujours la longueur correcte avec les Chemises Arrow ! Et qui reste correcte — pour toujours !

Achetez-lui une "Trump"— blanche, rayée ou de couleur unie. A $1.95, la "Trump" est la plus grande valeur de chemise offerte aujourd'hui, de même que la "Arrow Trump Youth", pointures 12 à 14 ½, à $1.55. Et rappelez-vous bien, madame, qu'une chemise sans l'étiquette "Sanforized-Shrunk" Arrow n'est pas une Chemise Sanforized Arrow.

Chemises
ARROW
SANFORIZED-SHRUNK

Garantie bien faite
EN PERMANENCE—
ou argent remboursé

$5 De QUEBEC à OTTAWA ET RETOUR
Vendredi, le 3 Juin

Une occasion exceptionnelle de séjourner dans la Capitale du pays et aussi d'aller à Hull, sa voisine québecoise, D'entendre le fameux Carillon de la Tour de la Paix, de visiter les édifices du parlement, le Musée Victoria, le Trésor, la Bibliothèque, Rideau Hall—la résidence du Gouverneur Général.

ALLER	heure SOLAIRE
Dép. Québec, gare du Palais	11.00 p. m. ven. 3 juin
Arr. Ottawa, gare Union	6.45 a. m. sam. 4 juin
RETOUR	dernier train
Dép. Ottawa, gare Union	7.00 p. m. dim. 5 juin
Arr. Québec, gare du Palais	6.10 a. m. lun. 6 juin

IMPORTANT—A l'aller, billets valables sur le train spécial seulement. AU RETOUR, bons sur TOUS LES TRAINS REGULIERS quittant Ottawa pour Montréal et Québec, samedi et dimanche, les 4 et 5 juin.
Arrêts pour repas, aux restaurants des gares

ACHETEZ VOS BILLETS DES MAINTENANT

Voitures de première classe seulement. Aucun bagage enregistré. Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, demi-place.

Bureaux de billets — 30 rue St-Jean, téléphones 2-0093 et 2-0094, Gare du Palais, 2-0063 et 2-0626, Château Frontenac, 2-1840.

PACIFIQUE CANADIEN
La plus grande organisation de voyages au monde.

SPORT

Brandt gagne sa sixième partie

Boston.—Ed Brandt et Fritz Knithe ont permis aux Braves de sauver la dernière partie de la série avec les Giants hier. Brandt tint les Giants à quatre coups sûrs pour gagner sa sixième partie de la saison au score de 7 à 2 et Knothe fit scorer le point décisif par un circuit avec deux hommes sur les buts dans la quatrième manche.

	R	H	E
New-York.....010 010 000—2	4	1	
Boston.....002 401 00x—7	11	0	

Schumacher, Parmalee et Hogan; Brandt et Hargrave.

Défaite des Reds par le Pittsburgh

Pittsburgh.— Les Pirates de Pittsburgh redsock ont battu les Reds de Cincinnati au score de 4 à 1.

Larry French lanceur gaucher des Pirates et Red Lucas lancèrent toute la partie. French alloua 10 coups sûrs aux Reds mais les espaça.

	R	H	E
Cincinnati . .. 000 100 000—1	10	2	
Pittsburgh. .. 310 000 00x—4	9	2	

Lucas et Lombardi ; French et Grace.

Manush fait gagner le Washington

Philadelphie. — Le bâton de Heinie Manush a mis fin à une longue joute, hier, pour donner au Washington une victoire au score de 5 à 4 sur les Athletics après une série de 12 manches.

La victoire place les Senators sur un pied d'égalité en seconde position avec le Détroit et a coûté aux A's une chance de capturer la troisième position.

Heinie frappa un circuit dans la onzième manche pour donner un point d'avance à son club mais les Athletics égalisèrent le score dans la 11e manche. Manush arriva alors au marbre dans l'autre inning pour frapper un triple et faire scorer Buddy Myer qui avait lui aussi frappé un coup de trois buts.

	R	H	E
Wash'ton..010 000 011 011—5	11	1	
Phila.....001 200 000 010—4	13	1	

Ragland, Fischer, Weaver et Spencer, Berg ; Freitas, Earnshaw et Cochrane.

Royal Atkinson vs Sainte-Anne

Le Royal Atkinson, de Ste-Anne de la Pocatière, a reçu le club Artisans Canadiens-Français et l'a défait dans une joute contestée dimanche dernier.

Toronto et Maroons annulent 7 à 7

Montréal, (P.C.) — La première partie nulle dans l'histoire de la crosse dans la ligue Internationale a été jouée hier soir quand les Toronto Maple Leafs et les Montréal Maroons terminèrent une partie au score de 7 à 7.

A Trois-Rivières

Trois-Rivières, (P.C.)— Voici les résultats de la lutte à T.-Rivières hier.

Ed Don George, 220, défait Bull Martin, 225.

Zarynoff, 200, et Frank Judson, 205, annulent 45 minutes.

Charlie Strack, 230, défait Pat O'Hara, 210, en 15 minutes.

Marvin Westenberg, 218, et Yvon Robert, 210, annulent en 15 minutes.

Le Big-Six

	PJ	AB	R	H	Pct
Foxx, Athl	43	151	45	63	.417
P. Waner, Pir	40	163	30	64	.393
Lombardi, Reds	29	106	16	41	.387
Dickey, Yank	37	141	27	64	.383
Lazzari, Yank	33	106	19	39	.368
Hafey, Reds	37	141	24	51	.362

Les Circuits

Foxx, Athletics, 17
Ruth, Yankees, 14
Collins, Cardinals, 12
Klein, Phillies, 12
Terry, Giants, 10
Total des lignes Américaine, 187
Nationale, 153
Grand total, 340

Victoire du Pirate

Le lub de softball Pirate a défait un club all star de la ligue Nomo par le score de 16 à 10.

Pratique du Royal

Ce soir à 6.30 il y aura une pratique du club de baseball Royal sur l'emplacement ordinaire.

Tous les joueurs sont priés d'être présents à cette pratique qui est en prévision de la joute contre le Leboeuf & Houde.

Victoire de Al Brown

Paris, 1er.—(P.A.)—Panama Al Brown, généralement reconnu comme champion mondial poids-coq, a défait René Matchens, poids-plume belge dans une bataille de dix rondes hier.

Côte du Pacifique

Hollywood 6, Missions 3.
Oakland 1, Portland 4.

Saint-Marcel de l'Islet

Naissances

Le 18 a été baptisée Marie-Alina, enfant de M. et Mme Maxime Bélanger (Joséphine Forin). Parrain et marraine: M. Gérard Fortin, et Mlle Alice Fortin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 21 ont été baptisés à l'hôpital du Saint-Sacrement à Québec, Joseph Sigefroid-Denis et Marie-Marguerite -Denise, enfants jumeaux de M. et Mme Maxime Bernier (Fabiola Malenfant), Parrain et marraines MM. et Mmes Léon Bernier, et Sigefroid Mathieu, grands parents des enfants.

Malade

Nous souhaitons prompt rétablissement à Mme Maxime Bernier qui est gravement malade à l'hôpital du St-Sacrement où elle a été transportée d'urgence.

En visite

M. et Mme Andréas Pelletier, M. et Mme Pierre Morin sont allés à St-Cyrille, récemment.

SUR L'EMPRESS

M. NOEL DORION (4ième de gauche), avocat de Québec, photographié samedi en compagnie d'un groupe d'amis, à son départ de Québec pour l'Europe, à bord de l'"Empress of Britain" du Pacifique Canadien.

Chicoutimi

La Fête Dieu

Une foule de près de 4,000 personnes a suivi la procession de la Fête-Dieu, dimanche, 29 mai. Il faisait une température idéale et une pluie récente avait verdi la terre et les arbres.

La procession se mit en marche à 11 heures et demie. Elle suivit la rue Bégin jusqu'au coin de cette rue et de la rue Cartier où un reposoir avait été dressé. Après un salut solennel, le défilé reprit en suivant la rue Cartier jusqu'à la résidence de M. L.-B. Gagnon, marchand, de cette ville, où un autre reposoir avait été dressé. Un autre salut solennel fut chanté et la procession revint à la cathédrale en suivant la rue St-Vallier, la rue de l'Hôtel-Dieu, l'avenue du Séminaire et la rue Racine.

Les maisons, sur le parcours du Très Saint Sacrement, étaient magnifiquement décorées de drapeaux et de pieuses inscriptions. La procession se termina à 1 heure.

Voici l'ordre des différents corps qui prirent part au défilé :

1—Le chef Guimond et les constables municipaux ;
2—Les cadets de l'Académie Commerciale, sous la direction capitaine E. Blackburn, précédés par le drapeau de cette institution ;
3—Les élèves de l'Académie Commerciale ;
4—La bannière de la Ste-Vierge suivie des enfants de Marie;
5—Autre bannière de la Ste-Vierge suivie des demoiselles de la ville;
6—La bannière de la Ste-Vierge suivie des petites Réparatrices ;
—Les Dames de Ste-Anne précédées de leur bannière ;
8—Autre bannière de Ste-Anne suivie des dames de la ville ;
9—Les élèves du couvent du Bon Pasteur et leur bannière ;
10—Les élèves de l'Ecole normale et leur bannière ;
11—La bannière St-François-Xavier :
12—Les Chevaliers de Colomb ;
13—La fanfare des Chevaliers de Colomb;
14.—La ligue du Sacré-Coeur précédée de la bannière de cette congrégation;
15.—Le drapeau de l'A. C. J. C., suivi des membres du cercle Labrecque et de l'avant-garde de l'Académie Commerciale;
16.—La bannière de St-Jean Baptiste suivie des membres de la société St-Jean Baptiste;
17.—L'Union Catholique des Cultivateurs précédée de la bannière de St-Joseph;
18.—Les autorités municipales;
19.—Les marguilliers, anciens et nouveaux;
20.—Bannière de la Sainte-Vierge suivie des congréganistes;
21.—La fanfare du Séminaire;
22.—Les élèves du Séminaire;
23.—La croix et les enfants de choeur;
24.—Le clergé;
25.—La chorale St-François Xavier;
26.—Le Très Saint Sacrement, porté par M. le chanoine Jos. Tremblay, curé de la cathédale, accompagné par MM. les marguillers qui portaient le dais.

Le Très Saint-Sacrement était escorté par la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb composée de huit membres.

— o —

Au Sacré-Coeur du Bassin, la Fête-Dieu a été célébrée avec non moins de solennité qu'à la cathédrale.

Le défilé suivit les rues Bossé, jusqu'au pont Delisle, Lorne et Bossé jusqu'à l'église.

Le cortège s'est formé dans l'ordre suivant·

1.—La croix;
2.—La batterie des Zouaves suivie des cadets de l'école St-Joseph;
3.—Bannière de Ste-Jeanne d'Arc suivie des membres de la société Ste-Jeanne d'Arc;
4—Les élèves du couvent ;
5.—Les élèves de l'école St-Joseph ;
6.—Les élèves des autres écoles ;
7.—Les dames de Ste-Anne précédées de leur bannière et suivie des autres dames de la paroisse.
8.—Les Syndicats Catholiques ;
9.—Le drapeau de l'A. C. J. C. et les membres du cercle Dréan ;
10.—La bannière du Sacré-Coeur suivie des membres de la ligue du Sacré-Coeur ;
11.—Le clergé ;
12.—Le Saint Sacrement porté par le Rév. P. Legrand, curé de la paroisse, et escorté par les Zouaves Pontificaux.

Décès

Mme Vve Wilfrid Bouchard, née Louise Brassard, est décédée à Chicoutimi, samedi soir, 28 mai, à l'âge de 67 ans

Elle laisse pour pleurer sa perte un fils, M. Wilfrid Bouchard, et deux filles, Mlles Marie-Anne et Clara Bouchard, tous de Chicoutimi; ses frères, MM. Charles Brassard, de Ste-Anne, et Jean-Baptiste Brassard, de Chicoutimi, et sa soeur, Mlles Calixte Brassard, de Chicoutimi.

La dépouille mortelle de la défunte a été exposée à sa demeure, rue Petit.

AUX ZOUAVES DE QUEBEC

CIE No 1

Tous les membres sont requis de se rendre aux quartiers-généraux vendredi soir le 3 juin à 7 heures précise pour aller prendre part à la grande démonstration au Sacré-Coeur de toutes les paroisses réunies de Limoilou. Le départ se fera à 7 h. 15 précise. Que tous répondent nombreux à cette sortie.

LAUREAT POITRAS, lieutenant
Officier-en-charge
1-2jn.

LES GOELETTES

"S.S. Sable I" prendra des marchandises aujourd'hui à la shed 14 pour l'Ile Anticosti et la côte Nord, de Franklin jusqu'à Blanc Sablon, pour information tél. : Bureau 2-5169 Shed : 2-7224.

P. Brochu, agent

"S.S. Cap Gaspé" prendra des marchandises aujourd'hui à la Shed 14 pour la côte Sud, de Méchin jusqu'à Gaspé, départ vendredi, pour information, tél. : Bureau 2-5984 et 2-7224.

J.-M. Dumont, agent

"S.S. Miron L." prendra des marchandises aujourd'hui à la shed Verreault pour la côte Sud, de Méchin, Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs, jusqu'à Bonaventure, pour information tél. : Bureau 2-1879.

R. Plamondon, agent

Capitaine Jos. Bouillon, pour Rimouski, Luceville et Bic, goélette I. Bouillon, marchandises mercredi, départ jeudi, quai Ren 5.

Capitaine Art. d'Amour, pour Cacouna, 3 Pistoles, St-Simon, goélette Thompson, marchandises mercredi, départ jeudi, quai ren. 4.

Capitaine E. Belley, pour St-Siméon, goélette A. Bouchard, marchandises mercredi, départ ce soir, quai Ren. 4.

Capitaine A. Dufour, pour l'Ile-aux-Coudres, Eboulement, marchandises mercredi, départ ce soir, quai Ren. 2.

Capitaine Ph. Guimont, pour Méchin et Capucins goélette Sasseville, marchandises mercredi, départ jeudi, Quai Ren. 1.

Capitaine E. Caron, pour Tadoussac, Sault-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Port Neuf, goélette Josephus, marchandises mercredi, départ jeudi, quai Ren 1.

Capitaine Eug. Gagnon, pour Chicoutimi, goélette Saguenay T, marchandises mercredi départ Cross Wall, tél· 2-2857.

Capitaine T. Gagné, pour Bersimis, Ste-Anne-des-Monts, goélette mis, Ste-Anne-des-Monts et Mont-Louis, goélette Rita Gagné, marchandise mercredi, départ ce soir, Shed Verreolt.

Capitaine W. Côté, pour Bersimis Nasqua Moisie et Cap Chat, goélette Paspébiac, marchandises mercredi, départ jeudi, Ponton de la douane.

PAS PRETS

D. St-Gelais pour Escoumains.

J.-A. Gauthier, pour Rimouski, Ste-Flavie, Matane, Sanday Bay.

J.-B. Desrosiers, Riv. Blanche, Sanday Bay, Les Boules, Matane.

N. Blanchette pour le Cap St-Ignace.

E. Chouinard, St-Jean-Port-Joli, St-Roch-des-Aulnaies.

H. Bouchard pour St-Siméon et Port au-Brésil.

La Marée sera haute à 4 h. 12 a.m. et 4. h. 47 p.m.

St-Louis de Ravignan

Naissance

M. et Mme Ferdinand Dodier ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Albertine. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

—MM. Léo-Paul et Raymond Fortin, de Lévis, en visite chez leur oncle, M. Joseph Drouin.

—M. et Mme Joseph Boulet, de passage à Québec, cette semaine.

—Mlles Lucienne Rousseau et Lorenza Dodier, de Québec, sont venues passer quelques jours dans leur famille.

—M. et Mme Réal Rancourt, de Old-Town, maine, étaient les hôtes de M. Joseph Dumas.

—M. Antonio Bureau et Hormisdas Rancourt, de St-Georges, étaient de passage ici cette semaine.

—M. Paul Deslauriers et Joseph McKennen sont allés à St-Georges, cette semaine.

St-Marc des Carrières

Funérailles de Mme A. Arcand

Lundi, le 9 mai, eurent lieu les imposantes funérailles de Mme André Arcand, née Marie-Anna Bédard, âgée de 24 ans.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire.

L'église, nouvellement restaurée, avait revêtu ses plus riches tentures de deuil. Le service fut chanté par M. l'abbé Jos. Paquette, curé de St-Jean-Deschaillons, cousin de M. André Arcand, assisté de M. W. Caron, curé à St-Marc, comme diacre, et de M. J.-B. Lambert, vicaire à Deschambault, comme sous-diacre.

Des basses-messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Gagnon, curé de St-Gilbert et A. Allen, vicaire de St-Alban.

Le chœur de chant était sous la direction de M. l'abbé Robert Gauthier et de M. Hercule Dussault, maître-chantre.

Des soli furent chantés par MM. Joseph Lacoursière, Oscar Lacoursière, Philippe Dusablon, Noel Naud et Clovis Paquin.

La croix était portée par M. J.-N.-X. Perron et le cercueil par MM. J.-Omer Béland, Edmond Belisle, Rosaire Perron, Henri Frenette, Gingras et Nap. Petit.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Henri Perron et Henri Richer, accompagnés de Mmes Henri Perron, Henri Richer, Laurenzo Marcotte et Henri Frenette.

Les assistants aux funérailles furent placés par M. Jos. Desjardins, N. P., et M. Hilaire Brunelle.

Mmes Nap. Petit et Arthur Arcand firent la quête.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. André Arcand ; par son père et sa mère, M. et Mme Adrien Bédard, M. et Mme Francis Arcand père, par sa sœur, Mlle Yvonne Bédard ; son frère, M. Robert Bédard, Mlles Lucie et Olive Bédard ; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Joseph Arcand, Arthur Arcand, Clovis Arcand, Francis Arcand fils, Georges Arcand, Amable Arcand, Rosaire Arcand, Henri Houde ; ses nièces, Mlles M.-Rose Arcand, Yvonne, Brigitte, Lucienne et Isabelle Arcand.

Dans la foule de parents et d'amis on a remarqué les suivants : M. et Mme Alexis Bédard, Mme Ferdinand Gignac, Mlles Emma et Armanda Gignac, M. et Mme Arthur Julien, MM. et Mmes Tancrède Gignac, Mme J.-E. Hamelin, Nap. Gignac, de Montréal, M. Phydime Gignac, de Montréal, M. Josaphat Bédard, M. et Mme Eug. Mayrand, M. et Mme Lazare Naud, M. Albert Naud, N. P., M. Bona Dussault, maire de St-Marc, M. Ludger Auger, de Grondines, M. et Mme Alex. Naud, M. Wilbrod Gauthier, M. Alfred Naud, Mlle Juliana Naud, M. et Mme Clovis Naud, M. H. Perron, M. et Mme Oscar Naud, M. Robert Paquin, de Deschambault, MM. Azarias Gignac, Omer Gignac, Joseph Gignac, Jules Gignac, Arthur Dusablon, Pierre Gignac, Eugène Petitclerc, Philippe Lécuyer, E. Ouellette, Dominique Piché, Eugène Touzin, Alfred Côté, de St-Alban, MM. Wilbrod Gignac, Arthur Julien, Joseph Petit, Sévère Paquin, Arsène Petit, Zénophile Gignac, J. Falardeau, J. Groleau, J. Létourneau, de St-Gilbert, MM. Ludger Auger, Honoré Delisle, Roméo Clermont, Ephrem Hamelin, Joseph-E. Hamelin, Jos. Laganière, S. Houde, de Grondines, MM. Jos. Lacoursière, N. P., Oscar Lacoursière, Philippe Dusablon, Johnny Tessier, de St-Casimir, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

M. André Arcand ainsi que les familles Bédard et Arcand remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies soit en assistant aux funérailles ou en leur envoyant des offrandes de messes ou bouquets spirituels.

En Allemagne

Berlin, 31.—(A.P.) — Le président Hindenburgh a invité ce soir Franz von Papen, membres du centre, à former un cabinet pour remplacer le cabinet Bruening, démisssionnaire.

Nouveau

Pneu Goodrich

Garanti

au bas prix de: $4.20

Le nouveau pneu "COMMANDER" répond aux conditions économiques actuelles

GOODRICH encore de l'avant ! Voici un pneu fabriqué pour rencontrer les conditions modernes et économiques . . qui porte le nom et la garantie de GOODRICH . . . au bas prix de $4.20.

Voici une occasion de faire une économie réelle. Le pneu COMMANDER est un produit GOODRICH, de fabrication robuste de sa base jusqu'à la semelle et pouvant supporter toutes les secousses occasionnées par le roulement. Un pneu qui vous assurera une sécurité parfaite à un prix modique.

Décidez dès maintenant de remplacer vos vieux pneus par un nouveau GOODRICH COMMANDER. Il est économique d'assurer votre sécurité. Voyez le nouveau pneu COMMANDER chez le vendeur de GOODRICH dans votre localité dès aujourd'hui.

PRIX DE 1932

30 x 3½ Signal..... $4.20

		COMMANDER	CAVALIER
4.40 — 21	(29 x 4.40)	$5.80	$6.70
4.50 — 20	(29 x 4.50)	6.15	7.60
4.50 — 21	(30 x 4.50)	6.25	7.65
4.75 — 19	(28 x 4.75)	7.70	9.00
5.00 — 19	(29 x 5.00)	8.25	9.50

LE COMMANDER

construit par les fabricants des fameux pneus Silvertown . . . Cavalier et des tubes "Air Containers" Goodrich

VENDEURS AUTORISES :

General Auto Supply Regd., 133 rue du Pont

Garage Sam Huot, rue St-Augustin et de la Couronne

Universal Auto Ltd., 27 de la Couronne

René Talbot (limitée)

Distributeur pour l'Est de la Province de Québec

205 rue St-Paul - Québec

VENDEURS AUTORISES :

Romé Guillemette, 101 Sainte-Hélène, Tél. : 3-1393

Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 65, 1ère Avenue

Samson & Filion, 345 St-Paul, Québec

A.-E. Beaulieu, rue Commerciale, Lévis

Art. Lemay, garagiste, Ave. Bégin, Lévis

POUR LOUER RAPIDEMENT VOS CHAMBRES, PUBLIEZ UNE ANNONCE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :
ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 139 4e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Loc. Tél. 6950
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tel 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tel. 7840
JOS COTE (Ltée)
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0576
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-3136
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0431
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0341
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 77 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE J.-EDM, 152 St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC P.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GAGNON J.-EDG., 706 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
387 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 91 de rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 94 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 139 Montmagny. Tél. 4-0303
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorette-ville, B. P. 129. Tél. 113
MARTEL L.-E. Pharmacien, 22 Côte du Palais. Tél. 2-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0380
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 2971½ 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B, 183 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 21 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS DEMANDES—Plus de chômage si vous voulez être actif. Devenez votre bourgeois en vendant 160 nécessités domestiques. Profits de 100%. Nos agents réalisent $30.00 par semaine au début. Ligne canadienne. Chaque foyer dépense des produits comme les nôtres. Aucun risque. Proposition merveilleuse. Cie Fanflex, 4785, Est, Ste-Catherine, Montréal. 21-25-28mai 1-4-8jun -1b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361. Salaberry, tél.: 6987. Rita 4-0131. Très modernes, à partir de $35.00. S'adresser au concierge. 6mai-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 24mai-26fs-5f

APPARTEMENT meublé, frigidaire compris de 4-3-2 et 1 pièce, plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln, 14 avenue St-Denis. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 27mai 6fs 5r

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3-4 appartements, meublés, avec gaz, électricité, près 2e Rue, et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 31mai 1-3-4jun-5f

APPARTEMENT suite de 2 pièces meublées à louer. Pour informations s'adresser 171, 3ème Avenue, tél.: 4-3151 1jn-6fs-5

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 4, 79, rue St-Jean, Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél: bureau 2-2918 rés. 3-2459. 20mai-26fs-7f

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, 540, rue St-Jean, Québec, téléphone 3-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 soncer 2. 11mai-26fs-7r

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, salons, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, parterres, piano automatique, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 12mai-26fs-9r

POELES—Empire, ligne complète de poêles. Spécialité, poêle pour petit logement, gaz, bois, charbon, aussi ligne spéciale pour installer avec brûleur à l'huile. Conditions avantageuses. Nous sommes aussi distributeurs des brûleurs à l'huile Taft. Aussi toujours en main poêles usagé de toutes sortes. La Cie d'Agences Québec, 29½, de la Couronne, tél.: 4-3652. 3mai-26fs-9r

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiments pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard, & Cie—Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach", 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 2mai-26fs-9r

ARTICLES DE MENAGE

CLIPPER ELECTRIQUE, moulin Singer, prélart, meubles, couchettes brunes, tables, boudoir, roll-top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine, commodes, garde-robes, outils. Achetons à domicile. S'adresser 139 St-François. 28m-4fs-9r

MEUBLES D'OCCASION écran, moulin Singer, radio à batterie, bibliothèque-secrétaire, lit, vitrine, garde-robes, bureaux, commodes, set salon, sideboard, set boudoir, set chambre complet, lits et marchettes d'enfants, autres articles. 26, St-Nicolas, tél.: 2-0196. 28mai-4fs-9r

J'ACHETE à domicile. A vendre garde-robes, bureaux, chiffonnier, tables, couchettes, matelas, spring, sidboard, poêles-fournaises, poêles à l'huile, chaises, set salle et salon, aussi Star fermé 1928, parfait ordre. Wilbrod Savard, 177, du Pont. 28mai-4fs-9r

A VENDRE deux poêles à gaz, "Regent" vendra tiers du prix, presque neuf. Dugal & Matte. 31mai-4fs-9b

MACHINE à coudre Singer, machines à pièces pour cordonnier, piano, gramophones, glacière, poêle-fournaise, à vendre bon marché. S'adresser 17, rue Victoria, Québec. 31mai 2-4jun-9b

SET DE SALLE à manger moderne, fini noyer noir et cuir bleu, set salon, machine à coudre "New Raymond" bon marché, cause mortalité 2, côte Samson, tél.: 2-7316. 21-25-28mai-1jun9b

MENAGE A VENDRE—Occasion exceptionnelle, prompt acheteur. Piano, magnifique chesterfield, lits, divanette, matelas, un phonographe avec records, livres, etc. Le tout pratiquement neuf et de haute qualité. Téléphonez à 2-4325. 1jn-6fs-9b

DIVANETTE bibliothèque et set de salon avec roses antiques, meubles de passage, bureaux, garde-robes, chaises, tables, etc., carrosses de bébés, glacières, etc. S'adresser Ligne O. Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 1-3-4jn-9r

BEAU CARROSSE anglais à vendre, neuf, a servi 2 fois, ayant coûté $56.00, vendra à moitié prix. Ayant plus besoin. S'adresser 48, St-Eustache, 2ème étage. 1jn-6fs-9r

HOOVER Vacuum, comme neuf, Besoin d'argent $20.00. Téléphoner 3-4043. -9b

AUTOMOBILES A VENDRE

WHIPPET SEDAN 2 portes modèle 29 de belle couleur drab, batteries & tires neufs, char très économique, avec starter sur volant, à sacrifier $180.00 comptant, aussi Buick sedan 7 passagers, modèle 27 en parfait ordre, conviendrait pour taxis, $225.00 piastres ou meilleure offre. S'adresser à Station de Beauport tél.: 2-0023-3. 2 mai-3fs-11b

AUTOS USAGES

DODGE SEDAN, 8 cylindres, 1930, De Soto sedan 1929, Paige sedan 1928, Essex Coach 1929, Durant sedan 4 cylindres 1929, Dodge coupé 1931, Chrysler coupé "62", Dodge sedan 1927. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiment facile si désiré. S'adresser à Morisset & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 9mai-26fs-11f

GARAGE ANDREWS. Réparations générales, accessoires pour Ford, Chevrolet neufs et usagés, ainsi pour bicyclettes. Parties électriques pour toutes marques d'automobiles. A vendre plusieurs chars usagés. Ouvert 6 h. a.m., à minuit tous les jours de l'année. 134-6-8 boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 17mai-26fs-11f

CHARS USAGES Buick, Chrysler, Chevrolet, Dodge, Durant, De Soto, Essex, Ford, Paige, Plymouth, Pontiac, Reo, Studebaker, Star. Bonnes conditions. Couture Motor Sales, 93, d'Abraham, tél.: 7163. 10 mai-26fs-11r

FORD

FORD COACH, modèle 1930, 2e série, millage 8,800 comme neuf, carrosserie d'une magnifique apparence 5 pneus neufs démonstration sur demande, à vendre avec licence, à bon marché. Comptant seulement. S'adresser 126, St-Patrice, de midi à 2 h. et de 6 h. à 8 h. p. m. 28mai-6fs-11b

PNEUS USAGES demandés, 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5, 31x4, 32x4, 32x577, 31x500, 33x550, 30x525, 33x4, 31x525. S'adresser Caron Tire Shop 5614, Dorchester, tél.: 4-4984. 24mai-26fs-11f

CAMION International 1 tonne en parfaite condition, vendra pour $125.00 véritable aubaine. S'adresser E. Normand 351 St-Joseph. 28m-4fs-11f

FORD TUDOR 1929, vraie occasion, en excellente condition, à vendre bon marché avec licence. S'adresser Garage Berthelot, tél.: 2-3557. 27mai 6fs 11r

HUDSON SEDAN 6 cylindres, 5 passagers, modèle 1927, en parfait ordre, très propre, n'a presque pas sorti, à vendre bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 217, 2ème Avenue, tél.: 4-3726 ou 9833. 28mai-6fs-11f

CHARS USAGES DEMANDES—On demande à acheter toutes sortes de chars récents modèles. S'adresser 228, de la Couronne, tél.: 3-1915. 27mai-26fs-11f

25 CHARS USAGES de différentes marques de $25.00 à $600.00 tous en bon ordre. S'adresser Quebec Used Cars Ltée, 228, de la Couronne, tél.: 3-1915. 27mai-26fs-11f

A VENDRE bon marché "Oldsmobile" modèle 1929. Bon marché pour du comptant. Renseignements tél.: 2-7351, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. 30mai-6fs-11r

VRAIE OCCASION petit Chandler sedan 1928 en parfait ordre, brakes neufs, $290, roues de broche sur les ailes, convenable pour un taxi. Bonnes conditions. S'adresser 142, Fleurie. 31mai-3fs-11r

VOULEZ-VOUS UN PETIT char usagé de marque populaire, en bon ordre, bien reconditionné, modèle récent, un char qui vous rendra de grands services à un bas prix? Venez vous en choisir un parmi notre assortiment. J.-L. Drolet Enr., 284, rue St-Joseph, tél.: 4-3593. 3mai-26fs-11f

AUTOMOBILES D'OCCASION

STUDEBAKER SEDAN 1930, Reo sedan 1930, Nash 1930, 7 passagers, De Soto 8 cylindres 1930, 5 passagers, De Soto coupé 1930, Willys 5 passagers 1930, Chevrolet sedan 1930, Auburn convertible 1930, Auburn sedan convertible 1929, Hodge sedan 1929. Et quantités d'autres marques 1927,1928, 1929, que nous vendrons à grand sacrifice. Universal Auto Ltd, 27, de la Couronne, tél.: 3112. 1jn-26fs-11f

ESSEX sedan, condition premier ordre, licence 1932. A sacrifier. Doit vendre tout de suite. 1 rue McMahon. 1jn-3fs-11b

FORD TUDOR 1931, 4 pneus, tout neuf. Faut vendre d'ici à quelques jours à $360.00. Appelez 4-4527. 1jn-4fs-11f

CHROME-NICKLE

SI VOUS avez des parties d'autos à faire nickeler ou chromer adressez-vous à Garant Service Enr., 612 St-Vallier, Québec, tél.: 9351. 1jn-26fs-11f

CABRIOLET CHEVROLET presque neuf trois cents cinquante comptant. Labelle hôtel Clarendon, 2-3629 appelez à 1 h. p.m. et 7 p.m. -11b

BUICK SEDAN 7 passagers 1927, frais peinturé au Duco, frais overhaulé ce printemps, vrai bargain $225.00. S'adresser 98, 9ème Rue, Limoilou, tél.: 4-1502. 1jn-4fs-11b

CHEVROLET SEDAN 5 passagers, 4 cylindres. De Soto 6 cylindres, sedan 5 passagers. Gardner 5 passagers sedan 8 cylindres à vendre. Le tout en parfait ordre. S'adresser 282, St-Joseph, tél.: 3-1561. 1jn-6fs-11b

OLDSMOBILE SEDAN 1929 et Buick coach 1928 à vendre en parfait ordre à des prix d'occasion. S'adresser Alphonse Legaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-2690. 30mai-6fs-11r

AUTO WILLYS-KNIGHT à vendre, modèle 70 B, garanti en bonne condition. Pour détails quant au prix, etc., etc., écrire à Case 9, Bureau de Poste, général, Québec. 31mai-3fs-11b

BARGAINS—Tous nos chars usagés à vendre sans réserve d'ici à 8 jours. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Côté Ltée, 6-8 côte Samson coin St-Vallier. 1jn-6fs-11r

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un bon char usagé, 4 portes, 5 passagers, argent comptant. S'adresser vers 9445. 1jn-2fs-12b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux et salles d'échantillons à louer, de différentes grandeurs, dans l'édifice Lamontagne, 37, de la Couronne. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 5102. 26mai-26fs-17f

BUREAUX A LOUER

BUREAU ET MANUFACTURE à louer, 4,000 pieds de planchers. Situé 28, rue Montcalm. S'adresser 194, Avenue des Erables, tél.: 3-4217 7mai-26fs-17

BUREAUX ou salle d'échantillon à louer à des prix modérés. S'adresser à Nap. Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 9833. 31mai-6fs-17f

BUREAUX et plain-pieds à louer, un des meilleurs sites rue St-Jean, récemment remis à neuf, situés porte voisine de la Cie d'Assurance Métropolitaine. S'adresser au bureau Paul Samson, 6, côte d'Abraham. 19mai-26fs-17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'information, bureau de l'administration Le "Soleil". 24mrs-j.n.o-17b

CHALETS

CHATEAU-D'EAU chalet meublé à louer 6 chambres, près de l'eau, électricité, sapins. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, , tél.: 5169. 27mai-6fs-22r

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION—Chambres simple et double à louer à $2.50 et $3.00, par semaine, chauffée à eau chaude, usage du bain et téléphone avec pension si désiré. S'adresser à 290 St-Olivier. 28mai-4fs-23b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes. Rue St-Joseph près du boulevard Langelier. S'adresser 424, St-Joseph. 29ao-j.n.o-23b

HOTEL LIZOTTE
CHAMBRE et Pension, $7, par semaine, lavé et pressé, chambre avec usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 19½ St-Joseph. 28mai-6fs-23r

364 ST-JOSEPH coin St-Anselme, belle chambre bien meublée, sur devant, 2 fenêtres confort, tranquillité, garde-robes, bain et téléphone sur même plancher. Tél.: 3-3477. 28mai-4fs-23f

CHAMBRES double et simple à louer avec pension. Famille privée sans enfants. S'adresser 62, Ste-Hélène. 30mai-6fs-23r

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension. S'adresser 33, Lachevrotière. 31mai-3fs-23b

CHAMBRE à louer avec ou sans pension dans famille privée, sans enfant, usage du téléphone. Aussi pension à la carte ou la semaine, à des prix très modérés. S'adresser 3A, d'Auteuil. 31mai-4fs-23b

CHAMBRE BOUDOIR à louer avec pension à prix modérés. Mlle Laverdière, 302, St-Jean. 31mai-6fs-23b

CHAMBRE ET PENSION double et simple, eau chaude et froide dans la chambre, à la semaine ou au mois. Si non satisfait argent remis. Mme Lachance, 6, rue Ste-Famille. 31mai-3fs-23b

CHAMBRE ET PENSION pour monsieur, dans famille privée, sans enfant, usage du bain, téléphone. S'adresser 366, de la Reine. 30mai-1-3jun-23f

CHAMBRES AVEC PENSION à la semaine ou au repas. Chauffé à l'eau chaude. Usage du bain et téléphone. S'adresser 81, St-Gabriel. 1-3-4jn—23f

CHAMBRES A LOUER

TRES BELLE CHAMBRE à louer avec divanette, poêle à gaz, chauffée à l'eau chaude, usage du bain. S'adresser Félix Plante, 158, Ste-Hélène, tél.: 3-2165. 30mai-3fs-24f

CHAMBRE A LOUER très propre, tranquille, vue sur la campagne, usage du bain et téléphone, $2.50 par semaine, 2ère étage. 178, St-Olivier. 30mai-2fs-24b

JOLIE CHAMBRE à louer pour monsieur seulement. S'adresser à 124, avenue Cartier. 30mai-3fs-24b

375½ ST-JEAN, chambre ensoleillée, meublée, chauffée. Une grande chambre convenable pour une ou deux personnes, eau chaude et froide dans la chambre. Bain, téléphone privé sur même plancher. Prix réduit. Tél.: 2-6930. 6mai-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

BELLE GRANDE chambre double et une simple à louer, réparée à neuf, finie moderne, bain, eau chaude, téléphone 4-2865. S'adresser 314, St-Joseph. 30mai-4fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, propre, ensoleillée, usage du bain et téléphone, prix très réduit. S'adresser à 64½, de l'Eglise, coin boulevard des Fossés, tél.: 3-2145. 30mai 1-3-6jun-24b

CHAMBRE A LOUER pour 1 ou 2 messieurs. Prix raisonnable. Service du téléphone et du bain. S'adresser 120, Lalibert, tél.: 8456. 31mai-2fs-24f

GRANDE CHAMBRE et petite chambre à louer, dans famille privée, usage du bain et téléphone. S'adresser à 154, rue St-François, coin Lalibert, tél.: 4-1278. 31mai-5fs-24r

BELLE GRANDE chambre bien éclairée donnant sur la rue, avec toutes les accommodations modernes. Eau dans la chambre, chambre de bain, sur le même plancher, usage téléphone. Aussi petite chambre très confortable. S'adresser 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 1jn-6fs-24r

CHAMBRE A LOUER avec améliorations modernes, dans famille privée. S'adresser 7, St-Jean. 31mai-26fs-24r

CHAMBRE SIMPLE confortablement meublée, dans famille strictement privée, sans enfant, paroisse St-Dominique, possession immédiate. S'adresser tél.: 3-4587 31mai-6fs-24b

BELLE GRANDE chambre à louer, pour 2 messieurs ou demoiselles, fenêtre sur la rue, prix modéré. S'adresser 90, rue Crémazie, tél.: 3-4740. 31mai-6fs-24f

A LOUER grand salon spacieux avec foyer, pour 2 ou 3 personnes, 2 grandes garde-robes, avec miroirs, eau dans la chambre, à prix modéré et dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 1jn-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue, convenable pour 2 messieurs. Autre petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 17mai-26fs-24r

8 HALDIMAND près rue St-Louis, grande et petite chambres, prix modéré, eau chaude à l'année, usage du téléphone No 2-4355J. Adressez-vous sur les lieux. 28m-3fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer très ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue. Convenable pour 2 personnes, téléphone, chambre bain, même étage, famille sans enfant. S'adresser 1½, Turnbull, tél.: 3-3159. 30mai-12fs-24b

GRANDE CHAMBRE double, meublée, chauffée, eau chaude à l'année. Usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 70½, avenue Cartier, tél.: 3-1045. 2-4jn- 24f

CHAMBRE AVEC cuisinette, meublée ou non, chauffée, éclairée, usage bain et téléphone, gaz, sur le 1er plancher, libre dans le moment. S'adresser 59, d'Aiguillon, tél.: 2-4937. 30mai-6fs-24r

CHAMBRE AVEC cuisinette bien meublée, bain, téléphone, poêle, gaz, pour couple sans enfant, prix $3.50. Aussi chambre et cuisine peuvent être louées séparément. S'adresser 101, Artillerie. 31mai-2fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, dans famille privée, pour jeune homme, usage bain, téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser 23, St-Jean, tél.: 2-8381F. 31mai-2fs-24b

BELLE GRANDE chambre à louer, près boulevard Langelier, grande garde-robe, usage du bain, téléphone, gaz, $3.50 par semaine, tout fourni. Bon chez-soi, dans famille sans enfants. S'adresser 184, Arago, tél.: 9698. 27mai-6fs-24f

GRANDE CHAMBRE à louer, sur la rue, avec grand bay-window, eau chaude à l'année, pour une ou deux personnes. S'adresser 165, rue d'Aiguillon. 27mai-3fs-24r

CHAMBRE à louer pour couple, usage bain, téléphone. S'adresser 9, rue Christie. 27mai-6fs-24r

$3.00, $4.00 PAR SEMAINE, 2-3 appartements, meublés, aussi plusieurs logements non meublés 3-8 appartements de $12.00 à $20.00 par mois avec garage, cour, véranda. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 28mai-6fs-24f

CHAMBRES avec bains et cuisinettes, situées No 28, avenue Ste Geneviève. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 27mai-6fs-24r

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE dans famille de personnes adultes. Usage de la chambre de bain et du téléphone. Loyer raisonnable. Appeler 9571. 30mai-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 31mai-3fs-24r

CHAMBRE A LOUER en face du Manège Militaire, eau chaude dans chaque chambre. S'adresser 94, Grande-Allée, tél.: 2-4241. 31mai-4fs-24r

8, D'YOUVILLE, petit logement, chambre et cuisinette, meublé, chauffé, éclairé, poêle à gaz, chambre bain, pour 2 messieurs ou couple marié, pas d'enfant. S'adresser Mme Blais, 8, d'Youville. 31mai-4fs-24r

CHAMBRE DOUBLE et simple à louer à l'année avec eau chaude, réparées à neuf. Pension si désirée. Escalier de sauvetage. Location à l'année. S'adresser au 62, Ste-Ursule, près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 31mai-4fs-24r

BELLES GRANDES CHAMBRES dans famille de 3 grandes personnes sur rue Ste-Marguerite, près rue Du Pont. Bon chez-soi. S'adresser, par tél.: 3-2662 mercredi soir ou vendredi soir. 1juin-4fs-24x

JOLIE GRANDE CHAMBRE double et simple, 2 fenêtres, chauffées, garde-robes, bain, eau chaude, gaz, réparée à neuf. Meublée, rug vieux rose 3x 4½, Conviendrait pour 2 ou 3 personnes. Arrêt des chars à la porte. Usage téléphone. Tél.: 9639. S'adresser 852, St-Vallier. 1-4jun-24f

GRANDE CHAMBRE à louer, poêle à gaz, eau chaude et froide, garde-robes, autres petites chambres, luxueuses, chambre bain et téléphone. S'adresser à 8, Ste-Famille. 1jun-2fs-24b

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer, très propre et bien éclairée, chambre bain sur le même plancher. S'adresser 68, rue St-Louis. 1jn-4fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, sur la rue, avec grand bay-window, eau chaude, à l'année, pour une ou deux personnes S'adresser 165, rue d'Aiguillon. 1-3-4jn-24r

CHAMBRE DANS FAMILLE privée, sans enfant. Téléphoner 2-8754 ou 34, Ste-Angèle. 1jn-2fs-24b

FLAT A LOUER de 2 appartements, chambre et cuisinette avec eau et gaz, propre et bien ensoleillé, bon marché, usage bain et téléphone. S'adresser 18, Ferland. -24r

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES demandées—Nous avons besoin de chambres à louer dans toutes les parties de la ville. Donnez votre adresse et dites si vous donnez la pension. Boite postale 25, St-Roch de Québec. 27mai-4fs-25b

ON DEMANDE une chambre très simple mais bien située, dans famille privée, à proximité des tramways. Haute-Ville, $15, $20? Casier 638, "Le Soleil". 31mai-3fs-25b

CHANCES D'AFFAIRES

GLACE, GLACE SPECIALITE. Faisons livraison dans la ville; glace hygiénique. Vendre semaine ou au mois, au morceau ou à la tonne. S'adresser à 7 s. Racine, No 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 24mai-26fs-30f

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

BUREAUX A LOUER

BUREAUX ET PLAIN-PIEDS à louer, situés 13 d'Argenson et 250 Prince-Edouard. S'adresser à Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6503 ou 4-2557. 28mai-6fs-50r

A LOUER $3.00 par mois, garages en arrière de 402, 404 et 406 St-Cyrille. Possession immédiate. S'adresser 42, Ste-Anne, tél.: 2-0615. 30mai-6fs-50

SPECIAL—Garage privé à louer fini moderne, $5.00 par mois, 306, avenue Larrier, tél.: 3-4316 ou 2-0494. 1jn-6fs-50r

GARAGES DEMANDES

GARAGE demandé pour faire réparation, storage et lavage des machines avec tank à gasoline, dans place centrale. S'adresser 77, Ste-Julie, Lucien Latouche, tél.: 2-2396J. 30mai-6fs-52b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 11mai-26fs-54f

HOMMES, garçons qui désires apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et placons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole Barbiers de Québec, Amédée Deliale, 36, du Pont, tél.: 9803. 19mai-26fs-54r

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers (ltée) Québec Enr., 815, St-Vallier, tél.: 4-0479. 25mai-26fs-54f

ON DEMANDE des bons vendeurs pour système à l'huile, glacière électrique, etc., pour vieille maison d'affaires. Ecrire Casier 628, "Le Soleil". 28mai-6fs-54b

HOMMES DEMANDES pour la rive sud du St-Laurent. Devra être sobre et ambitieux, références exigées et devra fournir cautionnement quelques piastres, aussi devra fournir cheval et voiture. Salaire pour homme trois piastre par jour et trois piastres par jour pour cheval et voiture. Expérience dans la sollicitation est requise. S'adresser à Casier postal 67, Ste-Anne-de-la-Pocatière, P. Q. 30mai-1jun-54b

ON DEMANDE 2 jeunes hommes de 20 à 28 ans, de bonne apparence pour vente spéciale, chambre 307, "Le Soleil" de 10 à midi et de 4 à 6 p.m. 31mai-2fs-54b

COMMIS—Garçon honnête, sobre et travailleur, trouvera un emploi permanent comme commis en s'adressant à M. Binet, bureau de l'hôtel Montcalm, 161, rue St-Jean. 31mai-3fs-54r

VENDEUR pour ville Québec ayant bonnes relations et connaissant système feuilles mobiles, lithographie et impression. Mentionner âge, expérience et noms des deux employeurs précédents. Dominion Loose Leaf Co., Limited, Ottawa, Ont. 31mai-3fs-54b

HOMMES actifs demandés pour conduire le commerce mondialement connu de service à domicile Rawleigh dans les îles Madeleine. Personnes actives peuvent gagner $35.00 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement au W. T. Rawleigh Co., Ltd., Dépt. CN-83-S, Montréal, Canada. 25-25mai 1-2-8-9-15-16-22-23-29-30jun-54b

ON DEMANDE un bon voyageur, honnête avec références, vente de commission pouvant se faire un bel avenir dans la ville et les alentours. Ligne solide et unique en son genre. S'adresser à 219, St-Luc, 2ème à gauche. 1jun-3f s-54b

VOYAGEURS DEMANDES pour la ville. Nous payons une généreuse commission aux hommes sérieux capables de produire des affaires en vendant notre ligne de bijouterie directement aux consommateurs à termes faciles. Nous vendons montres, horloges, coutelleries, etc. Echantillons fournis. Voyez M. L. Julien, 111, rue St-Joseph. 1jn-12fs-54r

SOLLICITEURS D'EXPERIENCE seulement qui peuvent montrer des affaires, belle promotion à l'homme qualifié. S'adresser 39, de la Couronne, Québec. 1jn-2fs-54f

BONS VENDEURS pour donner démonstrations et prendre des ordres pour articles indispensables aux bouchers. Nouveaux produits, position d'avenir. Informations chambre 317, Château-Champlain. 1jn-2fs-54b

HOMMES ET FEMMES

HOMMES ET FEMMES—C'est maintenant le temps de voir les arbres et arbrisseaux dans toute leur beauté, aussi est-ce le meilleur temps de l'année pour avoir les ordres pour nos produits de la fameuse marque. Etiquette Rouge 900 variétés d'arbres, arbrisseaux, plantes vivaces, etc. Equipement et instructions gratis. Retours toutes les semaines. Ecrivez La Cie Pépinière Dominion, Montréal. 1-12-33jun-55b

LOGEMENTS A LOUER

RUE STE-THERESE près Lafayette, très beaux logements 4 chambres plus chambre bain, garage à balcons, hangar, garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-4111. 31mars-26fs-61f

LOGEMENTS CHAUFFES 4-5-6-7-8 et 9 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, avenues Moncton, Brown, Laurentides et chemin St-Louis. S'adresser Frs Jobin, 88 chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 10mai-26fs-61f

LOGEMENTS à louer 15, St-Patrice maison moderne, 5 chambres et bain, dépense, galerie, planchers merisier, chauffage, eau chaude, libre de neige et vidanges. Visibles 2 à 4. 6mai-20fs-61r

ST-CYRILLE, trois plain-pieds 1-2-3e étage, de 7 pièces plus chambre de bain. Fini moderne. Clair de neige, vidanges. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 - 8167. 10mai-26fs-61f

$3.00 $4.00 PAR SEMAINE, 2-3 appartements, meublés, aussi plusieurs logements non meublés, 3-8 appartements de $12.00 à $20.00 par mois avec garage, cour, véranda. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-3032. 28mai-6fs-61f

LOGEMENT A LOUER 4 chambres, chauffé, $17.00 par mois. S'adresser 74, rue St-Sauveur, M. Giguère. 31mai-2fs-61b

LOGEMENT

IMMEUBLES

ATTENTION AUX LOCATAIRES

DEVENEZ PROPRIETAIRES en achetant un terrain au Parc Preston, Sillery. La plus belle situation de la banlieue, près des écoles et des tramways. Pourvus d'égouts, aqueduc, électricité. Payable $5.00 par mois à rente constituée ou autrement.
PROPRIETES et autres terrains situés dans les différents quartiers de la ville et de la banlieue. Epiceries licenciées, hôtel, restaurant et ameublements de maisons de chambres.

H.-P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 27mai-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

RUE MORIN, maison de 3 logements, rapportant $552.00 annuellement 14½% de revenu net, entrée de cour, hangar, à prix très bas.
RUE ST-VALLIER, maison de 4 logements, construction de 1ère classe, poste commercial à vendre $2,000.00 en bas de l'évaluation municipale, pour règlement de succession.
MAGNIFIQUE TERRAIN 50 pieds x 100 avenue Ploermel, place résidentielle, à vendre $300.00 en bas du prix régulier à des conditions très avantageuses.
AUSSI PLUSIEURS belles terres dans différentes localités près de la ville.
NOUS NOUS OCCUPONS aussi d'assurance sur votre propriété, votre ménage, votre automobile, à des prix avantageux avec une garantie absolue au cas d'incendie ou d'accident.

C.-E. MIGNER

785 St-Vallier (vis-à-vis Banque Nationale) tél.: 8358 - 9821. 1jn-6fs-100f

A QUI LA CHANCE, 58me Rue, Limoilou, maison de 2 logements avec magasin, revenu annuel $840, à vendre $1,300 en bas du prix de l'évaluation municipale. Prix de vente $3,200, $1,200 d'acompte et peut être moins si désiré. Balance conditions faciles.

EMILE BROUSSEAU

Immeuble et assurances, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 31mai-6fs-100r

IMMEUBLE

POUR tous genres de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation de propriétés résidentielles, terains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEORGES PAQUET

Immeuble en général et assurance-feu, 351, des Fossés, coin la Couronne, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 26mai-6fs-100r

IMMEUBLE ET ASSURANCE. Pour acheter, vendre ou échanger votre propriété demandez ce que peut vous offrir

P.-F. LALIBERTE

Tél.: 8281, 27 Jeanne-d'Arc. 6mai-26fs-100f

PROPRIETES DE TOUS GENRES, ville ou campagne, s[illegible] industriels, services confidentiels. Agents à commission.

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

21, rue Ste-Angèle, W.-F.-V. Atkinson, gérant, tél.: 2-6605 tél.: rés. 2-6239. 6mai-26fs-100r

MAISONS A VENDRE

POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, 1 magasin plus logis, 5 appartements plus chambre de bain. Système de chauffage. Conditions avantageuses.
28, RUE MO[illegible]M, maison terrain et garage 30 6[illegible]eds, logis de 7 appartements, loué [illegible]utres servant d'office privé plus 2 autres pièces vacantes. Termes faciles.
28½, MONTCALM, manufactur[illegible] et machineries, 4,000 pieds de planchers. Possession immédiate. Très peu de comptant.

R. DROLET

194 avenue des Erables, tél.: 3-4217. 1jn-26fs-100f

Pour un placement sûr et intéressant, consultez nos colonnes d'IMMEUBLES.

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT à louer 168 Richardson, St Roch, 7 chambres plus chambre bain, réparé à neuf, un autre logement 4 chambres. S'adresser 168, Richardson, tél.: 3-0081. 27mai 6fs 61r

RUE STE-THERESEprès Lafayette, très beaux logements 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, garage si désiré S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél: 5593 ou 118 Lafayette, tél: 3-4111 1jn-26fs-61f

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE de 6 à 8 appartements plus bain. S'adresser à J.-C. Gauvin, 251, rue St-Joseph, Québec, tél.: 0325. 26mai-6fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

POTEAUX ET COLONNES d'acier. Tubes d'acier pouvant servir pour poteaux, de clôtures, la meilleure manière de construire la clôture. Aussi rails pouvant servir pour poutres. Quebec Machinery & Supply Co. Ltd, 19 Canoterie. 1jn-2fs-63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6283. 15jan-j.n.o.-64b

RUE ST-PAUL, magasin avec glacière cave, pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 28mai-4fs-64r

RUE ST-JOSEPH, MAGASIN à louer près du théâtre Impérial, très beau site, centre très commercial. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 30mai-6fs-64r

MAISONS A LOUER

A LOUER Sillery, chemin St-Louis, près du tramway, maison seule, neuve, avec grand terrain. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 1jn-6fs-67b

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 265, avenue des Oblats ou 114, Demeules. 26jan-j.n.o-65b

MAISON A VENDRE quartier Belvédère, 3 logements, bon rapport, 1 jardin, $3,300.00. Terrain à bâtir excellent endroit commercial. Près avenue des Erables, $2,500.00. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 26mai-6fs-68f

MAISON A VENDRE rue Richardson, St-Roch, près du Pont, cause exceptionnelle, 4 logements 5 et 8 pièces. Revenu annuel $1,404. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 31mai-6fs-68r

MAISON RAPPORTANT gros revenus, près église, école, centre ville de Québec. Aussi petite terre 20 arpents, avantageusement située pour élevage. Site splendide, face au fleuve, 15 minutes de Québec. 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 31mai-6fs-68f

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements c'est-à-dire deux étages située à un mille de la ville de Donnacona sur la côte de Cap-Santé. Très avantageuse pour résidence d'été à vendre pour règlement de succession. S'adresser à M. Henri Papillon, de Les Ecureuils, comté Portneuf. -68b

MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON de campagne à louer, 4 chambres, meublée, située Les Saules. S'adresser Garage Boivin, tél.: 2-1390 s. 6. 28mai-3fs-70b

RESIDENCE D'ETE à vendre à St-Vallier, Co. Bellechasse, bord du fleuve, rang de la grève, joli cottage, 4 pièces en bas, le haut d'une seule pièce, eau et privé. S'adresser 78 St-Anselme, Québec, tél.: 3-3397. 28mai-3fs-70b

L'ANSE-A-GILLES, maisons à louer, meublées sur la route nationale, sur le bord du fleuve. Pour renseignements appeler tél.: 4-3940 M. Cloutier, 78, rue du Roi. 27mai-4fs-70b

2 MAISONS de campagne à vendre, situées 10 milles de la ville de 5-9 chambres, grand terrain cultivé, arbres fruitiers, près église. Bon marché. S'adresser 66, 9ème Rue, tél.: 4-0837. 28mai-4fs-70b

NOTRE-DAME-LAURENTIDES, maison de campagne à louer, 6 chambres avec garage, grand terrain. S'adresser C. Bélanger, 65, St-Réal. 30mai-6fs-70b

MAISON DE campagne à louer au lac Beauport, 15 chambres avec améliorations modernes. S'adresser 8, rue Franklin. 30mai-3fs-70b

MAISON A LOUER 7 chamores, grand terrain, lumière électrique, chambre de bain, à 2 minutes de l'église. S'adresser Alphonse Huot, Boischâtel, tél.: 2-0390 s. 4. 31mai-4fs-70b

A SILLERY, maison 7 chamrbes, non meublée, eau, électricité, $20.00 par mois, près de l'église. S'adresser Mme Trépanier, tél.: 6540. 1jn-3fs-70f

L'ANSE-A-GILLES, maisons à louer, meublées sur la route nationale, sur le bord du fleuve. Garages si désirés. Pour renseignements appeler tél.: 4-3940 M. Cloutier, 78, rue du Roi. 1jn-4fs-70r

LAC DESROCHES

AUX AMATEURS DU BEAU et du confort. Faites-vous le plaisir d'un voyage à Bras d'Apic, situé 16 milles la station de l'Islet. Magnifiques chalets à louer à la journée, semaine ou au mois. Situés bord du lac Desroches. Lieu pour la pêche à la truite saumonée. Usage du téléphone aux chalets. Numéro: Lac Desroches sonnez 3. Aussi terrains à vendre à bonnes conditions. S'adresser Joseph Labrecque, résidence, Chany, tél.: 17. -70b

ON DEMANDE A ACHETER

CEUX qui désirent vendre leur bicycle à pédales (en bon ordre), veuillez écrire au Cadet Postal 15 Limoilou. Spécifiez votre prix et adresse. 28mai-4fs-73b

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.

PENSIONS POUR BEBES

2 JOLIES petites filles à donner en adoption, âgées de 1 et 2 mois. S'adresser l'après-midi à 132, rue St-François, tél.: 4-1438. 21mai-26fs-74r

PENSIONS D'ETE

PENSION D'ETE—Vous trouverez dans famille privée, pension première classe à proximité de la ville, accès facile, trains, autos. Magnifique résidence solarium, confort d'hôtel. S'adresser téléphoner 5735. 30mai-3fs-74ab

PENSION POUR vacances. Bel endroit situé à proximité de la grève. Chambres confortables, pension canadienne. Hôtel Central, Trois-Saumons, comté l'Islet, P. Q. 1jn-2fs-74ab

OBJETS PERDUS

PORTE-MONNAIE de cuir brun perdu jeudi après-midi, du Couvent de Sillery à l'avenue Ploermel, passant chemin St-Louis. Si retrouvée remettre André Turcot, Travellers Insurance, Quebec Power Blds 229 St-Joseph. Récompense 28m-3fs-75b

BOUCLE D'OREILLE en Marquisette, perdue dimanche soir, partir rue du Pont à la rue Marie-de-l'Incarnation. Si retrouvée remettre à Mme Valleraud, coin Marie-de-l'Incarnation et Morin. Récompense promise. 31mai 3fs-75b

ANIMAUX PERDUS

PERDU SAMEDI MIDI, chien Cutter, noir avec un peu de blanc sur la poitrine. Récompense promise. S'dresser 81, rue Latourelle, tél.: 9166. 31mai-2fs-76b

PIANOS A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE Supérieur Grand Concert, a coûté $675.00 vendra bien bon marché pour du comptant. Banc duo, rouleaux, etc., inclus. S'adresser 183, 1ère Rue, coin 108me Avenue. 31mai-6fs-80r

PROPRIETES A VENDRE

A ST-AUGUSTIN, comté Portneuf, près de l'église, cette propriété située au coin nord-ouest de la route nationale, et de celle conduisant au lac St-Joseph, consistant en un hôtel et dépendances, et sept arpents de terre en culture; endroit idéal pour les touristes. S'adresser sur les lieux ou chez le notaire G.-Eugène Paradis, 449, rue St-Jean, Québec. 31mai-6fs-84r

RADIOS A VENDRE

RADIO ROGERS dynamique, 8 lampes combiné ayant coûté $325. Vendra bien bon marché pour du comptant. S'adresser 183, 1ère Rue, coin 108me Avenue. 31mai-6fs-86r

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE UNE servante générale sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter sans références. S'adresser à 67, avenue Manrèse, Appt. 2. 30mai-3fs-91b

SERVANTE générale demandée avec de bonnes références. S'adresser 112, avenue Moncton. 30mai-3fs-91b

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine. S'adresser 75, rue Lachevrotière, 2ème étage. 31mai-2fs-91b

SERVANTE DEMANDEE, dans petite famille. Bon salaire payé. S'adresser 361½ 4ème Avenue, Limoilou. 31mai-2fs-91b

SERVANTE demandée pour ouvrage général, sachant faire la cuisine. Références absolument exigées. S'adresser 4½, rue Hébert, avant 7 h. 30 du soir. 31mai-3fs-91b

SERVANTE—On demande une servante générale pour petite famille. S'adresser au No 369½, 3ème Avenue. 31mai-3fs-91b

SERVANTE demandée, pour passer l'été à la campagne. S'adresser Mme W. Amyot, 116, avenue Murray, tél.: 5279. 1jn-3fs-91b

SERVANTE générale demandée immédiatement. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser 189, avenue Bougainville. -91b

FILLE DEMANDEE. S'adresser le soir à 75 rue Bourlamaque. 1jn-6fs-91b

ON DEMANDE une servante ayant de bonnes références. S'adresser à 3 avenue Bourlamaque, appt. A. 1jn-2fs-91b

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN 50x80 pieds, situé sur la rue Maufils, près du chemin de la Canardière, à vendre à bonnes conditions. S'adresser 38, rue Latourelle, tél.: 3-2833. 13mai-26fs-93b

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE—Avez-vous l'intention d'acheter une terre dans le district de Québec ou bien encore dans les Cantons de l'Est, si oui écrivez au soussigné pour détails, un grand choix, plusieurs bonnes occasions. S'adresser J.-E. Lachance, 3, de l'Hospice, Lévis. 21mai-26fs-95o

BELLE TERRE à vendre située à l'Ancienne-Lorette, 60 arpents en culture, près du village, avec ou sans roulant. S'adresser à Ulric Robitaille, Ancienne-Lorette, Grand-Désert ou J.-B. Martel, N. P., 98, St-Joseph, Québec, tél.: 4-3071. 27mai-6fs-95b

A VENDRE une terre en culture de 3 arpents, par trente, avec bonnes bâtisses, rang des Grands Déserts, Ancienne-Lorette G.-A. Paradis, notaire, 449, rue St-Jean. 27mai-6fs-95r

TERRES DEMANDEES

ON DEMANDE à échanger deux maisons quatre logements, garage, boutique, pour terre bien bâtie, située près de la Ville ou d'une station de chemin de fer. S'adresser A. Blouin, 28, 4ème Avenue, Québec-Ouest. 31mai-1-2-4jun-96b

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

VOLAILLES

CELUI QUI DESIRE . . . .

ACHETER UN INCUBATEUR contenant 200 oeufs, ainsi qu'une éleveuse pour 250 poussins ou a échanger pour une vache laitière. Ces deux machines sont absolument neuves. Pour informations s'adresser à casier 347, Bureau du "Soleil". 26avr.12fs-98b

NON CLASSIFIEES

Gothique

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES — Faites inscrire en gothique, comme ci-dessus, le nom de vos finissants sur leurs diplômes ou certificats d'études; c'est un lettrage toujours remarqué pour sa sobriété et sa belle apparence 25c par nom. Inscription à la main, pour convenir au format et à l'apparence générale du diplôme Travail de première classe Dites-moi immédiatement combien de noms vous aurez à faire inscrire; je ne pourrai exécuter qu'un nombre limité de commandes. L.-A Bélisle, 1 avenue Murray, app't No 1, tél: entre 6 et 7 h p m 3-2922 17mai-26fs

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres, contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept.j.n.o-4b

MAISON A VENDRE rue Richardson, St-Roch, près du Pont, cause exceptionnelle, 4 logements 5 et 8 pièces. Revenu annuel $1,404. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 24mai-6fx-4r

VOIES urinaires Syphilis, cœur et poumons, varices et hémorroïdes. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 2mai-26fs-4r

A LOUER CHAMBRE à coucher meublée, famille anglaise. Usage du bain et téléphone. S'adresser 44 avenue Cartier. 1jn-3fs-24b

TABAC en feuilles. Je viens de recevoir un beau lot de tabac canadien à très bas prix. S'adresser à J.-A. Levesque, 146½, 3ème Rue, Limoilou. 1jn-6fs-37b

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'adresser à 821, rue St-Vallier. 1jn-3fs-91b

A LOUER BELLE grande chambre pour deux personnes, 1er plancher, eau courante, aussi une petite chambre $2.50 par semaine. S'adresser Château-St-Jean, 547, St-Jean, tél.: 3-0117. -24b

APPRENTI barbier avec un peu d'expérience. S'adresser Camille Robitaille, barbier, 142, Napoléon, tél.: 8752. 1jn-2fs-54b

ON DEMANDE une préparetise pour les chapeaux. Inutile de se présenter sans expérience voulue. S'adresser Bureau du Syndicat Québec. 1jn-3fs-48b

ON DEMANDE à acheter 1 ou 2 carabines calibre 22 à répétition 12 ou 15 coups, seconde main, mais en parfaite condition. S'adresser à A. Pagé, 9½, rue St-Jean, appt. 4. -73b

SERVANTE demandée capable pour le soin du ménage, recommandée. S'adresser le soir Mme Guay, 198, avenue Maisonneuve. -91b

MAISON A VENDRE

Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 Avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 114 Demeules, tél.: 3-2984, ou à 87½, 4e Avenue. tél.: 6720.

Un triduum

Un triduum préparatoire à la grande fête du Sacré-Cœur de Jésus commence aujourd'hui à la Basilique, à 7 heures 30. Le R. P. Yves Gauthier, Eudiste, prêchera mercredi et jeudi et c'est lui qui présidera à l'heure d'adoration, le soir de la fête.

On a voulu célébrer cette année-ci, avec plus de solennité que d'habitude, la fête du Sacré-Cœur pour suivre les recommandations du Souverain Pontife qui demande au monde de prier et de faire pénitence afin d'obtenir la paix et la clémence du ciel en ces jours de crise mondiale.

Ventes par le Shérif de Québec

No 21540—**OUELLET vs HARDY**

Partie du lot No 664 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Raymond, contenant soixante et dix-sept pieds de profondeur, et sur une largeur de vingt-trois pieds à la profondeur, mesure anglaise, borné en front au sud par le chemin du Roi, d'un côté nord-est par Edouard Grenon, l'autre côté au sud-ouest et en arrière au nord par Eugène Grenon—avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Raymond, le dix-septième jour de juin prochain, à dix heures du matin, (heure solaire).
Bureau du shérif
Québec, 31 mai 1932
CLEOPHAS BLOUIN
Shérif

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

No 2197-F.
Dans l'affaire de **LUCIEN COUTURE Enr.**, bijoutier, St-Raymond, comté de Portneuf, **cédant autorisé**

Avis est par le présent donné que samedi, le 4 juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, au No 71, rue St-Pierre, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A. Le fonds de commerce	$197.00
Item B. Clavigraphe portatif Fox	25.00
Item C. Radio Westinghouse électrique, modèle 1931, 9 lampes	75.00
Item D. Un set en rotin (4 morceaux)	42.00
Item E. Un tapis (rug) 8 x 3	15.00
Item F. Un tapis (rug) 10 x 7	25.00
Item G. Un ameublement de salle (3 morceaux)	15.00
Item H. Deux luminaires électrique	15.00
Item I. Table de salle	15.00

L'item A sera offert en vente à tant dans la piastre au plus haut et dernier enchérisseur et les autres item au plus haut et dernier enchérisseur.

Le stock peut être examiné en aucun temps aux bureaux des syndics soussignés, et les items B, C, D, E, F, G, H et I peuvent être examinés en aucun temps, chez le cédant, à St-Raymond.

Conditions de paiement: **argent comptant.**
Québec, le 19 mai 1932.
POMERLEAU & BASTIEN, syndics

Buteaux: Chambres 214-215, Banque Canadienne Nationale, 71, rue St-Pierre, Québec. 21mai-1juin

EXPOSITION DOMINICAINE

(Suite)

passage sur la terre, que c'est Lui même qu'on vêtirait en vêtant les pauvres en son nom. Il y a donc lieu de croire qu'Il a les yeux sur le zèle des dames qui se sont dévouées pour Lui et qu'Il saura répandre sur elles toutes ses grâces.

L'an dernier, au mois de juin, l'oeuvre n'étant pas organisée sérieusement encore, il fut fait un envoi de 250 pièces de lingerie d'autel et de vêtements sacerdotaux dans les missions dominicaines du Japon. En septembre, l'Oeuvre était sur pieds, grâces au zèle de Mlle A.-M. Rondeau, sa présidente actuelle, et il y a aujourd'hui sur les tables de l'exposition, après 8 mois seulement de travail d'une trentaine de dames, plus de six cents pièces superbes par la qualité du matériel employé et surtout par le fini. On remarque plusieurs chasubles de style gothique ancien, c. a. d., recouvrant les bras, un grand nombre d'aubes brodées, différentes pièces ouvragées et brodées avec beaucoup de talent, ainsi que des nappes d'autel et divers linges servant au culte. Un grand nombre d'objets de fantaisie, la plupart oeuvre des dames patronnesses, seront raflés chaque soir, parmi les personnes qui se rendront visiter l'exposition et sont exposés sur les tables.

On remarquait, à l'ouverture, plusieurs dames de la paroisse et plusieurs religieuses, entre autres le T. R. Mère Supérieure Générale des Dominicaines, la R. M. Supérieure de la Maison des Etudiants, la R. M. Supérieure du Couvent de Sillery, et plusieurs autres.

On invite le public québecois à se rendre au couvent des Dominicains, sur la Grande-Allée, où l'exposition est si intéressante, que la simple curiosité devrait suffire à la faire visiter par un très grand nombre de personnes. La salle sera ouverte de deux heures l'après-midi jusqu'à neuf heures le soir. L'entrée est libre. L'exposition se terminera vendredi soir.

—Ne crains-tu pas de t'empoisonner avec ces champignons, mon jeune ami?

—Oh! que non, Monsieur, je ne les mange pas moi-même: je les vends!

GROUPEMENT UTILE AUX INDUSTRIELS

(Suite)

du marché canadien pour de nouveaux produits. Depuis quelques années, il s'intéresse tout particulièrement au commerce d'exportation, et a encouragé la formation de clubs d'exportateurs pour l'étude des marchés étrangers et des problèmes que suscite le commerce extérieur. Il maintient un service de traduction pour la commodité des membres qui reçoivent des communications en langues étrangères. Depuis sa création en 1912, le département des Renseignements commerciaux est dirigé par M. Alexander Marshall, qui est entré au service de l'Association immédiatement après avoir obtenu un degré à l'Université de Toronto. Le gérant-adjoint est M. T.-M. Kerruish, lui aussi gradué de l'Université de Toronto, et entré au service de l'Association en 1919.

L'Association possède en outre un département d'Edition, qui prend de plus en plus d'importance. Outre la publication d'"Industrial Canada", organe officiel de l'Association, le département dirige l'impression des rapports annuels et la publication des brochures et plaquettes que l'Association fait paraître de temps à autre. Il met aussi la main à la publication du "Canadian Trade Index". Le gérant de ce département est M. D.-B. Gillies, Bachelier ès Arts de l'Université de Toronto qui a fait du journalisme et a rempli pendant plusieurs années les fonctions de gérant des annonces pour des journaux commerciaux et pour une revue. Il est devenu gérant de ce département en 1917.

Tous les départements de l'Association fonctionnent sous la direction de comités permanents élu chaque année lors de l'assemblée générale. Ces comités comptent plusieurs représentants de chacune des Divisions qui sont désignés à la réunion annuelle de chacune d'elles. De la sorte, les comités représentent l'Association tout entière. Les comités se réunissent durant l'année à des intervalles réguliers et discutent les problèmes concernant les travaux des divers départements. Ceux-ci, à leur tour, agissent d'après les instructions des comités qui eux-mêmes font rapport au Conseil Exécutif, de sorte que les travaux de l'Association sont soigneusement coordonnés.

La fête nationale

"Lundi, le 30 mai dernier, la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, tenait une assemblée à St-Pascal Baylon pour continuer l'organisation de la fête Nationale qui aura lieu le 26 juin prochain. Le départ de la procession aura lieu en face du collège des Frères sur la 4ième Avenue. Elle traversera différentes rues et avenues du quartier Limoilou pour se terminer à St-Fidèle, où aura lieu la messe. Le parcours de la procession aux flambeaux, a aussi été définitivement décidé. Comme par les années passées, la procession du matin et celle du soir auront un cachet spécial.

Il nous fait plaisir de dire que, beaucoup ont déjà répondu aux invitations qui leur ont été lancées par la Société. Il nous fera plaisir de donner un peu plus tard les noms des rues et des avenues par où passeront les deux processions. La Messe sera chantée par un choeur de chant de renom, et le sermon de circonstance sera fait par un prédicateur éloquent qui saura intéresser les auditeurs et réchauffer leur patriotisme.

Dans l'après-midi, ce sera la fête des jeunes. Un comité spécial est à s'occuper d'organiser un programme qui saura intéresser ces derniers et en même temps rappeler aux plus âgés, le temps passé.

Il y aura aussi la fête de messieurs les ex-présidents qui seront décorés en mémoire de leur dévouement.

Il y aura aussi, pour être agréable aux personnes malades, qui sont retenues à la maison, une heure à la radio, laquelle sera annoncée en temps opportun.

Tout s'annonce pour une fête grandiose et nous invitons tous nos amis les Canadiens-Français de se joindre à nous ce jour-là, pour continuer l'oeuvre des Duvernay et des Bardy et en même temps réchauffer notre enthousiasme.

Cette assemblée était sous la présidence de monsieur Henri Bérubé qui invita monsieur Gérard Hornais, avocat, à nous donner une causerie qui fut très intéressante.

Messieurs E.-G. Glasson, Félix Gilbert, L.-M.-J. Thibault et autres furent aussi invités à dire quelques mots.

La Société St-Jean-Baptiste de Limoilou remercie bien cordialement ses amis de St-Pascal de leur belle réception."

Dans les mines

Londres, 1er (P. C.) — Le comité exécutif de la Fédération des houilleurs s'assemble aujourd'hui pour discuter l'acceptation du nouveau Coal Bill ministériel où la grève générale dans les houillières.

Les mineurs objectent au projet de loi qu'il ne ratifie pas la convention internationale limitant à sept par jours les heures de travail sous terre; que la promesse des charbonniers de laisser les salaires actuels en vigueur une année encore ne suffit pas; enfin, que le gouvernement devrait faire voter une loi pour fixer ces derniers. Le Bill a été lu pour la seconde fois aux Communes hier soir.

INSTRUCTION NECESSAIRE A UN PEUPLE

(Suite)

finitif, il faut que nous soyons préparés pour l'accueillir et le hâter si possible. L'instruction nous en donne les moyens. Elle est cette force merveilleuse qui guide la main de l'homme au milieu des éléments aveugles de la nature et lui apprend à en extraire la puissance et la richesse. Elle fait d'avantage même. Elle nous permet de réussir dans la tâche de conserver la richesse et la puissance, acquises souvent avec une facilité relative.

"Il n'y a peu de temps encore" ajouta l'orateur "on méprisait les quelques hommes qui plutôt que de suivre la course du dollar essayaient de réfléchir et de se meubler l'esprit. On les traitait de rêveurs d'idéalistes aujourd'hui on s'aperçoit qu'ils étaient dans le vrai et que ce sont les prétendus pratiques qui étaient des rêveurs. Paradoxe inattendu c'étaient les rêveurs qui étaient véritablement les hommes pratiques.

"La preuve en est que dans le monde ébranlé qui nous entoure aujourd'hui au milieu de l'écroulement des fortunes les plus solides et des illusions en acier bétonné, l'instruction demeure le seul roc auquel n'ait pu toucher la tempête. C'est en elle aussi que se trouve le plus clair du capital d'une race et c'est sur elle qu'il faut compter pour faire de notre peuple un peuple conscient de sa force et fort de sa conscience".

Au cours de sa causerie qui atteignit par moment à de véritables envolées lyriques le ministre insista sur le fait que toute véritable éducation devrait être basée sur le sentiment religieux et le sentiment de l'honneur. Sans ces deux éléments rien de solide ne peut-être bâti sous le soleil.

L'Hon. Secrétaire de la Province rendit hommage, au début de son discours, à la généreuse initiative du Dr Bernard, ancien député du comté de Rouville, aux efforts persévérants de qui, déclara-t-il, "le beau collège de Saint-Césaire, doit sa classe de sciences et d'agriculture. C'est en effet grâce à la persuasion du Dr Bernard que le gouvernement accorda à cet établissement une somme de $50,000.

L'Hon. M. David s'était rendu hier au collège de Saint-Césaire pour répondre à une invitation du Frère Jean, professeur de la classe de Sciences et d'Affaires de cet établissement. Le ministre fut reçu à son arrivée par le Rév. Frère Frédérie, de l'Ordre des Religieux de Sainte-Croix, directeur du collège et par le Révérend Frère Jean.

LE TRANSPORT

(Suite)

Désireux de conserver au moins une partie de ce trafic durant la période difficile que nous traversons en ce moment, les chemins de fer ont récemment annoncé de radicales réductions sur le transport de cette denrée, réductions qui sont en vigueur durant la saison de la navigation seulement.

Certaines meuneries de l'intérieur de l'Ontario, qui ne sont pas situées sur les routes fluviales et, partant, ne peuvent bénéficier de ces réductions, en ont appelé à la Commission des Chemins de fer, protestant contre ce qu'elles prétendent être de la discrimination. La commission siège aujourd'hui à Ottawa dans le but de décider si les compagnies de chemins de fer ont le droit d'en agir ainsi. D'après ceux-ci, cette cause devra déterminer si les chemins de fer, qui sont soumis à des règlements sévères quant aux tarifs de transport, peuvent faire face à la concurrence des lignes fluviales, non assujetties à pareils règlements.

UN DRAME DE LA JALOUSIE

(Suite)

Soudain Gowdy fit feu et l'autre roula au bas des marches sur le parquet à l'étage inférieur. Il avait été tué raide.

Son fils, réveillé à son tour par la détonation, se précipita hors de sa chambre et courut sur Gowdy, qui s'enfuit vers la cuisine. Arrivé à la porte de derrière, il ne put l'ouvrir et, faisant volte face, décharges son arme sur Butcher fils, qui tomba dangereusement blessé. Gowdy sortit ensuite de la maison.

La police, mandée en toute hâte, fit transporter le blessé à l'hôpital, où son état est critique. La chasse à l'homme commença ensuite, mais elle ne dura pas longtemps. Sur l'amas (dump) près de la rue Wellington, au bord de la baie, on trouva le cadavre de l'assassin, son fusil à côté de lui. Il s'était donné la mort. Bertrlm Butcher a succombé à ses blessures à l'hôpital.

LA JEUNESSE FEMININE ET SES OEUVRES

(Suite)

service social, de la couture et de l'aide aux aveugles.

"Les 96 membres affectés au sous-comité de la couture et du tricot ont accompli un travail qui se chiffre à 7,580 heures. Pour les sociétés et institutions suivantes: l'assistance maternelle, la crèche de St-Vincent de Paul, l'hôpital de l'Enfant-Jésus, la goutte de lait et les colons de la Côte Nord, les membres ont fait 1,410 morceaux de couture et tricot.

"Le sous-comité de Laval, divisé en deux groupes, celui de la bibliothèque et de l'enseignement, compte à son actif 1,150 heures de travail. Les membres de cette section ont fait la classe à environ 75 enfants et ont distribué depuis janvier 1,190 livres et revues qui circulent dans huit salles de l'hôpital.

"Le sous-comité du service social qui comprend les visites et secours aux familles pauvres et le dispensaire à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, apporte un total de 1,632 heures. Les 16 membres de cette section ont fait 107 visites chez les pauvres et ont distribué 400 effets tels que: "matelas, médicaments, costumes de première communion, jouets pour arbres de Noël, etc... et ont assité au dispensaire régulièrement deux fois par semaine.

"En ce qui concerne le sous-comité de l'aide aux aveugles, 32 aveugles furent secourus dans le courant de l'année grâce au don généreux de l'association des aveugles de Québec qui vota à ce comité $500.00 provenant des recettes des Frolics du Club Kiwanis. Ses membres distribuèrent 185 pièces de vêtements, des produits médicaux et des provisions alimentaires, articles pour femmes, etc... Au point de vue instruction chez ces aveugles, des tablettes de Braille leur furent procurées, et à ceux qui possédaient la connaissance de l'écriture du Braille, un abonnement à la bibliothèque roulante de Nazareth fut offert. Ce sous-comité compte 12 membres très actifs qui ont à leur crédit 683 heures de travail.

"Le total de ces heures de travail pour les différents sous-comités, y compris les heures de travail du comité exécutif, atteint le chiffre de 12.445 heures.

"Voici maintenant l'état financier de la Ligue: En septembre 1931, nous avions en banque $242.76. Les contributions des membres s'élevèrent à $359.00 dont le sixième fut versé à la caisse commune. Les dépenses totales furent de $295.56. Donc, en mai 1932 il reste en caisse $271.37.

"Nous devons de plus porter à votre connaissance que le sous-comité de réception a organisé le 9 février un dîner au Quebec Winter Club où madame Pierre Casgrain nous fit l'honneur d'une délicieuse causerie.

"En mars le comité exécutif suivant fut élu:

"Présidente: Mlle Marguerite Fortier;

"1ère vice-présidente: Mlle Criquette Samson;

"2ème vice-présidente: Mlle Françoise Gagnon;

"Secrétaire-archiviste: Mlle Marguerite Lessard;

"Secrétaire-correspondante: Mlle Madeleine Simard;

"Trésorière: Mlle Louise LaRue.

"La présidente sortant de charge représentera la section de Québec à Montréal, au bureau de direction.

"Voilà, mesdames et mesdemoiselles, le résumé des activités de la Ligue de la Jeunesse Féminine, section de Québec, durant l'année qui vient de s'écouler."

Mlle Marguerite Fortier, après la lecture du rapport, communique aux membres deux invitations venant des sections de Montréal et de Sherbrooke pour assister à des déjeuner organisés par les sections de ces deux villes. Les membres qui veulent se rendre à ces invitations pourront communiquer avec la secrétaire de la section de Québec.

Un thé fut servi à la fin de la réunion. La prochaine aura lieu en septembre et c'est à ce moment que le nouveau bureau de direction entrera en fonction.

LE BRIDGE-CONTRAT

ARTICLE No 30

DES REPONSES DU PARTENAIRE AUX CONTRES D'APPEL

**Le joueur qui fait un Contre d'Appel à la suite d'une Déclaration d'Ouverture espère réaliser une manche si son partenaire détient quelques bonnes cartes, en dépit de la force-honneur qu'il sait détenue par les adversaires, car son jeu est très puissant et d'une répartition favorable. Le Contreur d'une déclaration adverse à une couleur détient un jeu abondamment pourvu de Levées d'honneur et dont la structure est telle qu'il sera en mesure d'offrir un fort soutien pour toute couleur déclarée par son partenaire. Afin de s'assurer que le coup soit joué à la déclaration convenant le mieux aux 26 cartes du camp, il demande à son partenaire de déclarer sa meilleure ou sa plus longue couleur et assure celui-ci qu'il a de très bonnes cartes à cette couleur; si, d'un autre côté, le Contreur est incapable de soutenir la couleur déclarée par le partenaire, son jeu contient une longue couleur qu'il fera connaître au second tour de l'enchère. Exemple: La Déclaration d'Ouverture adverse est 1-Pique et Ouest et Est détiennent les jeux suivants

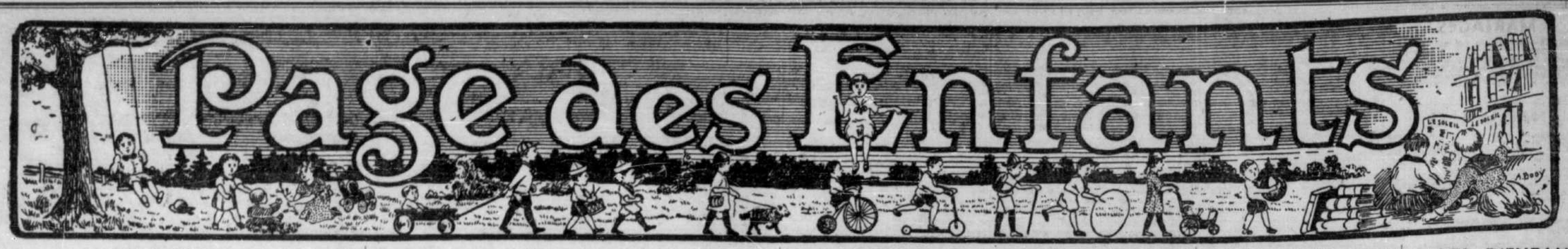

LE RAT

M. Pâtre était employé dans une grande librairie du boulevard Saint-Germain, Mme Pâtre tenait une petite boutique de mercerie dans l'imbre des tours de l'église Saint-Sulpice. L'un et l'autre approchaient de la cinquantaine. Ils n'avaient pas d'enfants. Leur vie s'écoulait, monotone...

Un soir, après le dîner, M. Pâtre, qui lisait à haute voix l'"Echo du Vie", tomba sur le "filet" suivant.

"Le Conseil municipal a décidé de supprimer la prime de 0,25 attribuée pour chaque queue de rat présentée au service compétent. Il faut le regretter, car la dératisation de Paris est loin d'être achevée, et il n'est pas, on le sait, de plus actifs véhicules des maladies contagieuses, particulièrement de la peste, que ces prolifiques rongeurs. Dans l'intérêt de la santé publique, il serait donc à souhaiter que l'initiative individuelle continuât l'œuvre..."

—Des rats, interrompit Mme Pâtre, nous en avons, ici, dans la cour. Et même ils viennent, la nuit, jusque dans la cuisine! C'est odieux, cela!

—Odieux! répéta M. Pâtre. Mais... une idée! Pourquoi n'essaierions-nous pas de les prendre?... Ce serait une distraction... utile!... Dans l'intérêt de la santé publique...

—Mon ami, tu as raison!!... La chatte de la concierge n'est bonne à rien du tout!

Dès le lendemain, samedi, M. Pâtre, qui bénéficiait des avantages de la semaine anglaise, consacra son après-midi à aller choisir, dans un grand bazar de la rive droite, un beau piège en fil de fer, solide et "bien conditionné", qu'il rapporta triomphalement... On mettait l'appât ici, à l'extrémité de cette planchette La planchette basculait sous le poids du rat, et, crac! il était pris!...

Quand M. Pâtre eut expliqué à sa femme le fonctionnement de l'appareil, il l'amorça d'un petit morceau de lard et le plaça sur le carreau de la cuisine, au-dessous de l'évier.

Après quoi, les deux époux furent se coucher, avec la sérénité que procure une bonne conscience aux bons citoyens d'une bonne ville.

Les cloches de Saint-Sulpice sonnaient à grande volée la première messe dominicale lorsque le couple s'éveilla.

Levée la première, Mme Pâtre du seuil de la cuisine, eut un grand cri:

—Anatole! Anatole!... Viens voir!

M. Pâtre accourut, bretelles pendantes traînant ses pantoufles.

—Quoi donc?

—Dans le piège!... Il y en a un... Il y a un gros rat!

—Pas possible! Déjà?

Il approcha, se pencha:

—C'est vrai!... Il y en a un!... Mais pas gros, non... C'est un jeune.

M. Pâtre prit le piège, le posa sur le fourneau et, sa femme à demi cachée derrière lui, tous deux contemplaient leur capture.

Le rat avait le dos brun, le ventre blanchâtre, une magnifique paire de moustaches, des yeux noirs très vifs et les oreilles roses...

—Ah! Ah! mon gaillard! plaisanta M. Pâtre... Nous avons mangé le morceau de lard... mais ça nous a coûté cher!

Et il fit mine de pincer le bout de la longue queue rase qui dépassait entre deux barreaux.

La mercière retint avec horreur le geste de son mari, puis:

—Il est bien éveillé! dit-elle... Il n'a pas l'air d'avoir la peste!... Qu'est-ce que nous allons en faire à présent?

—Le tuer!... On les noie... On plonge le piège dans un récipent rempli d'eau...

—La bassine où tu prends tes bains de pieds... Je n'ai pas plus grand...

—Ah! non! Pas là-dedans!... Ça me dégoûterait de m'en servir ensuite! Ce rat est peut-être malade, sans en avoir l'air!... Si... Si on l'asphyxiait dans le four de la cuisinière?

—Oh! non par exemple! Anatole!... C'est trop affreux!... Dans le four!... Comme faisait Landru?... Jamais de la vie!

—Alors, nous l'empoisonnerons! Le pharmacien aura sans doute quelque chose...

—Aujourd'hui dimanche, il est fermé, le pharmacien!

—Eh bien! ce sera pour demain, voilà tout!... Il ne se sauvera pas, ton rat... Il attendra!... Tiens, laisse-moi aller m'habiller!... Tu sais que nous passons la journée à Colombes, chez ta soeur!

x
x x

Lorsque le couple rentra, le soir, son premier soin dut de faire une visite au prisonnier.

Le rat se tenait pelotonné au fond de sa cage, son petit museau pointu appuyé sur ses pattes de devant.

—Comme il a l'air triste, observa la mercière... Il a l'air de demander pardon!

—Il se doute de ce qui l'attend. Tant pis pour lui! Allons, viens te coucher, ma bonne!

Mais leur repos ne fut pas tranquille. A deux heures du matin, Mme Pâtre dit à son mari:

Ecoute, Anatole!... C'est mal de faire souffrir les bêtes! Il n'a rien mangé depuis l'autre nuit!... Le laisser comme cela mourir de faim je ne peux pas! je vais lui donner une croûte de pain, en attendant qu'on le tue!...

—Eh bien! va... si tu veux! grogna l'époux en demi-sommeil.

Au matin, le rat semblait tout ragoûté et clignait des yeux d'un air de reconnaissance.

—Pauvre petite bête! fit Mme Pâtre.

—C'est cela, plains-le! A midi, va, je lui rapporte **son** poison!

Mais... le brave homme ne rapporta rien du tout!

A sa femme, il donna pour raison qu'étant sorti en retard du magasin, il n'avait pas eu le temps de passer à la pharmacie. Mensonge. En réalité, c'est le respect humain qui avait empêché M. Pâtre d'aller faire au pharmacien cet aveu: "Monsieur, nous avons pris un rat au piège: nous ne savons comment le tuer... Je voudrais du poison!" Arrivé devant la boutique au bocaux verts, M. Pâtre avait lâchement fait demi-tour.

Il trouva, le soir, une nouvelle excuse, puis, le lendemain pressé par sa femme:

—Veux-tu que je te dise? déclara-t-il enfin. Eh bien! empoisonner le rat, ce n'est pas encore très pratique. D'ailleurs, acheter une drogue qu'on paiera au moins vingt sous quand on n'y est pas obligé, c'est bête... Je vais chercher un autre moyen.

—Anatole, dit la mercière en souriant, je te laisse entièrement libre, comme toujours! Mais prend une décision, je t'en prie!

En attendant, Mme Pâtre, avant de se mettre au lit, gagna furtivement la cuisine et, entre les barreaux de fil de fer, elle glissa... un morceau de sucre.

— o —

Quelques jours passèrent encore, pendant lesquels le condamné à mort fut, par pitié, nourri et un peu gâté.. M. Pâtre lui-même, à présent, s'en mêlait. En cachette, de sa femme, sous le prétexte d'aller se laver les mains, sous le robinet, il coulait au rat, en rentrant de son bureau, quelque friandise...

Un soir, les deux époux se surprirent mutuellement en flagrant délit de débonnaireté... Alors, ils "abattirent les cartes)) en une explication franche.

Le rat, maintenant—c'était clair et M. et Mme Pâtre le reconnurent en même temps—on ne le tuerait pas on ne pouvait plus le tuer!

Mais qu'en faire?

—Le relâcher! proposa timidement Mme Pâtre... Ouvrir le piège, un soir, dans la rue... Tu choisiras le moment où la chatte de la concierge est rentrée dans la loge... Il se sauverait où il voudrait, vers l'égoût...

—Et puis il irait, dit le mari tout en colère, il irait attraper la peste, avec les autres, et la donner ensuite aux Parisiens!... Non!... Puisque nous l'avons pris, nous devons l'empêcher de nuire! C'est notre devoir de bons citoyens!

—Alors, Anatole... puisque... nous ne pouvons pas le tuer, tu voudrais donc...

—Eh, bien! on serait sûr, comme cela, qu'il ne ferait de mal à personne!

—C'est évident!

—Il ne coûterait pas cher à nourrir! Ca mange de tout, un rat!

—Il s'apprivoiserait facilement! il n'est déjà plus si sauvage qu'au début!

—Il a l'air intelligent... pas méchant...

—Et toi, Anatole, tu es un brave homme, tiens! un coeur d'or!

— o —

Le samedi suivant, M. Pâtre retourna au bazar de la rive droite. Il acheta une belle cage, la plus grande qu'il put trouver, "bien conditionnée—", confortable...

Et le piège à rats fut remisé à jamais, avec les vieux cartons à chapeaux, sur le sommet poudreux d'une armoire.

Pierre Ladoué.

ENVOI DE GABRIELLE CHATEAUVERT

PETITE POSTE

LISERON ROSE. — Je suis toujours heureuse de vous lire et de savoir des nouvelles de vos jolis bébés jumeaux. Je regrette de savoir qu'ils dépérissent ainsi, est-ce qu'ils n'auraient pas besoin d'un changement de nourriture, et aussi de rester dehors le plus longtemps possible pourvu qu'ils soient bien enveloppés. Tant mieux si votre bonne maman est maintenant tout à fait rétablie, elle a tant besoin de ses forces avec une si nombreuse famille. Le beau soleil, j'en suis sûre, a guéri tous les rhumes. Je fais vos amitiés à Sœurette à qui je dis que vous avez 10 ans et que vos initiales sont F. G.

TIR JEAN L'AVIATEUR. — Le petit neveu est le bienvenu et nous espérons qu'il se plaira parmi nous, et qu'il viendra souvent occuper ce petit coin qu'il réclame et qu'il voudra aussi contribuer à l'amusement des autres, en envoyant des dessins faits à l'encre de Chine et ne dépassant pas 5 x 5½ et des compositions et des historiettes.

BRUNETTE AUX YEUX NOIRS. — Vous voudrez bien copier sur une autre feuille ce que vous envoyez pour être publié. Pour cette fois, je publierai quand même et le plus tôt possible.

CE TU-KI. — Merci de l'explication, tout naturellement, nous ne pouvons pas nous occuper des correspondances qui paraissent dans les autres journaux. Je suis certaine que votre amie est maintenant convaincue que c'est une autre qui a pris le même pseudonyme. Je remercie volontiers Liseron Rose de l'amitié qu'elle vous porte ainsi qu'Huguette des Bois pour ses félicitations lors du concours de dessin.

FERMIERE QUEBECOISE. — J'ai bien aussi à constater l'affection de celles qui se joignent à notre nombreuse famille. Il est entendu que les devoirs d'écolière passent avant la correspondance de la page des enfants. Les envois seront publiés dès qu'il y aura de l'espace. Je salue volontiers de votre part Rose des Avions, Pêcheuse de Lune, Georgette de Gaspé, Echo de la Ravine, Cendrillonne, Roseline de Gaspé, Voyo d'Argent, Rose Aimée, Violette du Monastère, Alouette de Gaspé, et tous les cousins et cousines. Je demande pour vous à Rose Aimée si ses initiales ne sont pas E. H.

FAVEROL. — Je regrette de savoir que votre chère maman est malade et que la santé d'autres membres de votre famille vous donne aussi du souci. J'espère qu'ils iront tous mieux bientôt. J'ai été un peu surprise de voir que vous m'envoyiez cet article que j'ai écrit moi-même pour le Manuel du Foyer Canadien des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame.

Il aurait fallu le signer du nom de l'auteur et ajouter ensuite envoi de Faverol. Vous savez que c'est très grave de s'approprier ainsi le bien d'autrui, mais je comprends que vous l'avez fait par ignorance. Souvenez-vous-en.

GOLDENROD. — Je suis contente de vous avoir fait plaisir et aussi que vous ayez trouvé de gentilles correspondantes en Petite Lily et Lorenza.

La belle saison semble faire plaisir à tout le monde et plusieurs aspirent à exercer leurs talents de nageuse. J'espère que votre grippe est mieux, le beau soleil est le meilleur des remèdes. Je suis certaine que votre sœur est bien contente de voir revenir la belle saison, elle qui est enfermée tout l'hiver.

Je fais vos amitiés à Lorenza, Sœurette, Mo-Na-Lu, Petite Lily, Colombe du Souvenir, Colette Gaspésienne, Huguette des Bois, Doctoresse, Paulette Violette. Affectueux bonjours à Anne de Gaspé, Eglantine des Bois, Petite Couturière, Verte Fougère, Yoyo d'Argent, Bébé Yane, Katrina, Arc-en-Ciel, Une Eloignée, et Mado. Un bon souvenir aux cousins et cousines.

BRUNO PLAMONDON.—Vous pouvez envoyer la petite histoire dont vous parlez et si elle convient à notre page nous la publierons.

ETOILE D'OR.—Vous étiez, j'en suis sûre certaine de l'accueil que je vous réservais et vous ne craigniez pas que je vous trouve ennuyeuse. J'aime qu'on soit à l'aise pour revenir même après de longs silences. Le beau soleil chasse les rhumes et les grippes. Je suis contente de szvoir que votre santé s'améliore et que vous pouvez aller à l'église, faire des courses en auto, et vous occuper à certains travaux manuels.

J'aime de savoir que vous regardez notre page comme une de vos bonnes distractions. Je vous approuve de découper des articles et de vous en faire des cahiers à la fois intéressants et instructifs.

Je suis cetaine que cette cousine est très gentille et que sa présence vous apporte de bonnes et réconfortantes distractions.

Je lui fais vos messages affectueux ainsi qu'à Mado, Fleur du Carmel, Liseron Rose, Luseron Bleu. Souhaits de guérisons aux malades de notre page.

MIGNONNE.—Encore... ce serait un reproche tandis que je suis toujours contente de vous lire. Soyez certaine que vous ne m'ennuyez pas et que j'apprécie tout particulièrement celles qui sont ponctuelles. Je remercie pour vous Liseron Rose, de son compliment. Messages affectueux à Huguette des Bois, Gais bonjours à Mo-Na-Lu, Cœur Doré, Mésange du Paradis, Suzon, Lorenza, Meilleurs sourires à Imelda et Une Eloignée, Lutin Blond.

SUZON.—Vous savez que je m'intéresse à toutes mes nièces et que mon plaisir est aussi de leur donner de la joie. Je vous souhaite tous les succès dans vos examens de fin d'année. Votre légende paraîtra lorsqu'elle sera d'actualité. J'ai peur qu'il soit un peu tard pour faire un concours et je pense que nous le remettrons à septembre. Lorsque les concours de fin d'année seront finis, il sera presque le temps de se séparer pour les vacances, et pendant ce temps, même les plus studieuses délaissent leur plumes pour le dehors. Ma grippe n'a pas résisté aux premiers rayons du soleil et Dieu merci, elle est complètement disparue.

Au sujet de cette petite amie qui ne vous aime pas et qui vous fait toutes sortes d'ennuis, vous n'avez pas besoin de briser brusquement, laissez faire et ne vous préoccupez pas de son humeur. Ce sera la meilleure façon de la punir par l'indifférence. Elle se croit sans doute très importante et elle serait trop heureuse de croire que vous souffrez de ses mauvais procédés.

Je félicite Arlette de Mailliane de ses jolis dessins et aussi toutes celles qui contribuent à rendre notre page intéressante.

EPEE DE ROLAND. — En effet, il y a souvent des obstacles aux choses que nous voulons faire. Je regrette que vous ayez eu depuis votre dernière lettre deux deuils celui de votre grand-père et celui d'une cousine. Croyez à ma sincère sympathie et à celle des cousins et cousines.

Vous auriez dû me dire le sujet de votre dessin et s'il était fait à l'encre de Chine. Je fais vos meilleurs voeux à celles qui préparent des examens, et vos bons souhaits à tous les cousins et cousines.

Les devinettes seront publiées.

MESANGE DU PARADIS.—J'ai été bien intéressée par ces détails que vous me donnez dans votre la dernière lettre. A votre âge ce n'est pas une grande épreuve que de changer ainsi de petite patrie, on s'acclimate partout et l'on noue facilement de nouvelles amitiés et des habitudes différentes. Je ne comprends pas que votre dernière lettre soit restée sans réponse, il me semble que j'ai eu dernièrement une de vos lettres et je me souviens d'y avoir répondu. Il n'est pas facile d'organiser ce concours que vous me suggériez, surtout à cette saison, à l'automne, ce serait plus simple, en tout cas, je conserverai cette copie.

Je fais vos amitiés et souvenirs à Bonbonnière, Val-de-Près, Corbeille d'Or, Rose Bonheur, Lune d'Argent, Tyrolienne, Fée Carabosse, Gaby et Marielle à qui je demande la cause de leur silence si prolongé, je leur demande de vous l'expliquer.

Bonjours amicaux à Mado, Arc en Ciel, Zina, Chimène, Javotte, Mo-na-lu, Yeux Bleus, Anne Blosset, Claude, Clairette, Roses Sans Epines, Mitsi, Myrsta, Petite Brunette Canadienne, à qui je dis de revenir à la page et à Madona de Luini.

Des pensées toutes spéciales pour nos chères malades et pour notre chère Paulette Violette que je voudrais surnommer l'Ange de la Page. Je lirai le rêve que vous ajoutez à votre lettre et si c'est possible je publierai.

LES YEUX D'ENFANT

La brume de nos yeux devant des yeux d'enfants
Se dissipe à l'éclat de ces purs diamants
Où l'aube s'irradie.... où l'azur se recueille.....
Où le printemps s'éveille.... où l'automne s'effeuille.....

Leurs yeux, comme leur lèvre, ont de riants habits
Et semblent tamiser, au sein de leur prunelle,
Parmi les flocons d'or que leur regard cisèle,
Quelque rayon du ciel égaré sous leurs cils...

C'est dans leurs yeux que Dieu vient cueillir les étoiles....
Et, devant ces candeurs d'étonnements jolis,
Venus à des respects : elle garde ses voiles....
La rose leur sourit sous des limbes pâlis.....

Plus pur que les sommets dont l'aigle seul approche,
Plus profonds que les lacs, ils ont l'âme des fleurs
Qu'un indiscret zéphyr fait refermer en pleurs....
Leur angoisse muette émeut plus qu'un reproche....

Et, parfois, ces yeux-là firmament de clarté,
Asile immaculé de notre chasteté,
Dont les effarements sont des arrêts sévères,
Au seuil de l'heure trouble, ont sauvé bien des mères....

Joseph de VASSIVIERE.
104, rue D'Amsterdam

LA VIEILLE CHATTE

(Suite et fin)

—Et Blanche? Que devint Blanche? interrogèrent les enfants en chœur.

Tante Claire se recueillit. Elle reprit d'une voix changée:

"Blanche ne grimpa plus aux arbres, ne quitta plus la maison; son poil autrefois luisant, ressemblait à un tapis usé.

Quand on passait devant la chambre qu'elle avait adoptée, elle se tenait toujours sur le pas de la porte, faisant le gros dos; ses yeux, d'un gris mystérieux, étaient tristes comme ceux d'un chien.

—Encore la vieille chatte, disait mon père. Jetez-moi cette horreur!

Un jour, elle salit le parquet; on décida de s'en débarrasser; les domestiques refusèrent. Moyennant quelques sous un paysan s'en chargea; il mit Blanche dans un vieux sac et s'achemina vers la rivière; la chatte ne bougeait pas. Arrivé au bord de l'eau, il lança son paquet aussi loin que possible du bord. Il entendit un bruit sourd et l'homme se disposait à rentrer chez lui.

Mais le sac était sans doute usé; quelques pierres s'en échappèrent il il remonta à la surface. Blanche en sortit et se mit à nager.

C'était le soir: dans le ciel verdâtre les nuages se poursuivaient, de temps en temps, la lune apparaissait très blanche, et elle éclairait la pauvre bête de sa lueur fantastique.

Comment la chatte parvit-elle à rejoindre le bord? Nous ne pûmes jamais le comprendre. Elle réussit à passer la tête hors du sac; des lambeaux de toile pendaient sur elle. Frissonnante, elle courait sous les rayons de la lune blafarde, qui avait l'air de rire d'un horrible-rire.

Elle arriva derrière la grille du jardin, passa entre deux barreaux de fer, et c'est ainsi qu'elle nous apparut.

Son regard était devenu plus mystérieux encore. Quand on s'approchait d'elle, elle fuyait la queue entre les jambes. Personne n'osa plus la jeter dans la rivière."

Il se fit un grand silence. Minet ronronnait doucement. La pendule chantait "tic-tac".

Tante Claire et les enfants rêvaient en regardant voler les étincelles du feu rouge qui, lui aussi, sait raconter des histoires.

Claire HALPEHN-ISTEL
(Des Enfants et des Bêtes)

La chanson des fils...

La chanson des fils télégraphiques, au long des routes de la campagne, a le pouvoir d'étonner les enfants, mais ceux-ci ne s'estiment pas suffisamment éclairés quand on leur répond : ce sont les dépêches qui passent... A vrai dire, l'explication de ce phénomène n'est pas très bien connue. On met en cause le vent, mais il arrive que les fils chantent par un temps calme, et **vice versa...**

Un météorologiste a prétendu naguère que la résonnance des fils provenait des vibrations du sol, celles-ci étant elles-mêmes causées par les vibrations atmosphériques. Une méthode de prévision du temps, basée sur ce phénomène, a été expérimentée avec quelque succès. Quand les fils télégraphiques chantent", la pluie et l'orage se préparent. Un son grave annoncerait un changement dans les deux jours qui suivent ; un son aigu — correspondant à des vibrations plus fréquentes du sol — annoncerait une perturbation très proche.

UN EXEMPLE DE LA NATURE

Dédié à deux petits amis que je ne vois plus

Bien des fois, j'ai étudié et admiré toute la poésie que renferme l'existence de ces petits êtres frangiles et infiniment gracieux "Les Oiseaux".

A Paris, surtout les pierrots, dont l'effrronterie est notoire, ont toujours eu ma préférence, dans mon cœur.

J'avais souvent désiré saisir de ces rois de l'indépendance, au bec narquois, pour embrasser son petit crâne, le tenir un moment captif dans ma main, lui rendre la liberté et le voir repartir vers le ciel en se retournant pour me dire: "Tu ne seras jamais aussi près de DIEU que moi."

Est-ce l'hommage que je rends à la nature à tous les instants de ma vie qui a fait se réaliser mon souhait? — est-ce la nature elle-même qui a voulu souligner d'un trait si délicat mes plus chères convictions? — je ne sais, mais voilà ce qui se passa un jour du printemps dernier.

Je traversais le jardin de la maison que j'habite, ce minuscule jardins, orné à droite d'une imitation de grotte bordée d'un tapis de lierre et d'une allée de cailloux, au milieu. Je me hâtai vers le pavillon du Rocher où deux chères existences guettent mon arrivée, mêlant dans un geste familier les cheveux noirs aux cheveux blancs. En passant près du tapis de lierre, j'entendis un bruissement sous les feuilles: je crus d'abord à la fuite d'un rat et je m'arrêtai, clouée par la répulsion que m'inspire ce genre d'animal; mais ce bruit persistant, je me baissai et je vis sous le lierre un enfant de pierrot déjà grand qui, sans nul doute, venait de partir du nid pour essayer son premier vol.

Ce pierrot devait être un enfant gâté trop longtemps couvé par une mère peut-être plus tendre que les autres, car à voir ses ailes développées, il était impossible de ne pas le croire paresseux. Il était figé par la peur, aussi, je le pris délicatement sans difficulté, décidée à ne pas le laisser devenir la proie du chat toujours à l'affût et prêt à bondir sur les petits malheureux qui tombent sous ses pattes.

Ne croyez pas que j'avais l'intention de mettre en cage ma capture, j'aurais considéré comme un crime d'aliéner la liberté de ce personnage dont la grâce ne se déploie vraiment que dans les airs. Je pensais seulement le laisser sur la fenêtre, lui donner à manger jusqu'au jour où, se sentant assez fort, mon charmant prisonnier s'envolerait sans me dire adieu; ce que je lui pardonnais à l'avance, n'ayant pas la prétention de retenir davantage le cœur d'un oiseau que celui d'un homme.

En attendant, ce petit être tremblait dans ma main, tandis que je gravissais les étages en lui adressant des mots doux pour l'apprivoiser, et sa frayeur s'apaisant peu à peu, il me regardait avec des yeux ronds pétillants d'intelligence. C'est à cet instant que je m'offris le luxe de poser mes lèvres sur sa douce petite tête.

Nous fîmes tous deux une entrée triomphale et je mis mon hôte dans le panier à salade sur la fenêtre. Dépaysé d'abord dans cette cage rustique, il ne tarda pas à pousser plusieurs "pouit" stridents et, au bout d'un moment, nous eûmes la surprise de voir arriver ses parents. L'appel avait été entendu et avait guidé leur vigilance. Ils se posèrent sur la fenêtre sans s'inquiéter de notre présence, méprisant le danger, comme dans les grandes actions. Serrés l'un contre l'autre, ils parlèrent à leur fils dans le doux langage des oiseaux : le "pouit pouit" du père était impérieux, celui de la mère craintif et suppliant. Encouragé, notre paresseux se posa d'abord sur l'anse de son panier, puis, après une série de mimiques plus gracieuses les unes que les autres, il se hasarda enfin sur l'appui de la fenêtre. A ce moment, ses parents l'encadrèrent pour lui donner une leçon de vol en exécutant près de lui les mouvements classiques de leurs ailes, et, jugeant qu'il devait avoir compris, sur un ordre décisif du père, ils s'envolèrent tous les trois : l'enfant pierrot soutenu par la confiance était sauvé! Nous les vîmes rejoindre leur nid sur le grand arbre ou les tout-petits attendaient.

Longtemps nous restâmes recueillis devant la fenêtre, sous le charme du spectacle simple et grandiose que DIEU venait de nous offrir.

Où aurais-je pu puiser pour mon fils un exemple de la nature plus vibrant, plus persuasif que celui de ces petits êtres unis, ne formant qu'une seule âme, qu'un seul cœur?

A DAME NATURE, j'ai dit MERCI.

Lucile CASSAING

DEUX BONNES AMIES

dédié à Lutin Bleu

Entre Margot et Lucette
S'élève un grave conflit :
"Tu me le paieras! — Répète
Un peu ce que tu m'as dit!

— Non! si! — Non! Oui! la vilaine!
— Hou-hou! la laide qui ment!
— Tu vas voir, Croquemitaine!
— Et toi, tu vas voir maman!

— Ma main me démange! Touche
Moi donc! mais il t'en cuira!
— Tiens, je te ferme la bouche!
— Au secours, elle me bat!

Prends bien garde que mon frère
N'aille provoquer le tien
— Madame, je suis plus fière
Que vous,.et je saurai bien

Toute seule me défendre
Contre votre frère aussi,
Et par l'oreille vous prendre
Tous les deux à ma merci!"

Envoi de **Yo-Yo d'argent.**

DEVINETTES

Q. Qu'est-ce que tout le monde possède et que le bon Dieu seul n'a pas?
R. Des défauts.

Q. Pourquoi le coq ferme-t-il les yeux quand il chante?
R. Pour montrer qux poules qu'il sait sa chanson par coeur.

Q. Qu'est-ce qui existe depuis le commencement du monde et qui n'a jamais plus qu'un mois?
R. La lune.

Q. Que fit **Jonas** en entrant dans la baleine?
R. Il chercha un clou pour accrocher son chapeau.

Q. Quest-ce qui a des dents qui ne mordent pas? R. Un peigne.

Envoi de **Brunette aux Yeux St-Eloi. Noirs.**

Q.—J'ai cent ans et cependant je n'ai vu le jour anniversaire de ma naissance que 25 fois. Comment se peut-il?
R.—C'est un natif du 29 février.

Q.—Plus il y en a moins ça pèse

MOTS D'ENFANTS

Pierre, huit ans, rentre à la maison avec un costume tout crotté.

—Te voilà propre! où as-tu passé?

Je suis tombé... et il y avait de la boue!

Avec ton pantalon neuf!

Pierre confus :

—Oui, je n'ai pas eu le temps de l'enlever.

—Toto lit le journal et voit l'intitulé d'un article : "Impôts sur les blés durs."

Après un instant de mûres réflexions.

—Dis papa, les blés durs, c'est-il ceux qui servent à faire le pain rassis?

MAGNIFIQUE EXCUSE

—Qu'est-ce que vous faites dans mon cerisier?...

Heu!... j'viens de tomber d'aéroplane!

Brunette aux yeux noirs

MOTS POUR RIRE

Dédié à Imelda

Louis :—Au radio, l'annonceur ne sait même pas épeler Québec, il dit C H R C Québec.

Après le cirque, Toto voit un jongleur à la sortie. Ceiui-ci jongle admirablement bien.

—Je voudrais bien avoir ton adresse! dit Toto.

Et l'autre de répondre.

—C'est 5 rue Germain.

Envoi de **Yoyo d'Argent**

Qu'est-ce?
R.—Des trous.

Q.—Deux pères et deux fils vont à la chasse et tuent 3 perdrix et en ont chacun une. Comment se fait-il?
R.—C'est un grand-père, son fils et son petit fils.

Q.—Pourquoi Paul veut-il une classe ronde?
R.—Pour ne plus aller dans coin.

Envoi de **"Epée de Roland"**

De: Primaire.

DEVINETTES

LES COMBLES

Dédié à Anne de Gaspé

D. Quel est le comble du mal de coeur?
R. Vomir... des injures.

D. Quel est le comble de la vaccination?
R. Vacciner un bras... de mer.

D. Quel est le comble de la philanthropie?
R. Consoler... un saule pleureur.

D. Quel est le comble de la défiance?
R. Etre jaloux... de son ombre.

Arc-en-ciel

CHARADES

Dédié à Papillon d'azur

Mon tout est mon premier devenu mon dernier.
Vin-aigre.
Perché sur mon premier, Mon tout fait aux échos redire mon dernier.
Pin-son.

Arc-en-ciel

PERDU DANS LE DESERT!

COMMENT feriez-vous pour conduire ce chameau assoiffé à travers le désert jusqu'à l'oasis où se trouve un petit étang? Il s'agit de partir du chameau et de le diriger à travers ce labyrinthe jusqu'à l'oasis. Faites bien attention de ne pas prendre un sentier qui vous ramènera au point de départ. N'oubliez pas qu'il est important de ne pas "couper" une seule ligne.

COMMENT DESSINER UN RHINOCEROS

COMME tous les autres dessins de cette nature que nous avons publiés, celui-ci indique une manière facile de représenter un rhinocéros. Il s'agit simplement de reproduire le plus parfaitement possible, dans le rectangle du bas, les trois étapes du dessin qu'on voit ici dans le rectangle du haut.

LE THEATRE DES OMBRES CHINOISES

En vous tenant les mains entre une lampe et un mur, comme le montre notre dessin de gauche, vous allez obtenir une ombre représentant une tête d'homme comme le montre notre dessin de droite.

Essayez cela!

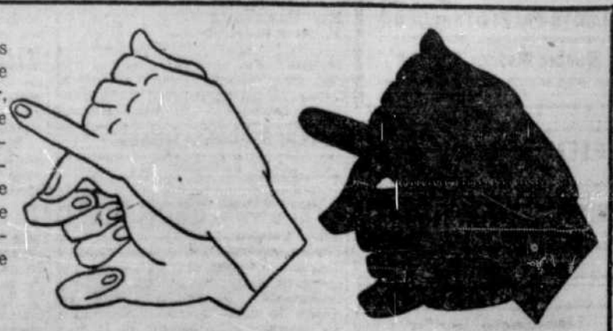

MARIAGES

RENAUD-VERRET—On annonce pour le 7 juin prochain, le mariage de Mademoiselle Françoise Renaud, fille de M. Emile Renaud, employé civil, et de madame Renaud, avec M. J.-B. Verret, fils de M. Jules Verret, marchand et de madame Verret, de Lorettville. -b

NAISSANCES

GINGRAS—M. Paul-Emile Gingras et Mme Gingras, née Maria Paquet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 28 mai et baptisé le 29, sous les prénoms de Joseph-Henri-Lucien.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-Henri Paquet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Cyrille Gingras, grand'mère de l'enfant.

MONTAMBAULT—M. et Mme Louis Montambault, (née Lydia Giroux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 mai et baptisé le 29, sous les prénoms de Joseph-Jean-Louis-Léonce.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Morency, de Grand'Mère, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph-Arthur Giroux, tante de l'enfant.

PAPILLON—M. Evile Papillon et Madame Evile Papillon, née M.-Eugénie Blondeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 23 courant et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Eugénie-Yvette.

Parrain et marraine, M. et madame J.-A. Blondeau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Madame Xavier Marcotte, grand'tante. Ceci porte au nombre de 101 enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants de l'aïeule de la mère, M. Théophile Blondeau, âgé de 8 3ans, réside à St-Basile depuis 66 ans. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—M. et Mme Paul Leclerc, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort accidentelle de leur bébé, soit par tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS — Mme Vve Joseph-A. Morissette, remercie bien sincèrement tous les parents et amis, ainsi que les religieuses de la Crèche S. P. V., qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite où assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD—A Charlesbourg, le 30 mai 1932, est décédée, à l'âge de 23 ans et 7 mois Dame Cécile Paquet, épouse de M. Ernest Bédard.

Les funérailles auront lieu le 2 juin à 8 heures 30 (heure solaire).

Départ de la maison mortuaire à 7 heures 45, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial. 31mai-2fs-b

CARPENTIER — Au Village Huron, le 31 mai, à l'âge de 74 ans et deux mois, est décédée Dame Adèle Brunet, épouse en premières noces de feu Louis Mallard, et en secondes noces, de feu Ludger Carpentier.

Elle était de la Ste-Famille, du Tiers-Ordre, de l'Union de Prières et du Scapulaire.

Les funérailles auront lieu vendredi, à l'église du Village Huron, à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière St-Sauveur. 1juin-2fs-b

COTE—A Québec, le 31 mai 1932, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Emond Côté, ancien employé du C. N. R., époux de dame Dulcina Fecteau.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 5, Place d'Orléans, à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. 31mai-4fs

COTE—A Québec, le 1er juin 1932, à l'âge de 18 ans 3 mois, est décédée Geneviève Côté, fille de M. et Mme E. Bacon Côté.

Avis des funérailles demain.

Départ de la maison mortuaire, No 15, Ave des Chênes pour l'église de St-François d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.

Elle était la soeur de MM. Raymond, Georges, Elie Côté. -b

DORION—A Québec, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Ls-Elzéar Dorion, fils de feu M. Siméon Dorion.

Les funérailles auront lieu vendredi 3 juin, en l'église de Château Richer après l'arrivée du train de 8 heures 15,(heure avancée). 1juin-2fs-b

HUOT—A Québec, le 30 mai 1932, à l'âge de 52 ans, est décédée Florida Martel, épouse d'Arthur Huot.

Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin 1932.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 44, rue Conroy, pour se rendre à l'église du St-Coeur de Marie, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. -b

LECLERC—A St-Jean-Baptiste, le 31 mai 1932, à l'âge de 7 mois 3 jours, est décédé Jean-Robert, enfant bien-aimé de M. Stméon Leclerc et de Mme Leclerc, née Gabrielle Pagé.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi à 3 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 119, rue Latourelle, à 3 heures 15, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

MARANDA—A St-Laurent, I. O., le 23 mai 1932, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Mathilde Coulombe, épouse de feu Jean Maranda.

Les funérailles auront lieu jeudi à St-Laurent, I. O., à 9 heures (heure solaire). -b

MARQUIS—A l'Hôpital St-Sacrement, le 31 mai 1932, à l'âge de 34 ans 8 mois est décédée Dame Germaine Bélanger, épouse de J.-Nap. Marquis.

Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 339, rue Richardson, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle était de l'Apostolat de la prière. 1juin-2fs-b

PARE—A St-Zéphirin de Stadacona, le 31 mai 1932, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marie Tremblay, épouse de Sieur Georges-Omer Paré.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 173 Papineau, à 8 heures et 45, pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

TURGEON—A Stadacona, le 1er juin 1932, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Anne-Marie Drouin, épouse en premières noces de feu Ernest Fredet, et en secondes noces de François-Xavier Turgeon.

Les funérailles seront annoncées subséquemment. Les journaux de Montréal sont priés de reproduire. 1juin-3fs

Saint-Cléophas

Dans nos classes

Ecole No 1 dirigée par Mlle Rhéa Plourde.

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu la note excellente ou très bien dans les concours du mois d'avril.

5e année : Note excellente : Mlles Marie-Anna Jalbert, Marie-Jeanne Otis et Hermance Vallières.

5e année : Note excellente : Mlle Emélia Jalbert. Très bien : Cécile Turcotte, Emélie Otis, Alcide Fournier.

4e année : Note excellente : Régina Vallières, Roméo Perreault.

Très bien : Thérèse Gagnon, Alice Sirois, Gustave Berthelot, Joseph Madore.

3e année : Très bien : François Turcotte, Annette Gagnon.

Communion solennelle

Jeudi, le 12 mai, eut lieu, après six semaines de catéchisme, la communion solennelle de 42 enfants au milieu d'un grand concours de parents.

La bonne tenue des enfants fit que cette cérémonie fut très édifiante et elle restera toujours gravée dans notre coeur. Le chant exécuté par les jeunes filles de la paroisse contribua à rehausser l'éclat de cette cérémonie.

Nos félicitations à notre dévoué curé qui a si bien préparé cette belle fête des enfants.

Programme du chant :

Au confiteor : "En tout ma première pensée". En choeur.

A l'Offertoire : "Hostie Immaculée".

A l'Elévation : "O mon Jésus tout aimant". Solo: Mlles N. Poirier et S Morin.

A la Communion : "L'Ange et l'Ame". Solo : Mlles Rhéa et Blanche Plourde.

Au dernier Evangile : Vierge sans tache". Solo: Mlle Laurette Fournier.

Salut solennel

"O Salutaris". Solo Mlles Fernande et Blanche Plourde. "Sub tuum praesidium". Solo: Mlle Laurette Fournier. "Le Deum landamus". Tantum Ergo". Solo: Mlle Anne-Marie Turcotte. "Vivat Jesus" en choeur.

Notes locales

M. P.-Emile Gagnon, notaire, du Bic, était en visite, ces jours derniers, chez M. Ph. Gagnon.

—M. J.-Charles Miousse, fromager, en visite, chez des Parents, à St-Omer et St-Alphonse de Caplan, Co. Bon.

—Etait de passage dans notre paroisse ces jours derniers, M. R. Genest, insp. du cadastre.

ECONOMISEZ $5 SUR VOS
HABITS-PALETOTS de DEUIL
en achetant direct du Manufacturier
Quebec Modern Clothing
589 ST-VALLIER (coin St-Anselme)
Tél. : 7730

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Lisez chaque jour les
PETITES ANNONCES

UNE BRILLANTE CEREMONIE DE FIN D'ANNEE

(Suite)

au Canada. A Mgr Villeneuve il a exprimé le plaisir qu'a causé à l'Université, en même temps qu'à toute la population, sa nomination au siège de Mgr de Laval. Dans le rapport qu'il a présenté avant la collation des diplômes Mgr Camille Roy a souligné les principales modifications introduites dans le cours de l'année à l'Université Laval et rappelé en peu de mots le souvenir des disparus de cette année, M. le Dr Arthur Simard, M. le notaire Octave Roy et M. l'abbé J.-E. Grandbois.

Mgr Villeneuve a remercié l'Université de l'affection qu'elle lui a accordée avec tant d'empressement et rappelé l'importance de l'enseignement à notre époque. Il a souligné que la crise actuelle constitue une preuve éclatante de la puissance de l'idée, que l'on a voulu subordonner aux faits et la nécessité d'abandonner le matérialisme qui s'introduisait à la faveur de la prospérité générale.

Avant la collation des diplômes M. Lorne Pierce, un écrivain et un critique qui s'est acquis une belle célébrité à Toronto et dont Mgr Camille Roy a signalé les sympathies constantes pour les Canadiens-français et les travaux de conciliation entre les deux races, a reçu solennellement le titre, **honoris causa,** de docteur ès lettre de l'Université Laval. M. Pierce a remercié vivement l'Université de ce témoignage de l'intérêt que l'on prend ici à ses travaux et a rappelé la nécessité d'en venir au Canada à une entente durable entre les deux races.

"Mes premières paroles seront un hommage de gratitude respectueuse à Son Excellence le Gouverneur Général et à Lady 'Bessborough" commença Mgr Camille Roy, en souhaitant la bienvenue aux hôtes d'honneur de la soirée, "qui nous font l'honneur d'assister à cette séance annuelle de clôture. Veuillez croire, Excellence, combien nous apprécions cette délicate attention".

Mgr Camille Roy rappela le souvenir de la visite faite à l'Université, au moins d'octobre 1931, par le Gouverneur général et Lady Bessborough, et les conseils donnés à la jeunesse étudiante de notre grande institution d'enseignement.

"Qu'il me soit permis d'ajouter, continua Mgr Roy, que notre Université française apprécie tout particulièrement la présence ici ce soir, de Lady Bessborough. Une âme délicate, faite de toutes les distinctions de la race française, unit très étroitement au peuple de la province de Québec la gracieuse châtelaine de Rideau Hall. Et, nous pensons que votre Excellence, qui professe une double loyauté, celle de ses origines françaises et celle de ses adoptions familiales et politiques, aimera à voir dans notre Université de Québec une ouvrière diligente de cette même loyauté qui nous attache tout à la fois à notre race et à notre roi.

Monsieur le Gouverneur, madame, vous venez vivre à Québec quelques semaines de notre printemps. Peut-être pensiez-vous, ignorant encore les caprices de notre climat, y trouver beaucoup de fleurs aux arbres et aux jardins. D'ordinaire, aux derniers jours de mai, Québec ne se pare guère encore que de la fleur de sa vie humaine, je veux dire de la fleur de sa jeunesse, et particulièrement celle de sa jeunesse étudiante. C'est cette jeunesse, cette fleur de vie, cette gerbe universitaire, que nous vous présentons ce soir, comme la plus précieuse parure de notre printemps québecois.

— o —

Mesdames, Messieurs, je regrette que Mgr le Recteur, retenu par une trop longue maladie, ne puisse ce soir vous exposer, comme il avait soin de le faire, les travaux accomplis pendant l'année académique qui s'achève. Permettez-moi de joindre à nos voeux les vôtres, pour le rétablissement prochain et complet de celui qu'une cruelle épreuve éloigne de ses fonctions rectorales.

Sans prétendre remplacer ce soir Mgr Fillion, je me contenterai de vous dire que l'année qui s'achève prend place, comme celles qui l'ont précédée, dans la série des années laborieuses et calmes où s'accomplit à l'Université Laval sans beaucoup de bruit mais avec efficacité, l'oeuvre d'enseignement et de formation qui nous est confiée. Québec aime à faire le bien sans trop de bruit et c'est peut-être ce qui lui vaut cet équilibre de vie qui lui assure dans toutes les sphères de sa vie intellectuelle une santé ferme, stable, sans à coups périlleux, mais pleine de réalités substantielles et de stimulantes promesses.

Notre action au dedans, je veux dire le travail dans les facultés, fut à la fois régulier, abondant, fructueux. La collation des diplômes vous le fera voir tout à l'heure.

L'Université Laval essaie de répondre par ses efforts à la grande préoccupation actuelle qui est de relever toujours l'enseignement supérieur, de le faire de plus en plus compétent et scientifique. C'est assurément l'ambition de toutes les universités de s'approprier, pour en faire bénéficier leurs élèves, les méthodes plus rigoureuses qu'exige l'étape actuelle des développements de la pensée et de la science. Des maîtres plus spécialisés dans les matières de leur enseignement, mieux pourvus à la fois d'une solide culture générale et d'une pénétrante connaissance de leur domaine de recherches ou d'études, voilà ce qu'on exige de plus en plus des professeurs d'université; des élèves qui soient moins satisfaits de la médiocrité, qui mesurent, moins sur le strict nécessaire l'étendue de leur savoir, qui s'inquiètent avec plus de curiosité et de leurs études professionnelles et de leur formation générale: voilà ce qu'on exige aussi de ceux qui veulent demain entrer dans la carrière. L'Université Laval, qui a parti comme la plupart de nos institutions d'enseignement, des dures conditions financières faites à son existence, s'applique avec zèle à fortifier son corps professoral, à créer des laboratoires, à fonder des Ecoles ou des enseignements nouveaux, à rajuster toujours ses programmes de façon à répondre aux exigences combinées du public et de la science.

Qu'on me permette de signaler la récente réforme de notre Faculté de Théologie et de l'Ecole Supérieure de Philosophie. Cette réforme, qui répondait assurément à l'ambition de nos maîtres, fut cette année hâtée et en quelque sorte précipitée par une direction nouvelle et énergique venue de Rome, donnée par Sa Sainteté le Pape Pie XI à toutes les Facultés d'études ecclésiastiques et de sciences connexes à ces études. La constitution apostolique "Deus Scientiarum Dominus", datée du 24 mai 1931, et les règlements, édictés le 12 du mois de juin suivant, par la Congrégation des Séminaires et des Universités, pour assurer l'exécution de la Lettre pontificale, ont traversé comme un ordre impérieux et comme une lumière bienfaisante le monde universitaire catholique. Sa Sainteté Pie XI, qui depuis dix ans, imprime un si vigoureux élan à toutes les activités intellectuelles, sociales et religieuses de l'Eglise, a voulu que les études ecclésiastiques et philosophiques fussent dans les universités catholiques établies selon des conditions nouvelles de compétence, de programmes, de recherches et d'examens qui vont leur assurer une autorité humaine plus haute et un épanouissement plus spendide. L'Université Laval s'est empressée d'adhérer à cette direction, et ces jours derniers elle envoyait à Rome, en même temps que ses nouveaux règlements des Facultés de théologie et de phylosophie, une lettre officielle d'adhésion qui porte les signatures de son grand Chancelier, du Pro Recteur et des doyens des Facultés.

Ce fut pour répondre aux désirs du Souverain Pontife non moins qu'aux besoins actuels des esprits, que notre Ecole Supérieure de Philosophie, devenue Institut de Philosophie, vient d'ajouter à ses activités une Ecole des Sciences sociales. Les sciences sociales constituent à l'heure présente un ensemble de doctrines qu'il importe de faire reposer sur des principes solides de philosophie si l'on ne veux pas qu'elles soient faussées par des inductions trop variables, ou par des passions trop égoïstes. La sociologie doit tenir compte à la fois des principes et des réalités; et c'est bien ce qui en rend difficiles les applications pratiques. L'Université Laval croit utile de créer chez elle un foyer d'études où les principes, la doctrine, les directions sociales pontificales et l'expérience joindront leurs lumières, et où pourront venir s'instruire et s'éclairer ceux-là de nos concitoyens, et en particulier de nos jeunes professionnels qui peuvent donner à la question sociale une part de leur temps ou de leurs loisirs.

Du dedans, je veux dire des salles de cours réservés à ses élèves, l'Université Laval s'efforce toujours de répandre au dehors son influence et sa pensée. Les Cours publics sont un moyen sûr de prendre contact avec ceux qui se préoccupent de rester en liaison avec leur science ancienne et la science nouvelle. Ces cours publics littéraires ou scientifiques ont été cette année plus suivis que jamais par un auditoire nombreux et fidèle. Ils répondent assurément à un besoin, et l'Université se propose d'organiser avec un soin toujours plus grand cette part nécessaire de son enseignement.

Les deux revues que publie l'Université Laval, **Le Canada français,** et le **Naturaliste,** la revue **L'Enseignement secondaire,** organe du Comité permanent des études, contribuent efficacement à cette diffusion de la pensée ou de la science universitaire. Et nous pouvons affirmer que le **Canada français, l'Enseignement secondaire** et le **Naturaliste** ont augmenté encore cette année la qualité des travaux ou des articles parus. Il leur manque encore une clientèle d'abonnés plus nombreux, qui leur permettrait de se perfectionner davantage. Nous espérons que cette clientèle se multipliera sans retard. Il est temps que chez nous l'on encourage les revues de chez nous, et en général tous les meilleurs efforts de la pensée canadienne, et nos classes instruites devraient sur ce point donner toujours un généreux exemple.

Avant de terminer ce discours, je dois rappeler la mémoire de trois ouvriers précieux de l'enseignement universitaire, que la mort a frappés au cours de cette année; M. le docteur Arthur Simard, professeur à la Faculté de Médecine, M. le notaire Octave Roy, professeur à la Faculté de Droit, et M. l'abbé Joseph-Emery Grandbois, professeur à la Faculté de Théologie.

M. le docteur Calixte Dagneau, M. le notaire Arthur Duval et M. l'abbé Cyrille Gagnon ont préparé pour chacun de ces regrettés disparus un éloge qui sera consigné dans notre annuaire. Mais il convient de dire au moins ce soir combien l'Université Laval a profondément regretté la disparition de ces trois maîtres.

Le docteur Simard paraissait encore si jeune, et il donnait à la Faculté de Médecine des leçons de pathologie externe et à l'Hôtel-Dieu des cliniques si goûtées. Il était le professeur disert dont la parole élégante, précise, toujours liée au sujet, se remplit de faits et de pensées, captive l'attention, instruit et charme tout à la fois l'esprit des élèves. Il occupa dans le monde médical les situations les plus hautes : son autorité se doublait ainsi d'une large expérience de toutes les affaires professionnelles.

Le notaire Octave Roy n'a fourni que quelques années d'enseignement à la Faculté de Droit, où il était chargé du cours de procédure notariale. Mais on sait combien fut belle et fructueuse la carrière de cet homme qui joignait à la plus haute distinction personnelle une curiosité d'esprit qui en fit l'une des autorités de sa profession. Porté à la présidence de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, il y fit paraître toute sa valeur, et il fit bénéficier notre Faculté de Droit de son haut prestige.

L'abbé Joseph-Emery Grandbois, professeur d'Ecriture Sainte à la Faculté de Théologie, fut pendant trente-cinq ans chez nous le type parfait du professeur qui ne cesse de renouveler son savoir, de l'étendre à toutes les branches des connaissances humaines et qui sous les apparences d'une modestie parfois originale cache une âme d'élite. Il né vécut guère que pour les livres, l'enseignement, l'amitié et la prière, cultivant avec finesse une certaine originalité de vie. Enfermé dans sa chambre du Séminaire, comme en une retraite, mais ouvrant volontiers sa porte pour recevoir des confrères, donner des consultations, ou pour aller s'informer discrètement, dans les corridors, de ce qui se passait dans la maison ou dans le monde, il y vécut dans une joie intellectuelle jamais épuisée, et dans une atmosphère où la fumée parfois opaque du tabac n'obscurcit jamais la pensée. L'abbé Grandbois laisse des manuscrits précieux ; il laisse surtout un exemple de travail et de curiosité intellectuelle dont nous avons encore quelque besoin.

Je me fais un devoir de joindre à cet hommage aux ouvriers disparus le souvenir reconnaissant que nous gardons de quatre des gouverneurs du Syndicat financier que la mort nous a enlevés au cours de cette année : MM. le commandeur Cyrille Tessier, P.-J. Côté, L.-C. Marceux, et J.-G. Scott. Ils étaient pour nous de grands et précieux amis. Nous n'oublierons ni leurs noms, ni les généreux témoignages de sympathie qu'ils ont donnés à l'Université Laval.

Mesdames, Messieurs, Mgr le Chancelier va maintenant distribuer à nos chers Etudiants leurs diplômes et leurs récompenses. Puissent ces jeunes gens qui sont notre consolation et notre espoir retenir toujours les leçons de travail, de probité professionnelle, de vertus privées et sociales qui leur sont ici données. Une mission très haute les attend dans la société. Monsieur le Gouverneur, vous rappeliez ici même, le 10 octobre dernier, que "la plupart des hommes qui dans les divers domaines de la pensée et les multiples champs d'actions sont appelés à donner la direction, sont des universitaires". Et vous vouliez bien en précisez à nos étudiants la raison, quand vous ajoutiez que partout on réclame "la direction de ceux, qui dès leur plus tendre jeunesse, ont été entraînés à raisonner logiquement, à penser avec méthode, à considérer les principes essentiels, à bien comprendre la loi de causes et des effets".

Ces paroles aussi justes que fortes, nous nous permettons de les redire ce soir aux élèves de cette Université. Jamais on n'eut davantage le besoin de lier les effets aux causes, et de ne poser, dans l'ordre public, que ces causes capables de bons effets. Le devoir social devient de plus en plus grave à mesure que se posent et s'accumulent les problèmes troublants de la vie économique nationale ou internationale et à mesure que sont remis en question les principes fondamentaux de l'ordre et de la morale. Ces problèmes, ils se dressent déjà comme des énigmes au début même de la vie professionnelle de ceux qui entrent dans la carrière. N'oubliez pas, chers étudiants, qui ce soir nous quittez pour aller vers la vie, n'oubliez pas qu'ici l'on vous a appris à faire reposer sur les fondements essentiels de la philosophie chrétienne et de l'Evangile les convictions qui doivent inspirer votre action privée ou publique. Ce sont ces principes mêmes que notre auguste Pontife Pie XI vient de rappeler encore au monde anxieux de retrouver une base de reconstruction. La lettre encyclique "Charitas Christi", qui vient de nous arriver, est une nouvelle page de capitale importance doctrinale. Voulez-vous demain être des citoyens utiles, des ouvriers de paix et de justice sociale, tenez ferme aux enseignements lumineux de l'Eglise et de son chef, et gardez dans vos âmes la mémoire très douce et réconfortante des leçons de vie spirituelle que vous donna l'Université Laval.

LES DIPLOMES

Voici la liste de ces distinctions, telle qu'énumérée par M. l'abbé Arthur Maheux, Secrétaire Général de l'Université :

Collation des diplômes

Licenciés en théologie : MM. les abbés Louis Lévesque, a.g.d., Robert Lacroix, a.g.d., D. MacCormack, a.d., Cyrille Miller, a.d., P.-H. Turgeon, a.d., J.-A. Nadeau a. d., Ls-Philippe Gravel, Alphonse Asselin.

Licenciés en droit : MM. Emile Gagnon, a.g.d., Gustave Poisson, a. g.d., Paul LeBel, a.g.d., Antoino Biron, a.g.d., Arcadius Denis, a.g. d., Paul Talbot, a.d., Pierre Letarte, a.d., Roger Vézina, a.d., Lévis Gagnon, Charles-Edouard Leclerc, Alphonse Dupont, G.-R. Fournier, Philippe Ferland, Fernand Morin, A. Rosenstein.

Licenciés en philosophie : MM. les abbés L. Castonguay, a.g.d., Paul Emile Gosselin, a.g.d., Lionel Audet, a.d., J.-B. Gauvin, a.d., Honorius Provost M. Germain Lacourcière, Frère Methodius Hannas, de la Congrégation des Basiliens, Bruno Desrochers et Guillaume Coll.

Licenciés ès Lettres: MM. les abbés Chs-Eugène Ouellet et Alzire Tardif.

Licenciés ès-sciences : MM. les abbés Adrien Gagné, a. d., Alexandre Larue, a. d., Frère Nicétas-Marius, des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Diplômes de Chimistes : Dominique Gauvin, a. d., Louis-Philippe Jean.

Bacheliers en droit ès-anon: RR. PP. Amédée Bourgeois et Diomède Langelier, des RR. PP. de Ste-Croix.

Bacheliers en droit : Gavan Power, Roland Champoux et C.-A. White.

Bacheliers en Médecine: Alexandre Ahier, Désiré-L. Auger, Louis Barras, Edouard Côté, Jean de Saint-Victor, Louis-Joseph Doyle, Lucien Dumas, Jean-B. Hamel, Ls-Georges Huard, Paul Labrèque, Armand Landry, Germain Laperrière, Rodolphe Maheux, Benoit Martin, Jean Morisset, Albert Ouellet, Jean-Louis Rochefort, Raymond Reny, Jean Sirois, Laval St-Cyr, Jules Talbot, Maurice Tardif, Jean-Baptiste Touzin, Eusèbe Turmel.

Bacheliers en sciences agricoles: MM. François Lévesque, a. g. d., Eugène Godbout, a. d., M. l'abbé Alphonse Belzile, a. d., Hector Banville, a. d., Martin Ferron, Paul-Eugène Bégin, Saturnin Langlais, Paul-Emile Bernier, Prémélite Robichaud, Jean-Charles Cimon, Honorat Pellerin, Hidola Rochefort, Lucien Lavallée, Vincent Lanouette, Alphonse Théberge.

Bacheliers en Musique: M. l'abbé Germain Gervais, a. g. d., M. Willie Girard.

Diplômés du Cours Spécial de Commerce : Fernand Bédard, a. t. g. d., Venance Donatelli et Lucien Pouliot, a. g. d., Antoine Dubé, Henri Boivin, a. d.

Certificat de langue espagnole : Mlle Charlotte Fortier, a. d.

Certificats de langue italienne : Mlle Madeleine Roy, a. g. d., Frère Kohler, de l'ordre des Basiliens, a. g. d., M. l'abbé Vincent Macdonald, Mlle Marguerite Boulanger.

Certificat de langue anglaise : M. Adrien Falardeau, a. g. d.

Docteurs en Théologie : MM. les abbés Louis Lévesque, Robert Lacroix, Daniel McCormack, Cyrille Miller, Paul-Henri Turgeon, Joseph-Arthur Nadeau, Louis-Philippe Gravel, Alphonse Asselin.

Docteurs en Médecine : MM. Louis Napoléon Larochelle, Fernando Hudon, Dominique Gaudry, Camille Michaud, André Gélinas, Pierre Jobin, Henri Samson, Edmond Laurendeau, Gérard Archambault, Paul Carette, Pierre Morisset, Antoine Martel, Maurice Roy, Rosaire, Cauchon dit Laverdière, Guy Drouin, Maurice Boulet, Omer Caron, Jean Paquin, Léo Bergeron, Paul-Etienne Julien, Sirice Belles-Isles, Paul Godin, Roland Thibaudeau, J.-B. Michaud de la Broquerie Fortier, Joseph Bergeron, Henri LeBlanc, Cyrille Pomerleau, Laurent Patry, Roméo Banville, Alphée Chabot, Gérald-E. Gauvin, Joseph Lamontagne, Roméo Savoie, Raymond Charron, Gérard-Osias Tremblay, J.-C. Darveau, Rosaire Campagna, Octave Chiasson, Ls.-H. Lessard, J.-Emile Pelletier, Lorenzo Martel, Jacques Barette, Patrice McLaughlin, Aurélius Lord, Chs-Antoine Lainé, Chs-Eug. Pelletier, Arthur Powers, Alphonse Ferland-Normand, Alfred Mazzoli, Léon Cohen.

Prix et médailles dans les diverses facultés

A) Théologie: Prix Thomas d'Aquin: MM. les abbés Maurice Dionne et Lionel Audet.

Prix Laflamme (Chant grégorien): MM. les abbés Maurice Dionne, Napoléon Gagné, Gérard Richard pour la 1ère division; MM. les abbés J.-B. Gauvin et Lucien Cloutier pour la 2ème division; M. l'abbé P. Nicole, pour la 3ème division.

Théologie dogmatique: M. l'abbé J.-B. Gauvin.

Théologie morale (cours supérieur): M. l'abbé J.-B. Gauvin.

Théologie dogmatique (des sacrements): M. l'abbé L. Audet.

Histoire de l'Eglise du Canada: M. l'abbé Gérard Benoit.

Droit paroissial: M. l'abbé H. Provost.

Droit canonique: M. l'abbé Gédéon Petit.

Théologie fondamentale: M. l'abbé Magella Poirier.

Théologie morale (cours inférieur): M. l'abbé G. Petit.

B) Faculté de Droit: Médaille du Gouverneur-Général: M. Emile Gagnon.

Médaille Carroll: 1ère année: M. Chs Stein.

2ième année : M. Germain Lacourcière.

Médaille Tessier MM. Emile Gagnon et Paul LeBel.

Prix Ferdinand Roy: M. Chs-Eugène Pelletier.

Prix Sirols: M. Emile Gagnon.

Prix des Rivières: Pierre Lemire et Chs Stein.

Prix Baillargeon: MM. Gustave Poisson et G.-G. Fournier.

Prix Gagné: M. Gustave Poisson.

Prix Taxchereau: MM. Paul Talbot et Paul LeBel.

C) Faculté de Médecine: Médaille Carroll: MM. L.-N. Larochelle et Fernando Hudon.

Prix Morrin: 4ème année: MM. Ovide Gagné et Rosaire Gingras.

3ème année: MM. Roland Cauchon et J.-P. Dugal.

2ème année : MM. Jules Hallé et Armand Landry.

Prix Lemieux: M. Armand Landry.

Prix Vézina: 1er prix: MM. L.-N. Larochelle, Pierre Jobin et Antonio Martel.

2e prix: M. Fernando Hudon.

Prix Dagneau: M. Gérard Lemieux.

D) Faculté des Arts: Médaille Carroll: A l'Ecole Normale Supérieure: M. l'abbé Alexandre LaRue.

Médailles Carroll: A l'Ecole Supérieure de Philosophie: MM. les abbés P.-E. Gosselin et L. Audet.

Médailles Carroll: A l'Ecole Supérieure de Chimie: MM. Dominique Gauvin et Ls-Philippe Jean.

Prix du Gouvernement Français: M. l'abbé Alzire Tardif.

Prix Piché: MM. Jean-Roland Samson et Joseph Leclerc.

Prix Bourget: MM. Roméo LeBel et Roland Samson.

Prix d'Arpentage donné par M. Géo. Côté, surintendant des arpenteurs de la province à M. Félicien Rivard, élève de 2e année de l'Ecole d'Arpentage.

Messieurs !
- des Nouvelles Pour Vous . . .
ROBINSON
s'en revient !

PROGRAMME DU PELERINAGE

AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Organisé par le Cercle Paroissial des Chevaliers de Colomb de St-Charles-de-Limoilou.

1o. Rassemblement des voitures à 6 heures du matin, le 5 juin, au collège des Frères de Limoilou, coin 4ème avenue et 5ème Rue.

2o. Départ à 6 heures 30, messe au Cap-de-la-Madeleine à 9 heu 30, (Arrêt de 3 heures au Cap-de-la Madeleine).

3o. Départ du Cap-de-la-Madeleine pour Shawinigan à 12 heures 30.

4o. Arrivée à Shawinigan à 1 heure (Arrêt 1 heure)

5o. Départ de Shawinigan pour Grand'Mère à 2 heures.

6o. Arrivée à Grand'Mère à 2 heures 30 (Arrêt à Grand'Mère 1 heure.

7o. Départ de Grand'Mère pour le retour à Québec à 4 heures.

8o. Arrivée à Québec à 7 heures.

Ce pèlerinage est organisé par le Cercle Paroissial des Chevaliers de Colomb de St-Charles de Limoilou, au profit de leur église; les cartes sont en vente aux prix de $2.50 pour les adultes et $1.25 pour les enfants au-dessous de 12 ans, aux Conseils Laval et Québec, 113 rue Fleury et Chemin Ste-Foy, Québec, et aussi au presbytère de Limoilou.

1-2-3-4 j.

UNE VISITE A LA FERME

(Suite)

et ils ont reçu durant ces jours un entraînement pratique. La théorie est laissée de côté à Deschambault C'est une école pratique et il semble bien, à voir les résultats donnés par cette première série de cours, que c'est le meilleur moyen d'intéresser le cultivateur.

Au dîner, le soir, l'honorable M. Godbout, répondant à M. Damase Potvin qui venait de le remercier au nom des journalistes, remercia M. Chagnon de son excellente hospitalité et il ajouta quelques précisions à celles qu'avait données le régisseur de la ferme de Deschambault.

L'honorable M. Godbout déclara que la ferme, telle que constituée actuellement permet de donner aux cultivateurs une vue d'ensemble du travail agricole. C'est une ferme pratique où tout est ordonné en vue du résultat à obtenir et elle est nécessaire au développement de l'Agriculture dans la province de Québec.

Le ministre de l'Agriculture a remercié les journalistes d'avoir accepté l'invitation du ministère et il les a félicités de donner une part de leur attention aux choses agricoles.

L'honorable M. Godbout ajouta que le cultivateur a besoin de l'appui de la presse pour améliorer sa situation.

M. J.-H. Lavoie, qui fut l'artisan de la première heure à la ferme de Deschambault, n'avait pas pu se rendre hier et les journalistes ont regretté son absence.

Le ministre et ses invités revinrent à Québec durant la soirée.

LA VACANCE JUDICIAIRE

(Suite)

répondre à la triple accusation d'avoir conduit une automobile, sans licence, en état d'ébriété et d'avoir causé un accident.

M. le magistrat Demers, condamna, hier, un Italien à fournir un cautionnement de paix. C'était l'épilogue d'une querelle domestique. La plainte provenait de l'épouse canadienne-française et québecoise de cet Italien. La femme, un doigt accusateur pointé vers son mari, se plaignait de sévices et injures graves. Le juge a considéré cette plainte fondée. Quant à l'Italien, il aime mieux s'en aller passer quinze jours, en prison, que fournir un cautionnement de paix.

DEUX CAUSES

La Commission des Services Publics, que présidaient MM. McAllister et Larivière, entendit deux causes, hier.

La première de ces causes est celle de M. Joseph Petit contre les sociétaires de l'Aqueduc de St-Gilbert. Quarante sociétaires exploitent cet aqueduc. M. Petit acheta la part d'un de ces sociétaires, ferma les tuyaux qui conduisaient l'eau à la propriété de son vendeur, puis en construisit pour amener cette eau sur sa terre, à lui, l'acheteur de cette part d'aqueduc. Tout le litige dont la Commission est actuellement saisie provient du fait que les autres sociétaires prétendent qu'il fallait leur assentiment préalable, avant une telle transaction et de tels changements, et affirment qu'il n'y a pas assez d'eau pour desservir la ferme de M. Petit.

L'autre affaire que la Commission entendit, hier, est une requête de M. Mercier, de Berthier, qui exploite un service de camions, entre Berthier et Lévis. M. Mercier veut faire cesser ce qu'il prétend être une concurrence déloyale, de la part de certains de ses concitoyens.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour hommes et jeunes gens s'ouvrira demain soir, 2 juin, à sept heures, à la Villa Manrèse, pour se terminer dimanche après-midi.

Prière de demander son inscription au R. P. Directeur, 100 chemin Ste-Foy, téléphone 5052.

SERVICE DES SIGNAUX

10.30 a.m., rapport maritime. Québec, 1er uin 1932

St-Jean, I.-O., 14.—Clair, ouest. Montant 7.35 a.m., "Airthria".

Ile-aux-Grues, 31.—Descendant 12.20 a.m., "Wendover". Hier 6.05 p.m., "Senia", 8.10 p.m., "Surveyor", 9.50 p.m., "Blairatholl", 11.30 p.m. "Wearwood".

**Cap-Saumon,

L'accusation portée contre Von Papen il y a 16 ans, a été cassée

New-York, 1er. — (P.C.) — On apprend aujourd'hui que l'acte d'accusation, vieux de 16 ans, contre le capitaine Franz Von Papen a été cassé par un "nolle prosequi" du District Attorney fédéral George Medalie, le 8 mars dernier. Il remontait au 17 avril 1916, date où un grand jury fédéral décréta von Papen d'accusation pour avoir comploté la destruction du canal Welland et avoir organisé une expédition militaire contre un pays ami (le Canada). Ainsi s'avère inexacte l'information publiée ce matin par le N. Y. Times, qui prétendait que von Papen ne pourrait revenir aux Etats-Unis sans y être confronté par l'arrestation et un procès, l'acte d'accusation dressé contre lui étant toujours en vigueur.

LORNE PIERCE HONORE PAR L'UNIVERSITE

Un des écrivains les plus connus de la littérature anglo-canadienne a reçu le titre de docteur ès-lettres "honoris causa", de l'Université Laval.

L'Université Laval a reconnu officiellement, hier soir, l'œuvre littéraire et les initiatives de large compréhension nationale d'un écrivain anglais de Toronto, M. Lorne Pierce, en lui conférant le titre de docteur ès lettres **honoris causa.**

M. Lorne Pierre s'est consacré depuis plusieurs années à l'étude de la littérature et de l'histoire canadienne, en s'efforçant d'en signaler les fécondes et lumineuses productions et en travaillant à l'établissement d'une harmonie durable et solide entre les deux grandes races du Dominion américain de l'Empire britannique, la race anglaise et la race française.

"M. Lorne Pierce est l'un des écrivains les plus diligents de la littérature anglo-canadienne", a fait remarquer Mgr Camille Roy, vice-recteur de l'Université, en remettant à M. Pierce le diplôme de docteur ès lettres de Laval." Auteur de nombreux essais, appliqué surtout à l'histoire des lettres canadiennes et à la critique, il a publié, depuis dix ans surtout, des ouvrages parmi lesquels nous nous plaisons à citer **Albert Durrant Watson, Marjorie Pickthall, William Kirby, An Outline of Canadian Literature, New History for Old** et **Unexplored Fields of Canadian Literature.**"

Mgr Roy a signalé que la constante préoccupation de M. Lorne Pierce a été de faire de la littérature canadienne un instrument de bonne entente entre Québec et Toronto, entre les deux races de langue anglaise et de langue française. C'est ce large esprit de compréhension qui l'a fait travailler, à la Ryerson Press, dont il est l'éditeur à la collection des **Makers of Canadian Literature,** dont 13 volumes ont paru depuis 1922, et où figurent des auteurs anglo et franco-canadiens.

L'Université se plaît à reconnaître ces mérites singuliers de M. Lorne Pierce et lui confère, en témoignage de sa considération et de reconnaissance de ces généreux efforts, le titre de docteur ès lettres.

M. Pierce s'est servi des deux langues pour remercier l'Université de l'honneur qu'elle vient de lui faire. Ses propres études et celles de nombreux autres écrivains canadiens ont apporté, dit-il, une vigoureuse réfutation de cette affirmation étrange que le Canada n'a ni littérature ni histoire. Sans prétendre, dans ces deux domaines, à tout l'éclat et à la splendeur qu'ont obtenus d'autres pays plus vieux, les Canadiens peuvent être fiers et de leurs annales historiques et de leurs écrivains. Les unes sont mises peu à peu au jour, dans l'effort diligent et patient de nombreux chercheurs, qui fouillent constamment nos archives et sont en voie d'édifier une œuvre très belle et très glorieuse. Quant à nos écrivains, ils s'affirment de plus en plus. Leur talent s'épure et s'affine. Nous pouvons en être fiers.

L'écrivain anglo-canadien s'est attardé sur la nécessité de trouver une formule d'harmonie entre les deux grandes races qui ont créé le Canada. Notre gloire nationale n'atteindra son plein épanouissement que dans un esprit de conciliation constante entre elles et le respect des droits que toutes deux conservent dans la fédération canadienne. M. Pierce a loué les interventions de l'hon. M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, en faveur de la liberté, de l'égalité et de la fraternité qui doivent être accordées aux Canadiens-Français et exprimé le vœu qu'avec les années la pleine et entière reconnaissance de ces droits devienne un fait accompli et inexpugnable. Se servant d'une comparaison, M. Pierce a expliqué que les deux populations forment ensemble les éléments d'un système nerveux qui ne fonctionnera bien, pour la gloire du Canada tout entier, que dans le parfait équilibre des devoirs et des droits de chacun.

Un referendum

Trois-Rivières, 1. (D.N.C.)—Par une majorité de 1,086, en nombre et de 18,315,351, en évaluation municipale, la plus forte qui se soit jamais donnée à un referendum,—les propriétaires de notre ville ont ratifié les ententes intervenues entre l'ancienne administration municipale, approuvées par la Législature et soumises à un referendum par l'administration actuelle, et plusieurs de nos principales industries: la Wabasso Cotton Co., la Wayagamack Pulp and Paper Co., la Wayagamac News Ltd, la Canada Iron Foundries et la St-Lawrence Paper Mills Ltd. Dans le cas des quatre premières compagnies, les ententes fixaient l'évalutation municipale sur laquelle elles auraient à payer, durant dix ans, toutes les taxes municipales, Foncières et spéciales. Dans le cas de la St-Lawrence Paper Mills, l'entente fixait l'évaluation municipale pour les taxes spéciales.

Le vote, par quartiers, a été, comme suit, en nombre et en évaluation municipale:

Notre-Dame, pour, 332 et $3,-194,473; contre 44 et $310,550;

St-Louis, pour, 322, et $4,858,900; contre 39 et $403,800;

St-Philippe, pour, 304 et $1,559,-176; contre 24 et $117,450;

Ste-Ursule, pour, 251, et $8,623,-200 contre 16 et $88,600;

Vote total, en nombre, 1209, en faveur des ententes et 123 contre. En évaluation municipale, $19,-235,751, en faveur, et $920,400, contre.

LE CONGRES ANNUEL DES ARPENTEURS

Une centaine de membres de la Corporation des Arpenteurs - géomètres de la province viendront à Québec pour la convention annuelle de l'Association.

Une centaine de membres de la corporation des Arpenteurs-géomètres de la province de Québec arriveront aujourd hui et demain matin en notre cité, pour la convention annuelle de l association. Cette dernière existe maintenant depuis 50 ans et elle célèbre son jubilé d'or cette année.

Le sénateur J.-P.-B. Casgrain est président de la société depuis 1920 et il présidera demain et vendredi les diverses séances de la convention.

De nombreux travaux seront lus aux délégués au cours des trois séances qui sont au programme. Le premier à adresser la parole aux délégués sera M. Georges Côté, directeur des arpentages, département des Terres et Forêts, qui parlera des progrès et développement des arpentages dans la province de Québec.

A la même séance, M. J.-W. Pierce, président de l'Association des arpenteurs d'Ontario, parlera de l'arpentage de la ligne Frontière Ontario-Manitoba, et M. H.-A. Bayne, président des arpentaurs du Manitoba, expliquera le système suivi pour les arpentages dans sa province.

Au lunch, demain midi, Son Honneur le maire Lavigueur souhaitera la bienvenue aux délégués, puis les membres de la convention se rendront aux pieds du monument Champlain où l'on déposera une couronne M. J.-F. Fafard A.G., député de l'Islet, adressera la parole.

Après la photographie du groupe, les délégués feront un voyage sur le fleuve à bord du "Druid".

Le soir, grand banquet au Château Frontenac. L'honorable Honoré Mercier sera l'hôte d'honneur. Les autres orateurs seront MM. le sénateur J.-P.-B. Casgrain, H.-A. Bayne, J.-W. Pierce et F.-H. Peters.

Vendredi, les conférenciers à la session d'affaires seront MM. F.-R. Peters, Paul-A. Béique, qui fera des considérations sur les droits riverains dans les rivières navigables, M. Paul Joncas, qui parlera de la photographie aérienne appliquée à la cartographie, et J.-A. Pounder dont le sujet de la conférence est " "La frontière sud de la province de Québec."

Un programme spécial a été préparé pour les épouses et les filles des congressistes.

Ce programme comprend la visite de la ville, un voyage à Ste-Anne-de Beaupré, un lunch au Kent House, un voyage sur le fleuve St-Laurent.

Mesdames Georges Côté, Henri Bélanger, Paul Joncas, M.-A. Bourget, Paul Malouin, D. O Gallagher, Paul Savard, L. Doyon et J.-M. Roy sont les organisatrices de ces divers événements

PROGRAMME

Jeudi 2 juin:
9 h 30 Réception des délégués
10 h Séance d affaires
Lecture de travaux Discussion.
1 h. p. m. Lurch.
2 h 30. Dépôt d'une couronne au pied du monument Champlain.
3 h 30. Voyage sur le fleuve, à bord du "Druid".
7 h 30. Banquet au Chateau Frontenac.

Vendredi 3 juin :
Au Château Frontenac.
9 h 30 Session. Lecture de travaux. Discussion.
1 h 30.—Lunch au Kent House, Montmorency.

Pêcheurs condamnés

St-Hyacinthe, 1.—(D. N. C.)—André Rousseau, Servil Gosselin, Rolland Bourgeois, Camille Mongeau et Robert Bibeau, tous cinq de Ste-Rosalie, comté de Bagot, ont comparu, hier, devant le magistrat du district Emile Marin, pour recevoir leur sentence. Les prévenus avaient été arrêtés par M. J.-B. Gervais, garde-chasse et garde-pêche pour le district de Saint-Hyacinthe, sous l'accusation de s'être servi de la dynamite pour obtenir du poisson, dans la rivière Yamaska. Trois de leurs compagnons ont déjà été condamnés à un amende de cent dollars, ayant plaidé coupables sous cette accusation. Un quatrième, André Rousseau, a aussi été condamné, hier avant midi à une amende de cent dollars et les frais ou à trente jours de prison, à défaut de paiement. Le magistrat Marin a suspendu sa sentence pour Servil Gosselin et Rolland Bourgeois, moyennant un cautionnement personnel de deux cents dollars, chacun, et promesse de se bien conduire, de garder la paix et de se rapporter pour recevoir leur sentence, s'ils sont requis. Camille Mongeau et Robert Bibeau ont été acquittés.

La Diète de Prusse

Berlin, 1er.—(A. P.)—La Diète de Prusse, dont la première séance prit fin au milieu d'une rixe la semaine dernière, s'est assemblée de nouveau aujourd'hui pour parfaire son organisation. Dès une demi-heure avant la séance la police en force gardait les issues du palais. Tous ceux qui en approchaient étaient fouillés. Il était interdit aux députés d'emmener avec eux leurs amis comme spectateurs.

Wuppertal, All., 1er.—(A. P.)—La police a arrêté 96 nationaux-socialistes hier soir après avoir fait feu sur un rassemblement fasciste et l'avoir dispersé.

LA POLICE MUNICIPALE FAIT 2 ARRESTATIONS

La Sûreté Municipale arrête deux hommes qu'elle croit mêlés à un mouvement en faveur d'un soulèvement dans notre ville — — Une cellule communiste à Québec. — Deux "témoins de Jéhovah" devant le recorder.

La sûreté municipale vient de faire deux arrestations lesquelles, croit-on, vont permettre aux autorités d'étouffer dans l'oeuf un mouvement en faveur d'un soulèvement.

Les arrestations ont été faites hier soir, entre 8 heures et 9 h. 15 par le chef Lauréat Lacasse, des détectives municipaux et les détectives Laliberté, Guillemette et Bussières, dans le bas de la ville. Les inculpés ont comparu, aujourd'hui en cour des Sessions de la Paix. Les deux prévenus furent arrêtés en vertu de l'article 87 du code criminel qui dit :—

"Un attroupement illégal est la réunion de trois personnes ou de plus qui, dans l'intention d'atteindre un but commun, se réunissent ou se conduisent, une fois réunies, de manière à faire craindre aux personnes qui se trouvent dans le voisinage de cet attroupement pour des motifs plausibles, que ces personnes sont réunies pour troubler la paix publique tumultueusement, ou provoquer inutilement et sans motif raisonnable, par le fait même de cet attroupement, d'autres personnes à troubler la paix tumultueusement."

Les prévenus sont : Joseph-Henri Tremblay, âgé de 48 ans, demeurant au No 26 rue St-Joseph et Pierre-Daniel Gagnon, 47 ans, 67 rues des Commissaires.

On leur reproche de s'être réunis avec plusieurs autres personnes (des sans-travail) récemment, dans une maison de la Basse-Ville et d'avoir essayé d'organiser des troubles. Ils ont été accusés en vertu de l'article 134 du code criminel qui a trait aux propos séditieux.

Les autorités sans attacher une trop grande importance à la personnalité même des inculpés, affirment avoir toutes les raisons de croire qu'ils sont, peut être inconsciemment, l'instrument d'une organisation qui aurait des ramifications à Montréal et serait rattachée à une cellule communiste.

TEMOINS DE JEHOVAH

Charles Jockan, qui a donné son adresse comme étant à 3519 Park Avenue Montréal, et Albert Dufresne, 5956, rue St-Hubert, Montréal, également, que l'on soupçonne faire partie du groupe connu sous le nom de "disciples de Jehovah", ont comparu ce matin, devant le recorder DesRivières où ils ont plaidé non coupable à l'accusation d'avoir fait du colportage sans permis. Leur cause a été ajournée à lundi prochain.

Cette affaire est analogue à celle d'il y a quelque temps, alors que cinq individus étaient arrêtés par la police municipale, pour avoir distribué dans les rues de la ville, de la littérature anti-religieuse.

On se rappelle qu'en Cour des Session, les cinq accusés s'en tiraient sur une ordonnance de non lieu du magistrat Gagnon, qui en concluait que la loi ne lui permettait pas de les condamner.

Aujourd'hui, la police municipale procède autrement et elle a fait les arrestations d'hier soir, en vertu du règlement municipal qui défend le colportage.

Le capitaine A.-S. Bigaouette, sous-chef de police, commentant cette affaire, a déclaré : "on semble en certains milieux accuser les autorités de vouloir persécuter ces gens, mais que l'on se détrompe, nous ne faisons que notre devoir et pas autre chose.

Les accusés ont été remis en liberté provisoire après avoir fourni les cautionnements requis.

HOMMAGE AU JUGE TESSIER

La Magistrature et le Barreau font l'éloge du magistrat dont la mort soudaine a causé de vifs regrets. — Allocution du Batonnier Gagné et du juge Camille Pouliot.

Nos juges et nos avocats ont exprimé, cet avant-midi, dans une solennelle réunion, au Palais, la surprise douloureuse et les profonds regrets que leur a causés la mort si inopinée de l'honorable juge Auguste-Maurice Tessier, de la Cour Supérieure.

Les membres du Barreau, en grand nombre, et six des collègues de feu l'honorable juge Tessier étaient rassemblés, ce matin, pour échanger leurs sentiments attristés, en ces lendemains immédiats d'un grand deuil, dans la spacieuse et magnifique salle de la Cour d'Assises, où se déroulaient, il n'y a pas encore deux mois, d'importants débats présidés par le regretté disparu.

Sur le banc, dans cette salle, avaient pris place, cet avant-midi, les honorables juges Camille Pouliot, Gibsone, D'Auteuil, Adolphe Stein, Bouffard et Gelly de la Cour Supérieure, ainsi que M. L.-A. Demers, d'Ottawa, commissaire proposé aux enquêtes sur les accidents et sinistres maritimes.

Au palier des greffiers, on voyait M. le protonotaire Edge, C.R., et M. le député-protonotaire Irenée Bourbeau.

Au premier rang de la nombreuse assistance d'avocats, étaient, M. le bâtonnier J.-A. Gagné, C.R., M. l'ex-bâtonnier, Noel Belleau, C.R., M. le syndic Chapleau, C.R., M. le juge Demers, de la Cour des Sessions de la Paix.

M. le bâtonnier Gagné, s'adressa ainsi aux honorables collègues du regretté juge Auguste-Maurice Tessier:

M. LE BATONNIER GAGNE

Messieurs les Juges,

La Cour Supérieure s'ouvre, ce matin, sous des circonstances particulièrement pénibles. La Magistrature et le Barreau sont plongés dans un deuil commun par la mort de l'honorable Juge Auguste-M. Tessier. Mes Confrères et moi voulons, Messieurs les Juges, vous exprimer notre très vive sympathie à l'occasion de la perte de ce Collègue estimé, et nous unir à vous pour transmettre à la famille du défunt le témoignage de la part que nous prenons à sa grande épreuve.

C est à Maizerets, jeudi dernier, au cours de cette belle réunion des Anciens du Séminaire de Québec, que nous apprenions cette mort si soudaine. Je conversais précisément avec un de ses Confrères de classe. On nous avait rapporté quelque temps auparavant la maladie grave, laissant prévoir le dénouement fatal.

Plusieurs de nous l'avions vu durant les quelques jours précédents, alerte, joyeux même, tout entier à la grande préoccupation de sa vie: l'administration de la justice.

Ai-je besoin de dire quelle tristesse cette nouvelle a produite parmi l'assistance considérable et surtout parmi les nombreux amis qu'il y comptait.

Dans sa carrière relativement courte, M. le juge Tessier a eu le temps de se créer des relations très étendues et de se faire un grand nombre d'amis. C'est que à une affabilité constante il joignait une activité qui lui a permis de brûler les étapes et de bien employer une vie terminée trop tôt.

A vingt-deux ans, en 1901, il est reçu Avocat; dès 1912, il est élu député à la Législature Provinciale, malgré un adversaire digne de lui, Mtre Elzéar Sasseville, décédé aussi trop jeune. M. Tessier n'avait que trente-deux ans.

J'étais présent au discours que prononça M. Tessier en Chambre pour proposer l'adoption de l'adresse en réponse au Discours du Trône; ce discours fût très remarqué.

On y reconnaissait une expérience et une formation dignes des plus âgés.

Pendant dix ans, il s'occupe de politique et représente dignement son comté, mais cela ne l'empêche pas de pratiquer assidûment sa profession et de diriger une étude de plus en plus achanlandée.

En 1922, à quarante-deux ans à peine, il est nommé Juge de la Cour Supérieure. Personne n'en fut surpris. Au contraire, on approuvait unanimement cette nomination. De Rimouski où il était très en vogue, sa réputation d'avocat habile, consciencieux et instruit s'était déjà répandue dans toute la province. De l'avis de tous, un meilleur choix ne pouvait être fait.

Les dix années qu'il a passées sur le Banc ont démontré qu'on ne s'était pas trompée en le nommant si jeune à une position aussi lourde de responsabilité. Il n'a fait que développer les qualités dont il avait déjà fait preuve au Barreau, jugement déjà mûri au contact des Cours de justice et des Assemblées Législatives connaissance exacte et précise des véritables principes de droit.

Ce qui nous paraissait le plus remarquable chez-lui, c'est cette rapidité avec laquelle il saisissait les questions discutées devant lui, cette aptitude à dégager ainsi la cause des multiples incidents qui compliquent, quelquefois inutilement, les procès.

M. le Juge Tessier, d'ailleurs, tenait de race ; il était le troisième juge dans la même famille, de père en fils. Dès que l'on consulte les décisions de notre Cour du Banc du Roi, il y a cinquante ans, on rencontre nécessairement les savantes dissertations de l'honorable juge Ulric Tessier, son grand'père.

L'honorable Auguste Tessier, son père, qui fait maintenant partie du Barreau de la Province de Québec, district de Gaspé, a été aussi Juge de la Cour Supérieure après avoir été membre du gouvernement Provincial. Tous ceux qui ont eu le plaisir de plaider devant lui se rappellent sa courtoisie, son excellent jugement et l'étendue de ses connaissances légales.

Trois générations de juges, tous les trois dignes d'occuper cette haute fonction, n'est-ce pas vraiment remarquable et pouvais-je ne pas le signaler.

Certes, l'attachement que Monsieur le Juge Tessier avait pour la toge qu'il portait si bien, n'a rien de surprenant.

Me permettra-t-on de rappeler ici la preuve vraiment émouvante qu'il en donnait peu de jours avant sa mort, alors qu'il veillait au corps du fils si regretté d'un de nos estimés Confrères, Mtre Charles Frémont.

Au cours d'une conversation où l'on rappelait les coups parfois soudains de la Providence, Monsieur le Juge Tessier exprimait le souhait, à sa mort, d'être mis dans sa tombe vêtu de sa toge, et le désir que son corps fût exposé dans sa Bibliothèque, au milieu de ses livres. J'ai cru que ces paroles devaient être rapportées à mes Confrères, car elles sont de nature à rendre encore plus cher aux Membres de la grande famille légale le souvenir de cet homme distingué.

Cette mort est une lourde perte pour la Magistrature. Je puis bien dire que tous les Membres du Barreau en sont aussi profondément affectés.

A Madame Tessier qui, elle aussi, appartient à une famille renommée au Barreau et sur le Banc, nous désirons offrir nos plus vives condoléances, de même qu'à ses deux fils. Nous n'oublions pas l'Honorable Auguste Tessier qui, par la mort de ce fils si estimé, subit une blessure bien cruelle et nous espérons que la sympathie de tous ses Confrères adoucira sa peine.

L'honorable juge Camille Pouliot répondit, en ces termes:

HONORABLE JUGE POULIOT

Un pénible événement fait l'objet de cette réunion et un lourd nuage de tristesse assombrit l'entrée en fonctions officielles du nouveau Bâtonnier du Barreau.

Tous nous aurions désiré que cette journée fut entièrement consacrée à l'allégresse et à la joie de souhaiter à Mtre Gagné la plus cordiale bienvenue.

Inclinons-nous devant la divine Providence qui a voulu qu'elle fut à la fois imprégnée de regrets et de larmes.

La magistrature adresse ses plus vives félicitations au Nouveau Bâtonnier et au Barreau de Québec.

Sa nomination est un juste tribut d'hommage à son talent, à sa science juridique, à ses éminentes vertus sociales en même temps qu'elle est, semble-t-il, le prélude d'une ascension méritée.

La brillante carrière professionnelle de Mtre Gagné est là pour attester qu'il saura marcher sur les traces de ses dignes prédécesseurs — dont il est l'émule en érudition et en dignité — et qu'après avoir honoré le Barreau, il fera revivre et rayonner sur le Banc, le nom et la science de son illustre père.

Qu'il me soit permis, avant de m'associer au deuil ressenti par la Magistrature et l'Ordre des Avocats à l'occasion du décès inopiné de l'honorable juge Tessier, d'exprimer les vifs regrets du Banc et du Barreau, de l'absence de l'Honorable Juge en Chef qu'une grave maladie empêche d'être avec nous en cette circonstance. Avec toute l'autorité et la sympathique éloquence dont il a l'apanage, il aurait rendu les sentiments de tous et de chacun à l'égard de notre cher collègue défunt.

Que Sir François Lemieux daigne agréer l'expression des voeux sincères et unanimes que nous formulons pour un prompt et parfait rétablisement et pour son prochain retour au milieu de nous.

Je présidais, le 18 octobre 1922, le terme de la Cour Supérieure à Rimouski, lorsque parvint la nouvelle de l'élévation de l'Avocat Auguste-Maurice Tessier à la Magistrature, ce qui me procura la bonne fortune d'être l'un des premiers à offrir au nouveau titulaire, présent à l'audience, les félicitations du tribunal et du Barreau du District de Rimouski, tout fier et heureux de l'honneur ainsi fait à un district rural.

Et voici que dix années, à peine, plus tard, m'est dévolu de nouveau l'honneur, le devoir, en l'absence du Juge en Chef, d'adresser à l'Honorable Auguste-Maurice Tesier, l'hommage d'adieu de la Magistrature, après celui du Barreau du district de Québec.

Comme vous venez de le dire, M. le Bâtonnier, en termes d'une émotion si sincère, la Magistrature est elle-même douloureusement affectée par la mort prématurée d'un collègue qui a su mériter non seulement la considération et le respect de tous ceux qui vinrent en contact avec lui, mais aussi l'affection confraternelle de ceux dont il fut l'un des plus utiles collaborateurs.

Le talent, l'habileté, le dévouement apportés dans sa carrière d'avocat, à la défense et à la sauvegarde des intérêts qui lui étaient confiés, avaient parfaitement préparé Mtre Auguste-Maurice Tessier aux redoutables fonctions de l'administration de la justice.

En revêtant l'hermine, M. Tessier n'a fait que recueillir pour ainsi dire, un héritage de famille, pour le conserver dans tout son rayonnement et

(Suite à la page 6 de col.)

La vente de la bière et du vin dans les hôtels et restaurants ontariens

Toronto, 1er. — (P.C.) — Le premier numéro d'une feuille mensuelle "New Business", qui doit faire campagne pour la vente de la bière et du vin dans les hôtels et restaurants de l'Ontario, fait parler de lui aujourd'hui. Cette feuille est publiée par la Moderation League. R.-H. Greer, C.R., président de celle-ci, y déclare, entre autres choses, dans un article de fond : "Ce journal est publié par la Moderation League d'Ontario pour faire amender la loi des alcools et la rendre propice à la classe moyenne et aux travailleurs manuels, alors qu'elle ne l'est actuellement qu'aux riches. Ce sera en même temps un moyen de développer le tourisme, qui aujourd'hui profite surtout à la province de Québec."

TRAGEDIE DE L'AVIATION A TERRE-NEUVE?

On était encore sans nouvelles, ce matin d'un avion parti lundi soir de St-Anthony et portant deux personnes, le pilote Arthur Sullivan et le Dr Kuenhert.

St-Jean, T.N. 1er (P.C.)—On était encore sans nouvelles ce matin du pays de St-Anthony, l'un des plus au nord de Terre-Neuve, où le pilote Arthur Sullivan et le Dr Kuenhert, un dentiste, son compagnon, prirent le départ lundi soir pour un vol de plaisance qui parait avoir fini tragiquement.

Sullivan, le meilleur pilote de Terre-Neuve, fils d'un ancien secrétaire colonial avait volé au nord avec le lieutenant Rinato Abbnata comme passager. A 8 h. 30 lundi soir lui et Kuenhert partaient en vol, projetant de revenir avant l'obscurité de la nuit. La dernière fois qu'on les vit l'avion survolait le cap St-Antoine, volant vers la mer. La brume montait des eaux. L'obscurité se fit. On cessa d'entendre le moteur.

Cette nuit-là et hier le steamer Stratcheona, de la mission Grenfell, et des barques de pêche fouillèrent la côte. Le département de la marine a demandé à tous les navires d'avoir des vigies au guet. L'avion était muni de flotteurs, et il se peut que Sullivan ait ameri sur un des nombreux lacs du pays.

"Grand Hôtel"

On attendait depuis longtemps "Grand Hôtel" à Québec. Une réclame bien faite avait déjà laissé entrevoir aux amateurs de cinéma la splendeur de cette pièce qui a attiré des foules partout où elle a été montrée. Cinq étoiles de première grandeur dans la même production, voilà qui était du nouveau. Greta Garbo, les deux Barrymore, Wallace Beery, Joan Crawford: chacun de ces grands acteurs a son public, ses admirateurs,ses courtisans. La maîtrise de leur jeu n'est plus à commenter et si, dans "Grand Hôtel" on en admire un, il faut les admirer tous.

"Grand Hôtel" est une page de vie. C'est le récit d'incidents qui se répètent fréquemment dans le brouhaha d'une grande hôtellerie cosmopolite. Des gens de tout acabit y vivent quelques jours, s'amusent, intriguent, flirtent, dépensent sans compter et meurent quelquefois sans que les autres voyageurs voient la tragédie qui a passé à côté d'eux. Chacun a ses aspirations, ses goûts, ses désirs, ses soucis et sous le masque du décor mondain, les états d'âme percent rarement. "Grand Hôtel", c'est le temple de la parade, du luxe effréné, du désespoir le plus profond qui voisine avec les plus bruyantes joies humaines. Vicki Baum, l'écrivain allemand qui a écrit "Grand Hôtel" a situé le drame à Berlin même. L'intrigue pourrait se répéter dans toutes les grandes capitales. Seuls les personnages changeraient.

Nous n'entreprendrons pas de raconter ici la pièce que nous avons eu le plaisir de voir en première hier après-midi. Il vaut mieux laisser au lecteur la joie de ses propres impressions. Qu'il nous suffise de dire que les principales vedettes conservent toutes leur caractère distinctif. On aurait pu craindre que le talent de l'un éclipse celui de l'autre. Il n'en est rien. Si Joan Crawford n'a dans "Grand Hôtel" que le rôle d'une petite sténo-dactylo bien jolie et bien gentille, elle conserve quand même sa personnalité, aussi bien que Garbo dans le rôle d'une danseuse amoureuse d'un gentleman-cambrioleur (John Barrymore) et que Lionel Barrymore, un petit employé malade qui veut connaître la grande vie avant de mourir. L'incomparable Wallace Beery est pour cette fois un homme d'affaires typique et Lewis Stone un médecin aigri qui philosophe en s'enivrant chaque jour.

"Grand Hôtel" est une pièce qu'il faut voir. L'intérêt est soutenu du commencement à la fin et la mise en scène impeccable.

Un concert d'orgue par M. Marcel Chouinard a marqué hier soir la première de "Grand Hôtel" au théâtre Capitol.

Escarmouche

Duisburg, Alle., 1er.—(A. P.)—La police a fait feu hier soir sur des sans-travail qui tentaient d'envahir un magasin de vivres appartenant au trust de l'acier. Un homme a été tué.

FETE A MGR F. DUPUIS A PLESSISVILLE

De belles cérémonies se dérouleront les 7, 8, 9 et 10 juin à l'occasion des noces d'or sacerdotales de Mgr F. Dupuis, P. D., V. F. — Le programme.

De belles cérémonies se dérouleront, les 7, 8, 9 et 10 de ce mois, à Plessisville, à l'occasion des noces d'or sacerdotales du curé, Mgr F. Dupuis, P.D., V.F. Ces fêtes seront réhaussées par la présence de Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec à qui l'on fera une brillante réception.

Il y aura une grand'messe célébrée par le jubilaire et Mgr Camille Roy, P.A., prononcera le sermon. Ces manifestations en l'honneur du curé de Plessisville coïncideront avec le dévoilement, d'un monument à l'abbé Bélanger, missionnaire de Sommerset et au cours de cette cérémonie, Mgr l'Archevêque portera la parole. Le 9 juin au soir, il y aura grand concert par la Société Symphonique de Québec. M. l'abbé Alfred Tardif, organiste de la paroisse est au programme.

Voici, maintenant le détail complet des fêtes

MARDI LE 7 JUIN

8 heures p.m.—Réception de Mgr le curé au couvent des Révérendes Sœurs de la Charité.

MERCREDI LE 8 JUIN

7 h 30 p.m.—Arrivée de Son Excellence Mgr J.-M. Villeneuve, O. M.I., Archevêque de Québec.
Procession, fanfare en tête, des limites du village au presbytère.
8 heures a. m.— Réception à l'église. Entrée solennelle.
Hommages des paroissiens à Son Excellence Mgr l'Archevêque, présentés par S. H. le maire J.-A. Forand.
Réponse.
Bénédiction du St-Sacrement.
9 h 30 p.m. — Illumination. Sérénade.

JEUDI, LE 9 JUIN

9.30 heures a.m.—Grand'messe célébrée par Mgr le Jubilaire.
Mgr l'Archevêque assiste au trône
Sermon par Mgr Camille Roy, ex-Recteur de l'Université Laval.
Adresse des paroissiens, présentée par un marguillier.
Réponse, Ad multos annos.
12.30 heures.—Diner à MM. les membres du clergé et à MM. les invités, au couvent des Révérendes Sœurs de la Charité.
2 heures p.m.—Visite de la ville.
2.30 heures p.m.—Dévoilement du Monument Bélanger, "missionnaire de Sommerset et autres lieux".
Ce monument, commémoratif de nos fêtes, est l'oeuvre du sculpteur Laliberté, un fils des Bois-Francs. (Présidence de C.-E. Gosselin, N.P.)
Allocution de Son Excellence Mgr Villeneuve, O.M.I.
Discours de dignitaires ecclésiastiques et laïques.
5.30 p.m.—Lunch au couvent.
8 heures p.m.—Concert sacré à l'église.
Récital d'orgue par M. l'abbé A. Tardif.
La Société Symphonique de Québec — 75 instrumentistes.
Choeur paroissial — 135 voix. Extraits de la Rédemption.
"Programme spécial pour ce concert".

VENDREDI, LE 10 JUIN

8 heures a.m.—Messe solennelle par Mgr le Jubilaire.
Dames, jeunes filles, enfants.
Chorale du couvent.
8 heures p.m.—Réception à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

Grand Hôtel

Un attroupement illégal est la réunion de trois personnes ou de plus qui, dans l'intention d'atteindre un but commun, se réunissent ou se conduisent, une fois réunies, de manière à faire craindre aux personnes qui se trouvent dans le voisinage de cet attroupement pour des motifs plausibles, que ces personnes sont réunies pour troubler la paix publique tumultueusement, ou provoquer inutilement et sans motif raisonnable, par le fait même de cet attroupement, d'autres personnes à troubler la paix tumultueusement."

L SYNDICAT DE QUEBEC LTEE ANNONCE...

SES SPECIAUX POUR JEUDI EN

COMPLETS DE TOILE ET BROADCLOTH LAVABLE Pour GARCONNETS DE 1 à 6 ANS

3 SPECIAUX

EN VENTE AUX PRIX SUIVANTS :

69c 98c 1.29

SPECIAL POUR JEUDI

58 HABITS 2 BLOOMERS POUR GARCONS

en bon tweed gris, drab et brun fantaisie Grandeur 26 à 32 ou 8 à 14 ans. Modèle simple breast..... $5.95

Pour les plus petits de 3 à 8 ans..... $3.49

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

FABRIQUÉ AU CANADA — Comme placement achetez un REFRIGERATEUR ELECTRIQUE

UN KELVINATOR peut être installé chez vous POUR AUSSI PEU QUE $8 PAR MOIS selon le modèle que vous choisissez

320 St-Joseph Robitaille Tél: 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Chez POLLACK

La Vente à Une Piastre !

Se Continue Encore DEMAIN

Toute la Journée !

Des milliers de clients ont profité de ces aubaines extraordinaires. Aujourd'hui, êtes-vous un de ceux-là ?

Si non, venez demain, le choix des occasions à $1.00 est encore considérable, vu les quantités énormes dans certains lots.

Des offres sans égales comme celles-ci ne se renouvelleront plus, telles que :

Costumes de bain pure laine, pour hommes, femmes, garçons et fillettes..... $1.00

Chemises en Broadcloth anglais. Col à même et Faux-col séparé..... $1.00

Voyez notre Annonce en Page 11

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE.

Ici seul prix, et tous les prix visiblement marqués